# L'AMIE

DEUXIÈME PARTIE (1).

## VI.

Huit jours après avoir appris, de la bouche de Gisèle, le départ de Germaine, Rivols se rendit au bureau de poste de l'avenue de l'Opéra. Il n'avait qu'une demi-confiance; mais douter à moitié, c'est encore croire. Aussi marqua-t-il à peine quelque surprise en recevant des mains de l'employé, au guichet par où s'écoulent tant de déceptions et tant de joies, une enveloppe couleur d'ambre, sans monogramme ni cachet, qui avait un air mystérieux des moins sinistres, tout en exhalant certain parfum de peau d'Espagne, assez intense pour réveiller ou raviver des souvenirs plus âgés que ne l'étaient ceux du jeune homme.

Ce n'était point, à coup sûr, la première lettre de ce genre que Maxime eût reçue par cette voie; peut-être même le bureau de l'avenue de l'Opéra lui était-il surtout connu par les facilités qu'il offre aux correspondances anonymes entre les deux rives de la Seine : l'amour se répète jusque dans ses plus infimes combinaisons, et il n'y a rien de plus naturel que de refaire avec une femme ce qu'on a fait avec dix autres. Néanmoins, M. Rivols eut une véritable palpitation en déchirant l'enveloppe ambrée, où se détachaient nettement, tracées par une plume hardie, un peu masculine, les quatre initiales fatidiques : G. S. M. R.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

Voici ce que contenait la lettre :

« Vous avez fait appel à mon intelligence ; je fais appel à la vôtre : tâchez de me bien comprendre.

« En lisant et en relisant ce que vous m'avez écrit, je n'ai pu me défendre d'un mouvement de fierté, de vanité, si vous voulez, — après avoir convenablement pesté toutefois contre la forme un peu bien insolente de certains de vos complimens. Être aimée d'un homme tel que vous, ce serait un beau rêve, si l'on se reconnaissait le droit de répondre à sa tendresse. Mais, sachez-le, dussé-je souffrir toute ma vie de ne pouvoir vous aimer, ou de vous aimer à distance, je ne serai jamais votre maîtresse. Vous voyez que je vais au but par le plus court chemin, ne craignant même pas de vous devancer dans l'emploi des mots : au fond, si vous voulez de moi quelque chose, c'est cela ; autant ne pas faire semblant de m'y méprendre. Non, je ne serai jamais votre maîtresse, *parce que j'aime votre femme*, et que, pour rien au monde, je ne la trahirai. Je pourrais me retrancher derrière mes devoirs d'épouse et de mère, dont je suis loin de faire aussi bon marché que vous le croyez peut-être ; mais vous conserveriez, sans doute, des espérances que justifieraient de trop nombreux exemples. Toutes les femmes, en effet, commencent par dire qu'elles ne tromperont pas leur mari, et toutes celles qui ont eu besoin de le dire finissent par où elles auraient pu commencer : il n'est pas nécessaire de déduire les motifs de sa vertu à un homme qui ne vous sera jamais de rien. Moi, je ne saurais me dispenser de vous donner une raison de mes rigueurs à venir, parce que je vous laisserai voir ou deviner, tôt ou tard, que vous m'avez plu ; et je vous en donne une, dès le principe, vraiment originale, qui, par cela même, vous paraîtra définitive, je l'espère.

« Votre lettre m'a ravie plus que je ne puis le dire ; je ne l'ai pas gardée, mais je la sais par cœur. Seulement, êtes-vous aussi sûr que vous le prétendez de ne pas *écrire*, lorsque vous me dites toutes ces jolies choses? Bah! il ne faut pas en vouloir à ces pauvres écrivains quand ils phrasent : toutes leurs pensées, tous leurs sentimens même, sans exception, sont tributaires de leur art ; ils subissent la fatalité de leurs aptitudes.

« Phrasez donc, ami, phrasez à mon intention ; cela, je me garderai bien de vous l'interdire. Vous mettrez dans ma vie l'intérêt passionné qui en est absent.

« A vous spirituellement.

« G...

« Roquefeuillade, 25 février.

« *P.-S.* — Vous pouvez écrire à Aix, poste restante, mêmes initiales. »

Maxime Rivols, après avoir lu, dut reconnaître que Mme April avait une façon de s'expliquer elle-même, comme elle disait, qui achevait de la rendre incompréhensible. Qu'elle fût coquette, il n'avait pas eu un instant l'idée d'en douter; mais, quand on ne sait que cela d'une femme, c'est à peu près comme si l'on n'en savait rien: c'est le signalement de l'espèce. Et les énigmes en jupons ayant de tout temps passionné les hommes, principalement les hommes intelligens, il n'y avait aucun motif pour que Maxime Rivols se découragéât tout de suite; il y en avait même plusieurs pour qu'il persévérât. Celui-ci, entre autres: il aimait, par-dessus tout, à écrire des lettres d'amour. Une lettre d'amour, pour un écrivain, c'est l'œuvre rare réalisée juste à point, c'est le désir littéraire satisfait au moment même où il prend naissance, alors que, d'ordinaire, pour encadrer quelques pensées, ou quelques phrases, qui coulent de source, il faut engendrer, la sueur au front, tout un volume. Les lettres se succédèrent donc à de courts intervalles, quoique les réponses fussent rares et assez concises; il est vrai qu'elles n'étaient point rebutantes. A ce régime, la passion du jeune homme s'exalta. Profitant et abusant de ses facultés d'homme d'imagination, il avait créé dans sa tête une Germaine idéale, qui n'était pas sans reproche, assurément, mais qui n'avait guère que les défauts dont son créateur s'était ingénié à la doter en vue de sa propre satisfaction. Cette Germaine-là était faite tout spécialement pour l'amour. Encore ignorante de toute ivresse, quoique sans préjugés ni morale et avide de passion, elle n'attendait que le souffle du dieu ou le baiser de l'artiste pour palpiter et s'éprendre.

Cependant, les petits billets datés de Roquefeuillade, que Maxime allait, de temps à autre, cueillir avenue de l'Opéra, ne laissaient pas que de déranger gravement l'ordonnance de ces joies prévues, en attestant, de la part de Germaine, comme un propos délibéré de s'en tenir longtemps, sinon toujours, aux bagatelles de la porte. Or, le boniment et la réplique avaient beau entraîner parfois, griser même le bateleur, ils le fatignaient et l'irritaient à la longue. Mme April s'éternisait dans sa terre de Provence, où elle était seule pourtant avec son fils et une gouvernante anglaise; et le jeune homme pardonnait difficilement à sa correspondante de ne pas entrer avec plus d'enthousiasme et de promptitude dans le personnage qu'il lui avait préparé avec tant d'ingéniosité et de passion. Il avait hâte de la revoir et peur de la retrouver; si bien qu'il lui écrivait, quelques jours avant ce retour, sans cesse retardé:

« Allons, Germaine, *ma* Germaine, à bientôt! Je puis encore mettre toutes mes aspirations, toute mon âme dans le baiser que je vous envoie. Ne t'évanouis pas encore, chimère, ne t'envole pas,

phénix, et diffère ta mort. Un jour prochain, tu pourras toi-même allumer ton bûcher sous mes yeux; je ne te défendrai point contre la flamme, que tu aimes : j'attendrai que tu aies été tout entier consumé; puis, de tes cendres amassées je te ferai renaître sous mon souffle, renaître immortel peut-être dans l'azur de l'art, en tout cas pour longtemps rajeuni, hôte du ciel, fils de ma pensée! »

Cette lettre, où s'exhalaient si bien l'amour et les doutes de Maxime, mais où l'écrivain de profession montrait cependant un peu plus que le bout de l'oreille, fut l'avant-dernière de celles qu'il écrivit à Germaine et la dernière qu'il envoya au château de Roquefeuillade, où M^me^ April, partie soi-disant pour une ou deux semaines, avait bel et bien passé deux mois. La suivante, adressée à Germaine, selon les conventions primitives (pour ne pas compliquer les choses), avenue de l'Opéra, la veille du retour attendu et redouté, n'arriva point à destination, interceptée qu'elle fut de la façon la plus malencontreuse.

On sait que c'est toujours par quelque omission d'apparence insignifiante que les grands coupables se font prendre; les petits ne sont pas davantage à l'abri de ces lacunes de la vigilance criminelle, si profitables à toutes les polices du monde. Maxime, religieux observateur de la foi jurée, — lorsqu'il ne s'agissait pas, bien entendu, de celle qu'il avait jurée à sa femme, — déchirait scrupuleusement les petits billets de Germaine; car celle-ci, dès sa seconde épître, le lui avait demandé avec instances, et, par le retour du courrier, il lui avait promis de le faire. Mais il advint, un jour, qu'il fourra machinalement dans sa poche l'enveloppe de la lettre qu'il venait d'anéantir, et que, de sa poche, cette enveloppe, froissée et non lacérée, passa dans la corbeille qui recevait les détritus littéraires et tous les vieux papiers du jeune écrivain. Or Gisèle avait, nous l'avons dit, la touchante et déplorable habitude de se tenir, de préférence, dans le cabinet de son mari, lorsque celui-ci était absent du logis. Il ne lui suffisait pas de travailler près de lui, quand il était là, mêlant, sur la grande table d'ébène incrustée d'ivoire qui lui servait de bureau, les écheveaux de laine ou de soie aux papiers épars et aux cahiers noircis, les longues aiguilles et les fins crochets aux porte-plumes et aux crayons; elle était sans cesse avide de respirer l'air chargé de fumée de tabac où il avait vécu : comme toutes les tendresses humaines vraiment profondes, son attachement pour son mari participait un peu de l'attachement du chien pour son maître. — Il y a longtemps, du reste, qu'on l'a constaté : l'homme ne peut rien faire de mieux, pour s'élever dans l'ordre des sentimens, que de se rapprocher du chien. — Quoi qu'il en soit, cette forme particulière et surhumaine de l'affection de Gisèle eut un résultat fâcheux. En s'asseyant dans le fauteuil que venait de quitter Maxime, la jeune femme aper-

çut l'enveloppe, au fond de la corbeille où l'avait jetée son mari, le matin même. Elle reconnut immédiatement l'écriture de Germaine et fut sur le point de rappeler Maxime, qui était encore dans l'antichambre, pour lui demander une explication, que les mystérieuses et cependant trop transparentes initiales, ainsi que la mention *poste restante*, rendaient tout à fait nécessaire. Mais elle n'en fit rien. Une idée lui était venue subitement, se faisant jour à travers l'obscurcissement douloureux de sa pensée. L'enveloppe était vide et, par elle-même, ne révélait rien, hormis l'existence d'une correspondance coupable. Avertir Maxime, c'était couper court à la correspondance et se condamner à ne jamais rien savoir, — sauf ce qu'on voudrait bien lui en dire, — de cette double trahison, qui l'intéressait d'une manière si poignante. En se taisant, au contraire, elle pouvait tout apprendre. Germaine, en effet, écrirait vraisemblablement d'autres lettres, et, à condition d'aller chaque matin, avant que Maxime eût mis le pied dehors, au bureau de poste indiqué par l'adresse, l'épouse offensée était presque assurée de voir tomber entre ses mains toute la correspondance à venir, celle de Germaine, du moins.

La pauvre Gisèle fut mieux servie encore qu'elle n'était en droit de s'y attendre. A la première visite matinale qu'elle fit au bureau de l'avenue de l'Opéra, l'employé lui remit, avec cet air discrètement goguenard que savent prendre, quand ils en ont le temps, à l'égard de leurs jeunes clientes, les préposés au service de la poste restante, deux lettres au lieu d'une, Germaine ayant encore retardé son retour et écrit une fois de plus, une fois de trop. La première, de l'écriture de Maxime, disait ceci :

« Vous pouvez bien, je pense, vous fier à ma parole. Vous allez revenir. Je vous ai souvent écrit, vous m'avez quelquefois répondu, et nous ne nous comprenons pas encore. Puisque le style est impuissant, souffrez que j'appelle l'éloquence à mon aide. — Vous craignez que, dans ma pratique de l'éloquence, je n'accorde trop à l'action, qui en est l'âme, dit-on? Mais que risquez-vous? Je m'engage à m'abstenir des grands gestes. Quand vous aurez assez de ma rhétorique, vous me retirerez la parole, et tout sera dit. Allons! répondez enfin par une promesse à mes instances réitérées : jurez-moi de venir m'entendre, de venir conférer avec moi sur un terrain neutre que je vous désignerai. Si je ne parviens pas à vous convaincre, mon amie (va pour ce mot, puisque vous l'aimez), je redeviendrai, pour le rester toujours, le plus fidèle et le plus dévoué de vos visiteurs, ô Muse de l'amitié. »

Gisèle, qui lisait en marchant, dut s'arrêter et pénétrer sous une porte cochère pour se remettre de son premier trouble et pour

essuyer ses yeux. Elle n'éprouva aucun soulagement à la pensée que l'infidélité de son mari n'était pas consommée.

La lecture de la seconde lettre lui procura, au contraire, une espèce de consolation et d'adoucissement à sa peine. Germaine, en effet, se défendait de plus belle, en quelques mots très nets, d'avoir jamais songé à la trahir, et elle terminait ainsi :

« A moins de vouloir me mécontenter tout à fait, vous ne reviendrez donc plus sur la nature de vos sentimens, que je puis partager, mais auxquels il m'est interdit de répondre. Et, si vous ne voulez pas me faire un mortel chagrin, vous ne me priverez pas, en y insistant de nouveau, de la meilleure de mes joies, qui est l'amitié de Gisèle, — et la vôtre. Je ne parle pas de mes devoirs d'épouse plus que par le passé ; ni vous, ni moi, hélas! nous n'en avons assez le respect, à cette heure. — GERMAINE. »

Durant le long trajet de l'avenue de l'Opéra à la place du Trocadéro, qu'elle fit à pied, par un beau matin d'avril, Mme Rivols réfléchit, avec une amertume trop justifiée, mais aussi avec plus de sang-froid qu'elle ne se fût crue capable d'en garder, à l'attitude qu'elle devait adopter, tant envers son mari qu'à l'égard de son amie. Il lui arriva bien d'entendre bourdonner dans sa tête des phrases de roman comme celle-ci : « Je suis veuve, monsieur, » ou comme cette autre : « Monsieur, vous êtes mort pour moi. » Le plus sérieux inconvénient des romans, c'est, en effet, de fournir à chacun, dans les momens de crise, de ces phrases toutes faites qui creusent des abîmes entre gens qui, s'ils ne les avaient jamais lues, ne les trouveraient point à l'instant décisif et seraient bien obligés de s'en tenir aux cris du cœur, qui, eux, ne gâtent jamais rien. Mais Gisèle avait trop de distinction dans l'esprit et d'élévation dans les sentimens pour ne pas se tracer un plan de conduite qui n'empruntât rien à ses lectures passées.

Il y avait, à la vérité, au fond de son âme, un besoin de justice et de logique qui eût pu très aisément l'entraîner à une inexorable rigueur. L'indulgence effective, celle qui se manifeste par des actes réfléchis, impliquant une conviction personnelle, et non pas seulement par de douces et miséricordieuses paroles ou par des œuvres de charité dérivant d'une croyance religieuse, suppose presque toujours d'anciennes défaillances. Il faut, en général, avoir eu besoin soi-même d'indulgence pour être sincèrement indulgent, comme il faut avoir eu faim pour bien plaindre les affamés ; et, si tous les juges implacables n'ont pas des consciences inflexibles, presque toutes les consciences inflexibles font des juges implacables. La véritable honnêteté, celle qui ne sert pas uniquement à fleurir et à parfumer des discours, l'honnêteté pratiquée, vécue, est une pas-

sion, la plus jalouse de toutes peut-être, la plus despotique, et, en outre, la seule logique; l'homme de bien, né tel et demeuré tel, est presque toujours, dans le secret de son âme au moins, un logicien féroce, — ce qui explique qu'il se trompe souvent en un monde d'où la logique s'absente volontiers. Il est donc naturel que les premières solutions qui se présentèrent à l'esprit de Gisèle fussent des solutions extrêmes. Mais Gisèle n'était pas seulement une honnête femme; c'était une femme exquise, ayant l'intuition de toutes les vertus. Jusque-là, elle n'avait eu à en pratiquer aucune, son amour lui ayant tenu lieu de toutes; mais, l'occasion venue, elle pouvait, par un simple effort de ses ailes, monter au niveau des plus hautes. C'était aussi une femme de grand sens, dont le jugement n'avait longtemps sommeillé que parce qu'elle lui avait donné un suppléant dans la personne de son mari.

Avant d'avoir atteint sa porte, elle avait fait son deuil de ses illusions, compris peut-être ou deviné les nombreuses causes qui, en lui expliquant les hommes, devaient l'amener à innocenter en partie Maxime, et arrêté sa conduite. Elle ne dit rien d'abord au coupable, se réservant de parler à Germaine. Mais, un soir, obsédée, étouffée par l'odieuse pensée d'une hypocrisie qu'elle condamnait, en son for intérieur, beaucoup plus sévèrement que la faute elle-même, elle voulut savoir si quelque lambeau de son estime pouvait demeurer lié à l'épave de son affection. Pour la première fois depuis la découverte de l'intrigue ébauchée, elle revint donc s'asseoir, ainsi qu'elle avait accoutumé de le faire jadis, tout près de la table de travail, qu'encombraient les manuscrits et les brochures.

— J'ai lu tantôt, — dit-elle, en piquant son aiguille dans sa broderie et en posant son ouvrage sur ses genoux, comme une femme qui va causer longuement, — un livre sérieux, les *Aveux d'un philosophe*..., tu sais? de M. Dutest... J'avoue que cette lecture m'a plutôt attristée qu'édifiée. Voilà un homme respecté, respectable, à ce qu'on affirme, qui a vécu dans le travail, dans l'austérité; et il se croit obligé de nous confesser, sur le tard, que les vertus qui ont servi de pivots à tous ses actes lui paraissent décidément manquer de base. Il s'est piqué toute sa vie d'avoir des mœurs; et, sans nous dire en termes précis qu'il regrette d'en avoir eu, il prétend qu'on est bien excusable de n'en point avoir, vu qu'il est impossible de comprendre en quoi cela peut se rattacher au plan général de l'univers.

— Et comment les aveux de M. Dutest, philosophe accommodant et moraliste de même sorte, peuvent-ils te troubler, ma petite Gisèle? demanda Maxime en levant la tête.

— Ils me troublent, parce que, d'abord, ils sont imprégnés d'un

certain parfum de sincérité,.. et puis, ma foi! il me semble que ce philosophe a raison en ce qui concerne les hommes.

— Bah! fit Rivols en déposant sa plume. Mais c'est la justification de l'inconduite, alors?

— Voyons, Maxime, dit Gisèle, dont la voix trembla légèrement, sois franc. Est-ce que tu crois qu'il y a des hommes qui.., enfin des hommes?..

— Non, il n'y en a pas, interrompit le jeune homme en riant, ou si peu...

— Tu ne sais pas ce que j'ai voulu dire, reprit Gisèle. Il ne s'agit pas, bien entendu, des célibataires.

— Ah! les hommes mariés? dit Maxime, dont le front se rembrunit. Ah çà, quelle idée?..

Mais, retrouvant vite son sourire et son accent de railleur :

— Ça, c'est une autre affaire, ma mignonne. Les hommes mariés! mais comment donc! il y en a, on en cite; l'histoire même fait mention de quelques cas remarquables... Ainsi, Charles Ier, très peu de temps avant de mettre sa tête sur le billot, put charger son confesseur de dire à la reine Henriette sa femme que, pas une fois, même en pensée, il n'avait manqué envers elle au devoir de fidélité.

— Et... tu ne connais pas des exemples moins... historiques?

— Oh! si, si. Seulement, tu comprends, tant que l'histoire n'y a pas passé avec son burin, on n'est jamais sûr.

— Mais on n'a pas besoin du témoignage de l'histoire, à ce qu'il me semble, pour répondre de soi.

— Ah! bon!... Je m'y attendais, du reste... Alors, c'est moi qui suis sur la sellette?

— Tout juste... Peux-tu me donner ta parole d'honneur que tu ne m'as jamais trompée?

Le ton de Gisèle n'était pas assez grave pour que Maxime pressentît des soupçons catégoriques là où il pouvait fort bien n'y avoir qu'une lubie jalouse. Néanmoins, il laissa paraître un commencement de contrariété, sinon d'irritation.

— C'est une plaisanterie, dit-il. Pourquoi veux-tu que je te donne ma parole d'honneur? Tu ne le mérites pas, puisque tu n'as pas l'air de la prendre au sérieux.

— Et, si je te la demandais sérieusement, tout à fait sérieusement?

— Je me fâcherais. Tu n'as pas le droit de me la demander.

— Pourquoi?

— Parce que c'est une injure... et un mauvais précédent, ajouta le jeune homme en essayant de revenir au ton plaisant.

— Eh bien! tant pis! Maxime, je te la demande.

Elle se leva et vint lui mettre les deux mains sur les épaules. Il se dégagea, mais elle reprit la même posture et le maintint, presque de force, sous son regard.

— M'expliqueras-tu?.. dit-il enfin, le sourcil froncé.

— Oui. Depuis quelque temps, je suis jalouse. Des lectures bêtes, des propos plus bêtes encore, que sais-je?.. Voyons, donne-moi ta parole!

— Non, dit brusquement le jeune homme en se débarrassant pour la seconde fois de l'étreinte de sa femme.

— Ah! tu vois! fit celle-ci d'un ton de reproche, mais bien moins amer que ne paraissaient le comporter les circonstances.

Il y eut un silence, pendant lequel les deux époux se regardèrent, et que vint rompre un petit bruit de sanglots.

— Eh bien! Gisèle?..

— Tu ne veux pas? murmura la jeune femme. Tu ne... peux pas?

— Non, lui répondit résolument son mari, après une hésitation très courte. Je préfère te demander pardon.

— Pardon?.. De quoi?

— Tu le devines, je suppose.

— Ainsi?..

— Oh! c'est presque de l'histoire ancienne... Tu me diras avec raison que je n'en suis que plus coupable. Mais que veux-tu? Les occasions: une femme de théâtre, d'abord,.. et puis, une autre fois, une ancienne maîtresse, quittée trop vite et revue trop tôt.

— Et maintenant, tout récemment, plus rien?

— Rien.

Elle allait s'indigner; mais elle se dit: Au fait, le secret n'est pas à lui seul. Et elle reprit, sur un ton bas et doux:

— Écoute, Maxime, tu m'as fait, tu viens de me faire le plus grand mal; mais je te pardonne,.. je te pardonnerai, puisque tes fautes sont celles de tous tes pareils. Mon affection pour toi vient de changer de nature; il faut bien, n'est-ce pas? que la métamorphose s'accomplisse un jour ou l'autre... Peu importe, dès lors, la cause qui la détermine. Pendant quelque temps, je serai peut-être un peu triste, un peu silencieuse. Tu ne m'en voudras pas?..

Rivols prit vite son parti de cette situation nouvelle. Ce n'était point un méchant homme, mais c'était un homme. Il s'était, d'ailleurs, résigné de bonne heure à ne pas tenter d'égaler les femmes par la délicatesse des sentimens, acceptant, proclamant même volontiers la supériorité morale de la femme sur l'homme, et se contentant, pour lui comme pour son sexe, de la supériorité intellectuelle: on ne se plaint pas sérieusement et l'on n'a guère à souffrir d'une infériorité

d'où l'on tire des bénéfices. — Quant à Gisèle, si quelque chose pouvait atténuer l'amertume de la grande déception que lui avaient infligée les écarts de conduite de son mari, c'était la certitude qu'il n'avait pas cessé d'avoir cette loyauté de parole qui est toute la vertu des hommes; — elle le comprenait bien, à présent.

## VII.

Mme April était de retour. Elle vint voir Gisèle. Celle-ci se laissa embrasser avec impassibilité, mais arrêta d'un geste les grandes démonstrations et les effusions de son amie.

— Attends! dit-elle.

— Qu'as-tu? demanda Germaine, qui, du premier coup, devina.

Gisèle avait passé dans sa chambre; elle en revint avec deux lettres et les mit sous les yeux de Mme April sans mot dire.

— Ah! fit Germaine en s'humiliant, tu m'accuses, et tu as raison... Cependant, cette lettre, cette lettre de moi, c'est presque ma justification.

— Presque,.. mais pas tout à fait.

— Écoute-moi; je vais tout te dire.

Et, avec une prodigieuse abondance de paroles, elle redit à Gisèle ce qu'elle avait dit à Maxime, ce qu'elle avait dit à Gisèle elle-même, de son enfance, de son éducation, de son mariage, de sa coquetterie. Elle n'avait pas fini de parler qu'elle pleurait déjà et que son amie était, depuis longtemps, convaincue de sa sincérité, comme de son irresponsabilité partielle.

— Je t'en supplie, ne me retire pas ton amitié, disait, toujours pleurante, Mme April. Tu sais que je ne t'aurais jamais trompée... Tu le vois,.. c'est écrit. Eh bien! le reste, ce n'est pas ma faute; c'est un instinct qui est plus fort que ma volonté... Si encore je l'aimais, ton mari! Mais je ne l'aime pas; ce que j'aimais, c'étaient ses lettres... Pardonne!.. Tu pardonnes, n'est-il pas vrai?.. Dis-moi, lui as-tu pardonné, à lui?

— Oui, murmura Gisèle.

— Tu lui as pardonné! et tu ne me pardonnerais pas!.. Allons donc! mais ce serait inique, cela!

— On pardonne toujours quand on aime, tu le sais bien, et c'est pour cela que je te pardonne aussi. Ton mari n'en a-t-il pas fait autant pour plus d'une de tes peccadilles?

— Oui, mais ce n'étaient que des peccadilles... Et puis, je crois qu'il serait maintenant plus sévère. Aussi, je t'en supplie, qu'il ne se doute jamais que ma coquetterie a fait des siennes jusque chez toi!

— Sois tranquille.

— Et tu m'aimeras comme par le passé?

— Je te le promets. Car, décidément, tu as besoin qu'on t'aime,.. trop besoin même. Il paraît que tel est aussi l'avis de ton mari... Est-il donc vraiment plus jaloux qu'à l'origine?

— Beaucoup plus.

— Depuis quand?

— Depuis,.. depuis Trieste.

— Ah! M. Carjal, Luc Carjal, son gendre, — votre gendre?

— Justement! cette ridicule passion.

— Oh! ridicule,.. tu es sévère!

— Je t'assure qu'à moins de me bander les yeux, je ne saurais être plus inoffensive que je l'ai été. Après tout, si nos yeux sont si souvent incendiaires, il faut croire qu'il y a bien du combustible autour de nous... Et, en somme, nous n'allumons guère que des feux de paille.

— N'en allume plus chez moi, c'est tout ce que je te demande. La maison finirait par flamber, tu sais?

— Méchante!.. Veux-tu que je ne revoie pas ton mari? Dis, le préfères-tu?

— Non, non. J'aime autant que tu le revoies devant moi, plutôt que d'avoir à penser qu'il cherche à te revoir en cachette. A bientôt!

— Mais, envers lui, quelle conduite?..

— L'oubli... et le silence; je ne t'en demande pas davantage. Qu'il ignore cet entretien. S'il t'interroge, tu allégueras tes remords, tes fameux remords, et tout sera dit. A bientôt!

Les deux jeunes femmes néanmoins ne se revirent pas de quelque temps. Et, quand Gisèle se rendit boulevard Saint-Germain, elle apprit que la vieille M^me^ de Sauvecourt était au plus mal, qu'elle ne consentait plus à quitter sa petite-fille, et tenait à des visiteurs imaginaires des propos incohérens.

Au milieu du mois de mai, la douairière mourut. — A en juger par l'abondance diluvienne des pleurs que répandit M^me^ April, sa douleur fut réelle; au reste, si l'on considère que les larmes, qui vont bien aux brunes, cessent d'être seyantes dès qu'on en use sans ménagement, il n'y a pas lieu de révoquer en doute la sincérité d'un pareil témoignage. Et puis, la reconnaissance, qui ne fleurit pas souvent, est plutôt une fleur de cimetière; elle s'épanouit moins rarement encore auprès des morts que parmi les vivans : que de sépultures bien entretenues en nos somptueuses nécropoles, et que de vivans abandonnés en nos cités bruyantes!

Maxime serra la main de Germaine, dans un coin de l'église, le

jour de l'enterrement. Il ne l'avait pas revue et ne comprenait rien à son silence. Sachant qu'elle était venue chez Gisèle et que Gisèle été allée la voir, il ne pouvait, à moins de divination, pressentir la vérité; il le pouvait d'autant moins que les questions de sa femme et la nature du chagrin qu'elle avait montré paraissaient bien se rapporter à d'autres infidélités, moins romanesques et plus complètes que la dernière en date. — Admettre qu'il dût, étant donné son caractère, se consoler sans délai de cette bonne fortune avortée, ce serait méconnaître la constance du désir et de la curiosité chez les hommes de sa sorte.

## VIII.

Chaque année, M. et Mme Rivols allaient, comme tous les Parisiens de ce temps-ci, passer un mois ou deux aux bains de mer, sur un point quelconque du littoral de la Manche. Cet été-là, ils jetèrent leur dévolu sur Houlgate et louèrent un gentil chalet sis à mi-côte, au bord de la route de Villers, assez loin de la mer, que l'on apercevait cependant des fenêtres, entre les arbres et par-dessus les maisons. Ce site abrité avait été choisi par Maxime avec la sollicitude amoureuse qu'il apportait dans ses actes lorsque la santé de sa fille était en jeu. La petite Jenny, très délicate et ayant hérité de sa grand'mère paternelle des poumons fragiles, supportait mal la brise un peu âpre et les caprices climatologiques qui règnent sur presque toute la côte normande, mais s'accommodait à merveille, en revanche, de l'air de mer mitigé qui est l'apanage de certaines vallées basses et fertiles du pays d'Auge et du Bessin. La mère de M. Rivols, — une Anglaise morte fort jeune, — avait transmis à son fils quelque chose de sa chétive complexion, sans lui léguer, toutefois, autrement qu'à l'état de vague menace, le germe néfaste de la maladie qui l'avait si tôt emportée; ce germe semblait malheureusement avoir passé, plus vivace et plus redoutable, à la jolie et frêle enfant née du mariage de Maxime. Aussi le choix d'une habitation pour l'été se discutait-il en conscience, tous les printemps, au foyer des Rivols; et, cette année-là, en dépit des soucis extra-domestiques que lui avait procurés son roman par lettres, le père de Jenny n'avait pas failli à sa tâche périodique.

La petite maison, enveloppée de verdure et enguirlandée de fleurs, comme tapie sous les arbres, était à peine visible de la route. Un labyrinthe d'allées étroites, dont le gravier blanc serpentait au milieu du lierre et des lauriers, aboutissait à un escalier de bois, pareil à une échelle de meunier, mais tout envahi

sur les bords par des sarmens de glycine et des lianes retombantes. Dans le feuillage touffu tapissant les murs, des roses-thé, qui semblaient y avoir été piquées comme des pompons clairs sur du velours vert, mettaient le charme et la gaîté discrète de leurs tons doux au milieu de toute cette verdure un peu sombre. Extérieurement, c'était le cottage idéal que chacun s'est imaginairement construit au moins une fois en sa vie. L'intérieur laissait un peu plus à désirer : les tentures d'andrinople et les sièges de canne avaient beaucoup servi. Mais, avec la mer à l'horizon, la campagne à sa porte, et un joli jardin sous ses fenêtres, on regarde si peu les murs et l'on utilise si rarement les meubles !

Dès la fin de juin, le ménage était installé au chalet des Berceaux. La vie qu'on y menait était forcément paisible, car la saison de la villégiature et des bains de mer, surtout en ces parages, n'était pas encore ouverte. Elle n'était pas gaie, cette vie, mais Gisèle, par un prodige d'héroïsme, parvenait à ne pas la rendre morose. Un matin, Maxime, qui, sur la pelouse déclive s'étendant au loin derrière le chalet, donnait la chasse à de nombreux papillons blancs, pour amuser sa fille et l'obliger à courir, fut très surpris d'apprendre qu'un visiteur était là, s'enquérant de M. et de M^me^ Rivols. Avec un geste de mauvaise humeur, le jeune homme remit le filet à papillons entre les mains de la bonne de Jenny, — une Anglaise de dix-sept ou dix-huit ans, qui ne demandait qu'à s'ébattre, — et, régularisant à la hâte le nœud de sa cravate, il se rendit au salon. Là, son étonnement devint de la gêne, car il se trouva face à face avec M. Albert April, qu'il n'avait pas vu souvent, mais qu'il avait souvent rêvé d'accoutrer de la plus laide manière.

Le consul vint à lui, la main ouverte, en bon garçon.

— Nous nous connaissons peu, monsieur, dit-il, mais nos femmes se connaissent assez pour que nous nous dispensions des cérémonies et des discours.

Dans le premier moment, Rivols avait eu l'esprit traversé par de singulières suppositions. Il s'était mal à propos souvenu que M^me^ April se qualifiait elle-même de *femme à remords*, de sorte qu'il avait eu à se demander si elle n'avait pas pu subir une crise, un accès, depuis la trahison platonique à laquelle elle s'était laissé entraîner par lui. Encore que rassuré désormais, il ne se sentait pas complètement à l'aise ; non que sa conscience, habituée à de plus rudes secousses, fût demeurée inquiète ou se reprît à le tracasser, mais enfin, la venue inopinée de celui qu'il avait voulu mettre à mal le troublait légèrement. Peut-être la belle prestance, la figure sympathique, et les façons cordiales de M. April étaient-elles pour quelque chose dans ce désagréable et persistant émoi, car un galant qui a échoué se sent d'autant plus inférieur à un mari intact que celui-ci lui

apparaît moins ridicule et moins laid. Mais, après tout, la cause de cette passagère contrainte pouvait aussi être beaucoup plus simple et procéder tout uniment de l'espèce de confusion, fort peu louable, du larron qui n'a rien pris, quoique ne s'étant pas fait prendre.

Maxime sourit de son mieux, mais n'éprouva nulle envie d'adresser au mari de Germaine, en le priant de s'asseoir, la phrase consacrée : « Quel bon vent vous amène ? » — Si ce vent-là n'était pas un vent de tempête, ce ne devait pas davantage être un souffle de bonace, car, tout chargé d'effluves et de souvenirs, il ne pouvait que revivifier un foyer mal éteint ou raviver de cuisans regrets. Après avoir expliqué qu'il parcourait la côte, en quête d'un nid d'occasion pour y déposer sa famille au complet, c'est-à-dire sa femme, son fils et sa fille, — ce qui ne manqua point de faire dresser l'oreille à son interlocuteur, — M. April exprima l'espoir qu'il lui serait permis de présenter ses hommages à Gisèle, insistant chaleureusement sur le plaisir qu'il aurait à revoir et à mieux connaître la personne que sa femme disait aimer plus que toutes ses autres amies.

— Je serais on ne peut plus heureux, en vérité, ajouta-t-il, de trouver ici même ce que je cherche. Je viens d'être nommé membre de la commission internationale de Buda-Pesth, en attendant que le poste que j'ai sollicité soit devenu vacant ; et il faut que j'aille prendre langue là-bas, sans tarder. M^me^ April a perdu sa grand'-mère ; elle ne peut plus habiter Armières, où son frère sera seul à venir, de loin en loin : ma terre de Provence, Roquefeuillade, est bien éloignée, bien triste et bien brûlée. D'un autre côté, mon gendre, M. Carjal, va être nommé à Smyrne, et il sera, comme moi, dans l'obligation de rejoindre son nouveau poste au plus tôt. J'ai donc à m'occuper de trouver un asile d'été pour ma femme et pour ma fille, qui ne répugnent pas du tout à vivre ensemble et désirent même réunir leurs veuvages... Vous qui êtes maintenant du pays, pensez-vous que j'aie quelque chance de trouver mon affaire de ce côté-ci ? Ce serait une vraie joie pour Germaine.

— Mais, fit Maxime avec un embarras pouvant passer pour l'hésitation d'une recherche mentale, j'avoue que je ne suis pas fort au courant. M^me^ Rivols, qui accueillera d'ailleurs avec un vif plaisir cette espérance de voisinage, vous renseignera, sans doute, infiniment mieux que je ne saurais le faire, et je vais monter lui dire...

Gisèle avait été prévenue déjà ; mais son mari avait d'assez bonnes raisons de vouloir la prévenir lui-même : il n'avait pas à redouter, il est vrai, l'effet d'une trop brusque surprise et d'un saisissement plus ou moins pénible, puisqu'il croyait la jeune femme dans l'igno-

rance ; mais il préférait, tant par pudeur à l'égard du passé que par prudence pour l'avenir, ne pas prêter les mains à ce rapprochement imprévu. Il informa, en quelques mots, Mme Rivols de la présence de M. April et du but de sa visite ; puis, il ajouta, non sans remarquer la pâleur subite de sa femme :

— Tu feras ce que tu voudras ; mais, ton amie Germaine devant rester tout l'été avec Mme Carjal, je ne t'engage pas à l'attirer par ici. Le charme de votre intimité se trouvera singulièrement compromis par la présence d'une personne qui est pour toi tout à fait une inconnue ; de plus, M. Carjal viendra peut-être passer quelque temps avec sa femme, au début du séjour... Enfin, à ta guise, tu sais... Mais, moi, à ta place, j'indiquerais à M. April quantité de maisons inhabitables... Nous avons visité un assez grand nombre de ces maisons-là pour ne pas être à court de renseignemens fallacieux... Il ira les voir, et ça le dégoûtera du pays pour la vie.

— Tu ne prises donc plus la société de Germaine ? demanda Gisèle, avec un sourire qui éclaira son doux visage assombri et ses yeux bleus tout pensifs.

— Si, si, elle est charmante et pleine d'esprit... Mais ce sont les autres qui me font peur... Et puis, je m'en passe, à la rigueur, de ton amie, comme tu peux voir.

Mme Rivols avait probablement goûté le plan de Maxime, car, après avoir congrûment manifesté sa satisfaction de l'espoir que lui donnait M. April, elle émit quelques doutes sur la possibilité de trouver dans le pays une habitation convenable pour deux familles. Le mari de Germaine parut contrarié ; et, quand Gisèle le pria de rester à déjeuner, il ne fit que très peu de façons, comme un homme qui serait fâché qu'on le prît au mot.

Après le repas, qui eut lieu sous un des berceaux de verdure dont était flanquée l'habitation et auxquels elle devait son nom, l'hôte du chalet ramena la conversation sur les maisons à louer dans le voisinage. Maxime, qui avait payé son tribut à la causerie, pendant le déjeuner, rejoignit sa fille sur la pelouse et se remit à pourchasser les papillons blancs.

M. April alors, ayant regardé autour de lui, dit à Mme Rivols d'un air quasiment mystérieux :

— Mon Dieu, madame, chère madame, l'heure me paraît venue de démasquer enfin mes batteries. J'ai entrepris ce petit voyage tout exprès pour vous entretenir seul à seule pendant quelques instans ; j'étais bien sûr d'avance qu'en me faisant inviter à déjeuner, l'heure du tête-à-tête sonnerait, tôt ou tard. Elle a sonné. Je me lance... Vous connaissez bien, tout à fait bien, Germaine ?

— Mais je l'espère, monsieur, répondit Mme Rivols, incertaine. En

tout cas, je l'ai assez vue et fréquentée pour la connaître aussi bien, si ce n'est mieux, que qui que ce soit,.. sauf vous.

— Oh! fit modestement M. April, je ne la connais probablement pas mieux que vous. Mais l'essentiel, c'est que nous la connaissions tous les deux. Vous savez donc qu'elle est souvent inconsidérée, légère dans ses propos, même dans sa tenue.

— Je n'ai pas eu l'occasion, je vous assure...

— Bon! ne vous hérissez point. Mon intention n'est pas de l'attaquer, mais de me défendre contre elle, ou plutôt contre ses inconséquences de conduite. Quelle que soit votre affection pour Germaine, je l'aime encore plus que vous ne pouvez l'aimer, allez!.. D'après ce que je viens de vous dire, vous avez déjà deviné que je suis en train de solliciter votre alliance.

— Mon alliance!

— Oui. Mais permettez-moi d'être prolixe... Quand je me suis marié, je ne me suis nullement dissimulé les suites possibles de ma témérité. Épouser une femme qui a, bien juste, la moitié de votre âge, et qui a reçu une éducation mondaine sans le correctif de la tendresse et des instructions maternelles, c'est incontestablement hardi. Mais j'avais confiance, en moi d'abord, puis dans la franchise, dans la droiture native que j'avais cru reconnaître chez Germaine. Jusqu'à présent, l'événement m'a donné raison... dans la limite prévue. A part certaines légèretés et incorrections, dont le bon Dieu lui-même ne la purifiera pas... avant le purgatoire, ma femme n'a pas grand'chose sur la conscience; encore m'a-t-elle confessé tous ces petits manques d'équilibre. Que voulez-vous? elle ne saurait être heureuse à moins que de s'imaginer que deux ou trois hommes, au moins, sont constamment occupés à mourir d'amour pour elle. C'est une coquette, mais une coquette comme il n'y en a pas beaucoup : une coquette franche, et non pas seulement une franche coquette. Elle se connaît, elle avoue son défaut; or, les seuls défauts vraiment terribles sont ceux qu'on prend pour des qualités. Du reste, avec elle, cela ne va jamais loin : une œillade, une phrase ambiguë, un serrement de main trop prolongé, enfin ce qu'il faut pour entretenir la flamme des soupirans sans s'y brûler. Quoi qu'il en soit, volontiers confiant en apparence, je ne suis jamais absolument tranquille, au fond. Sans illusions sur les sentimens que j'inspire à ma femme, je l'aime un peu plus tendrement qu'il ne convient à mon âge. J'enferme, je bâillonne ou je déguise ma jalousie; mais cette jalousie est là, toujours, tracassière, impérieuse, au dedans de moi... Vous vous étonnerez, sans doute, que, cela étant, je voyage et m'absente si fréquemment. D'abord, je suis fort attaché à ma carrière, d'autant plus attaché

qu'aucune nécessité financière ne m'y tient enchaîné. Si je renonçais à la parcourir jusqu'au bout de mon mieux, je ne serais plus que le vieux mari d'une jeune et jolie femme, ce qui est un sot métier, et même un métier dangereux, car il faut avoir quelque chose à offrir à sa femme en échange des sacrifices qu'on lui demande ou qu'on lui impose. Ensuite, ces déplacemens professionnels, outre qu'ils me valent quelque notoriété et quelques distinctions plus ou moins flatteuses, sont pour moi un moyen de ne pas devenir trop importun : je m'en vais avant qu'on ait eu le temps de désirer mon départ. Je prends, d'ailleurs, en pareil cas, quelques précautions, soit quant à l'entourage de ma femme, soit quant à sa résidence. C'est ainsi que, dernièrement, je l'ai priée d'aller surveiller mes intérêts en Provence, pendant la durée d'une mission qui m'avait été confiée... Germaine n'est jamais sourde ni insensible à ces témoignages d'estime et d'affectueuse solidarité... Elle est même restée là-bas tant qu'a duré mon absence, qui s'est prolongée bien au-delà de mes prévisions... Vous voyez que je vous dis tout, pour acquérir le droit de vous demander quelque chose... Eh bien! voici ce que je veux vous demander. Je vais repartir, aussitôt que j'aurai installé Germaine quelque part pour l'été. Voulez-vous que je l'amène ici, dans votre voisinage? Et, l'attirant chez vous, qu'elle adore, croyez-vous pouvoir lui rendre le séjour d'Houlgate assez agréable pour qu'elle n'ait à rechercher autour d'elle aucune distraction... compromettante?

— L'attirer de mon côté, cher monsieur, dit Gisèle hésitante et émue, c'est chose facile... Mais faire qu'elle ignore l'ennui pendant deux mois et se passe de courtisans, toute une saison, voilà qui est plus hasardeux... Ensuite, ne disiez-vous pas que M^me^ votre fille, que je n'ai pas encore eu le plaisir de rencontrer, par parenthèse, doit se trouver associée, cet été, à la vie de Germaine?

— Ah! fit M. April, — en rapprochant sa chaise de celle de Gisèle et en mordillant une feuille qu'il venait d'arracher à une branche pendante, — voilà précisément le point épineux de cet entretien. Abordons-le avec franchise. Ma fille est une gentille personne, mais très jeune de caractère; et, malheureusement, son mari n'est pas assez son aîné sous ce rapport... Mais il faut vous dire d'abord que mon gendre est ridiculement beau. Mon Dieu, il n'en est pas plus bête pour cela, ni même plus fat, au sens désobligeant du mot; mais il a été un peu gâté par les femmes de quelques parties du globe. Sous toutes les latitudes où il a séjourné, on lui a trop prouvé qu'il y a un type de beauté humaine dont la notion, plus ou moins confuse et faussée, réside dans toutes les intelligences et se retrouve sous tous les ciels, sous tous les climats, dans toutes les

régions de la terre habitée. De là une confiance assez naturelle en son pouvoir de séduction, et un besoin moins explicable de le mettre sans cesse à l'épreuve... Bref, à Trieste, il a voulu que Germaine subît l'influence qu'il est habitué à exercer autour de lui sur les femmes; seulement, il avait affaire à forte partie, si bien que c'est lui qui s'est grillé les ailes, au lieu de consumer Germaine, que je commence à croire incombustible. J'ai été sérieusement chagriné de tout cela, à cause de ma fille, qui s'est aperçue de la chose et en a conçu quelque mélancolie. Mais voici le plus étrange... Ma fille n'en veut pas à ma femme, ou ne lui en veut pas assez pour que son ressentiment l'emporte sur sa sympathie; c'est elle qui m'a exprimé le désir de passer l'été avec Germaine. Il est vrai que mon gendre va partir. Mais enfin, il pourra venir, avant son départ, et, d'ailleurs, il serait logique de ne plus rechercher les occasions de contact et de vie commune avec celle qui fut sa rivale dans le cœur de son mari, alors qu'elles vivaient toutes deux sous le même toit. L'explique qui pourra, il n'en est pas ainsi... Germaine, à mes yeux, est une magicienne : quand on la connaît, on l'aime; et, quand on l'aime, on lui pardonne tout... Il y a cependant une chose que je ne lui pardonnerais point, ce serait d'avoir de nouvelles fantaisies réellement dommageables à qui que ce fût. Car, à Trieste même, nous nous sommes expliqués là-dessus, après le départ de mon gendre, à qui j'ai obtenu de l'avancement pour l'éloigner, et dont la carrière sera désormais divergente de la mienne. Elle m'a donné l'assurance solennelle qu'elle surveillerait mieux, à l'avenir, ses paroles et ses regards; et elle m'a renouvelé la promesse, au cas où son naturel lui jouerait encore quelque mauvais tour, de ne me rien taire, d'en référer sans délai à mon autorité et à mes conseils. Depuis notre retour en France, il ne s'est rien passé, car elle ne m'a rien dit... Si vous voulez que je sois sûr qu'il ne se passera rien en mon absence, acceptez de servir ma cause, qui est celle de votre amie. Je me permettais de vous aimer à travers la tendresse de Germaine; il m'a suffi de vous voir pour vous estimer, pour concevoir la pensée de me confier à vous et de vous confier celle dont dépendent mon honneur, mon bonheur et ma vie.

Gisèle, perplexe, se taisait. Elle allait ouvrir la bouche pour révéler à M. April ce qu'elle avait découvert, pensant que le caractère des confidences et des ouvertures qu'on lui faisait l'autorisait à en user ainsi. Le mari de Germaine, en effet, étant si bien informé d'une foule de petits détails que les maris ignorent généralement, ou auxquels ils ne s'initient guère sans grimace, il n'y avait pour elle aucune raison péremptoire de garder un silence de complice, qui pourrait, dans la suite, aggraver son rôle de victime : en fait de révélations désagréables, une de plus ou de moins... Un scrupule

pourtant la retint, qu'elle devait à son honnête et généreuse nature : Germaine n'avait rien dit à son mari de l'épisode de sa correspondance avec Maxime. M. April accueillerait-il encore, avec cette belle philosophie dont il avait donné déjà tant de gages méritoires, la divulgation d'une aventure que sa femme avait cru devoir lui celer, contrairement à des habitudes et à des engagemens passés en force de loi dans ce singulier ménage? Si Germaine n'avait rien dit, cette fois, n'était-ce pas qu'elle avait lieu, plus qu'à l'ordinaire, de redouter l'effet d'une confession? Il convenait de s'en assurer.

— Je suis prête à m'employer de mon mieux à vous servir ; mais je vous avoue que je n'aperçois pas clairement l'utilité de mon intervention. Et d'abord, dussiez-vous m'accuser d'orgueil ou m'attribuer une excessive modestie, je vous dirai que je ne suis pas versée le moins du monde dans l'art d'analyser les manèges des coquettes, de discerner, en cette matière, le grave de l'anodin, le licite du défendu... Et puis, le cas échéant, à quel instant précis faudra-t-il vous appeler à la rescousse ou vous donner l'alarme? Ainsi, je suppose que, Germaine venant à rencontrer ici des amis, je m'aperçoive que l'un d'eux rôde autour d'elle et qu'elle ne prend pas une voix assez grosse, un air suffisamment revêche pour lui intimer l'ordre de passer au large, devrai-je m'émouvoir? Ou bien faudra-t-il attendre pour crier : Alerte! quelque acte, quelque démarche compromettante?.. que sais-je? moi, l'existence d'une correspondance amoureuse, par exemple? Car...

— Diantre! comme vous y allez, chère madame! interrompit M. April. Une correspondance amoureuse! Mais, quand une femme en est là, quand elle écrit, elle est perdue... Du moins, par ce fait seul, porte-t-elle une grave atteinte à l'honneur de son mari.

— Ah! dame! — balbutia Gisèle, embarrassée et même sérieusement mal à l'aise, mais s'efforçant de badiner, — vous excuserez mon ignorance... Alors, Germaine n'a jamais été si loin?... Eh bien! voilà qui me rassure.

— Vous ne repoussez donc pas cette petite tâche de surveillance amicale? demanda M. April sur un ton d'affectueuse insistance.

Ah! s'il n'y avait pas eu, à la fin du billet de Germaine, qu'elle avait gardé, sans trop savoir pourquoi, qu'elle persistait à détenir, — peut-être comme un gage, — s'il n'y avait pas eu cette malheureuse et détestable phrase : « Je ne parle pas de mes devoirs d'épouse plus que par le passé ; ni vous, ni moi, hélas! nous n'en avons assez le respect, à cette heure, » comme elle l'aurait vite montré, ce billet, qui précisait et limitait avec tant de clarté dans son laconisme la responsabilité encourue par la signataire! Mais, avec la phrase, c'était grave! Il n'y aurait plus, après lecture, ni confiance, ni indulgence possibles de la part de ce mari à moitié clairvoyant, de ce

mari qui n'était pas aveugle, sans doute, mais qui était borgne; ce serait un régime de guerre ouverte ou de suspicion blessante et d'espionnage vexatoire succédant à une paix armée, onéreuse, mais honorable. Ce pouvait être pis encore : la révolte de Germaine et sa chute, sa chute au profit de qui? De Maxime peut-être! Quant à un simple exposé verbal des faits, sans document à l'appui pour borner et restreindre la portée d'une telle révélation, ce serait une mauvaise action, un procédé franchement indélicat, tant était sûr d'avance l'effet que cela produirait. Comment douter que ce mari, dont l'esprit devait être toujours en chasse malgré lui, ne dût aller d'emblée jusqu'au bout et bien au-delà d'une piste fraîche, subitement désignée à son ardeur jalouse, après lui avoir été quelque temps cachée?.. Non, non!

— J'accepte, monsieur, par affection pour Germaine, — dit M^me^ Rivols en relevant sa tête blonde d'un petit air vaillant qui dut surprendre son hôte, — j'accepte la tâche et la responsabilité que vous m'offrez... Et, si vous voulez, nous allons sortir ensemble et nous mettre à la recherche d'une maison.

— Ah! madame,.. je pourrai donc partir tranquille, bien plus tranquille qu'à l'ordinaire... Merci!

Rivols, en voyant sa femme et M. April se lever, s'était rapproché et se dirigeait maintenant vers eux.

— Nous allons sortir, M. April et moi, lui cria Gisèle, pour visiter des maisons. J'espère trouver ici un asile à Germaine. Viens-tu?

— Non; impossible : quelque chose à faire partir par le courrier de trois heures.

— Reste, alors... Cher monsieur, je vais mettre mon chapeau.

En passant à côté de Maxime, qui se disposait à venir se rasseoir près de M. April pour lui tenir compagnie pendant la courte absence de la jeune femme, M^me^ Rivols jeta ces mots à son mari :

— Tu sais? nous allons chercher *sérieusement*.

Elle avait appuyé sur le mot.

— Ah! fit Maxime. Cela te regarde plus que moi.

— Cela ne te contrarie pas, au moins?

— Que veux-tu que cela me fasse?

Et, tandis que sa femme escaladait agilement les marches de l'échelle de meunier perdues dans la verdure, le jeune homme se disait, tout en proposant à M. April un tour de jardin : « Sait-elle, ou a-t-elle deviné quelque chose?.. Mais, si cela est, pourquoi?.. Bah! maintenant... »

De son côté, Gisèle, soulevant le rideau de sa fenêtre et suivant des yeux son mari, au lieu de regarder dans la glace l'effet de son grand chapeau de sparte brun, auréolé de tulle bleu, sur ses cheveux blonds, murmurait : « Ensemble, ici!.. Qui sait?.. Les guérir

l'un de l'autre, d'abord ; puis, les guérir absolument l'un par l'autre... Ce serait beau, trop beau... Pourquoi pas?.. Je mérite bien de réussir, je pense... J'essaierai ! »

## IX.

La maison choisie par M. April, de concert avec Mme Rivols, était une des grandes villas de la plage, prétentieusement et ridiculement dénommée, comme la plupart de ses voisines : le besoin de baptiser sa maison et de se confectionner une épitaphe travaille les gens qui font bâtir sur les routes et dans les cimetières. On appelait cette maison *Le Nid*, quoiqu'elle fût grande comme une petite caserne, et que le nom de *ruche* lui eût infiniment mieux convenu, grâce aux nombreuses fenêtres de sa façade, qui semblaient de longs et étroits alvéoles symétriquement creusés dans la brique pour tout un peuple d'habitans. Telle quelle, la demeure n'avait rien d'inhospitalier, bien au contraire ; et Mme April se déclara fort satisfaite de ce choix, dont elle rapporta tout l'honneur à Gisèle. En réalité, c'était M. April qui seul avait choisi cette villa, voulant, avant tout, que sa femme et sa fille fussent au large et eussent la faculté de s'isoler l'une de l'autre, à toute heure.

Maxime et Gisèle avaient été recevoir à la gare les arrivans. M. Carjal n'accompagnait pas sa femme, ayant délégué ses pouvoirs à son beau-père et se proposant de passer deux ou trois jours à Houlgate avant son très prochain départ pour le Levant. Une poignée de main correcte, sans aucun regard équivoque, fut échangée avec simplicité entre Rivols et Germaine. La tête ébouriffée du petit Éric vint, d'ailleurs, s'interposer entre eux, avec assez d'à-propos, quêtant un baiser, que Maxime donna de bonne grâce. Mme Carjal fut présentée. C'était une jeune femme blonde, aux traits enfantins, à peine arrêtés, gracieuse, élégante, peut-être même jolie pour ceux qui aiment l'enfance prolongée au-delà de ses limites naturelles et jusque dans cet *inachevé* physique et moral qui la caractérise. Elle riait et sautillait sans cesse, devait jouer au volant, avait vingt ans passés et paraissait en avoir dix-sept, — avec ce quelque chose en plus ou en trop que confère presque toujours le mariage aux très jeunes épousées. On eût dit qu'elle avait été mariée la veille, et l'on était tenté de se montrer surpris de l'absence de son mari. Spirituelle, comme le sont quelquefois les jeunes filles, lorsqu'elles ne causent pas entre elles, et lorsqu'elles se trouvent en pays de connaissance, Mme Carjal avait un amusant babil, qui finissait pourtant par agacer légèrement, tant à cause de sa persistance que par suite d'un manque d'harmonie entre l'excessive jeunesse qu'il dénotait et cette qualité de femme mariée transparaissant quand même

sous les plus enfantines mignardises, sous les plus aimables puérilités. Ce qui frappa surtout Gisèle et son mari, ce fut l'affection de sœur cadette, de *petite sœur*, que Mme Carjal témoignait à Germaine, l'appelant *ma grande*, la tutoyant et lui prenant la taille pour marcher à côté d'elle. Mme April se prêtait, au reste, avec une évidente complicité à ces gentillesses fraternelles, qui, en plus d'un point, concordaient avec sa propre nature, au suprême degré démonstrative et caressante. — Pendant le trajet de la gare à la plage, pour l'accomplissement duquel on avait dédaigné le concours de l'omnibus, Maxime put faire de curieuses observations et de plus curieuses réflexions sur le caractère de Germaine, sur sa nature habituelle. Se rappelant ce qu'il savait du rôle qu'avait joué Mme April, avec plus ou moins de préméditation et de conscience, dans le ménage des Carjal, il ne pouvait trop admirer l'étrange force de séduction de cette femme, qui retenait, dociles et charmés sous son joug, ceux mêmes qu'elle avait blessés. Ainsi, lui qui lui en voulait confusément d'un brusque et inexplicable silence, il sentait, non sans effroi, non sans humiliation, qu'une parole d'elle suffirait pour lui river aux poignets la chaîne dont elle l'avait spontanément et mystérieusement délié. Et, petit à petit, un désir, un besoin d'explications se faisait sentir, contre lequel il s'était cru mieux défendu par un commencement d'indifférence et d'oubli.

Dès le lendemain, M. April fit ses adieux à sa femme et vint prendre congé des Rivols. Sur le seuil du chalet, il trouva moyen de glisser ces paroles à Gisèle :

— Au revoir ! mon alliée. Je compte sur vous.

Gisèle répondit, en souriant, quoique sans ironie :

— Invoquez tout de même votre étoile ; il faut toujours compter avec la destinée... Mais je vous suis acquise, et je vous jure que je ferai de mon mieux.

Pendant bien des jours, Le Nid et le chalet des Berceaux s'en tinrent à des rapports de bon voisinage. On se fit quelques visites d'après-midi, sans se convier mutuellement à ces agapes domestiques qui sont le fond et la marque de toute intimité sérieuse ; qu'est-ce que des amis qui ne mangent pas continuellement les uns chez les autres? Ces habitudes de réfection en commun sont si universellement répandues que l'on peut hardiment affirmer que deux familles amies qui vivent à quelques pas ou à quelques hectomètres l'une de l'autre sans y sacrifier jamais ont entre elles une banquise invisible. La vérité est que Gisèle reculait involontairement l'instant d'attirer tout à fait Germaine dans son intérieur, et que Germaine, de son côté, contrainte et sur le qui-vive, n'avait aucune peine à se montrer réservée. On se borna donc d'abord à un minimum d'empressement et d'amabilités tout juste suffisant pour attester l'existence

d'anciennes et cordiales relations. Les deux amies évitèrent avec soin la moindre allusion au passé ; quant à Maxime, il fuyait Germaine, qui ne courait nullement après lui, et, lorsqu'il la rencontrait en compagnie de Mme Carjal, il affectait de s'attacher aux pas de celle-ci. Il faisait causer la folâtre jeune femme et la faisait rire, — tâche facile, — à perte d'haleine. Il la fit même tant causer et tant rire qu'elle arriva, en moins de deux semaines, à ne pouvoir plus se passer de lui et qu'elle déplora, en sa présence, que l'on ne se réunît pas plus souvent et surtout que l'on ne se réunît jamais aux heures des repas.

— Ah! madame, s'écria Rivols, pourquoi voulez-vous que je vous voie manger? J'aime bien mieux vous voir et vous entendre rire.

— L'un n'empêche pas l'autre, répliqua la jeune femme, qui tenait à son idée. Vous verrez.

— Quoi! vous riez la bouche pleine!

— Parfaitement. Voulez-vous venir voir ça demain soir?.. N'est-ce pas, ma grande, que M. et Mme Rivols devraient venir dîner demain à la maison? Cette salle à manger, avec ses dimensions de hall, ses murs nus et sa douzaine de chaises, me fige positivement ; à nous deux, même avec le renfort de la présence d'Eric, qui est pourtant très meublant, nous ne pouvons pas remplir ça. Pour prendre ses repas dans un pareil réfectoire, il faut avoir l'excuse d'y recevoir quelquefois des amis... Est-ce dit? Allons, chère grande, à l'aide!

En parlant, elle avait posé sa main sur l'épaule de Mme April et la tapotait, avec une affectueuse impatience, comme pour activer le concours qu'elle sollicitait. — Le spectacle que présentaient, à ce moment-là, les deux femmes était fort agréable : l'une, blonde, blanche et rose, de moyenne stature, potelée sans embonpoint, comme une jeune *miss* bien portante ; l'autre, grande et brune, avec de l'or dans les cheveux et dans les yeux, une taille étranglée, une peau resplendissante et un teint plein d'éclat, que faisait encore valoir sa toilette de grand deuil.

— Tu peux croire, ma petite Maria, que je ne serai pas moins ravie que toi-même d'avoir nos amis... Mais Gisèle... M. Rivols lui-même, si bon père, laissera-t-il son adorée Jenny sous la garde de deux bonnes, dans un chalet isolé?.. A vous de répondre, mes amis.

— Je n'ai pas d'objection, si Maxime n'en a pas, dit Gisèle. Il est bon juge de la sécurité de sa fille.

— Nous accepterons donc, mesdames, dit alors Maxime. Jenny ne courra aucun danger, vu qu'un jardinier, qui est en même temps le gardien du chalet pendant l'hiver, couche à l'extrémité du jardin, avec toute sa famille, dans un vieux pigeonnier.

Par suite de cette intervention de Mme Carjal, les relations se resserrèrent rapidement et devinrent bientôt très fréquentes, ainsi que cela devait être logiquement, du reste, et que l'avait prévu Gisèle. Mme Rivols avait pu avoir un moment d'hésitation et de trouble à la pensée que Maxime allait constamment affronter la présence de Germaine; elle n'avait pas eu de regret ni de repentir. Avant la fin de la seconde quinzaine, on déjeunait ou on dînait ensemble deux fois par semaine, tantôt à la villa, tantôt au chalet, sans préjudice des promenades faites en commun ni des réunions sur la plage, à l'heure du bain. Ces dernières avaient lieu fort régulièrement tous les jours, Mme Carjal étant une fervente nageuse qui, insuffisamment éprise cependant de l'art pour l'art, tenait beaucoup à avoir un public, un public d'amis tout au moins, à qui elle pût communiquer ses impressions, avant de dépouiller son peignoir et après l'avoir réendossé. Elle ne se fût pas baignée s'il n'y eût eu là personne pour l'entendre constater que l'eau était « bonne. » Elle était seule à s'immerger, Mme April ayant déclaré qu'elle n'avait jamais consenti et ne consentirait jamais à montrer ses jambes. — « Les bras, le cou, avait-elle dit, on y est habituée; cela va tout seul. Mais les jambes... cela vous glace par en bas et vous fait monter le sang aux joues... Du moins, c'est l'effet que cela me produit; cela m'enrhume et me fait rougir... de honte... Et sachez que je ne suis pas difforme, pas cagneuse le moins du monde. »

Elle avait ainsi parfois, souvent, des élans de pudeur orale qui la déshabillaient en quelques mots, et d'une façon choquante, bien plus que ne l'eût fait n'importe quelle insuffisance de costume. Les mots dont elle se servait, en ces occasions, étaient comme ces pièces d'ajustement de couleur sombre, qui, dans les ballets licencieux, tranchent savamment sur la blanche nudité des chairs ou sur les tons rosés des maillots : il y a quelque chose de plus immodeste que le nu, c'est l'importance qu'on y attache.

Plus courageuse ou moins raffinée, Mme Carjal exhibait, chaque jour, à l'heure de la marée haute, un ravissant costume, tout noir et très court, garni de dentelle de laine et rehaussé seulement par une ceinture blanche. Tout le monde prenait plaisir à la voir courir dans l'eau en poussant de petits cris, puis plonger héroïquement et s'éloigner à la nage : ces ébats aquatiques allaient bien à sa gentillesse enfantine et empruntaient un surcroît de grâce du risible voisinage des matrones plantureuses ou étiques que les baigneurs de l'établissement faisaient tremper sur le bord. Après le bain, on accompagnait la jeune femme dans la promenade obligée dite de la réaction.

Un jour, Mme Carjal se baigna tardivement à marée descendante, de sorte qu'elle eut la fantaisie de s'en aller *réagir* sur le sable,

dans la direction de Villers. On la suivit d'abord sans récriminer; mais les innombrables lagunes laissées par la mer dans sa retraite, l'inconsistance d'un sable encore trop humide, et les difficultés du passage de certains ruisseaux dévalant du pied de la falaise ne tardèrent pas à lasser Gisèle, qui demanda grâce.

— Allez sans moi, dit-elle. Vous êtes mieux équipés pour patauger et plus endurans.

Son mari lui offrit de la reconduire, et Germaine proposa de ne pas pousser plus loin.

— Non, non; si je devais troubler la promenade en revenant sur mes pas, je préférerais continuer.

Elle les regarda s'éloigner. Ils sautillaient d'îlot en îlot, de galet en galet; leurs rires, leurs exclamations, jusqu'à leurs moindres paroles, renforcées par l'écho de la falaise, continuaient de lui parvenir avec netteté. Elle se mit enfin à marcher en sens inverse, après avoir longuement et doucement soupiré. Au fond, elle n'était pas fâchée de ménager à Maxime et à Germaine un imparfait tête-à-tête. La réserve qu'ils observaient l'un au regard de l'autre, pour naturelle et convenable qu'elle lui parût, n'était pas loin de lui sembler excessive. Peut-être s'aveuglait-elle sur les véritables dispositions de son cœur et de son esprit, mais elle se figurait qu'une bonne camaraderie, bien franche et bien simple, l'aurait davantage satisfaite et mieux servie.

Les trois promeneurs persévéraient dans leur humide excursion, de plus en plus accidentée, car la mer, à peine retirée, avait laissé autour des rochers qu'ils venaient d'atteindre et qu'ils voulaient franchir, de véritables lacs, d'une profondeur insondable, où la canne de Maxime disparaissait tout entière.

— Ouf! fit M^me^ Carjal. Hissez-moi sur un de ces rocs pointus, que je m'asseye un peu.

Elle désignait du bout de son ombrelle blanche à pompons bleus un groupe de rochers presque abordables. Maxime escalada le premier un bloc dentelé, que recouvraient en partie des algues gluantes et des coquilles acérées contribuant à le rendre médiocrement hospitalier; puis, il essaya de remorquer jusqu'au faîte l'entreprenante Maria, qui avait déjà posé sur le premier contrefort du minuscule massif rocheux son pied étroit, chaussé de cuir jaune. Mais la petite M^me^ Carjal glissait et n'avançait guère, sans cesse menacée de choir dans la mare où baignait le pied du rocher et qu'elle avait bravement enjambée, à l'exemple de Maxime.

— Que vous êtes maladroit, s'écria-t-elle, ou débile! Ces hommes de plume n'ont d'énergie que dans trois doigts de la main droite. Ah! si Luc était là! il m'aurait bientôt déposée là-haut.

Les hommes de plume ont ceci de commun avec les autres hommes qu'ils n'aiment guère qu'on les juge incapables d'accomplir une besogne virile quelconque.

— Pardon! pardon! riposta Maxime, si M. Carjal était là, il est probable qu'il ne s'imposerait pas, lui votre mari, tous les ménagemens et toute la discrétion que j'apporte à mon office. Au lieu de vous tendre alternativement sa canne et sa main, il vous attraperait tout bonnement par la taille et vous attirerait à lui.

— Eh bien! faites, pour voir. Je vous permets,.. Germaine aussi permet, n'est-ce pas?

— Oh! mon Dieu, oui, dit, en haussant les épaules, Mme April, qui avait assisté immobile à ces tentatives multipliées d'ascension. Mais que tu es enfant, Maria!

C'était vrai; elle était enfant et n'était que cela, la petite Mme Carjal. Là où toute autre femme n'eût pu s'exempter du reproche de coquetterie, elle ne mettait, elle, que l'inoffensif badinage d'une pensionnaire en vacances.

— Vous le voulez? — fit Rivols, en se penchant vers la jeune femme et en lui entourant la taille de son bras, avec une vigueur qui eût pu paraître exagérée de la part d'un homme plus robuste. — Soit!.. Une, deux, trois... Voilà qui est fait.

— Tiens! vous êtes plus fort que je n'aurais cru... Mille remercîmens... Ah! eh bien! et Germaine? Qu'est-ce qu'elle va faire là, toute seule, sur le sable, pendant que nous allons nous délecter à la brise de mer, sur cette cime moelleuse?

— Je vais vous attendre, évidemment... Dites donc, tâchez d'aspirer promptement à descendre.

— Monsieur Rivols, demanda solennellement Maria, vous reste-t-il du cœur et des bras?

— Vous voulez encore faire de la gymnastique à mes dépens? s'écria Maxime.

— Non; il s'agit d'aller chercher Germaine et de l'amener ici. Ce sera délicieux. Transformer cette roche abrupte en salon, et y deviser pendant une heure, c'est une idée de génie. Allons!.. Allez, plutôt.

Maxime avait regardé Germaine avec embarras, et Germaine avait rougi. C'était le premier regard échangé entre eux, depuis qu'ils étaient ensemble à Houlgate, qui leur eût rappelé à tous deux, du même coup, les événemens passés; mais ce regard avait eu d'étranges hardiesses, dont ils se sentaient gênés ou repentans l'un et l'autre.

— Tu es folle! cria Mme April. Moi, grimper là-haut!.. En vérité, voilà bien un exercice convenable pour une mère de famille.

— Mère de famille ! répliqua Mme Carjal en s'installant, tant bien que mal, à la pointe de son rocher, je pourrais l'être aussi. Tu n'as pas cinq ans de plus que moi et tu fais la vieille !

— Au fait, il le faut bien, dit Maxime en tendant ses deux mains vers Germaine. Si vous vous entêtez à rester en bas, tandis que madame s'obstine à demeurer en haut, ma position ne sera plus tenable. Ayez pitié d'un homme bien élevé.

Germaine jeta son ombrelle sur le sable et prit les deux mains de Maxime, qui, agenouillé sur le rocher, l'attira lentement vers lui. Mme April souriait, mais ses yeux ne quittaient pas les yeux du jeune homme, les fouillant comme pour y chercher un vestige de l'amour qu'elle y avait vu briller naguère. Son sourire, d'ailleurs, était si bien d'une sirène, et le regard de Maxime si bien d'un amoureux, que c'était elle qui avait l'air de s'emparer de lui graduellement et de le tirer à elle.

— Cela ne va pas vite, cette opération, dit Mme Carjal en se penchant. Allons, allons ! les grands moyens, comme avec moi. Par la taille, monsieur Rivols, par la taille !

La taille de Germaine arrivait tout justement au niveau du bras de Maxime. D'un mouvement lent, progressivement enveloppant, il l'étreignit ; puis, il se redressa avec son fardeau, qu'il tenait collé à sa poitrine, sans que son regard eût dévié de celui de la jeune femme. Mais alors, il ferma les yeux brusquement, ouvrit les bras et déposa sur l'âpre roche, avec une rudesse involontaire, Mme April à côté de Mme Carjal.

Germaine devait savoir à quoi s'en tenir : elle était toujours aimée.

— C'est égal, — fit Maria avec un grand éclat de rire, en regardant Maxime tout pâle et un peu haletant, — vous en avez assez, pauvre monsieur !... C'est qu'aussi Germaine est plus lourde que moi, hein ?

— Une crampe.., une crampe dans le bras et dans la main, balbutia Rivols en s'efforçant de rire.

— Et, cette fois, ce n'est pas celle des écrivains, la fameuse crampe des écrivains ! dit Germaine avec son même sourire et son même regard immobiles.

— Enfin, tenez, asseyez-vous là-dessus, pour votre peine ; ça déguisera toujours un peu les aspérités du siège.

Mme Carjal, en parlant, étendait près d'elle un pan de sa jupe de toile bleue et l'offrait à Maxime. Germaine, comme si elle eût tenu à ne pas se laisser distancer, lui offrit aussi un coin de sa robe de crépon noir, de sorte que le jeune homme se trouva confortablement et surtout agréablement installé entre les deux femmes, dans une pose des plus familières et des plus délectables.

La mer grise, — de ce gris clair des jours passables de la Manche, — s'écaillant au soleil et se brisant en sourdine au souffle égal d'une brise légère, s'étendait devant eux, frissonnante et argentée. Sur la grève humide, près du flot, vers la droite, quelques promeneurs ou pêcheurs éparpillés se mouvaient confusément dans le lointain. Le grand parfum salin du large se mêlait aux odeurs compliquées que dégageaient les vêtemens des deux femmes; mais, toujours distinct pour lui, le parfum de Germaine seul enivrait Rivols, qui, la tête renversée, les yeux au ciel, se croyait vraiment en paradis.

— C'est tout ce que vous racontez? dit Mme Carjal.

Il se redressa et se mit à parler gaîment, disant de ces riens spirituels qui avaient le don d'enchanter Mme Carjal. Il s'y entendait comme s'y entendent tous les Parisiens qui ont des yeux pour voir, une mémoire pour retenir, une langue pour répéter. Mais ce n'était là qu'une des faces de son talent de causeur, la moins originale, et celle dont il ne faisait montre qu'à regret, pour obliger les gens. Aussi s'empressa-t-il, dès qu'il se jugea quitte envers Mme Carjal, d'aborder une seconde manière, à l'usage, celle-là, des femmes intelligentes ou raisonneuses. A demi tourné du côté de Germaine, il traita longuement, quoique sans aucune pédanterie, sans rien de cette insupportable allure de jeune conférencier pour dames, que deux ou trois godelureaux de lettres ont mise à la mode, toutes les questions qui intéressent ou tracassent les femmes pensantes : les affinités psychiques et autres, les disconvenances conjugales, l'instinctivité des sentimens et la fatalité des passions, etc. Il fut éloquent; sur de pareils sujets, enchâssé dans des jupes de femmes, un homme instruit est toujours éloquent; on le serait à moins : une femme suffit habituellement pour vous délier la langue. Quant à Mme April, elle but littéralement ses paroles, et elle eut, par momens, des attitudes à ce point penchées que Maxime put croire que, sans la présence d'une tierce personne, elle ne se fût point fait faute de les boire à la source même. Et, à son tour, elle parla; elle parla, au milieu de cette vaste plage, avec l'abondance et le laisser-aller qu'elle avait eus si souvent chez Gisèle, au coin du feu, avec ce charme enivrant d'une femme qui parle à un homme, ou pour un homme, dans l'intimité, qui se montre à lui dans le déshabillé coquet de son âme. — Car si les hommes ont d'autant plus d'esprit qu'il y a plus de femmes qui les écoutent, pour les femmes, c'est le contraire : il semble que leur puissance de séduction s'évapore dès qu'elle ne se concentre plus sur un objet unique.

L'or rougeoyant du soleil, s'épanchant obliquement dans la mer, où il se délayait, comme en fusion, colorait au loin les flots de ses teintes vermeilles.

— Il doit être l'heure de rentrer, dit Mme April, avec un accent de regret. Quelle délicieuse station nous venons de faire sur ce rocher!.. Votre main, je vous prie.

Rivols aida les deux femmes à se lever. Mais il retint la main de Germaine un peu plus longtemps que celle de Mme Carjal. Cette fois pourtant, le regard de Mme April se déroba. La jeune femme affectait de contempler la falaise.

— Vois donc, Maria, là-haut, ces blocs de glaise sèche, tout fendillés. Ce n'est pas une falaise sérieuse que celle-là; elle est en simili-roc.

— Eh bien! il paraît qu'elle est superbe, vue d'en haut, dit Mme Carjal. J'ai lu dans mon Joanne qu'il y a là, entre la mer et la campagne, par suite des éboulemens et des crevasses, un vrai chaos. Ça s'appelle même Le Chaos, cet endroit-là, si je ne me trompe, ou Le Désert... Savez-vous ce que nous devrions faire, un de ces jours? Y grimper de la plage.

— Merci!

— Oh! bien, si tu ne veux pas, moi j'irai avec M. Rivols. Hein! monsieur Rivols?

— Bon! me voilà forcée d'y aller, pour l'honneur de la famille. Si tu crois que je te laisserai errer dans Le Chaos avec un pareil guide!.. J'aimerais mieux t'y voir aller seule avec le guide Joanne.

— Bah! tu n'as pas confiance en lui?

— Moi?.. fit Germaine, qui s'aperçut qu'elle avait parlé étourdiment. Oh! si fait, si fait. Mais enfin, une femme qui peut, à la rigueur, aller seule dans Le Désert, pour y pleurer ses péchés, ne peut pas y aller, même par pénitence, avec un monsieur qui n'est ni son mari, ni son père, ni son frère... En attendant, descendons.

Rivols sauta sur le sable, reçut la légère Mme Carjal dans ses bras et la déposa à côté de lui; puis, frappant dans ses mains :

— A vous! cria-t-il à Germaine.

Mais Mme April secoua la tête.

— Je me passerai très bien de votre aide, dit-elle... Écartez-vous... et toi aussi, Maria.

Mme Carjal s'éloigna rapidement à reculons, en simulant l'effroi. Et Germaine sauta, à son tour, sur la plage, où elle vint s'abattre un peu lourdement, après avoir trébuché. Maxime la releva, et, profitant de l'éloignement de Mme Carjal :

— Vous avez donc peur de moi, maintenant? lui dit-il, en la contraignant de le regarder.

— Grand'peur, répondit-elle sans baisser les yeux.

— Et... peur de vous-même?

— Non.

Ce monosyllabe, prononcé avec une netteté parfaite, fit tres-

saillir Maxime. Il lui lâcha les mains et ne desserra plus les dents jusqu'à la porte de la villa, où il salua les deux femmes pour rentrer chez lui.

## X.

Au rez-de-chaussée du chalet, par un soir calme et lourd, Germaine, Mme Carjal, Gisèle et Maxime étaient réunis dans un salon modeste, de forme octogone et tout tendu d'andrinople. Le rouge aveuglant des tentures, à peine adouci par les reflets plus pâles d'un immense abat-jour rose qui cachait la lampe, projetait sur les visages des lueurs vives de hauts-fourneaux. La conversation fléchissait, comme il arrive, après le premier élan, entre gens qui ont dîné ensemble. Mme Rivols se mit au piano et joua, avec toute l'expression désirable, plusieurs mélodies de Schubert, que son mari ne parut pas apprécier à leur valeur, car il alla fumer une cigarette dans le jardin, tandis que Mme April, au contraire, assise à côté de Gisèle, un coude au bois du piano, donnait toutes sortes de marques de satisfaction, tournant les pages et battant la mesure.

— *La Sérénade*, je t'en prie!

— Tu la joues mieux que moi, dit Gisèle en faisant asseoir son amie sur le tabouret et en prenant place sur la chaise. D'ailleurs, cela, il faut que ce soit chanté, et le chant, ce n'est pas mon affaire.

Germaine se fit beaucoup prier, selon son habitude, mais, comme à l'ordinaire, finit par céder.

Elle n'en était encore qu'à la ritournelle que déjà Rivols avait reparu sur le seuil du salon.

Les traits de Gisèle se contractèrent douloureusement. Pendant que Mme April chantait d'une agréable voix de contralto, qui n'excédait pas d'ailleurs la qualité moyenne des voix de cantatrices mondaines, le jeune homme se rapprochait insensiblement. Il avait d'abord, en quelque sorte, flâné tout autour de la pièce, regardant les murs, qui n'avaient cependant rien à lui montrer que deux glaces piquetées, dont les vieux cadres de bois peint, ouvragés et vermoulus, se détachaient gauchement sur l'étoffe éclatante. Puis, il était venu s'asseoir près de la table du milieu, où il avait un instant regardé des journaux dépliés. Enfin, debout derrière Mme April, qu'il apercevait en profil perdu dans l'une des deux glaces, il paraissait sous le charme de cette mélodie qu'il entendait pour la centième fois et qu'il avait souvent déclarée surfaite, banale, assommante. Au surplus, il était visible qu'il suivait avec plus d'attention et de recueillement les mouvemens de tête de la chanteuse, les allées et venues de ses belles mains blanches, constellées de pierreries, en

dépit de son deuil et lentement promenées sur le clavier, que le rythme endormeur de la chanson.

Les complaisances de la glace ne lui suffirent pas longtemps. L'œil fixe, à présent, il contemplait la ligne onduleuse et pleine d'un beau cou langoureusement infléchi qui jaillissait de la large échancrure d'un corsage d'été, de crêpe lisse, qu'agrémentait une espèce de guimpe moins transparente, mais trop lâche pour tout cacher. Sur le prolongement de la nuque ronde et pulpeuse, au-dessus de laquelle se massaient de lourds cheveux bruns traversés d'éclairs fauves, on pouvait suivre assez loin, grâce à l'entre-bâillement de la guimpe, les fines hachures d'un léger duvet châtain qui se perdait dans l'ombre de la raie médiane du dos. On ne saura jamais ce qu'il se peut faufiler de pensées coupables par cet étroit sentier.

— Une autre, encore une, je vous en prie! dit Maxime, dès que M^me^ April eut achevé la romance.

— Non, non ; c'est bien assez !

— Oui ; assez de musique! dit Gisèle en fermant nerveusement le piano. Cela n'amuse pas M^me^ Carjal.

— Moi? fit Maria en se soulevant sur le canapé où elle s'était assoupie. Mais non, je vous assure, quand ça n'est pas trop compliqué, trop savant... Enfin, je ne demande pas mieux que de faire encore un tour dans le jardin. Et, si M. Rivols veut nous conduire là-bas, tout au fond, à cet endroit d'où l'on a une si jolie vue sur la vallée et sur la côte... vous savez bien? votre petite terrasse en bordure du chemin creux.

— A vos ordres, dit Maxime sans empressement. Mais je vous préviens que nous trouverons, au fond du jardin, une humidité terrible... Prenez un ou deux châles.

Il sortit derrière la jeune femme. M^me^ April s'apprêtait à les suivre, lorsque Gisèle la retint doucement par le bras :

— Reste, veux-tu? dit-elle. J'ai à te parler. Laissons-les aller seuls.

Elle resta debout et laissa sa main sur le bras de son amie :

— Je ne t'ai jamais reparlé, reprit-elle, de tes relations épistolaires avec Maxime ; c'est un sujet de conversation embarrassant et pénible. Toi, de ton côté, tu ne m'en as plus jamais rien dit.

— Ne m'as-tu pas demandé le silence?

— Ainsi, ce silence, tu l'as observé, même envers Maxime?

— Tu en doutes?

— La vérité est que je ne sais plus bien ce qu'il faut croire... Tiens, Germaine, écoute-moi... Mais, d'abord, sais-tu ce qui s'est passé entre ton mari et moi, sais-tu ce qu'il m'a dit?

— En aucune façon. Il m'a simplement exprimé le désir de me voir me rapprocher de toi pour l'été, disant que, de prime-saut, il avait eu de la sympathie pour ta personne. Tu ne m'avais pas ordonné de te fuir. Il m'assurait, d'ailleurs, que tu avais manifesté une vive satisfaction en apprenant son projet de m'installer ici. J'ai consenti avec entrain. Voilà tout ce que je sais. Y a-t-il donc autre chose à savoir?

— Oui.

Gisèle raconta alors, toujours debout et en se pressant, comme si elle eût craint de n'avoir pas le temps d'achever son récit, l'entrevue et l'entretien qu'elle avait eus avec M. April. La physionomie de Germaine, à part un très léger mouvement de surprise et de contrariété, ne témoigna aucun mécontentement.

— La chose s'étant passée entre lui et toi, dit-elle, je ne m'en formalise ni ne m'en indigne. Par exemple, si monsieur mon mari s'était adressé à toute autre personne, il ne l'emporterait pas en paradis... Bah! après tout, j'aime autant cela; j'avais un secret pour lui; il lui a plu d'en avoir un pour moi : nous sommes quittes.

— Eh bien! oui, reprit Gisèle après un silence, j'ai craint de te compromettre en usant de franchise; j'ai accepté ce que me proposait ton mari, ce qu'il implorait de moi. Mais il faut que tu saches que j'ai accepté avec la secrète pensée que ma complaisance pour lui servirait mes intérêts. J'ai ébauché une foule de projets plus astucieux les uns que les autres; j'ai ourdi des trames savantes dans l'isolement de mes journées et pendant les insomnies de mes nuits... Mon esprit s'est acharné à la poursuite de combinaisons merveilleuses et subtiles destinées à ma défense et à ton salut... J'ai rêvé de vous mettre aux prises l'un avec l'autre, d'user votre amour par vos défauts, de vous surveiller tout en vous éclairant... Seulement, tout cela est impossible, du moins impraticable pour moi... J'aime Maxime, vois-tu, je l'aime toujours de la même façon, du même amour, de cet amour jaloux d'amante qui compte les heures et les minutes qu'on lui vole, je meurs de sa froideur et de la blessure qu'il m'a faite... Je souffre, Germaine, et je suis seule...

Elle tomba, comme épuisée, sur le canapé qui était derrière elle, y entraînant M^me^ April, dont elle n'avait pas lâché le bras. Celle-ci, au lieu de rester assise, se laissa glisser sur les genoux, aux pieds de son amie, lui disant de cette voix molle et caressante que les femmes, par un don divin, possèdent pour apaiser ou alléger toutes les douleurs :

— Gisèle, ma chère amour, ne pleure pas, n'aie pas de chagrin à cause de moi, si tu ne veux pas que je me désole et que je meure...

Je te demande encore une fois pardon, à deux genoux. Mais, là, voyons ne t'exagères-tu pas comme à plaisir la gravité de ton infortune?.. Mais, puisqu'il n'y a rien eu, puisqu'il ne s'est rien passé!..

— Ah! c'est vrai, interrompit Gisèle en mettant sa main sur l'épaule de Germaine, tu ne sais pas, toi... Tu te crois plus coupable que tu ne l'es. Tu ne sais pas qu'il m'avait déjà trompée, que la confiance est morte, et que toute ton honnêteté serait impuissante à la faire revivre. Non, ce n'est pas toi qui as détruit mon bonheur... Seulement, c'est toi qui m'en a montré les ruines.

— Je te plains, pauvre chère; mais, crois-moi, rien n'est perdu... Te sens-tu le courage d'avoir foi en moi?.. Dis.

Gisèle sourit à travers ses larmes.

— Le sais-je? dit-elle. M'aimes-tu donc vraiment autant que tu le prétends?

— Ah! Dieu, oui, je t'aime! s'écria Germaine avec une impétuosité qui défiait le doute. Et veux-tu que je te dise pourquoi je t'aime ainsi? C'est d'abord que je n'ai eu personne à aimer que toi; c'est ensuite que je te sais, que je te sens foncièrement honnête, que ton âme est aussi droite, aussi simple que la mienne est tortueuse et compliquée, qu'un de tes regards me rassérène et me fortifie, que, si tu étais près de moi toujours, j'ai la certitude intime que je marcherais plus droit... Me crois-tu?

— C'est bien vrai, ce que tu dis là?

— Je le jure. Me crois-tu?

— Oui.

Gisèle se pencha sur son amie et la tint longtemps embrassée, murmurant à son oreille, avec de douces paroles et tous les noms tendres, quelque peu provinciaux, qu'elles avaient accoutumé de se donner entre elles, la confidence des angoisses et des tourmens où elle se débattait.

Quand elle se fut à peu près remise de son émoi, Germaine se leva.

— Écoute, dit-elle, tu avais pris une bonne résolution, celle de lutter. Tu as eu mille fois raison de ne pas rompre avec ton mari. D'abord, quand on aime les gens et qu'on se sépare d'eux, sous prétexte qu'ils ne vous aiment pas assez ou qu'ils vous aiment mal, c'est soi-même et soi seul que l'on maltraite et que l'on désespère... Et puis, la vie est comme elle est, les hommes sont ce qu'ils sont; c'est à prendre ou à laisser. Le rôle d'une femme intelligente et courageuse n'est pas d'exiler son mari quand il l'a trahie, mais de l'amener à repentance, de même que le rôle d'un homme qui doute de sa femme n'est pas de la jeter à la porte, mais de la surveiller et de la mater. Vois mon mari; jusqu'à présent, ça ne lui a pas trop

mal réussi. Il faut faire la part du feu et sauver le reste,.. à moins qu'on ne se sente de force à s'en passer sans souffrir moralement de trop grands dommages. Je crois à la fatalité des instincts, et c'est ce qui fait que je me défie de moi-même, quoique j'aie dit le contraire à ton mari, pas plus tard qu'avant-hier; mais je crois aussi à la toute-puissance d'une volonté extérieure s'escrimant sans trêve sur nos défauts, et c'est pour cela que le cas de M. Albert April, mon époux, ne m'a jamais paru tout à fait désespéré. Ce qu'il fait pour moi, il faut le faire pour ton mari, ou l'équivalent. Il a le bonheur chez lui, ce monsieur, et court, par monts et par vaux, au pourchas de la passion : laisse-le courir; mais toi, toi son bonheur, reste à l'attendre, sans manquer une occasion de lui montrer ce qu'il perd à ce jeu-là. Les femmes qu'il rencontrera, sur les grands chemins ou dans les petits sentiers, se chargeront bien de lui faire voir ce qu'on y peut gagner... D'ailleurs, et prends-y garde, aucune bassesse, aucune allure rampante de chien couchant; ces postures-là attirent les rebuffades. De la philosophie, de la dignité, de la réserve, un charme inaltérable, une vertu souriante,.. et de l'adresse. Enfin, la tactique de mon mari; je l'ai étudiée de près : c'est la bonne, vois-tu.

— C'est vrai, et je m'en suis rendu compte, après mon premier trouble, le jour même de ma découverte... Mais que de difficultés, mon Dieu! et que d'angoisses sans cesse renouvelées!.. sans parler des incurables regrets...

— Ne juges-tu pas, n'as-tu pas déjà jugé que ton devoir est de reconquérir ton mari, plutôt que de porter son deuil?

— Si; tu l'as bien vu, tu le vois bien, puisque je suis ici.

— A la rigueur, pourrais-tu te passer de lui?

— Non.

— Eh bien! alors, il n'y a ni à hésiter ni à larmoyer. Il faut continuer ce que tu as commencé, cette œuvre lente, cette œuvre de patience : la conquête de l'imagination par la vertu, le triomphe du devoir sur la fantaisie.

— Mais il m'échappera toujours, quoi que je fasse... Saurai-je même jamais de quel côté diriger mes efforts ou orienter ma prudence? Ce n'est point un homme de mœurs dissolues; il ne m'abandonne pas : il se tient à l'écart, et plutôt moralement que matériellement. C'est sa pensée qui me fuit. Où l'atteindre?.. Encore présentement, c'est à toi qu'il en a, je le sais... Mais hier? mais demain?.. Ah! les mariages d'inclination! tiens, voilà ce qu'il en reste!

— N'en disons pas de mal, ma pauvre chérie. Ce qu'il en reste, ce sont des souvenirs, des cendres longtemps tièdes, qu'un souffle opportun parfois sait ranimer. Que dirons-nous donc des autres, des ma-

riages de convenance et de raison, si nous médisons de ceux-là?.. J'ai des lueurs de bon sens, sais-tu bien? des intervalles lucides, dirait un insolent comme ton mari. Dans ces momens-là, je vois loin et je vois juste... C'est dommage que ça dure si peu!.. Or, une des choses que j'ai le mieux vues, à la clarté mystérieuse et soudaine de ces révélations intérieures, c'est que la passion est une amorce, un appât pour nous faire mordre au devoir; heureux les gloutons qui avalent l'hameçon! Voilà pourquoi les mariages d'inclination ont leur raison d'être... Seulement ton mari n'a pas avalé l'hameçon; il s'est régalé de ta beauté et s'en est allé chercher d'autre provende. C'est triste, mais ce n'est pas sans remède. Tu peux essayer de le reprendre, non plus avec ta beauté, car cette amorce-là ne sert guère qu'une fois, mais avec le charme pénétrant de ta mansuétude et les attraits constans de ton âme... Dieu! que je parle bien et que j'aime à prêcher!

Gisèle, franchement souriante à présent, regardait son amie avec une surprise presque joyeuse et mêlée d'attendrissement. De fait, Mme April se montrait là sous un jour assez nouveau et des plus favorables. Rien ne lui pouvait mieux aller, à cette belle et imposante personne, que la sérénité des donneurs d'avis. Le rôle lui seyait, elle y était adorable. S'enquiert-on, ou du moins devrait-on s'enquérir des faiblesses d'un bon acteur dans la vie privée? Et il était évident qu'elle ne jouait pas la comédie pour son compte, s'étant seulement chargée, par complaisance, d'un emploi qui n'était pas le sien, mais qui se trouvait, par fortune, lui convenir à merveille.

— Pour me résumer, reprit-elle, tu aurais le plus grand tort de pleurer ton mari et de déplorer ton mariage... Sois vaillante, défends-toi, attaque au besoin et dispose de moi. Si ma présence est décidément pour toi un sujet d'inquiétude, je m'éloignerai, car...

— Je te l'ai dit, interrompit Gisèle, tu m'inquiètes moins de près que de loin. J'ai pourtant hésité deux fois à accepter ce voisinage: la première, quand ton mari est venu me trouver; la seconde, quand je t'ai vue ici, prête à pénétrer chez moi, chez Maxime, tout près de nous, pour te glisser bientôt entre nous, peut-être, corporellement, comme tu y étais déjà sous forme de rêve. Mais ce furent des défaillances illogiques et passagères; je comprends moi-même qu'il n'y a rien à attendre de l'éloignement avec un homme d'imagination dont le caprice n'a pas été satisfait... Je voudrais le voir,.. pardonne,.. je voudrais le voir guéri de toi par toi-même... J'ai été jusqu'à regretter presque,.. cela, c'est vraiment honteux à dire, que tu n'aies pas été plus coupable alors que j'ignorais tout. Je me suis dit plus d'une fois que c'eût été fini tout de suite entre vous... Ah! va, il ne t'aurait pas aimée longtemps, ma pauvre Germaine! Ils ne sont pas comme nous, eux. Ce n'est rien

de les capturer : on les prend par les yeux. Mais on ne les garde pas : la vue se lasse vite à contempler sans cesse le même objet. Nous, nous sommes plus difficiles à prendre ; mais, hélas ! comme on nous garde ! L'homme qui nous a plu, qui a su se faire aimer, peut impunément vieillir, enlaidir et s'abêtir, enter des travers nouveaux sur les ridicules anciens : tant qu'il veut de nous, nous sommes à lui, et souvent encore après qu'il ne nous veut plus...

— Voyons, voyons, chérie, te voilà retombée dans les lamentations qui ont, tout à l'heure, rougi tes yeux. Et tu ne m'as pas dit clairement ce que tu attends de moi, car tu en attends quelque chose, n'est-ce pas ?

Gisèle se leva, tamponna légèrement ses yeux avec son mouchoir humide, arrangea ses cheveux devant la glace et, prenant les mains de son amie, lui dit avec un accent résigné :

— Voici ce qui me préoccupe actuellement. Tu m'affirmes que tu n'as pas rompu le silence avec Maxime ; sa mine, au reste, suffit à l'attester. Mais cette situation peut-elle bien se prolonger ? Un jour ou l'autre, se trouvant en tête-à-tête avec toi, il te demandera une explication... C'est cette explication que je redoute. Et pourtant, la sentant inévitable, je voudrais qu'elle fût déjà un fait accompli. Mais, d'autre part, j'aimerais à savoir d'avance ce qu'elle sera.

— Tu m'as tracé ma conduite. Rappelle-toi. Tu m'as prescrit de me retrancher derrière mes devoirs d'épouse et d'amie. « Qu'il ignore, m'as-tu dit, ce qui s'est passé entre nous ; et, s'il t'interroge, mets en avant tes remords, tes fameux remords, rien de plus. »

— Tiens, Germaine, pardonne-moi de revenir sur ce que tu me disais il n'y a qu'un instant. Quoique n'ayant échangé avec Maxime aucune confidence nouvelle, il résulte de tes paroles mêmes que tu as eu l'occasion naguère de lui affirmer que tu n'avais pas à te défier de toi-même.

— Ah ! oui ; l'autre jour, avant-hier, quand tu nous a laissés sur la plage. A la descente du rocher, comme je refusais son aide, il m'a demandé si j'avais peur de lui. Je lui ai répondu que j'en avais grand'peur, pour lui faire comprendre que je n'avais pas l'intention de favoriser, naïvement ou coquettement, ses tentatives. Et, à la nouvelle question qu'il m'adressait pour savoir si je me sentais mal assurée de moi-même et de ma résistance, j'ai répliqué par un « non » très énergique, afin de lui bien marquer qu'il n'avait aucune espérance à fonder sur ma faiblesse présumée. Voilà.

— Eh bien ! Germaine, je te demande, au lieu de lui couper la parole, la prochaine fois qu'il essaiera de recommencer sur nouveaux frais, je te demande de lui permettre de s'expliquer, de lui

répondre toujours dans le même sens que précédemment, mais de tâcher d'inaugurer avec lui des relations plus franches, plus libres. Traite son amour comme une maladie dont tu ne crains pas la contagion... Car tu ne la crains pas, dis-moi?

Germaine ne répondit pas tout de suite, et finit par dire, avec un certain embarras :

— Non, certes, je ne la crains pas... Cependant, j'aimerais mieux éviter toute explication.

— Ah! fit Gisèle douloureusement, tu vois bien que tu l'aimes!

— Non, non, mille fois non! riposta énergiquement Mme April. Je ne l'aime pas... Comme toutes les femmes amoureuses, tu t'imagines que l'on ne peut voir l'objet de ta tendresse sans en devenir folle. Eh! mon Dieu, c'est tout simple; il y a là pourtant quelque exagération... Songe, je te prie, que j'ai pu voir et fréquenter Luc Carjal, qu'on appellerait dans les foires, et même ailleurs, *l'homme le plus beau du monde*, sans en perdre la tête, quoiqu'il tournât autour de moi à donner le vertige aux plus aguerries... Seulement, pour continuer d'être franche en tout avec toi, je dois t'avouer que j'ai peur des paroles de ton mari beaucoup plus que de lui-même,.. de ses paroles et de ses lettres. Outre que ma coquetterie est à peu près incorrigible, la musique de l'amour, qui est tout ce que j'en connais, exerce sur mes nerfs, sur mes sens peut-être, une action dont je craindrais d'avoir, une fois de plus, et avec un pareil exécutant, à mesurer l'étendue. Je n'aime pas ton mari,.. les coquettes sont incapables d'aimer... Mais j'aime sa voix quand il me parle, son style quand il m'écrit; j'aime la tournure de son esprit, sa façon cavalière et cependant polie de traiter la femme qu'il courtise...

— Bien, bien, interrompit en soupirant Gisèle. Alors, ne lui parle pas.

— Je préfère cela. Vois-tu, je ne lui céderai jamais, à ton mari; alors même que j'en viendrais à l'aimer, je t'aimerai toujours plus que lui, parce que, depuis un premier et assez léger mécompte amoureux, je n'ai aimé que toi d'une tendresse profonde...

— Que tu es singulière, Germaine! Est-ce donc la même chose? Qu'a de commun ton amitié, si vive qu'elle puisse être, avec l'amour?

— L'amitié d'une femme qui n'a pas connu l'amour ressemble toujours à l'amour; exemples : les amitiés de couvent et les intimités de vieilles filles. N'y retrouve-t-on pas le caractère exclusif, toute la jalousie de la passion?.. Et, tiens, c'est une des raisons qui font que je ne serai jamais l'amie de ton mari, quoique je l'aie d'abord exhorté à rester ou à devenir mon ami. Il m'a rendu trop jalouse, lorsque j'ai pu constater à quel point il s'était emparé de ton affection, de ton être; il n'y avait plus rien pour moi : je ne lui

pardonne pas cela. A la rigueur, de moi à lui, la passion, si je pouvais descendre à une odieuse trahison, serait encore possible, parce que, dans la passion, on se mord en s'embrassant, ou l'on s'embrasse comme on se mord; mais une affection calme, réfléchie, convaincue, je ne crois pas.

— C'est pourtant là ce que j'aurais voulu, dit Gisèle tristement, c'est la seule chose qui m'eût rassurée. Car je tremble sans cesse qu'une explosion ne se produise et n'occasionne, parmi nous, d'irréparables désastres... En tout cas, je voudrais maintenant entre vous des rapports moins guindés. Cette attitude de belligérans qui s'observent me glace d'effroi... Remarque que je m'arrangerais très mal d'une intimité de tous les instans et surtout du régime des tête-à-tête; mais j'aimerais que, à la suite d'une explication bien nette et bien franche où tu exprimerais de nouveau tes sentimens à mon égard et au sien, vous reprissiez, sous mes yeux comme hors de ma présence, ces relations amicales dont vous n'auriez jamais dû vous départir.

— Enfin, si tu y tiens, Gisèle, j'essaierai... Mais alors, est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux cent fois le prévenir que tu es au courant de tout?

— Non; il ne me pardonnerait pas mon intervention, si longtemps secrète; le moyen auquel j'ai eu recours pour tout apprendre l'humilierait, et ce silence concerté lui ferait l'effet d'une mystification...

La porte s'ouvrit avec fracas, et M^me^ Carjal parut, affublée de deux plaids, dont l'un était roulé autour de sa tête rieuse, ne laissant voir que les mèches blondes couleur d'étoupe et les yeux d'émail clair qui lui donnaient un peu l'apparence d'une poupée miraculeusement animée.

— Brrr!.. Une humidité, là-bas, mais un clair de lune!.. Savez-vous ce que nous avons arrangé? Demain, nous irons visiter Le Désert, Le Chaos, sur la falaise. Ça vous va-t-il? Dites, madame? Et toi, Germaine?

M^me^ Rivols ne se pressait pas de répondre, mais lançait des coups d'œil expressifs à M^me^ April, comme pour lui dire : « La voilà, l'occasion! »

Enfin, avec nonchalance :

— Non, dit-elle, moi, vous avez pu vous en apercevoir déjà, je suis une détestable compagne de route, toujours fatiguée ou toujours paresseuse, poussant, en outre, jusqu'à la manie l'habitude de ménager les semelles de mes bottines. Vous irez tous les trois... Du reste, Jenny tousse un peu; je la mènerai promener dans la campagne, ce qui lui vaudra infiniment mieux que sa séance quotidienne sur la plage.

Maxime reconduisit les deux femmes, ayant à son bras Mme April. En arrivant à leur porte :

— Alors, c'est convenu, dit-il. Demain je viendrai vous prendre, à trois heures, n'est-ce pas?

Et il répéta, gardant un instant la main de Germaine dans la sienne :

— Demain, n'est-ce pas?

## XI.

La mer et le ciel étaient bleus, de ce bleu pâle et doux si différent de l'azur intense des paysages méditerranéens. La brume lumineuse et transparente des journées caniculaires flottait partout, à la surface de la terre et de l'onde ; néanmoins, depuis une heure, une brise tiède tempérait l'ardeur du soleil, et, sur le sable frais, élastique, encore tout mouillé, où s'accusait à peine, en d'informes dépressions, l'empreinte de leurs pas, les trois excursionnistes avaient plaisir à marcher.

— C'est ici, — dit Rivols, en s'arrêtant, après vingt minutes de marche, en face d'une pointe de rochers formant un cap battu par la mer à marée haute, mais, pour l'heure, complètement dégagé, — c'est ici qu'il faut commencer l'ascension. Je me suis renseigné. Cela n'offre pas de difficulté sérieuse jusqu'au fameux Chaos. Les terrains glaiseux et friables de la falaise, qui se fendent, s'émiettent lentement et s'écroulent par étages, entraînant avec eux des quartiers de roc qui s'arrêtent çà et là, offrent aux pieds les moins hardis des pentes suffisamment douces et des blocs assez stables pour ne décourager personne. Seulement, je vous préviens que là-haut le décor change. On se trouve, paraît-il, engagé tout à coup dans des terrains tantôt gras et marécageux, tantôt arides et crevassés, les uns comme les autres parsemés de gros cailloux tranchans ou de roches encombrantes, et cela au milieu d'une profusion d'ajoncs et de ronces, de végétaux hétéroclites que les éboulemens récens et les secousses anciennes ont enchevêtrés, emmêlés de la façon la plus pittoresque et la plus bizarre, mais aussi la moins favorable à la promenade... Et maintenant, puisque vous voulez grimper, grimpons!

Ils atteignirent, sans aucun effort méritoire, une première plate-forme couverte d'herbes hautes et semée de fleurs des champs. Au-dessus d'eux, des roches calcaires affectant des formes de prismes ou de pyramides, surplombaient, menaçantes.

— Tenez, cela commence à être superbe! s'écria Mme Carjal. Montons encore! montons toujours!

Et, piétinant dans la glaise à demi desséchée, ou enfonçant dans la terre rouge ou dans la craie, ils se mirent à escalader le second

rempart rocheux. L'entreprise devenait plus pénible, sans être encore impraticable.

Ils parvinrent enfin à un second plateau, beaucoup plus vaste que le premier et qui s'étendait, à droite et à gauche, au-dessous des champs cultivés couronnant la falaise. On apercevait la crête d'or des moissons ondulant insensiblement au soleil sur le bord des terrains supérieurs, — mais loin encore, car les terres riveraines de la Manche, en cette partie de la côte, s'affaissent et se désagrègent sur une largeur de deux à trois cents mètres.

Autour d'eux, une nature en désordre, une confusion sauvage et grandiose, un mélange d'humus effondré, où reverdissaient les gazons arrachés, de roches grises écroulées dans les fentes desquelles s'épanouissaient d'agrestes floraisons, de blocs crétacés dont la rouille des pyrites striait ou marbrait la blancheur, de pics chauves et de monticules arrondis que coiffaient de ternes verdures. Et, comme dispersées au hasard par les caprices du vent, la colère des orages ou les ressauts intérieurs, des plantes arborescentes ayant pris racine dans les déchirures de la terre et parmi l'éclatement des roches. Quelques-unes de ces plantes, poussées de travers à l'orifice des crevasses, semblaient avoir été vomies en un bâillement du sol. Derrière soi, on avait la mer, couleur de plomb fondu maintenant; en face, là-haut, la campagne fertile, s'inclinant, se cintrant au-dessus du verdoyant abîme, comme si, riche proie déjà promise au vide, le vertige des éboulemens la gagnait à son tour et la courbait vers le Chaos. — Car c'était bien un chaos, mais nullement sinistre, quoique imposant et magistral.

— Ah! superbe! je vous le disais bien! s'exclama la petite M^me^ Carjal, rayonnante et enivrée, tout en se baissant pour cueillir une fleur sauvage.

— Prenez garde, lui dit Rivols, de mettre vos pieds dans les trous ou dans les marécages; le péril n'est pas mortel : on ne risque guère d'y laisser sa peau, mais on a des chances d'y laisser ses chaussures. Je vous engage à n'avancer qu'à bon escient.

— Allons donc! allons donc! vous dites cela pour vous donner de l'importance. C'est aussi facile de circuler là-dedans que parmi les labyrinthes du bois de Boulogne ou ceux du Jardin des Plantes.

— Bon!.. Enfin, vous êtes prévenue...

Il se retourna du côté de Germaine, qui marchait avec des précautions infinies.

— Vous, chère madame, si vous m'en voulez croire, vous obliquerez un peu vers la gauche, dans la direction de Villers : c'est bien plus praticable.

M^me^ April n'avait pas fait vingt pas dans le sens indiqué qu'elle s'arrêtait.

— Dites donc, fit-elle, voilà une promenade que je n'apprécie qu'à moitié... C'est cela que vous appelez un terrain praticable?

— Dame! relativement. Si Mme Carjal ne veut pas écouter mes avis, vous la verrez tout à l'heure fort empêtrée; elle appellera au secours, et je serai forcé d'aller la repêcher au milieu des roseaux, à moins que je ne la trouve au fond d'une crevasse ou ensevelie sous les ronces.

— Mais, voyez, mon cher ami, il y a des trous partout, et des épines, et des joncs, et des lianes, et des pierres, et... et de l'eau! Tenez, voilà de l'eau, pour nous achever de peindre!.. Ah mais! ah mais! j'en ai assez, moi, vous savez, faites-moi sortir de là.

— Pour sortir de là, il faut, ou rétrograder, c'est-à-dire parcourir de nouveau, en sens inverse, cette bande de terrain mal commode que nous venons de franchir, ou, suivant mon conseil, appuyer toujours à gauche et gagner obliquement ces champs de blé dont l'escalade est facile et d'où nous jouirons d'un merveilleux coup d'œil.

— Alors, dit en soupirant Mme April, persévérons... Mais donnez-moi la main, car, positivement, je vais tomber. Je patine là sur cette espèce de mastic jaunâtre, sans avancer d'une semelle.

Maxime sauta par-dessus un fourré d'épines qui le séparait de Germaine et la guida, d'un pas sûr, à travers un dédale d'obstacles naturels, parmi lesquels il était surprenant qu'il ne perdît ni l'équilibre ni la tramontane.

— Ah çà, dites-moi, vous connaissiez déjà l'endroit? Il n'est pas possible que l'on trouve son chemin de la sorte, en un pareil lieu, qu'on l'invente du premier coup, à la première visite. Vous êtes déjà venu ici?

Il sourit et répondit :

— Peut-être; en éclaireur.

— Quand cela?

— Ce matin même.

— Oh! deux fois en un jour!

— Oui. Seulement, la mer était haute, ce matin, et j'ai dû prendre par les champs ; j'ai descendu, au lieu de monter. Mais j'ai reconnu le terrain longuement, minutieusement.

— Et pourquoi cette reconnaissance matinale?

— C'est tout un plan, que je vais vous exposer... aussitôt qu'il aura réussi... Le succès est prochain, d'ailleurs, car voici mon objectif.

— Cette combe sablonneuse, cette espèce de cuvette de terre, agrémentée de bancs de gazon qui semblent y avoir été jetés d'en haut?

Elle désignait du geste un repli du sol au pied du terre-plein qui

marquait la limite momentanée des éboulemens. C'était, en effet, une sorte de cuvette, un creux arrondi, où des bandes de terre meuble garnies d'herbe paraissaient avoir glissé des champs, le long des parois en pente douce de la cavité, comme des coulées vertes figées çà et là et demeurées en place. Là, on ne pouvait être vu que d'en haut, du bord extrême des champs.

— Précisément, répondit Maxime. C'est le lieu que j'ai choisi, après mûre réflexion.

Il l'aida à franchir une dernière ravine et l'invita à prendre possession d'une des banquettes gazonnées éparses sur le sol sableux.

— Là! dit-il, nous voici arrivés.

— Je ne comprends pas, fit M^me^ April, qui comprenait à merveille, au contraire, mais ne s'effrayait pas outre mesure, songeant que son amie désirait que l'inévitable explication eût lieu le plus tôt possible, et que c'était Gisèle elle-même qui avait préparé l'occasion pour ce jour-là, en s'abstenant de prendre part à l'excursion.

— Çà! voyons, dit Maxime, s'asseyant sur une autre motte herbue, très voisine de celle qu'occupait Germaine, — où en sommes-nous au juste? Voulez-vous enfin m'expliquer votre brusque silence, cette interruption, sans motif apparent, de rapports bénévolement acceptés et entretenus... Ne regardez pas autour de vous; c'est inutile : personne ne peut nous voir. Et, quand bien même M^me^ Carjal nous verrait, le mal ne serait pas grand, je pense. Ne pouvons-nous causer ensemble, pendant qu'elle se débat dans l'inconnu? Mais elle ne nous verra pas de sitôt; je la défie de venir nous rejoindre avant une demi-heure... Eh bien! oui, c'est un guet-apens; j'ai agi avec toute la préméditation voulue pour mériter vos rancunes, si vraiment vous avez juré de ne plus me parler du passé. Il faudra bien que vous répondiez.

— Il ne vous sera pas nécessaire d'employer la violence, mon cher ami. Ne vous souvient-il plus de m'avoir entendue dire que je je suis une femme à remords. J'ai eu des remords, voilà tout.

— Des remords de quoi?.. Quand on se repent sans avoir commis la faute, on ne peut, en bonne logique, se repentir que de ne l'avoir point commise... Est-ce que vous avez parlé de cela à votre mari?

— Non.

— Est-ce que vous en avez parlé à Gisèle?

— Pas davantage.

— De sorte que ç'aura été un petit remords intime, sans épanchement au dehors, sans l'excuse du soulagement de la confession! Et c'est pour cela que vous m'avez mis la tête à l'envers!.. Ah çà, tout de bon, ne savez-vous pas que je vous aime, que je vous aime sérieusement? que, par votre présence, vous illuminez mon logis;

que, quand vous n'êtes pas là, il ne fait pas clair dans ma maison, non plus que dans ma cervelle?.. Ce que j'aurais donné, mon Dieu! pendant ces quelques semaines qu'a duré votre éclipse, pour vous revoir, comme autrefois, dans l'intimité des fins de journée, assise à mon foyer, emplissant mon salon du bruit de votre caquet, picorant dans mes assiettes!.. Ah! pour vous voir manger, chère gourmande, je consentirais à jeûner toujours!

— Voilà enfin une preuve d'amour; je vais vous croire sincère, prenez garde!

Il se leva et fit mine de s'asseoir sur le même tertre que Germaine.

— Non, non, dit-elle. Il y a des sièges en quantité.

Il resta debout, et, d'un air grave, reprit:

— Ne plaisantez pas; je vous répète que je vous aime. J'ai pu m'y tromper quelque temps; maintenant, j'en suis sûr. Je ne savais pas ce que c'est que d'aimer; je le sais.

Sa voix était sérieuse et vibrante. Germaine eut un petit frémissement et ses traits se revêtirent d'une pâleur trouble sous la très légère couche de fard qui rosait son visage.

— Tant pis, alors! dit-elle avec un sourire contourné. Rien ne saurait m'affliger davantage. Vous rendre malheureux, vous causer une souffrance, même bénigne... Mais, bah! vous exagérez. Je veux bien croire que vous pensez à moi quelquefois. Le cerveau des hommes, en général, et celui des hommes d'imagination, en particulier, est un kaléidoscope où s'entre-choquent mille images de femmes, dont quelques-unes se présentent et s'arrêtent plus souvent que les autres; quand, par hasard, il y en a une qui se fait remarquer par la fréquence ou la durée de ses apparitions, cela tourne vite à l'obsession. Mais ce n'est rien. Il suffit de ne plus agiter le kaléidoscope, — et vous savez que les hommes mariés n'ont pas le droit de se livrer à ce jeu-là, — il suffit de se tenir en repos pour ne plus voir l'image.

— Ce n'est pas votre image, c'est vous-même que j'ai sans cesse devant les yeux, près de moi... Oui, c'est vous; même absente, je vous vois...

Il se pencha pour ajouter:

— Je vous sens!..

La contenance de Germaine était singulière; sa situation, digne de pitié peut-être. Inquiète, agitée, nerveuse, agacée, charmée, elle écoutait, l'oreille avide, l'œil caressant, regardant autour d'elle, comme pour s'enfuir, et demeurant. Cette fois, il suffisait de l'examiner pour la comprendre, et Rivols, enfin, perçait à jour le mystère de cette créature compliquée, énigmatique, mais non pas sans de nombreux analogues parmi les êtres de son sexe. C'était évidemment une nature faible, promise à toutes les défail-

lances et qu'aucune influence tutélaire, à l'heure de la formation définitive, n'avait affermie ou redressée. Mais ce n'était point une femme perdue; c'était une femme à perdre. Le jeune homme avait toujours eu des doutes sur la conduite passée de Mme April; ces doutes s'évanouirent. En revanche, il conçut de grandes espérances au sujet de l'avenir. Et, très exalté, quoique vaguement ironique encore, il s'agenouilla près d'elle en murmurant :

— Dites, Germaine, n'aurez-vous pas de pitié?.. Si, demain, frappé à mort, j'attendais un baiser de vous comme viatique suprême, si j'implorais une caresse de vos doigts pour fermer mes yeux éteints, n'accourriez-vous pas à cet appel d'un moribond?.. Eh bien! j'en suis à l'agonie mentale, je vais trépasser, rendez-moi les derniers devoirs...

Il disait ces choses insensées ou dénuées de sens avec un charme particulier; on n'eût osé se porter garant qu'il ne raillait point, et, cependant, il y avait un accent de vérité dans tout cela : son ironie avait une saveur d'amertume et de désespérance qui en faisait un régal pour des oreilles de femme.

Germaine se leva avec vivacité, comme il approchait sa tête de la sienne, et, le repoussant :

— Voulez-vous, oui ou non, dit-elle, vous en tenir à l'amitié?

— Encore ce vocable! fit-il sans se relever et en l'obligeant à se rasseoir. Ami! Qu'est-ce qu'un ami?.. Amant, au contraire, quel joli mot! L'amant! celui qui vous aime. Ah! que je voudrais être femme pour pouvoir dire : « Mon amant! » Folie! pouvoir se donner sans manège et sans voiles, et, au lieu de cela...

— Écoutez, interrompit Germaine, si cette scène se renouvelle jamais, je dis tout à Gisèle.

Mais, lui, d'un ton froidement incisif, répliqua :

— Vous ferez une malheureuse après avoir fait un malheureux; et à quoi cela vous mènera-t-il?

— Eh bien! je partirai, je quitterai ce pays, où je n'aurais pas dû venir.

— Je vous suivrai.

La voix était redevenue grave. Germaine, stupéfaite, effrayée, le regarda. Il était debout devant elle, les bras croisés.

— Vous ne parlez pas sérieusement, je suppose?

— Pardon, très sérieusement! Je ne peux pas, entendez-vous, je ne peux plus vivre sans vous.

— Mais, moi, moi enfin,.. je ne vous aime pas!

Il s'avança vers elle en la regardant audacieusement, et il lui dit :

— Vous, vous m'aimez!..

Puis, comme pour corriger l'impertinence et la fatuité de cette assertion :

— D'abord, vous me l'avez dit; vous me l'avez même écrit.

— Mais je vous ai dit autre chose aussi, je vous ai dit et je vous répète que je ne vous céderai jamais.

— Nous verrons... En tout cas, je vous préviens que, si vous me trahissez, je brûle mes vaisseaux, c'est-à-dire que je proclame ma passion, que je déserte mon toit et que je m'attache à vos pas,.. tout comme si vous prenez la fuite.

— De sorte que vous me bloquez!.. Eh bien! qu'est-ce que je vais faire? qu'est-ce que je puis faire?

— Vous résigner. Gardons ou reprenons ce qu'on appelle le masque de l'amitié; nous n'avons rien de mieux à faire dans le présent. Mais ne prétendez plus m'imposer silence ni me décourager. Toutes les fois que nous serons seuls, ma voix s'élèvera pour vous dire : « Souvenez-vous que je vous ai offert la part de bonheur que vous vous êtes plainte à moi-même de n'avoir point obtenue. »

— Mais c'est une odieuse...

— Écoutez, interrompit Rivols. Vous entendez? Voilà Mme Carjal qui m'appelle à son aide. J'y vais. Attendez-nous ici; en cinq minutes, je l'y amène... Mais, avant de nous quitter, mon... amie, avant de...

Rapidement, sans violence, avec autant d'habileté que de passion, il lui avait entouré la taille de ses deux bras, et il lui appliqua sur les lèvres un baiser auquel elle parut s'abandonner en un involontaire affaissement.

La chaleur, à cette place abritée, était intense. Une brume fumeuse, que l'on eût pu croire produite par la moiteur de la terre, enveloppait Le Chaos tout entier, comme un brouillard de limbes; et, à voir confusément, dans cette vapeur blanchâtre, entre le ciel et l'eau devenus également nuageux, ces entassemens et ces mélanges, ces fondrières et ces débris, toutes ces choses vagues, écroulées ou fuyantes, on se sentait capté par l'attirance de l'abîme.

— Vous voyez bien, murmura doucement Rivols, que vous m'aimez!

Il s'éloignait déjà, franchissant par bonds inégaux les tertres et les pierres. Mme April, toute chancelante, se redressa pour lui lancer ces mots, d'une voix qu'elle prit à peine le soin d'assourdir :

— Oui, je vous aime, je vous aime passionnément, entendez-vous?.. Mais je ne serai jamais à vous!

HENRY RABUSSON.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LES

# BOURBONS ET LA RUSSIE

## PENDANT L'ÉMIGRATION [1]

## I.

### LOUIS XVIII A MITAU (1798-1801

### I.

En 1800, au fond de la Russie, à Mitau en Courlande, végétait tristement la cour de France, pauvre cour, cour d'exilés, importune à toute l'Europe, « ambulante comme un nuage, écrivait un contemporain, et où il s'élève des orages, parce que, pour les produire, il ne faut que des vapeurs (2). » Qualifié par l'empereur de Russie : « Monsieur mon frère et cousin ; » désigné par les autres princes du continent sous le nom de comte de Lille ; surnommé

(1) D'après des documens nouveaux, recueillis par l'auteur aux Archives nationales de France et au Dépôt des affaires étrangères ; les Mémoires inédits du duc de Caraman et les papiers relatifs aux émigrés, communiqués par les Archives impériales de Russie ; les Archives du royaume de Prusse et les Archives royales de Suède.

(2) Comte de Las Cases au comte d'Antraigues, 21 juillet 1796.

par la police de Fouché, « le roi de Mitau, » le souverain de cette cour était Louis XVIII.

Né en 1755, l'héritier des Bourbons avait alors quarante-six ans; mais l'excès de son embonpoint, de fréquentes attaques de goutte, une expérience précoce, puisée dans les malheurs de sa maison et visible aux rides de son visage, lui donnaient déjà les apparences et les incommodités de la vieillesse. Ce n'était plus le brillant comte de Provence, l'esprit le plus caustique de la cour de Louis XVI; c'était un proscrit, un proscrit cuirassé dans sa patience et ses illusions, indomptable dans son droit, que n'avaient pu décourager les dures épreuves de son long exil. Quoique pour venir de Paris à Mitau il eût mis sept ans, à cette dernière étape de ses pérégrinations il conservait la même confiance qu'à la première. Obligé de fuir devant les armées victorieuses de la république, ayant vu succomber tour à tour, victimes de vains complots, les plus intrépides champions de sa cause, trahi par la fortune, abandonné des rois, il ne désespérait pas, même à l'heure où, traqué de toutes parts, ne sachant où reposer sa tête, il était venu s'ensevelir sous les neiges de la Russie. Depuis, il avait rempli le monde de ses protestations, lassé les princes de l'Europe de ses incessantes plaintes, sans que l'inutilité de ses efforts eût eu raison de son énergie. Il la communiquait autour de lui, parmi les fidèles courtisans de son malheur, attachés à ses pas. Pour eux, il était toujours le roi, comme il l'était pour tous ces émigrés, errant misérables à travers le continent, les yeux tournés vers son drapeau, et pour ces obscurs conspirateurs qui, en Vendée, en Languedoc, en Provence, tombaient sous les balles ou montaient à l'échafaud en prononçant son nom.

Jamais proscrit ne manifesta avec plus de persistance de plus fermes espoirs; jamais prince dépossédé ne sut mieux se donner les illusions et les apparences d'un pouvoir qu'il n'avait pas. Dans toutes les capitales de l'Europe, il entretenait des représentans, comme s'il eût été sur le trône : à Londres, le duc d'Harcourt; à Vienne, La Fare, évêque de Nancy et le marquis de Bonnay; à Madrid, le duc d'Havré; à Lisbonne, le duc de Coigny; à Naples, le comte de Chastellus et l'abbé de Jons; à Saint-Pétersbourg, le marquis de La Ferté et le vicomte de Caraman; à Hambourg, M. de Thauvenay; à Rome, M. de Vernègues. De Mitau, il dirigeait ce personnel, grossi chaque jour des diplomates de rencontre et des intrigans qui venaient s'offrir, pour la plupart gens sans scrupules, étourdis et légers, dont il fallait le plus souvent réparer les bévues et dont quelques-uns se transformaient aisément en espions au service de la république. De Mitau, il dictait ses ordres aux agences de France, d'Angleterre et de Suisse, foyers d'intrigues et de sourdes

rivalités. De Mitau enfin, il correspondait avec les souverains qu'il sollicitait sans cesse, avec le comte d'Artois réfugié en Angleterre, avec les princes de sa maison, les Condé, généraux de sa petite armée; les d'Orléans qui lui avaient fait leur soumission après une longue disgrâce (1).

Pour l'aider dans cette tâche, il avait deux collaborateurs: d'Avaray et Saint-Priest; le comte d'Avaray, « la fleur de la petite cour de Mitau, » son ami personnel, « son sauveur, » dont le dévoûment ne s'était jamais démenti, qui possédait sa confiance et qu'il employait surtout aux affaires d'un caractère intime et privé; le comte de Saint-Priest, l'ancien ministre de son frère, appelé près de lui en 1797 pour diriger sa politique. Ces deux personnages s'aimaient peu, se jalousaient, se disputaient sa faveur. Saint-Priest finissait toujours par l'emporter, ayant pour lui ses longs services diplomatiques, ses anciennes relations avec la plupart des hommes d'état étrangers, sa connaissance des cours du Nord. Marié à une Allemande (2), émigré en Suède, après un premier voyage en Russie, distingué par l'impératrice Catherine, c'était lui qui avait obtenu de Paul Ier l'asile de Mitau pour son roi. « Dans l'exil, il conservait, avec une froide hauteur, les formes et les prétentions d'un ministre de Versailles. Il n'en était que plus déplacé à Mitau, où on ne l'aimait pas. Le roi lui-même avait plutôt l'air de le craindre que de l'aimer (3). » Il travaillait tous les matins avec sa majesté, qui, à son insu, soumettait ensuite à d'Avaray les résolutions prises en commun.

Les lettres aux souverains étaient l'œuvre personnelle de Louis XVIII. Il les rédigeait après en avoir causé avec ses conseillers. Celles qu'il écrivait au tsar étaient l'objet de longs débats (4). La difficulté de bien vivre avec Paul Ier, ce qu'on lui devait déjà, ce qu'on attendait encore de sa générosité commandait la cir-

(1) Ce qui reste de cette volumineuse correspondance ne forme pas moins de cent et quelques volumes in-folio, conservés au Dépôt des affaires étrangères. Il y en a tout autant répandus dans les divers dépôts d'archives en Europe.

(2) La comtesse Ludolf. Elle n'aimait pas la France, à en juger du moins par cet extrait d'une lettre qu'en 1798, après que son mari eut quitté Saint-Pétersbourg pour se rendre à Mitau, elle écrivait au chancelier russe, prince Bezborodko : « Je ne désire pas me fixer à Mitau. J'aime mon repos, ma tranquillité par-dessus tout et ne veux jamais me mêler de quoi que ce soit au monde. Je n'aime pas les Français, et l'un de mes bonheurs en Suède était de n'en voir jamais. » (*Archives principales de Moscou.*)

(3) Mémoires manuscrits d'un sénateur russe, exilé à Mitau, en 1800, que nous a communiqués M. Paul de Lilienfeld, gouverneur de Courlande, et que nous avons fréquemment consultés.

(4) Les lettres du roi au tsar, conservées à Moscou, sont écrites sur du papier in-4° de fabrique anglaise et hollandaise. Elles portent en filigrane tantôt une fleur de lis, tantôt la figure allégorique d'une Fortune debout sur un globe.

conspection dans le langage autant que la prudence dans les actes. Le roi s'adressait fréquemment à lui, tantôt pour lui communiquer les nouvelles qu'il recevait du dehors, tantôt pour lui soumettre les projets inspirés par les événemens, tantôt enfin pour appeler sa bienveillance sur des intérêts qu'il avait à cœur. Toute l'histoire de l'émigration de 1798 à 1801 tient dans cette correspondance défrayée un jour par les négociations relatives au mariage de Madame Royale, fille de Louis XVI, avec le duc d'Angoulême et au retour de la reine auprès de son époux; un autre jour par les offres inattendues de Barras proposant d'aider au rétablissement de la monarchie, par les plans de Dumouriez rallié à la cause des Bourbons, et par son voyage à Saint-Pétersbourg. Puis, ce sont les mouvemens de l'armée de Condé, passée à la solde de la Russie, qui fournissent matière aux lettres du roi, l'excursion de Pichegru en Angleterre et en Allemagne, celle de Willot en Autriche, le mauvais vouloir de la cour de Vienne (1), les échanges de décorations entre Saint-Pétersbourg et Mitau, les missions successives du comte de Cossé-Brissac, du comte d'Avaray, de l'abbé Edgeworth de Firmon, du chevalier de la Garde, du marquis de la Maisonfort auprès de Paul Ier, et en dernier lieu, celle du vicomte de Caraman, destinée au dénoûment le plus lamentable.

Un autre objet sur lequel le roi revient sans cesse, c'est le désir qu'il nourrit de se rapprocher des frontières de France, « d'y paraître les armes à la main. » Pour réaliser ce désir, il sollicite, à de fréquentes reprises, l'agrément du potentat qui dispose souverainement de son sort et qu'il appelle tour à tour son bienfaiteur, son sauveur, sa Providence. Las de son exil, de l'oisiveté qui lui pèse, il renouvelle à tout instant sa requête. Sa présence à la tête des armées étrangères rassurerait ses fidèles sujets, surtout si la marche de ces armées était précédée d'une déclaration portant que les puissances coalisées poursuivent non la conquête de la France, mais le rétablissement des Bourbons. « Il veut trouver dans sa patrie son trône ou son tombeau. » Ces demandes sont jugées inopportunes à Saint-Pétersbourg : « Que l'intérêt sincère que je porte à sa personne rassure Votre Majesté, lui écrit Paul Ier, le 16 juillet 1799. Quant à son empressement de se présenter en France à la tête d'une armée, croyez-moi, il n'en est pas temps encore, et je serai le premier à vous proposer cette démarche aussitôt que l'heure en sera arrivée. » Le 12 août suivant, l'impatience du tsar se manifeste plus clairement : « J'ai vu que mes conseils n'ont pas le don de

(1) Nous possédons, sur ces divers épisodes, des documens inédits du plus attachant intérêt, à l'aide desquels nous nous proposons de les reconstituer.

persuader Votre Majesté et de la convaincre de la force de l'intérêt que je lui porte. Je lui ai dit, et je répète encore, qu'elle doit attendre le moment favorable, que c'est moi qui lui en ferai part, et qu'en attendant elle doit rester à Mitau et laisser faire les puissances qui font la guerre à ses sujets ennemis. C'est à ceux-là à vous offrir la couronne qu'ils vous ont ravie et pas à Votre Majesté à implorer leurs bonnes grâces. Ce n'est pas aux armées et aux frontières que vous devez aller, mais droit à Paris de Mitau, si la Providence *voudra* le permettre. »

Les questions d'argent tenaient aussi une grande place dans la correspondance du roi de France avec l'empereur de Russie. Presque toujours résolues par la générosité de ce prince, dont le comte de Saint-Priest disait qu'il ne rappelait jamais ses bienfaits, elles renaissaient à toute heure, toujours impérieuses. A Mitau, outre le logement dans l'ancien palais des ducs de Courlande, le roi recevait du gouvernement impérial 600,000 francs par an. Mais cette somme ne représentait qu'une partie de ce que les émigrés coûtaient au trésor russe. L'armée de Condé, les cent gardes du corps attachés à la personne du roi, étaient à la solde de la Russie. Investis de grades honoraires, le duc d'Angoulême et le duc de Berry recevaient un traitement effectif. Un grand nombre de gentilshommes français étaient devenus officiers ou fonctionnaires du tsar. D'autres recevaient des pensions, ou même avaient été mis en possession de vastes domaines peuplés de paysans. Le représentant de Louis XVIII à Saint-Pétersbourg était payé sur la cassette impériale. Toutes les fois que Paul Ier mandait un Français près de lui ou en recevait un présenté au nom du roi, il lui accordait toujours, sous forme pécuniaire, un témoignage de sa faveur (1). La pension de 600,000 fr. servie à Louis XVIII ne représentait donc qu'une infime part des charges que l'émigration imposait à la Russie. Elle était loin de couvrir les dépenses auxquelles le roi avait à pourvoir. Elle se grossissait, il est vrai, d'un revenu de 90,000 francs servi annuellement par l'Espagne, d'une autre rente que la cour de Madrid faisait à la reine, et dont, quand celle-ci vivait près de son époux, elle lui abandonnait la presque totalité. Mais ces ressources étaient peu de chose, en présence des misères que le roi avait à secourir.

La plupart de ses lettres n'avaient d'autre cause que sa détresse. Il y énumérait ses charges, y traçait le tableau de sa pauvreté, y sollicitait de nouveaux secours, en suppliant le tsar d'intercéder

(1) En 1797, Saint-Priest reçoit 1,000 ducats, et, pour ses fils, un domaine en Lithuanie. En 1800, Dumouriez, en quittant Saint-Pétersbourg, se plaint de n'avoir touché que 1,000 ducats.

pour lui auprès de l'Angleterre, de la Prusse et de l'Autriche. Humble était son langage. Poussé par le besoin, il abdiquait quelque chose de sa dignité, de la fierté de sa race. Les souffrances de l'exil rehaussent rarement le prestige des princes. Ses sollicitations restaient vaines. L'Autriche s'enfermait de plus en plus dans une attitude malveillante, s'obstinait à ne pas répondre. La Prusse alléguait qu'elle avait donné de nombreuses preuves de son dévoûment aux Bourbons. Quant à l'Angleterre, elle rappelait qu'elle servait déjà des pensions au comte d'Artois, à ses fils, aux princes d'Orléans, aux Condés, à une infinité d'autres émigrés, lesquels étaient en si grand nombre que, pour le paiement de ces redevances mensuelles, il avait fallu constituer à Londres des bureaux uniquement chargés d'en assurer le service. « Le hasard m'a fait voir une lettre de Mitau, écrivait, en mai 1800, au ministre des affaires étrangères un agent français. Elle respire le découragement. On y déplore surtout le délabrement des finances royales. Les difficultés pécuniaires sont telles qu'on n'a pu envoyer encore la reine aux eaux de Pyrmont (1). » Et c'était vrai. La reine, qui était venue rejoindre son mari en 1799, et, bientôt lasse du séjour de Mitau, avait hâte d'en partir, dut attendre, pour se mettre en route, que le tsar eût consenti à faire l'avance au roi d'un quartier de sa pension.

Il n'eût pas été impossible à Louis XVIII de proportionner ses dépenses à ses revenus. Mais il eût fallu pour cela licencier sa maison, dépouiller la dignité royale de ce qui lui restait de ses splendeurs passées, supprimer la charge de grand aumônier, remplie par le cardinal de Montmorency, qu'assistaient trois aumôniers ordinaires (2), éloigner le comte de Saint-Priest, premier ministre de cette petite cour, le comte d'Avaray, capitaine des gardes du corps, les ducs d'Aumont, de Fleury, de Duras, de Villequier, gentilshommes de la chambre, le comte des Cars, premier maître d'hôtel, le duc de Guiche, le duc de Piennes, le marquis de Jaucourt, le comte de La Chapelle, qui vivaient dans l'entourage du roi et qu'il employait à des missions de confiance ; il eût fallu supprimer aussi la maison de la reine, celle de la duchesse d'Angoulême, où l'on comptait le duc et la duchesse de Sérent, la comtesse de La Tour d'Auvergne, la comtesse de Choisy, le marquis de Nesle ; il eût fallu licencier enfin un trop nombreux personnel de domestiques, qui grevait lourdement le maigre trésor royal, et en tête duquel se trouvait Cléry, le fidèle serviteur de Louis XVI, que

(1) Pyrmont, petite ville allemande, possède des sources ferrugineuses déjà réputées au XVII^e siècle. La plupart des princes allemands y passaient l'été.

(2) L'abbé Edgeworth de Firmon, qui avait assisté Louis XVI à ses derniers momens, figurait comme confesseur de Louis XVIII parmi ces aumôniers.

Louis XVIII avait accueilli en lui disant : « Votre place est auprès du roi, qu'il soit libre ou dans les fers. » Mais sa cour, qu'il jugeait réduite au strict nécessaire, lui semblait aussi indispensable à sa grandeur que la pompeuse étiquette qu'il se plaisait à y maintenir.

C'est après la messe qu'il donnait audience. A la porte de son cabinet, se tenaient, l'épée nue, deux gardes du corps, chevaliers de Saint-Louis. Le gouverneur de Courlande présentait le visiteur au gentilhomme de service, qui l'introduisait auprès du prince. Le roi portait ordinairement un habit bleu à collet rouge. Affable était son accueil. Il s'énonçait bien, parlait avec la même facilité le latin, le français, l'anglais et l'italien. S'il retenait le visiteur à dîner, celui-ci était placé à côté du duc d'Angoulême, assis lui-même près du roi, et « qui ne trouvait rien à dire malgré le désir qu'il paraissait en avoir. » A la droite de la duchesse d'Angoulême s'asseyait le cardinal de Montmorency, très sourd, « n'entendant rien, parlant peu, mais mangeant d'un grand appétit. » Le roi aimait à entretenir ses invités des malheurs de son frère. Il montrait, attendri, « le dernier billet que la reine Marie-Antoinette lui écrivit du Temple et le cachet de France, qu'un hasard avait mis dans ses mains. » Les distractions de la cour de Mitau n'allaient guère au-delà de ces réunions. Dans la journée, une promenade en voiture, quelques visites chez les châtelains des environs ; le soir, le thé chez la duchesse de Guiche : « Les tasses étaient en faïence, la théière en étain. La gêne régnait dans les finances ; mais les grâces embellissaient la détresse. »

Quelquefois, c'était un haut personnage qui passait par Mitau, le grand-duc Constantin, second fils du tsar, le maréchal Souvarof, vieux et malade, des diplomates étrangers, quelque émigré mandé par l'empereur, ou même des espions et des aventuriers qui pénétraient en Russie en trompant la surveillance rigoureuse exercée aux frontières. Certaines de ces visites réveillaient les espoirs du roi, celle de Dumouriez, par exemple. Dumouriez, Pichegru, Willot se jetant en France, y rallumant la guerre civile, tandis que les armées coalisées envahiraient le territoire, c'était, en 1800, le rêve du roi, un rêve auquel le voyage en Russie du vainqueur de Jemmapes parut donner un commencement de réalité, mais qui ne se réalisa pas plus que tant d'autres, où se révélaient les naïves illusions de Louis XVIII et de ses agens. L'espoir d'acheter Barras d'abord, Bonaparte ensuite, fut un de ces rêves sans lendemain. C'est pitié de suivre les vaines négociations qui s'engageaient sur ces chimères. En fait, durant son séjour à Mitau, le roi ne goûta qu'une joie complète et sans déception, l'arrivée de sa nièce, l'or-

pheline du Temple, arrachée à l'Autriche par l'influence de la Russie et qui vint le rejoindre en 1799 pour épouser le duc d'Angoulême. En même temps, arrivait la reine, Marie-Joséphine-Louise de Savoie, séparée de son époux depuis plusieurs années. Mais cette réunion ne fit qu'accuser le dissentiment qui existait entre eux, par suite du fâcheux caractère de la reine et de l'influence qu'exerçait sur elle une M^me^ de Gourbillon, attachée à son service. Le roi ne voulut pas tolérer « cette intrigante » dans sa maison. Il la chassa le jour même où elle se présentait à Mitau, à la suite de la reine (1). La reine ne perdit jamais le souvenir de ce qu'elle considérait comme une humiliation; elle ne cessa de s'en plaindre pendant l'année qu'elle passa à Mitau, comme elle se plaignait de la rigueur du climat de Russie. Au mois de mars 1800, le roi consentit à la laisser partir pour Pyrmont, où elle avait fait un premier séjour (2). Le voyage, ajourné par suite du manque d'argent, ne s'effectua qu'en juin. La reine partit avec une suite considérable, singulièrement coûteuse pour des exilés. La saison des eaux terminée, elle signifia au roi qu'elle se retirait dans le Holstein, où le gouvernement danois lui permettait de résider « sans appareil de représentation (3). »

Cette affaire avait causé à Louis XVIII d'irritans soucis. La filiale sollicitude de la duchesse d'Angoulême peu à peu les apaisa. Elle était restée seule de la famille royale auprès de lui. Son mari et le duc de Berry avaient quitté Mitau, autorisés par le tsar, le premier à se rapprocher du théâtre de la guerre, le second, à se rendre dans les états de Naples, où il cherchait une alliance. Ces départs successifs augmentaient la tristesse et l'isolement des augustes proscrits, sans affaiblir leurs espérances. C'est au contraire vers ce temps que le roi, poursuivant avec ténacité la réalisation de ses plans, envoyait le comte de Saint-Priest à Vienne, avec mission de tenter un dernier effort sur la cour d'Autriche pour triompher du mauvais vouloir qu'elle opposait aux projets et à la cause des

(1) Les causes de l'ardente affection de la reine pour sa femme de chambre sont inexplicables et inexpliquées. Ni les lettres qu'elle lui adressait, ni les remontrances du roi n'en éclairent le mystère. A son arrivée à Mitau, la Gourbillon fut violemment séparée de la reine et internée dans un couvent à Vilna. Elle trouva un peu plus tard le moyen d'en sortir et de gagner Saint-Pétersbourg, où elle intrigua tant et si bien contre le roi de France qu'elle peut être considérée comme un des auteurs de son expulsion, survenue quelques mois après.

(2) C'est lors de ce premier séjour que Breteuil, qui l'avait accompagnée, écrivait : « Elle n'en a pas pour deux mois; mais, il faut convenir que ce ne sera pas une grande perte. »

(3) Elle rejoignit son mari l'année suivante à Varsovie, et, depuis, ne le quitta plus qu'accidentellement. Elle mourut en Angleterre en 1810.

Bourbons (1). Il attachait le plus grand prix à cette démarche. Il en attendait avec confiance le résultat. Mais c'est Paul Ier qu'il considérait toujours comme son plus ferme appui. Après Marengo, cette conviction devint plus forte. La conduite du tsar était bien faite pour l'encourager. Tandis que s'accusait le refroidissement des cabinets européens pour l'exilé de Mitau, alors que l'Espagne et la Prusse étaient en paix avec la république, que l'Angleterre et l'Autriche ne continuaient la guerre que dans une vue d'intérêt personnel, et que la Suède, d'accord avec le Danemark, jetait les bases d'une ligue des neutres, le tsar demeurait, au moins en apparence, fidèle à son hôte. Au début de l'année 1800, il lui donnait une preuve éclatante de sa volonté de ne pas l'abandonner.

Jusqu'à ce moment, le roi de France n'avait été représenté à Saint-Pétersbourg que par un agent sans caractère officiel, le marquis de La Ferté-Meun. Au mois de janvier, ce mandataire reçut, par ordre du tsar, une lettre qui le qualifiait ministre du roi de France. Très ému, il s'empressa d'avertir son maître. Le roi écrivit aussitôt à son frère et cousin, à qui il demanda s'il lui convenait d'avoir auprès de lui un agent royal revêtu des attributions d'un ambassadeur. La réponse de Paul Ier ayant été affirmative, Louis XVIII lui proposa, pour exercer ces hautes fonctions, un émigré, le comte de Choiseul-Gouffier, et, à défaut de lui, un autre émigré, le marquis de Lambert. Depuis longtemps, ils habitaient Saint-Pétersbourg. Mais, au moment où ces propositions partaient de Mitau, Paul faisait expulser de son empire ces deux gentilshommes sans même leur expliquer les motifs de leur disgrâce. Le roi, déconcerté, lui remit alors une liste portant les noms du duc de Guiche, du comte de La Chapelle, du marquis de Bonnay et du vicomte de Caraman, entre lesquels il le suppliait de choisir. L'empereur s'y refusa. Il laissa Louis XVIII libre de désigner son représentant. C'est ainsi que M. de Caraman fut nommé. Il avait sur ses concurrens l'avantage d'avoir déjà visité la Russie (2). Le jour où la décision impériale fut connue à Mitau, — c'était le 20 juin, — le roi écrivit au tsar pour lui exprimer sa reconnaissance. « D'accord avec mes fidèles sujets, disait-il, je peux envisager ce grand événement sous

(1) La bataille de Marengo, dont il eut la nouvelle le lendemain de son arrivée à Vienne, rendit inutile la mission de Saint-Priest. Il alla à Dresde, d'où il retourna en Suède, malgré les pressantes lettres de Louis XVIII, qui le rappelaient. En 1807, il était en Suisse, toléré par la police impériale, grâce à l'amitié de M. de Barante, préfet de Genève. Il rentra en France à la restauration et mourut en 1821. Ses fils étaient au service de la Russie.

(2) Dans ses Mémoires inédits, dont nous devons la communication à son arrière-petit-fils, M. de Caraman paraît croire qu'il fut désigné par le tsar. Les documens que nous avons consultés prouvent le contraire.

deux aspects également favorables, comme une marque de l'amitié de Paul Ier et comme un démenti éclatant donné aux calomniateurs qui me prétendaient privé du plus formidable appui. »

M. de Caraman était alors au service de la Prusse, avec le grade de colonel, qu'il devait à la bienveillance du roi Frédéric-Guillaume. Il a raconté lui-même quelles appréhensions l'assaillirent quand il reçut l'ordre qui l'appelait à Mitau et quels motifs le décidèrent à obéir : « La position des affaires en Europe ne me permettait pas la moindre illusion sur la stabilité du poste auquel j'étais appelé ; je connaissais la mobilité des volontés de l'empereur ; mais je connaissais aussi son inflexibilité lorsqu'une fois sa résolution était arrêtée. Je savais que la résistance pouvait lui faire prendre les partis les plus violens, et, bien persuadé que je serais bientôt victime d'un changement forcé ou volontaire dans le système que suivait l'empereur, je ne voulus pas exposer celui qui était toujours pour moi le roi de France, et, par conséquent, le mien, à voir ajouter de nouvelles épreuves à celles qu'il avait déjà à supporter. » Ces considérations honorables, soumises au roi de Prusse, reçurent son approbation, une approbation que ses relations avec la république française lui commandaient de taire, mais qui se traduisit par la promesse faite à M. de Caraman de lui conserver son emploi et d'en payer le traitement à sa famille.

A Mitau, M. de Caraman prit les ordres de Louis XVIII. On lui recommanda « d'agir avec prudence, de ménager la dignité d'un prince malheureux au milieu des caprices imprévus d'une volonté qui ne connaissait pas d'obstacles et que la moindre contradiction pouvait porter aux extrémités les plus fâcheuses. » Une lettre du roi qu'il devait remettre au tsar précisait, d'ailleurs, le caractère de sa mission : « Dans la situation où je me trouve, étant sans cesse dans le cas de prendre un parti sur une infinité d'objets, de propositions souvent séduisantes, mais qui peuvent être insidieuses, que pouvais-je désirer de plus que d'avoir un moyen de me guider sans cesse par les avis de Votre Majesté impériale? C'est donc plutôt un homme toujours à portée de les recevoir et de me les transmettre qu'un ministre que j'ai désiré avoir auprès d'elle, et je la supplie de recevoir M. de Caraman à ce titre et de l'écouter avec bonté et de ne pas me refuser le secours de ses lumières non-seulement lorsqu'il les lui demandera de ma part, mais encore lorsque son amitié lui fera sentir d'elle-même le besoin que j'en aurai. »

La cour de Saint-Pétersbourg, quand M. de Caraman y parut, ne ressemblait à aucune autre par suite du despotisme que Paul Ier exerçait sur ses sujets. Déjà, lorsque, trois ans avant, le comte de Saint-Priest y était venu, il constatait que nul, dans l'entourage de

l'empereur, n'osait de son chef proposer quoi que ce fût : « Ce n'est qu'en ayant le droit de traiter une matière à l'occasion de quelque mémoire présenté que les ministres de l'empereur osent lui faire quelque insinuation ; sans cela, tout ce qu'il n'imagine pas lui-même demeure sans être proposé. » Cette situation ne s'était pas modifiée. Les principaux conseillers du tsar, le comte Rostopchin, le comte Pahlen, le comte Panin, ne maintenaient leur crédit que grâce à des prodiges de prudence et d'habileté, peut-être aussi parce qu'ils puisaient leur patience dans la résolution de mettre un terme à un état de choses qui devenait intolérable. L'impératrice Maria Fedorovna, quoique tendrement aimée de son époux, était sans influence sur lui. Seule, l'amie de l'empereur, M^lle de Nélidof (1), avait le pouvoir de le louer ou de le blâmer et parvenait à lui faire agréer ses conseils. Les ministres étrangers eux-mêmes ne pouvaient guère parler qu'en répondant à ce qui leur était dit. Longtemps opprimé sous le règne de sa mère, Paul opprimait à son tour. Soit qu'il redoutât pour ses sujets les pernicieux exemples de la révolution française, soit qu'il fût convaincu qu'ils en voulaient à sa vie, il les tenait sous le joug d'une obéissance passive et déployait des rigueurs dont une police sans pitié se faisait l'instrument. Ni les petits, ni les grands, ni les humbles, ni les superbes n'étaient épargnés. La plus légère désobéissance aux ukases impériaux était considérée comme un crime. Tout sujet russe convaincu d'avoir porté un costume français, et, notamment, un chapeau rond et des bottes, se voyait déclaré « infâme et traître » et frappé des plus sévères châtimens. Un des fils du tsar, âgé de

(1) Demoiselle d'honneur de l'impératrice. Saint-Priest nie qu'elle ait été autre chose que l'amie du tsar. En dépit de jugemens superficiels qu'on est tenté de trouver calomnieux, divers faits paraissent confirmer cette opinion, notamment la vive et durable affection que M^lle de Nélidof inspira à l'impératrice, modèle, on le sait, de dévoûment et de vertu, et dont la piété eût répugné à couvrir ainsi l'adultère de son mari. Les billets qu'échangeait quotidiennement le tsar avec son amie donnent aussi une grande autorité aux défenseurs de M^lle de Nélidof. Publiés récemment dans le recueil des Archives russes, ils attestent le désintéressement de la favorite, son esprit, sa bonté, dont les émigrés eurent souvent à se louer. Elle refusa tous les présens que lui offrit l'empereur, et particulièrement deux mille paysans. Elle n'accepta de faveurs que pour son frère, page à la cour, et qui devint plus tard ministre de la guerre. On peut donc supposer qu'il n'y eut entre elle et son impérial adorateur qu'une sorte d'amitié mystique qui était bien dans la nature de Paul I^er. Elle n'était pas jolie, mais pleine d'amabilité et de grâce. Peu de temps avant la mort de l'empereur, impuissante à faire le bien, elle se retira au couvent de Smolnoï, où elle mourut en 1840, entourée de la vénération de la famille impériale.

Ces renseignemens nous ont été communiqués par le baron de Buhler, directeur des Archives principales du ministère des affaires étrangères à Moscou, à qui nous devons, indépendamment des pièces recueillies par ses soins, des notes personnelles qui témoignent autant de son érudition que de sa parfaite obligeance.

six mois, colonel d'un régiment dont les officiers avaient été mis aux arrêts, y fut mis aussi et sa nourrice avec lui. La valse était interdite sur toute l'étendue du territoire russe. Les gazettes françaises, les livres publiés à Paris, la musique même, n'y avaient pas accès. La violation des ordres de police entraînait des répressions cruelles, le knout, l'incision des narines ou même la déportation. Les femmes n'échappaient pas à ces supplices ; pour elles, ils s'aggravaient quelquefois de traitemens révoltans.

Ce régime avait engendré la terreur par toute la Russie, dans la capitale surtout. Un témoin de ces exactions a écrit : « Je ne me couchais qu'avec les plus noirs pressentimens. Lorsque, la nuit, j'entendais du bruit dans la rue ou quelque voiture s'arrêter dans mon voisinage, un tremblement involontaire s'emparait de tout mon corps, je veillais avec une attention particulière sur la couleur, la coupe et la façon de mes habits. La consolation d'épancher mes peines dans le sein d'un ami m'était refusée par ma propre terreur. Tous les murs avaient des oreilles; le frère n'osait plus se fier à son frère. Les promenades ne présentaient que le spectacle déchirant de quelques infortunés que l'on venait d'arrêter et que l'on conduisait pour recevoir le knout (1). » En même temps que, par ces mesures vexatoires, se manifestait visiblement l'esprit désordonné de Paul Ier, des réflexions d'une autre nature, suggérées par ce qui se passait en Europe, le poussaient à un changement de politique. L'heure était grave : l'Europe encore en armes, la Prusse réconciliée avec la France, la révolution triomphante dans la personne de Bonaparte, et la coalition, brisée par son génie, en voie de se reformer. Mais, après en avoir été longtemps l'arbitre, l'empereur, sans rien trahir encore de ses desseins, songeait à s'en retirer. Ses dispositions nouvelles tenaient à plusieurs causes que nous énumérerons plus loin et dont il n'y a lieu de parler maintenant que pour constater qu'à l'heure où il recevait à sa cour l'ambassadeur de Louis XVIII, il commençait à prêter l'oreille aux ouvertures que, par l'intermédiaire de la Prusse, lui faisait Bonaparte.

Quelque circonspect et pénétrant que fût M. de Caraman, il ne pouvait deviner les arrière-pensées du tsar. Il dut attendre durant deux mois sa première audience. Quand il l'eut obtenue, il fut l'objet de tant de bons procédés que ses soupçons et ses craintes, s'il en avait conçu, se seraient dissipés. On lui attribua un traitement de 2,000 ducats. A la demande du roi, il fut créé commandeur de

(1) *Une Année remarquable de la vie d'Auguste Kotzebue.* Les Mémoires du duc de Caraman attestent l'exactitude de ce tableau.

l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et reçut l'investiture au château de Péterhof des mains mêmes de l'empereur. Ces marques de la faveur impériale, les paroles qui lui furent adressées emportèrent les appréhensions que lui avaient d'abord causées diverses résolutions, telles que l'expulsion du marquis de Lambert et du comte de Choiseul. Louis XVIII partageait sa confiance. Il restait convaincu qu'il pouvait compter sur la loyauté de Paul Ier et sur l'appui de Rostopchin. Après que le tsar eut accepté de lui le cordon du Saint-Esprit et lui eut envoyé l'ordre de Saint-André, le roi, trompé par la mise en scène qui présida à cet échange de décorations, ne douta plus de l'amitié du monarque russe.

Ces illusions furent de courte durée. Le 20 décembre, M. de Caraman arrivait à l'improviste à Mitau et apprenait à son souverain, bouleversé par sa présence inattendue, que deux jours avant il avait reçu l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg. On lui avait accordé trois heures pour en sortir. C'était le traitement qu'avait subi, quelques mois avant, lord Withworth, l'ambassadeur d'Angleterre. Quant aux causes de son expulsion, M. de Caraman les ignorait. A l'aide des documens officiels, nous avons pu nous en rendre compte, et il nous suffira de revenir à quelques mois en arrière pour rencontrer les événemens qui avaient préparé et provoqué ce coup de théâtre.

## II.

Devenu, par la journée du 18 brumaire, maître de la France, Bonaparte souhaitait la pacification de l'Europe. La paix était conclue avec l'Espagne et la Prusse; il la voulait avec les autres puissances, la Russie surtout. Le cabinet de Berlin, que dirigeait M. d'Haugwiz, s'était offert comme médiateur entre Saint-Pétersbourg et Paris. L'aide-de-camp Duroc avait été chargé de lui exprimer la reconnaissance du premier consul. Cette mission temporaire ayant pris fin, le général de Beurnonville était arrivé à Berlin comme ministre de la république française pour tirer parti des bons offices de la Prusse.

L'idée d'un rapprochement entre la France et la Russie n'était pas nouvelle. Déjà, à la mort de Catherine II, le directoire avait tenté d'opérer ce rapprochement par les mêmes voies. A la demande du roi Frédéric-Guillaume, M. de Kalitschef, ambassadeur de Russie à Berlin, avait eu une entrevue avec le citoyen Caillard, représentant du directoire. Ces pourparlers étaient restés sans résultat. Les hostilités avaient continué pendant que M. de Talleyrand, devenu ministre des affaires étrangères, s'efforçait d'in-

téresser au rétablissement de la paix certains émigrés, M. de Choiseul-Gouffier, et même M. de Caraman, qu'il croyait envoyé à Saint-Pétersbourg, non par Louis XVIII, mais par la Prusse (1). Maintenant, les circonstances semblaient plus favorables. Le tsar, nous l'avons dit, regrettait d'être entré dans la coalition. Ses regrets dataient de la défaite de ses armes à Zurich. Ils s'augmentaient de jour en jour par suite de l'obstination de l'Angleterre à détenir l'île de Malte, qu'il voulait rendre à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont il s'était fait proclamer grand-maître, et de la résolution manifestée par l'Autriche de garder pour elle seule la citadelle d'Ancône, dont elle n'avait pu s'emparer qu'avec le secours de la marine russe. Ce qu'il appelait la mauvaise foi de ses alliés exaspérait Paul Ier. Sous l'empire de ses griefs, il répondait à Louis XVIII, qui le suppliait de s'associer à une expédition sur les côtes occidentales de France, que préparait l'Angleterre : « L'exécution de ces projets est peu probable dans ce moment, vu la confusion générale dans laquelle se trouve le système politique de toutes les cours, et tant que les cours de Vienne et Londres se conduiront d'après les mêmes principes, je ne pourrai rien entreprendre pour la bonne cause sans m'attendre à être sacrifié. » Un des officiers de Paul Ier, chargé d'accompagner à Londres M. de Vioménil, alors au service de la Russie, qu'à la prière de Louis XVIII l'empereur venait d'autoriser à prendre part à l'expédition anglaise, disait en traversant Berlin : « L'armée de Souvarof ne retournera pas sur le Rhin. Le voyage de M. de Vioménil n'est qu'une simagrée. L'empereur est résolu à abandonner la coalition, à rappeler ses armées. Il est en garde contre les vues ambitieuses des ennemis de la France. » Le 12 février 1800, ses troupes recevaient l'ordre de rentrer en Russie. Le corps de Condé s'y trouvait compris. Le prince de Condé ayant manifesté peu d'empressement à obéir, Paul saisissait l'occasion de se délivrer de l'engagement pris par lui de garder le corps à sa solde : « La répugnance que vous témoignez de rentrer avec le corps de troupes sous vos ordres dans leurs quartiers respectifs, me porte à croire que Votre Altesse Sérénissime compte trouver plus d'avantage à faire passer ce corps à la solde anglaise. C'est ce qui m'engage à lui donner, par la présente, mon plein consentement à tout arrangement qu'elle voudra contracter en la déchargeant de ceux qu'elle avait pris envers moi. » Et après avoir donné son consentement, qu'on ne lui demandait pas,

(1) « Il n'y a que les émigrés qu'on puisse employer à cette cause. J'ai la certitude qu'un des Caraman (Victor), envoyé par la Prusse à Saint-Pétersbourg, et qui y est bien posé, ne demande pas mieux que de nous être utile. » (Lettre de Talleyrand, 7 juin 1800.)

avec une facilité qui ne fut pas sans causer quelque déception au roi de France et au prince de Condé, il refusait, malgré leurs sollicitations ultérieures, de s'occuper de la petite armée : « Ayant pris le parti de ne me mêler d'aucune manière de la coalition existante actuellement, je ne puis prendre sur moi de prescrire la destination d'un corps qui, de mon service, a passé à la solde de l'Angleterre. Le comte de Vioménil n'étant plus dans mon armée, Votre Majesté pourra l'employer d'après son gré. » Puis, comme pour accuser son ressentiment et ses volontés, il faisait expulser de Russie le représentant anglais, lord Withworth, avec une brutalité qui ne tolérait même pas un chargé d'affaires. Il rappelait M. de Woronzof, son ambassadeur à Londres. Le général Dumouriez, précédemment mandé près de lui pour exposer ses plans d'invasion de la France, était contraint de se retirer sans avoir pu les faire agréer. Enfin, c'est à ce moment qu'étaient jetées les bases de la ligue des neutres.

Indépendamment de ses griefs contre l'Angleterre et l'Autriche auxquels le tsar donnait ainsi satisfaction, des causes accessoires déterminaient sa conduite : d'une part, l'enthousiasme qu'excitait en lui le génie de Bonaparte, d'autre part, la complaisance qu'on mettait au sein de sa cour à flatter ses idées du moment. La campagne d'Italie, l'expédition d'Égypte, la journée du 18 brumaire, avaient été l'objet de son admiration. Dans le jeune général que les événemens venaient de mettre à la tête de la France, il se plaisait à voir un représentant de ces principes qu'il appliquait dans ses états et qu'il considérait comme indispensables à la sécurité des trônes en Europe. La fortune de ce victorieux le séduisait, l'entraînait bien plus que ne le pouvaient faire les plaintes et la détresse du chef des Bourbons. Il revenait peu à peu de ses préventions contre la France. Autour de lui, ce penchant trouvait des encouragemens, ses ministres s'attachaient à mettre en lumière ce qu'offrait d'égoïste et d'intéressé la politique de l'Angleterre et de l'Autriche. Ils lui montraient l'une usurpant le commerce exclusif des mers, l'autre confisquant l'Italie. Ils le circonvenaient de toutes les cajoleries qui répondaient à sa haine pour les Anglais ; ils ouvraient devant lui, en flattant son amour-propre militaire, la vaste carrière d'une attaque sur l'Inde ; ils faisaient briller à ses yeux, comme un argument à l'appui de ceux qui voulaient qu'il se rapprochât du premier consul, la gloire militaire de ce dernier. Les efforts de l'impératrice tendaient au même but, ainsi que ceux de la favorite, M^lle^ de Nélidof, rappelée à la cour après une courte disgrâce. C'est en parlant de cette jeune femme que notre ministre à Copenhague, Bourgoing, écrivait à Talleyrand : « Elle a autant de raison que

d'esprit. Elle a fait tout ce qu'elle a pu pour détourner Paul d'entrer dans la coalition. Elle le poussera à en sortir. »

La cour de Mitau commençait à ressentir les effets de ces changemens. Mais ni le roi ni ses conseillers ne pouvaient se rendre compte des motifs qui modifiaient l'attitude de Paul Ier. Le secret des négociations politiques n'était pas alors un vain mot. Il n'y avait ni journaux pour le trahir ni télégraphe pour le divulguer. Ce n'est pas à Saint-Pétersboug, où régnait la terreur, qu'on pouvait le pénétrer. Ce n'est pas davantage à Mitau, où, privé d'informations sûres, le roi était de plus en plus isolé. Pas plus à Mitau qu'à Saint-Pétersbourg, on ne se doutait de la gravité de ces incidens, ni des efforts que faisait Bonaparte, mieux informé, pour en tirer parti. La petite cour gémissait sur la froideur subite qu'affectait maintenant Paul Ier. Mais il n'entrait dans la pensée de personne que cette froideur pût se transformer en colère et aboutir à des mesures rigoureuses.

Telle était la situation qui se dessinait déjà, lorsqu'en janvier 1800 le général de Beurnonville vint à Berlin prendre possession de son poste, comme successeur de Sieyès. La première nouvelle qui le salua à son arrivée fut celle de l'ordre donné par le tsar au maréchal Souvarof d'avoir à rétrograder. Ce fut M. d'Haugwiz qui la lui apprit. Elle lui permit d'aborder sans tarder ce qu'il considérait comme le principal objet de sa mission. Ses premiers entretiens avec le ministre prussien n'étaient pas faits pour décourager ses espérances : « Il faut finir cette malheureuse et trop longue guerre, lui dit M. d'Haugwiz. Votre gouvernement régénéré promet aujourd'hui plus de solidité dans les arrangemens. Nous y trouvons l'unité d'action et de volonté, désirée depuis longtemps. D'un autre côté, le tsar retire ses troupes. C'est le moment de poser une digue à l'ambition autrichienne. Tout cela peut se concilier en faisant quelque chose pour la Russie. Cédez Malte à l'empereur. C'est sa folie. Je crois qu'il donnerait une partie de son empire pour cette possession. » A ces premiers conseils, le roi Frédéric-Guillaume ajoutait bientôt l'autorité de ses appréciations. En recevant le ministre de France, il lui parlait en termes amers de l'avidité « incalculable » de l'Autriche. « Elle veut dévorer l'Italie, et je ne sais si l'Italie entière la satisferait. » Il disait de l'Angleterre : « Elle voudrait à jamais détruire la France sa rivale, dont elle craint la résurrection. » Restait la Russie : « Elle veut vous donner un roi, ajoutait Frédéric-Guillaume, en réservant pour elle la grande maîtrise et la propriété de Malte. Vous avez cependant une ressource, c'est qu'elle s'oppose à l'agrandissement de l'Autriche et que l'Autriche ne veut pas voir passer Malte dans ses mains. Cela pourra

vous être utile. » A ces ouvertures, Beurnonville se contentait de répondre que le premier consul voulait la paix. Mais il transmettait à son gouvernement les confidences qu'il venait de recevoir, et M. de Talleyrand lui écrivait : « Ce serait une bonne manière de procéder à la pacification générale que d'opérer d'abord un rapprochement entre la France et la Russie. « Dès ce moment, pour Bonaparte et pour Talleyrand, l'idée exprimée en ces termes par ce dernier allait devenir, comme pour Beurnonville, une idée fixe.

Le ministre de France, cependant, redoublait d'efforts pour arriver au but qu'il se proposait. Il essayait de se rapprocher de son collègue de Russie, M. de Krudener. Ses premières tentatives échouaient. Mais les renseignemens qu'il recueillait entretenaient ses espérances. Au mois de juin, M. de Rosenkrantz, envoyé de Danemark à Berlin, chargé d'une mission à Saint-Pétersbourg, vint le voir, après l'avoir longtemps évité. La démarche était significative. Le diplomate danois s'excusa de sa circonspection. Il allégua la nécessité où il s'était trouvé de ménager les susceptibilités des agens d'Angleterre et de Russie. Il exprima l'espoir d'être, à son retour, en état de se conduire autrement. Et comme Beurnonville s'étonnait que le cabinet de Saint-Pétersbourg n'eût pas encore répondu aux avances du gouvernement français, M. de Rosenkrantz lui disait : « Le tsar est retenu par l'amour-propre. Il aime les Bourbons et veut de bonne foi le rétablissement du trône. Aussi est-il furieux d'avoir été dupe des coalisés. Il est avide de vengeance. C'est ce qui le rapprochera de la république. » Enfin, M. de Rosenkrantz promettait de profiter de son séjour à Saint-Pétersbourg pour sonder les intentions de la Russie. Bientôt après, il faisait savoir qu'il avait tenu parole et provoqué une réponse satisfaisante. « Je ne suis pas éloigné de m'entendre avec le gouvernement français, avait dit le tsar. Mais si, pour cela, je fais l'effort de renoncer à soutenir Louis XVIII, je me crois en droit d'espérer que mon intervention en faveur de mes autres alliés ne sera pas sans succès. »

Mais, tandis que Beurnonville transmettait ce langage à Paris, il apprenait que M. de Caraman avait été reçu à Saint-Pétersbourg comme ministre du roi de France. La nouvelle était faite pour le désorienter. Il courait porter ses doléances à M. d'Haugwiz. Le ministre prussien s'attachait à le rassurer en lui rappelant que le tsar avait une amitié particulière pour le roi de Mitau, mais que, dans l'accueil fait à son représentant, il ne fallait voir « qu'un acte de commisération pour des amis malheureux. » M. d'Haugwiz, en cette circonstance, poussa si loin le désir de dissiper les appréhensions du général de Beurnonville qu'il n'hésita pas à le tromper. Il af-

firma, contrairement à la vérité, que M. de Caraman n'avait pas été admis en présence du tsar, mais seulement auprès du comte Panin, et uniquement à titre d'envoyé du chef de la famille des Bourbons. Il insinua même que la mission de M. de Caraman avait pour but d'obtenir que, parmi les domaines dont on disposerait à la paix générale, on donnât à Louis XVIII, en échange de sa renonciation à la couronne, un territoire où il pût vivre à l'abri du besoin. Beurnonville ajouta foi à ces affirmations. Elles le rassurèrent et il attendit l'effet des bons offices de la Prusse.

A Paris, Talleyrand se préoccupait de trouver des voies parallèles à celle de Berlin. Le ministre de France à Copenhague, M. de Bourgoing, reçut à Hambourg, où il attendait des ordres pour se rendre à son poste, des instructions conformes à celles qui avaient été précédemment adressées au général de Beurnonville. « Nous manquons de moyens directs d'agir à Saint-Pétersbourg, lui mandait Talleyrand, nous sommes obligés de recourir à l'intermédiaire de la Prusse et nous ne pouvons douter qu'il ne soit pas moins officieux au fond qu'en apparence. Il conviendrait donc que vous examinassiez autour de vous s'il n'y aurait pas quelque voie bonne à employer près la cour de Russie, soit pour bien connaître l'intensité de ses déterminations, soit même pour les exciter dans le sens qui nous est favorable. » La Russie avait pour représentant à Hambourg M. de Mourawief. Mais ce diplomate était trop ouvertement favorable aux émigrés pour que le ministre de la république pût compter sur son concours. Bourgoing eut alors l'idée de s'adresser au ministre de Suède. Il le trouva disposé à s'employer pour le rapprochement de la France et de la Russie, mais peu confiant dans l'initiative de M. de Mourawief, et convaincu que le meilleur moyen d'aboutir consistait dans l'entremise plus active de la cour de Berlin. En faisant connaître à Talleyrand cette opinion commune aux divers amis de la France à Hambourg, Bourgoing ajoutait : « Ils pensent qu'en cajolant indirectement Paul Ier, on tendrait également à ce but, qu'il suffirait pour cela d'agir dans l'esprit que respirent depuis quelque temps nos journaux officiels, en y ajoutant quelques démarches qui prouveraient nos ménagemens pour la nation russe et surtout pour ses troupes, de prendre à l'égard de ses prisonniers de guerre des mesures d'humanité, peut-être même de les laisser rentrer dans leur pays, en alléguant qu'ils pourraient souffrir d'un plus long séjour sous un climat si différent du leur. »

Ce conseil, soit qu'il coïncidât avec des projets déjà formés par le premier consul, soit qu'il les inspirât, fut suivi sur-le-champ. Le 20 juin, M. de Talleyrand adressait au comte Panin une lettre

dans laquelle il était dit qu'après avoir vainement essayé d'échanger les Russes, prisonniers en France, contre des Français prisonniers en Angleterre et en Autriche, le premier consul venait d'ordonner qu'ils seraient renvoyés en Russie, sans échange, avec tous les honneurs de la guerre, habillés à neuf, réunis, et leurs drapeaux restitués. On en comptait six mille environ, et M. de Talleyrand s'informait de la route qu'ils devaient suivre. Un exemplaire de cette lettre fut confié à M. de Bourgoing, qu'on croyait en état de la faire parvenir à destination; un autre exemplaire à un officier russe qu'on mit en liberté afin qu'il pût la porter à Saint-Pétersbourg.

M. de Bourgoing était toujours à Hambourg. Au reçu des ordres du premier consul, il se décida à tenter une démarche auprès du représentant russe, M. de Mourawief. Il chargea son secrétaire, M. de Rayneval, d'aller demander en son nom, « un entretien intéressant pour les deux gouvernemens. » Mais il fut impossible à M. de Rayneval d'arriver à M. de Mourawief, et même de faire accepter par les gens de la légation le billet de M. de Bourgoing. Ce dernier écrivit alors, et deux fois de suite, par la petite poste; ses lettres restèrent sans réponse. Il en expédia une autre plus pressante. Il y donnait à entendre que M. de Mourawief se compromettait en repoussant les ouvertures du gouvernement français; puis il ajoutait: « Empruntez pour me répondre une main étrangère. Ne me nommez ni sur le dessus, ni dans le corps de la lettre; n'y insérez pas un mot qui indique le sujet de la mienne. Enfin, adressez-la-moi sous le couvert de M. de La Croix, chez qui j'irai la prendre sans lui rien laisser soupçonner, ou bien à la même adresse, sous l'enveloppe de mon hôtel d'Altona. » Cette instance nouvelle, en dépit des précautions qu'elle conseillait, n'eut pas plus de succès que les précédentes. Il y fut répondu en ces termes: « Ne pouvant converser avec M. de La Croix sans une autorisation expresse, on saurait moins encore se charger d'une lettre quel qu'en soit le contenu. C'est la seule réponse qu'on soit en état de faire. » En faisant connaître à M. de Talleyrand l'insuccès de ses premières tentatives, M. de Bourgoing l'attribuait à la pusillanimité de M. de Mourawief. « Il n'a de fortune dans le monde que sa place et il sait que le plus léger caprice de Paul Ier peut la lui faire perdre (1).

(1) Pour aider à comprendre les craintes de M. de Mourawief, il faut rappeler la rigueur avec laquelle Paul Ier traitait ceux de ses fonctionnaires qui excédaient ses ordres. Accepter une lettre des mains du ministre de France, c'eût été paraître supposer que le tsar pourrait, malgré son aversion pour les principes révolutionnaires, se rapprocher un jour du gouvernement français, et cette supposition, pas un de ses ambassadeurs n'aurait osé la faire. Un de ses généraux, traversant Hambourg, refu-

Je ne doute pas cependant qu'il ne l'ait informé de cette première ouverture, comme il lui transmettra fidèlement mes billets, et je les ai libellés en conséquence. M. Panin sera informé de la tentative dans quinze ou vingt jours. »

Malgré la confiance qu'il laissait paraître, M. de Bourgoing n'en restait pas moins fort perplexe. Il venait d'apprendre l'admission auprès de l'empereur de M. de Caraman au titre de représentant du roi de France, alors qu'il s'était flatté jusque-là de l'espoir que Louis XVIII serait contraint de quitter la Russie. Mais il ne se décourageait pas, et ses réflexions lui suggérèrent un autre moyen d'aboutir. Au mois d'avril précédent, il avait reçu un Français qui lui était présenté par M. de Beurnonville comme pouvant lui fournir d'utiles renseignemens. Ce Français se nommait M. de Bellegarde. Ancien cornette dans le régiment colonel-général-dragons, émigré en Russie, il y avait pris du service dans l'artillerie et y était devenu l'ami du comte Rostopchin. Il se préparait à y retourner après un voyage en Allemagne. Avant de repartir, il était venu s'offrir à Beurnonville d'abord, à Bourgoing ensuite. Il avait même promis de leur écrire en chiffres pour les informer de ce qui se passerait à Saint-Pétersbourg. Grâce à ses lettres, Bourgoing se trouvait à même d'affirmer que l'empereur restait toujours indécis, sans plan arrêté, tiraillé entre les résolutions les plus contraires, et c'est sans doute en se rappelant les récits de Bellegarde sur la cour moscovite qu'il imagina une combinaison nouvelle. « On pourrait aussi, écrivait-il à Talleyrand, arriver à Paul Ier par la voie de son favori, autrefois son barbier, Koutaïsof, qui est épris d'une actrice française, Mme Chevalier. Elle a été quelque temps à Hambourg. Elle y a laissé d'agréables souvenirs, mais n'y a pas conservé de relations. Elle est très avide, dit-on, mais son amant satisfait à tous ses caprices et elle mettrait sans doute ses services politiques à un haut prix. J'ai pensé cependant qu'on pourrait la faire sonder par le Français (M. de Bellegarde). J'ai des moyens de correspondre avec lui et je vais, sans délai, tenter cette voie. Je vais aussi la proposer au général Beurnonville, qui est encore plus à portée que moi de l'employer avec succès. »

Quel que soit le caractère des personnages qu'il rencontre sur sa route, l'historien n'a pas le droit de les écarter quand ils sont mêlés aux événemens qu'il raconte. A ce titre, il y a lieu de s'arrêter un moment à ceux qui entraient en scène, associés par l'ingénieux Bourgoing au grand changement politique qu'il s'agissait de provo-

sait d'aller dîner chez le banquier de Russie, parce que ce banquier était marié à une Française.

quer. La Chevalier était engagée au Théâtre-Français de Saint-Pétersbourg depuis 1798 (1). Liée avec Barras, elle lui avait promis, au moment d'aller exercer ses talens en Russie, de lui faire tenir les renseignemens politiques qu'elle recueillerait en route. En traversant Hambourg, elle y donna quelques représentations; ses succès l'obligèrent à y prolonger son séjour durant trois mois. Elle excita l'enthousiasme et conquit l'amitié de la princesse d'Holstein-Beck, qui recevait chez elle les notabilités de la ville, les émigrés et les républicains. La princesse combla la comédienne des témoignages de son intérêt, la chaperonna, lui présenta ses amis et, entre autres, un jeune émigré, le comte d'Espinchal (2), dont la bonne mine et l'esprit la séduisirent. Une liaison passagère s'ensuivit. D'Espinchal paraît avoir été le premier confident de la mission que la Chevalier avait reçue de Barras. Mais il est douteux que cette confidence l'ait rendu circonspect; il est même probable que c'est grâce à lui que la belle put fournir au directoire divers renseignemens sur les émigrés. Elle rencontra aussi chez la princesse une M^me^ d'Argence (3), un curieux type d'aventurière, qui se fit son amie et de qui elle obtint de précieuses révélations. M. de Thauvenay, agent du roi de France à Hambourg, qui avait pénétré ces intrigues, s'indignait des marques de faveur que recevait la Chevalier. Sa correspondance avec d'Avaray, en mars 1798, révèle son indignation : « Je vois avec satisfaction que vous avez approuvé ma franchise au sujet de Chevalier et de sa femme (4). Ces deux individus viennent véritablement, à la honte de la société, de recevoir pour ainsi dire des hommages publics. Ils devaient partir hier. De tous les côtés des

(1) Il y a eu plusieurs actrices de ce nom. La plus célèbre brilla dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Une autre reçut un prix de chant au concours du 14 janvier 1800, après avoir chanté un morceau de la *Médée* de Chérubini. Le prix était ainsi libellé : « Racine à Médée intéressante; Corneille à Médée vindicative. » (*Moniteur* du 24 nivôse an VIII.) Il nous paraît bien que celle dont il est question dans notre récit était au théâtre Louvois en 1792. Mais nous perdons ses traces jusqu'au jour où elle quitta la France. Le peu que nous savons d'elle permet de croire qu'elle figura dans les fêtes républicaines comme déesse de la Raison. C'était une jolie femme, facile et sans préjugés, qui trouva dans son mari un complaisant complice de ses ambitions.

(2) Originaire d'Auvergne. Il a laissé des Mémoires manuscrits conservés à la bibliothèque de Clermont-Ferrand.

(3) Femme d'un officier dont elle avait été la maîtresse, après avoir vécu publiquement avec un sieur Piconi d'Andrevet, major du régiment de Mortemart. Mariée une première fois, on prétendait que son premier mari, M. Thomassin, conseiller à la cour des comptes de Nancy, n'était pas mort. On racontait aussi que, zélée pour le magnétisme et la secte des illuminés, elle s'était présentée à Louis XVI, comme envoyée de la vierge Marie, pour lui donner des conseils.

(4) Ils étaient accompagnés d'un frère de la femme, danseur, et à ce titre, engagé aussi à Saint-Pétersbourg.

prières, des bassesses ont été faites, des sommes considérables leur ont été offertes pour rester encore quinze jours. La princesse leur a donné dimanche un grand festin et de nouveaux cadeaux. Elle les a très souvent à sa table et presque tous les jours dans son intérieur. Presque tous nos compatriotes y sont successivement invités avec ce trio comique. »

Le trio comique cependant nourrissait une haute ambition, celle d'être présenté au roi de France, en traversant Mitau, où il devait passer pour se rendre à Saint-Pétersbourg. La princesse et Mme d'Argence firent demander à l'agent du roi une lettre d'introduction auprès du comte d'Avaray. L'honnête Thauvenay refusa tout net, malgré la colère de l'amoureux d'Espinchal, qui s'était chargé de la commission. Il alla expliquer à la princesse les causes de son refus et supplia M. de Mourawief d'écrire en Russie pour faire connaître « ces histrions. » M. de Mourawief promit. Mais, soit qu'il se fût abstenu de tenir sa promesse, soit qu'il n'eût pas assez de crédit pour lutter contre le charme personnel de la Chevalier, elle trouva, dès son arrivée à Saint-Pétersbourg, les mêmes succès qu'à Hambourg, succès de beauté et succès de talent qui durent la consoler de n'avoir pu présenter ses hommages au roi de Mitau.

Ses débuts au Théâtre-Français, où elle chantait l'opéra et jouait la comédie, furent pour elle l'occasion d'un triomphe qui ébranla la position de la tragédienne Valville. Ils attirèrent sur la nouvelle venue l'attention de Koutaïsof, grand écuyer de la cour et favori du tsar; dès ce moment, elle régna en souveraine. Singulier personnage aussi, ce Koutaïsof. Sa vie était une suite d'aventures invraisemblables. D'origine tartare, ramassé à dix ans dans les rues de Bender, lors du sac de cette ville en 1770 (1), épargné en raison de sa jeunesse par le soldat entre les mains duquel il était tombé, vendu au prince Repnin, qui l'avait offert à l'impératrice, donné par celle-ci à son fils l'archiduc Paul, il était devenu successivement valet de chambre et barbier du futur empereur, et enfin son ami. Élevé au trône, Paul Ier, pour reconnaître son dévoûment, le nomma grand écuyer et lui fit don des biens des Narishkine. Personne ne jouit au même degré que Koutaïsof de la faveur impériale (2).

(1) D'après une autre version, à laquelle son nom donne beaucoup de vraisemblance, il aurait été pris à l'assaut de Koutaïs, au Caucase.

(2) Le trait suivant donnera une idée de cette faveur. En décembre 1800, le jeune roi de Suède, Gustave-Adolphe IV, étant venu à Saint-Pétersbourg pour négocier au sujet de la ligue des neutres, le tsar lui demanda pour son favori le grand cordon de l'ordre royal des Séraphins. Le roi refusa, en alléguant que Koutaïsof n'était pas grand cordon de l'ordre impérial de Saint-André. Il était déjà en route pour retourner dans ses états quand le tsar eut connaissance de ce refus. Furieux, il rappela la

Son crédit était aussi grand qu'était vive la haine qu'il inspirait. Protégé par lui, le ménage Chevalier eut tout à souhait. Le mari, bien qu'on l'accusât d'avoir été un des plus cruels instrumens de la terreur, devint directeur du Théâtre-Français. Il reçut à titre honorifique le grade de major dans la garde, la dignité de conseiller de collège; il fut fait chevalier de Malte. La femme put trafiquer de son influence, vendre à un haut prix ses services. Elle les vendit à des émigrés français aussi bien qu'à des sujets russes. Sa vénalité était proverbiale. Elle abusa de son pouvoir. Elle ne voulut pas que d'autres qu'elle participassent aux plaisirs de l'empereur. La Valville ne fut plus admise qu'à de rares intervalles à jouer la tragédie sur les théâtres de Gatschina et de l'Hermitage. Les comédiens italiens, allemands et russes en furent bannis. L'empereur, désireux d'entendre une comédie d'Auguste Kotzebue, qui dirigeait le théâtre allemand, commanda quatre fois le spectacle, et quatre fois la Chevalier parvint à l'empêcher. Il n'était question, dans la capitale, que du luxe de ses toilettes et de ses appartemens où, assistée de son mari, tout enflé d'orgueil, elle recevait la haute société. Elle touchait un traitement fixe de treize mille roubles. Ses représentations à bénéfice lui en rapportaient vingt mille. On tenait à honneur d'y assister pour s'assurer sa protection, à payer les places au prix qu'elle en exigeait. Tous les mois son banquier expédiait, hors de Russie, les fonds qu'elle déposait chez lui.

Telle était la femme qui, par l'intermédiaire de Bellegarde, allait être chargée de faire parvenir au comte Panin et d'appuyer, auprès de l'empereur, la lettre de M. de Talleyrand, et d'annoncer que le premier consul n'attendait qu'une réponse pour écrire lui-même au tzar. Est-ce par cette voie que la lettre arriva à sa destination? Est-ce, au contraire, par l'officier russe à qui Talleyrand en avait confié un exemplaire? Probablement par les deux côtés à la fois.

suite qu'il lui avait donnée pour lui faire honneur jusqu'à la frontière et assurer son bien-être. Il rappela jusqu'aux cuisiniers, et le même jour il créa Koutaïsof comte et grand cordon de Saint-André. (*Recueil de la Société historique de Russie.*) La faveur de Koutaïsof et celle de la Chevalier finirent en même temps que la vie de Paul Ier. On sait que l'empereur périt dans la nuit du 23 au 24 mars 1801 (style russe). Ce soir-là, Koutaïsof soupait chez la Chevalier. On lui remit une lettre qui portait sur l'adresse ce mot : *Citissime*. Il la posa sur la cheminée sans l'ouvrir. Comme la dame l'engageait à en prendre connaissance, il répondit : « J'en reçois tant de pareilles ! » Il ne l'ouvrit que le lendemain, en apprenant la mort de l'empereur, et y trouva la révélation du complot qui venait de réussir. Il prit la fuite et se réfugia à Kœnigsberg. Peu après, la comédienne, dont le mari était à Paris pour y engager des artistes français, fut arrêtée la nuit dans son lit et conduite à la frontière. Elle rejoignit son amant. Ici nous perdons ses traces. En 1809, la police de Napoléon ne savait ce qu'elle était devenue.

Ce qui est certain, c'est qu'elle arriva et que, dès ce jour, le crédit de la Chevalier fut acquis au gouvernement français. Déjà elle était devenue hostile à l'exilé de Mitau, grâce à l'habileté de Mme de Gourbillon, cette femme de chambre de la reine, chassée par Louis XVIII et qui, venue à Saint-Pétersbourg, avait intéressé la comédienne à son sort.

Cependant, à Berlin, les lenteurs des négociations causaient au général de Beurnonville autant d'impatiences que d'inquiétudes. M. d'Haugwiz s'appliquait à contenir les unes, à calmer les autres. « Mon général, je vous réponds, ainsi que le roi, de l'empereur de Russie, disait-il. Ayez pitié d'un amour-propre un peu déplacé. Mais vous connaissez Paul Ier par tous les rapports qu'on vous a faits. Ce n'est pas un homme qu'on puisse mener comme on veut. Laissez-moi faire. Pourvu que je réussisse, c'est tout ce qu'il faut et je vous en réponds. Que le premier consul daigne persévérer dans sa confiance. Nous nous conduirons de manière à donner une paix honorable à la république et profitable à toute l'Europe qui en a grand besoin. » Enfin, le 13 septembre, M. d'Haugwiz prévint Beurnonville que, d'après le tzar, « tout ce qui concernait la France devait se traiter à Berlin, » et que M. de Krudener avait reçu des instructions pour négocier. Le même jour, M. de Bourgoing recevait, à Copenhague, un avis analogue avec les excuses de M. de Mourawief. La diplomatie française avait atteint son but.

Une première entrevue, entre M. de Beurnonville et M. de Krudener, eut lieu le 28 septembre, chez M. d'Haugwiz, qui les avait invités à dîner. Après le repas, il les conduisit dans son jardin, où il les laissa en disant : « Messieurs, je voulais avoir le plaisir de vous faire rencontrer. Je sais que vous avez besoin de causer ensemble ; je vous quitte et je m'estimerai très heureux si le résultat de votre entretien peut opérer un rapprochement que je désire de tout mon cœur. » M. de Krudener prit aussitôt la parole : « Vous avez dû, monsieur le général, trouver jusqu'à ce jour ma conduite fort extraordinaire, dit-il. Mais, tels étaient mes ordres que je ne pouvais entrer en relations avec vous, ni même vous parler. J'en éprouvais les regrets les plus vifs et je vous assure que je n'attendais que l'occasion de vous les exprimer. Tout me faisait désirer d'avoir des droits à votre estime et de vous prouver que j'ai autant à cœur que vous le rapprochement de nos deux nations. Ce serait un jour de fête et de bonheur pour moi que celui où nous pourrions signer ensemble ce traité auquel je désire personnellement contribuer. » Après avoir expliqué pourquoi M. de Mourawief avait été empêché de recevoir à Hambourg la lettre de M. de Talleyrand au

comte Panin, il ajouta : « Sa Majesté m'a chargé de vous dire qu'elle recevra avec plaisir la lettre du premier consul, qu'elle recevra de même les prisonniers russes restés en France. Elle a désigné le général de Sprengporten pour aller les recevoir. » Les conditions de la paix furent ensuite abordées. Elles étaient, de la part de la Russie, au nombre de quatre : 1° la reddition de l'île de Malte et de ses dépendances à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; 2° le rétablissement du roi de Sardaigne ; 3° la garantie de l'intégrité des états du roi des Deux-Siciles ; 4° la garantie de l'intégrité des états de l'électeur de Bavière. L'examen de ces divers points démontra que l'entente serait facile. Les deux diplomates s'ajournèrent à une date ultérieure pour entamer officiellement les négociations qui devaient aboutir à la conclusion de la paix entre la France et la Russie.

A quelques jours de là, le général de Sprengporten se mettait en route pour aller recevoir, en France, les prisonniers russes. Nommé gouverneur de l'île de Malte, c'est là qu'il devait les conduire. A Bruxelles, le général Clarke lui souhaita la bienvenue au nom du premier consul. Dans la seconde quinzaine de novembre, il était à Paris. Accueilli, dès son arrivée, par Bonaparte, il lui exprima l'admiration de son souverain, dont il révéla en même temps les intentions. Il fit remarquer que, quoique l'empereur n'eût pu se dispenser, pour la sûreté de ses propres états, de prendre part à une querelle dont la source semblait menacer la tranquillité de l'Europe entière, il n'avait pas cependant hésité un moment à retirer ses troupes de la coalition aussitôt qu'il s'était aperçu que les vues des puissances tendaient à des agrandissemens que son désintéressement et sa loyauté ne pouvaient permettre. Il s'estimait heureux, dans ces conditions, d'avoir pu se rapprocher de la France. Et comme la France et la Russie, éloignées l'une de l'autre par une grande distance, ne pourraient jamais se nuire réciproquement, il leur serait aisé, grâce à leur harmonie, d'empêcher les autres de s'agrandir. Le premier consul fut touché de ce langage. « Votre souverain et moi, dit-il, nous sommes appelés à changer la face du monde (1). » Sous ces favorables auspices, la mission de M. de Sprengporten ne pouvait que réussir ; elle réussit au-delà de ses espérances, et lorsque, comblé des témoignages de la bonne grâce du premier con-

(1) Déjà, en 1629, Duguay-Cormenin, ambassadeur de Louis XIII à Moscou, disait à Michel Romanof : « Votre Majesté est à la tête des pays orientaux et de la foi orthodoxe ; Louis, roi de France, est à la tête des pays méridionaux. Que le tsar contracte avec le roi de France amitié et alliance, il affaiblira d'autant ses ennemis. Il faut que le tsar ne fasse qu'un avec le roi de France. » (*Louis XV et Élisabeth de Russie*, par Albert Vandal.)

sul, il quitta la France derrière plusieurs milliers de prisonniers rendus à leur patrie (1), il semblait que la paix entre Saint-Pétersbourg et Paris était à jamais assurée.

C'est vers ce temps que le ministre de la police Fouché écrivait à un de ses agens secrets à Hambourg : « Nous voici au moment d'une alliance avec Paul Ier. Son ultimatum est parti pour Vienne et Londres. Il veut que ces deux puissances renoncent à toutes leurs conquêtes, que l'empereur d'Allemagne rétablisse la république de Venise et que l'Angleterre lui abandonne Malte jusqu'à la paix. » Et en *post-scriptum* : « J'oubliais de vous dire que Paul Ier tient beaucoup à son roi de Mitau. » Fouché se trompait. L'intérêt que, sous l'empire de circonstances maintenant modifiées, le tsar avait témoigné à Louis XVIII, cet intérêt était épuisé. Les changemens survenus dans l'attitude du puissant monarque n'avaient pas échappé au roi non plus qu'à M. de Caraman. Mais, comme nous l'avons dit, ils ne pouvaient pas plus en discerner les causes qu'ils ne pouvaient mesurer les périls nouveaux qui montaient autour des Bourbons détrônés. Entre Bonaparte rêvant l'empire, Paul Ier songeant à conquérir l'Orient, l'Angleterre appliquée à s'assurer la possession des mers, l'Autriche pressée de posséder l'Italie et la Prusse cherchant à tirer parti du choc de ces multiples ambitions, de quel poids pouvait peser le proscrit de Mitau? Qu'était-il, sinon un fétu livré aux tempêtes, destiné à en être le jouet? Désormais, il n'avait à compter sur aucun secours, et si, durant les quatorze années qui suivirent, il conserva l'espérance, c'est que sa foi dans son droit était inébranlable.

Il résulte cependant de l'étude des documens à l'aide desquels nous avons pu reconstituer l'histoire de son exil que le roi, bien qu'il s'affligeât des réticences que, dès ce moment, il surprenait dans la conduite et le langage du tsar, avait confiance dans sa générosité et restait convaincu qu'il ne serait pas dépossédé de l'asile de Mitau. On peut croire, d'ailleurs, qu'en dépit des négociations engagées avec Bonaparte et menées à bonne fin, Paul Ier n'était pas plus résolu à éloigner M. de Caraman de sa cour qu'à expulser Louis XVIII de ses états. Il est même permis de supposer que sa résolution du 18 décembre fut le résultat de quelque intrigue que M. de Caraman, à en juger par ses Mémoires, paraît avoir ignorée

(1) L'exemple donné par Bonaparte, en 1800, trouva un imitateur, en 1815, dans l'empereur Alexandre. Il y avait, à Saint-Pétersbourg, parmi les prisonniers de la grande armée, quelques centaines de Portugais. Alexandre les fit revêtir de leur uniforme national et les passa en revue dans la cour du palais de Tsarskoë, où, devant un autel surmonté du portrait de leur souverain, un prêtre catholique reçut leur serment de fidélité. Ils furent ensuite renvoyés en Portugal.

ou qu'il a voulu taire. Cette intrigue eut-elle pour principal auteur Koutaïsof excité par la Chevalier à l'instigation de la Gourbillon? Fut-elle le résultat de l'antipathie que la petite cour de Mitau inspirait à quelques-uns des ministres du tsar? Ces deux hypothèses sont également vraisemblables, et à l'appui de la seconde, il est un trait qui ne saurait être passé sous silence.

Le 23 juin 1801, c'est-a-dire six mois après l'événement, une femme qui disait se nommer M^me^ de Biston-Bonneuil, se fit annoncer chez le général de Beurnonville à Berlin. Elle arrivait de Saint-Pétersbourg, d'où elle était partie peu de temps après la mort de Paul I^er^. Elle venait solliciter la protection du ministre français. Elle lui raconta qu'elle s'était trouvée en Espagne en 1796, étroitement liée avec le duc d'Havré, agent du roi de France, avec le prince de la Paix et même avec Pérignon, ambassadeur de la république (1). Depuis, elle était allée en Russie afin de voir Louis XVIII. Mais, n'ayant pu arriver à lui, elle avait gagné Saint-Pétersbourg et noué des relations d'amitié avec Rostopchin (2). « Elle m'a paru très intrigante, écrivait Beurnonville. Elle se donne vingt-huit ans et a une nièce âgée de quatorze ans. C'est peut-être sa fille, qu'elle est femme à employer. » Il se fit raconter par elle diverses particularités relatives à la cour de Russie. Elle parla de l'expulsion de M. de Caraman, avoua qu'elle en était la cause indirecte, et expliqua comment. Durant son séjour à Madrid, le duc d'Havré, à ce qu'elle assura, avait un jour déchiffré devant elle une lettre du comte d'Avaray. Cette lettre faisait de Paul I^er^ et de sa cour « une peinture affreuse. » M^me^ de Bonneuil avait pris et gardé l'original. Plus tard, à Saint-Pétersbourg, elle le communiqua à Rostopchin dans un moment où il lui disait avoir à se plaindre de Caraman. Rostopchin eut la cruauté de mettre la pièce sous les yeux du tsar. Désireux d'en connaître le contenu, l'empereur se procura, grâce à sa police, le chiffre de l'agent français et connut ainsi l'opinion de d'Avaray sur son compte. C'était

(1) Elle ne mentait pas. Sous le nom de M^me^ de Rifflon, elle mena à Madrid une intrigue assez obscure, dont ses charmes furent le principal instrument et dont le crédule et amoureux d'Havré fut la dupe, ainsi qu'en font foi les lettres qu'il adressait à Louis XVIII. Voir aussi la correspondance de Thauvenay. En réalité, ce n'était qu'une espionne de Pérignon. Elle avait fait croire à d'Havré qu'elle possédait les moyens de rétablir le roi. M. Forneron consacre un court récit à cette affaire dans son *Histoire générale des émigrés*.

(2) Ici encore, il semble bien qu'elle disait la vérité : Auguste Kotzebue, dans un livre déjà cité, raconte que l'apparition mystérieuse d'une M^me^ de Bonneuil à Saint-Pétersbourg, en 1800, son crédit subit, son intimité avec Rostopchin, furent une énigme pour tout le monde. Elle était reçue par l'empereur, et, comme la Chevalier, elle vendait son influence, tantôt d'accord avec celle-ci quand Rostopchin et Koutaïsof étaient unis, tantôt contre elle quand ils étaient brouillés.

déjà grave ; mais ce qui le fut plus encore, c'est qu'avec ce même chiffre, il put lire diverses lettres que Caraman expédiait à Mitau et se convaincre que le représentant du roi s'entendait avec certains diplomates étrangers pour contrarier sa politique. Telle aurait été la cause de la brutale expulsion dont l'envoyé de Louis XVIII fut l'objet.

Ce récit transmis à Paris par Beurnonville ouvre à l'imagination une vaste carrière, et encore qu'il soit malaisé d'y ajouter foi, rend vraisemblables d'autres suppositions accessoires, lesquelles d'ailleurs ne s'accordent pas moins avec le caractère des personnages et la physionomie des événemens.

## III.

Témoin de la terreur qui pesait sur les sujets du tsar, Caraman ne partageait pas la confiance de la cour de Mitau dans la continuation des dispositions favorables de ce prince. Mais il ignorait les négociations engagées entre la Russie et la France, dont rien n'avait transpiré. Les mesures dont il venait d'être l'objet le surprirent et le consternèrent. Elles lui furent signifiées, sous les formes les plus courtoises, par le comte Pahlen, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, qui s'était rendu chez lui, mais en des termes qui ne permettaient pas d'espérer qu'elles fussent adoucies. On lui accordait deux heures pour sortir de la capitale. Il se défendit auprès de Pahlen d'avoir mérité la disgrâce de l'empereur et tenta vainement d'en connaître l'origine. Il courut ensuite chez le comte Panin ; il se croyait sûr de son amitié, voulait savoir par lui quel était son crime. Panin demeura sur ce point aussi réservé que Pahlen. Il engagea Caraman à obéir sur l'heure aux ordres du tsar et à quitter la ville. Il lui offrit un asile momentané dans un château qu'il possédait hors des portes, sur la route de Peterhof. Pour se donner le temps de préparer son départ et pour échapper à la surveillance de la police, Caraman s'y réfugia après avoir essayé, sans y réussir, d'arriver à Rostopchin. Il en partit le lendemain, toujours ignorant des causes de son expulsion, mais convaincu que le tsar les avait communiquées au roi et qu'il les apprendrait en arrivant à Mitau. Cet espoir fut trompé. Le roi n'avait reçu aucune nouvelle ; il ne savait rien de l'événement. Caraman eut la douleur d'être obligé de le lui apprendre, et de s'avouer hors d'état de lui en indiquer les motifs.

Louis XVIII ressentit la plus vive peine. La conduite du tsar consommait l'abandon par les puissances, de la cause royale, et allait l'affirmer aux yeux de l'Europe. Le roi ne pouvait même, par des

explications, en atténuer les effets. Disposé à croire que Caraman avait, par quelque imprudence, provoqué l'empereur, il l'interrogea. Caraman retraça les détails de sa conduite ; elle n'offrait aucun trait répréhensible. Ce qui ajoutait à la gravité du silence gardé par le tsar, c'est que les officiers russes attachés à la cour de Mitau, très affectés en apparence, n'osaient parler ni dire ce qu'ils pensaient. Dans ces circonstances, le roi se décida à écrire à l'empereur. Sa lettre était humble ; elle se ressentait de ses appréhensions, de la crainte de froisser Paul Ier.

« Monsieur mon frère et cousin, profondément affligé de voir arriver le comte de Caraman auprès de moi, j'ai interrogé son honneur sur les causes de sa disgrâce. Il m'a répété les expressions de son dévoûment pour la personne de Votre Majesté impériale et m'a assuré ne connaître de son malheur que l'ordre qu'il a reçu de se rendre à Mitau. Dans la cruelle perplexité où je me trouve et non moins frappé de la crainte d'un refroidissement dans l'amitié de Votre Majesté impériale que de l'effet funeste que le renvoi de mon ministre doit nécessairement produire pour mes intérêts, je la supplie, si la faute certainement bien involontaire du comte de Caraman n'est pas irrévocable, de me permettre d'en appeler à l'indulgence de Votre Majesté impériale, ou s'il s'était irrévocablement perdu dans ses bonnes grâces, de vouloir bien m'autoriser à lui présenter de nouveau quelques sujets parmi lesquels elle daignerait choisir mon représentant auprès d'elle. »

Cette lettre fut adressée par d'Avaray à Rostopchin, qu'il priait de la remettre à l'empereur. Mais elle produisit sur Paul Ier un tout autre effet que celui qu'en attendait le roi. « Comment! il me demande compte de mes actions! s'écria Paul, en la recevant. Suis-je, oui ou non, maître chez moi? » Et par ses ordres, le billet suivant, signé d'un secrétaire, fut expédié à Mitau : « L'empereur m'ordonne de répondre pour s'éviter de dire lui-même au roi des choses désagréables. Sa Majesté ne doit pas intervenir en faveur de M. de Caraman, qui est un intrigant et a donné de justes sujets de mécontentement à l'empereur. L'empereur veut être maître chez soi. Il est fâché de rappeler au roi que l'hospitalité est une vertu et non un devoir. » Cette dure et laconique réponse ne laissait plus aucun espoir de voir le tsar revenir à d'autres sentimens. La cour de Mitau en fut réduite à attendre les événemens. Ils ne tardèrent pas à se produire, précédés de signes avant-coureurs.

Chaque jour, des étrangers se dirigeant vers la frontière passaient par Mitau sous bonne garde, n'ayant la permission de s'arrêter, ni de parler à personne ; personne n'osait les approcher. On sut que, parmi eux, se trouvaient les ministres de Danemark et de

Sardaigne, d'autres diplomates qui, durant leur séjour en Russie, s'étaient signalés par leur hostilité au gouvernement français et leur zèle pour les Bourbons. On les expulsait comme on avait expulsé Caraman et, au mois d'avril précédent, l'ambassadeur anglais, en leur accordant quelques heures à peine pour quitter la capitale. Ces traits suffisaient pour éclairer du jour le plus inquiétant l'aventure encore obscure du représentant du roi de France. Ils étaient le prélude du malheur plus grand encore qui menaçait le roi lui-même.

Le 14 janvier 1801, le général de Fersen, commandant militaire de Mitau, ayant fait demander, dès le matin, une audience à Louis XVIII, lui présenta un ordre qu'il venait de recevoir du comte Pahlen. Cet ordre était ainsi conçu : « Vous notifierez à Louis XVIII que l'empereur lui conseille de rejoindre son épouse à Kiel le plus tôt possible et de s'y fixer auprès d'elle. » Le roi reçut cette nouvelle avec le calme et la dignité qui le mettaient au-dessus de ce qui pour tout autre que pour lui eût été une insulte. « L'empereur se trompe quand il me conseille d'aller rejoindre la reine à Kiel, dit-il au général de Fersen. Elle n'y est établie que momentanément, en attendant la saison des eaux de Pyrmont, où elle doit retourner, ce lieu étant inhabitable pendant l'hiver. La peine que j'éprouve n'est point l'effet de l'horreur de ma situation. Accoutumé à souffrir, j'ai le courage nécessaire pour supporter le malheur, et je n'attends que mes passeports. Mais ma nièce, où reposer sa tête? Il n'est pas un coin en Europe où nous puissions être reçus!.. » Et, après un silence, il ajouta : « Revenez dans deux heures chercher ma réponse. » Resté seul, il fit appeler le comte d'Avaray. De concert avec lui, il rédigea une lettre pour le tsar (1), et quand revint le général de Fersen, il la lui remit. Il fut convenu que jusqu'à ce que l'empereur y eût répondu, la décision impériale serait tenue secrète. C'est en songeant à la duchesse d'Angoulême dont il voulait ménager la sensibilité, que le roi sollicita ce secret. Il s'inquiétait surtout d'elle; pour elle plus encore que pour lui, il s'indignait de la dureté des ordres qui le contraignaient à quitter la Russie, à se mettre en route au cœur de l'hiver, à exposer la princesse aux rigueurs du froid et aux périls d'une route dépourvue de tout secours. Le lendemain, il crut pouvoir écrire à son frère pour lui annoncer son infortune. Mais ses angoisses n'eurent d'autres confidens que d'Avaray et Caraman. Elle s'aggravèrent bientôt d'un nouvel incident. La pension de janvier n'avait pas été payée à l'échéance accoutumée, malgré les promesses de Pahlen; le temps s'écoulait sans qu'elle arrivât. Il fallut envoyer une estafette à Riga, où, à ce que

(1) Nous n'avons pu retrouver l'original de cette lettre.

prétendait le vice-gouverneur de Mitau, l'argent était resté. Ce ne fut qu'après une longue et cruelle attente que le roi fut mis en possession des fonds qui constituaient son unique ressource.

Jusqu'au 20 janvier, on fut sans nouvelles du tsar. Mais, ce jour-là, Fersen reçut de nouveaux ordres qu'il dut communiquer au roi. Ils lui enjoignaient de s'éloigner de Mitau à bref délai. Ils étaient accompagnés des passeports nécessaires pour le voyage et de la lettre écrite au tsar par Louis XVIII, à qui elle était retournée sans avoir été décachetée (1). Après cette communication, Fersen, sans chercher à taire sa douleur, se tenait debout devant le roi. Celui-ci soudain se mit à pleurer. Il rappela qu'on était à la veille du jour anniversaire de la mort de son frère, que sa nièce, enfermée dans ses appartemens, célébrait, par le recueillement et la prière, cette douloureuse commémoration. « Dois-je troubler ses larmes et l'arracher à sa pieuse méditation? » demanda-t-il. Fersen, très ému, prit sur lui d'ajourner le départ au surlendemain. Le roi toutefois ne voulut pas laisser ignorer à la duchesse d'Angoulême le nouveau coup qui les frappait. Suivi de d'Avaray et de Caraman, il se rendit auprès d'elle. La porte était close, gardée par le fidèle Cléry, qui ne l'ouvrit que sur la demande instante du roi. La princesse se tenait agenouillée devant son aumônier, l'abbé Edgeworth, le même qui avait assisté Louis XVI à ses derniers momens. Surprise par la présence de son oncle, elle

(1) Il est intéressant de rapprocher de la rigueur avec laquelle Paul Ier traitait tout à coup Louis XVIII, après l'avoir protégé pendant plusieurs années, la lettre suivante, écrite le 21 décembre 1800 par Bonaparte au tsar, et, arrivée à Saint-Pétersbourg quelques jours avant l'expulsion dont elle fut une des causes :

« J'ai tenté en vain, depuis douze mois, de donner le repos et la tranquillité à l'Europe; je n'ai pu y réussir et l'on se bat encore sans raison, et, à ce qu'il paraît, à la seule instigation de la politique anglaise.

« Vingt-quatre heures après que Votre Majesté impériale aura chargé quelqu'un qui ait toute sa confiance et qui soit dépositaire de ses désirs, de ses spéciaux et pleins pouvoirs, le continent et les mers seront tranquilles, car lorsque l'Angleterre, l'empereur d'Allemagne et toutes les autres puissances seront convaincues que les volontés comme les bras de nos deux grandes nations tendent à un même but, les armes leur échapperont des mains et la génération actuelle bénira Votre Majesté impériale de l'avoir arrachée aux horreurs de la guerre civile et aux déchiremens des factions.

« Si ces sentimens sont partagés par Votre Majesté impériale, comme la loyauté et la grandeur de son caractère me portent à le penser, je crois qu'il serait convenable et digne que simultanément les limites des différens états se trouvassent réglées et que l'Europe connût dans le même jour que la paix est signée entre la France et la Russie et les engagemens réciproques qu'elles ont contractés pour pacifier tous les états. »

Le tsar répondit à cette lettre d'abord en envoyant à Paris un ambassadeur chargé de continuer les négociations ébauchées à Berlin entre Krudener et Beurnonville, ensuite en expulsant Louis XVIII. Il crut donner ainsi satisfaction aux désirs exprimés par le premier consul, dans lequel il voyait alors un allié à l'aide duquel il détruirait la puissance anglaise, objet de sa haine.

se leva, courut à lui, l'embrassa en l'interrogeant et apprit de lui que l'asile de Mitau leur était retiré. Elle reçut cette nouvelle avec un grand courage, remerciant Dieu, dit-elle, de n'avoir à déplorer d'autre malheur que le sien et non celui de la France. Elle s'attacha à rassurer le roi. Elle serait heureuse partout où elle pourrait le suivre et vivre auprès de lui. Elle demanda ensuite s'il lui serait permis de consacrer à la mémoire de son père les deux jours suivans, ou si l'ordre de partir devait être exécuté sur-le-champ. Sur la réponse de son oncle, elle reprit ses dévotions.

Durant la journée, la nouvelle répandue dans Mitau y donna lieu spontanément à une manifestation de sympathies et de regrets. La foule se porta aux abords du palais. Il y avait là, à en croire un témoin oculaire, des gens de toutes conditions, des femmes, des vieillards, des enfans. Le roi ayant paru avec sa nièce, il y eut une poussée de cette foule vers eux. On s'inclinait sur leur passage, on leur baisait les mains. La noblesse courlandaise eut sa part dans ces démonstrations. Sans craindre de paraître désapprouver la rigueur déployée contre les exilés royaux, elle sollicita l'honneur d'être admise à leur faire ses adieux; elle leur offrit aussi ses services en vue d'adoucir la cruauté du maître.

Pendant ce temps, la petite cour procédait aux préparatifs de son départ, au milieu d'incidens qui témoignaient du trouble général. Le gouverneur de Mitau, d'Arsenief, croyait que la volonté exprimée par le tsar s'étendait aux gardes du corps. Sans pitié pour leur âge et leurs infirmités, il leur enjoignait de s'apprêter à suivre le roi. On eut beaucoup de mal à lui faire comprendre que l'uniforme russe dont ils étaient revêtus les protégeait, et qu'étant à la solde de l'empereur, ils devaient être considérés comme appartenant à ses armées. Il se laissa enfin convaincre et rapporta ses premières instructions. Le roi adressa alors à ces braves gens la proclamation que voici : « Une des peines les plus sensibles que j'éprouve au moment de mon départ est de me séparer de mes chers et respectables gardes du corps. Je n'ai pas besoin de leur recommander de me garder une fidélité gravée dans leur cœur et si bien prouvée par toute leur conduite. Mais que la juste douleur dont nous sommes pénétrés ne leur fasse jamais oublier ce qu'ils doivent au monarque qui me donna si longtemps un asile, qui forma l'union de mes enfans, et dont les bienfaits assurent encore mon existence et celle de mes serviteurs. » Dans une autre proclamation, le roi chargeait « son cousin le duc d'Aumont » d'assurer à ceux de ses fidèles serviteurs qu'il ne pouvait emmener avec lui que leurs traitemens seraient continués et de leur exprimer avec la douleur qu'il éprouvait en se séparant d'eux, l'espoir de les voir de nouveau réu-

nis autour de lui. Dans cette même journée du 20, le roi fit rédiger par le comte d'Avaray une relation des événemens qui avaient précédé son départ; ce récit fut envoyé à l'évêque de Tarbes et au bailli de Crussol à Londres, au cardinal Maury à Rome, à l'évêque de Nancy à Vienne, à M. de Thauvenay à Hambourg et à M. d'André, celui de ses agens en Suisse qui lui inspirait le plus de confiance.

Il fallait encore décider en quel pays le roi porterait ses pas. Ce fut l'objet d'une délibération qui eut lieu, dans la soirée, entre lui et ses conseillers. La situation politique des diverses cours de l'Europe fut examinée de près, au point de vue de ce qu'on pouvait attendre d'elles. La cour d'Espagne fut écartée à cause de ses relations avec le gouvernement français. On pouvait compter sur un bon accueil en Suède et en Danemark. Mais la rigueur de la saison ne permettait pas de s'y rendre avant le printemps. La malveillance avérée de l'Autriche faisait supposer que le cabinet de Vienne ne consentirait pas à recevoir un Bourbon. Le roi des Deux-Siciles était disposé sans doute à offrir un asile à son parent malheureux et proscrit. Mais, pour arriver dans ses états, il fallait traverser des contrées surveillées par la république. Restaient l'Angleterre et la Prusse. L'Angleterre fut jugée dangereuse; c'était l'heure où Bonaparte la signalait à l'Europe comme l'ennemie séculaire de la France. En se réfugiant parmi les Anglais, le roi s'exposerait à froisser irréparablement les susceptibilités de ses sujets, et du même coup, celles du tsar, qu'il était tenu de ménager. Quant à la Prusse, elle vivait en paix avec la république. Tolérerait-elle la présence sur son territoire du plus redoutable adversaire du gouvernement républicain? A cette question, M. de Caraman répondit que le roi de Prusse ne refuserait pas l'hospitalité au roi de France. « Vous irez donc la lui demander en mon nom, dit Louis XVIII, et au moins jusqu'au jour où les puissances coalisées auront pu s'entendre pour mon établissement définitif. » Caraman partit dans la nuit. Le roi devait attendre de ses nouvelles à Memel, la première ville prussienne au-delà de la frontière russe.

Assistés jusqu'au dernier moment par le général de Fersen, salués par ceux de leurs serviteurs qui ne restaient derrière eux que pour les rejoindre à quelques jours de là, le roi et la duchesse d'Angoulême se mirent en route, le 22 janvier, dès le matin. Leurs passeports étaient libellés au nom du comte de Lille et de la marquise de La Meilleraye. Leur suite se composait du comte d'Avaray, de la duchesse de Sérent, de l'abbé Edgeworth, du vicomte d'Hardouineau et de trois domestiques. Il y avait en tout deux carrosses. Le froid était rigoureux; la neige tombait dru, couvrait de ses cou-

ches épaisses et cristallisées les vastes plaines qui s'étendent autour de Mitau. On voyagea jusqu'au soir sans s'arrêter, si ce n'est aux relais. A la nuit, on trouva respectueux accueil et bon gîte chez un gentilhomme du pays. Mais les deux jours suivans, les augustes proscrits n'eurent que de mauvaises auberges pour abri. La quatrième journée fut terrible. Un vent impétueux soulevait la neige en tourbillons, rendait les chemins impraticables aux voitures, alourdies par le poids des voyageurs. Le roi et ses compagnons se virent contraints de faire la route à pied. Cette marche sous la tempête était un supplice, surtout pour le malheureux prince, que paralysait son obésité. Il se traînait péniblement au bras de sa nièce, héroïque de patience et de sérénité. On atteignit enfin Memel. En y arrivant, sans attendre les nouvelles que devait envoyer Caraman, la duchesse d'Angoulême écrivit à la reine de Prusse. Elle lui demandait d'obtenir de son époux qu'il fût permis au roi de France de traverser les états prussiens et d'y séjourner au besoin.

M. de Caraman n'avait pas perdu une minute. Arrivé si rapidement à Berlin, où il entrait le 2 février, qu'il y précédait la nouvelle de l'expulsion de Louis XVIII, ce fut lui qui l'annonça au roi. Par ce qu'on a lu précédemment, il est aisé de deviner quel embarras dut éprouver ce prince, placé entre l'obligation de répondre à un proscrit qui sollicitait un asile dans ses états et les devoirs que lui imposaient son intérêt, ses relations avec la république, le rôle d'intermédiaire qu'il avait accepté entre elle et la Russie. Hypocrite ou sincère, il parut compatir à l'infortune du chef de la maison de Bourbon. Mais, après avoir fait connaître à Caraman qu'il le réintégrait dans son grade, et sans lui révéler les négociations auxquelles son gouvernement était mêlé, il ne lui cacha pas ses perplexités. Il parla, non sans émotion, de ce qu'il aurait voulu pouvoir faire et de la réserve qui lui était commandée. Son embarras n'étonna pas l'envoyé du roi de France. Il savait déjà par d'Haugwiz que Frédéric-Guillaume « ne se souciait guère d'avoir un collègue dans son royaume. » Il sollicita cependant pour son maître le séjour de Varsovie. Le monarque prussien ne voulut pas répondre sur-le-champ; il entendait consulter ses ministres; il ne céda que sur un point et autorisa la famille royale à rester à Memel autant qu'elle le voudrait. Mais cette autorisation ne donnait qu'une demi-satisfaction à Caraman; il ne renonça pas à obtenir mieux.

Les jours suivans se passèrent en vains pourparlers, au cours desquels le roi de Prusse reçut communication de la lettre adressée à sa femme par la duchesse d'Angoulême. Pourtant il résistait encore. Enfin M. d'Haugwiz, ayant fait connaître à Beurnonville l'embarras dans lequel se trouvait son souverain, l'envoyé de

France répondit « que le premier consul ne désapprouverait pas que des princes persécutés trouvassent une retraite dans les états prussiens, à condition que le chef des Bourbons renoncerait à un vain titre. » Rassurée par ce langage, la Prusse n'hésita plus. Louis XVIII fut autorisé à résider temporairement à Varsovie, « à ses propres frais. » L'infortuné n'avait pas attendu cette décision pour quitter Memel. Arrivé dans cette ville le 28 janvier, il comptait en partir le 9 février pour chercher un refuge plus confortable et plus sûr. Mais le 8, il était rejoint par cinq de ses gardes du corps et apprenait par eux que, dix-huit heures après son départ de Mitau, ordre avait été donné à tous les Français résidant dans cette ville de sortir de Russie. Ces pauvres gens étaient partis à la débandade, à pied pour la plupart, réduits à solliciter la charité des paysans. Le roi voulut attendre qu'ils fussent tous à Memel avant de poursuivre son voyage. Une fois réunis, il fallut assurer leur sort, les mettre à même d'atteindre les lieux où ils devaient se rendre. Pour leur venir en aide, on engagea les diamans de la duchesse d'Angoulême, sur lesquels un propriétaire du pays consentit à prêter 2,000 ducats. Ces questions réglées, le roi et sa nièce se dirigèrent vers Kœnigsberg, où une lettre de Caraman leur annonça que le séjour de Varsovie leur était accordé. Ils continuèrent leur route. Elle leur réservait une dernière épreuve. En traversant la Vistule, leur carrosse versa. On eut quelque peine à tirer de l'eau la duchesse d'Angoulême. Enfin, le 22 février, un mois après avoir quitté Mitau, ils atteignaient Varsovie. Le gouverneur-général de Kohler était encore sans instructions. Il accueillit cependant le comte de Lille et la marquise de La Meilleraye avec les égards dus à leurs malheurs. L'ordre officiel qu'il reçut quelques jours plus tard lui enjoignait de les installer dans le palais de Lazienski, construit aux portes de Varsovie par le dernier roi de Pologne.

A ce moment, les vues politiques de Bonaparte se réalisaient; le rapprochement qu'il avait souhaité entre la Russie et la France s'opérait sur la base des satisfactions demandées par Paul Ier; l'ambassadeur russe, M. de Kalitschef, reçu à la frontière, avec les honneurs royaux, salué par les populations comme un messager de paix, continuait sa marche triomphale vers Paris, où allait le suivre à bref délai la nouvelle de la tragique fin du prince dont il apportait au premier consul l'alliance et l'amitié.

ERNEST DAUDET.

# LE

# MÉTAYAGE EN FRANCE

## ET SON AVENIR

### D'APRÈS UNE ENQUÊTE RÉCENTE

I. *Situation du métayage en France*, rapport sur l'enquête ouverte par la Société des agriculteurs de France, par M. le comte de Tourdonnet. — II. *Traité pratique du métayage par la même étude sur le métayage dans la Mayenne*, par M. L. Lebreton. — III. *Conférence à la Société d'économie sociale sur le métayage*, par M. de Garidel.

Parler de l'avenir du métayage aurait fort risqué de passer, il y a quelques années, pour une hérésie économique. A peu d'exceptions près, tous les écrivains spéciaux le regardaient comme une institution justement condamnée et destinée à disparaître à plus ou moins courte échéance. Si, en fait, le métayage ne cessait pas de se maintenir sur certains points du territoire, il perdait pour l'ensemble dans des proportions considérables surtout depuis une quarantaine d'années. En 1832, M. de Gasparin affirmait que plus de la moitié du sol appartenait au métayage. En 1842, les calculs de M. de Châteauvieux ne lui en accordaient déjà plus guère que le tiers, bien qu'alors il conservât encore une supériorité très marquée, pour le nombre des hectares exploités, sur le fermage, mais les terres soumises à la régie directe avaient augmenté dans une quantité supérieure, et occupaient 20 millions d'hectares sur les 43 millions qui formaient la superficie exploitée. En 1860, M. L. de Lavergne

constatait les nouveaux progrès de la petite propriété, et concluait à l'égalité numérique des fermiers et des métayers. Depuis lors, les relevés officiels établissent la décroissance constante du métayage par rapport au fermage. Ce n'est pas qu'il soit facile de dégager une constatation parfaitement sûre de la proportion à établir entre les forces respectives de ces deux modes d'exploitation. Le document dont nous allons nous occuper reconnaît lui-même ce défaut de précision sans y remédier suffisamment. Avant de rechercher ce qu'on peut tirer de lumières à cet égard de la statistique, on doit d'abord relever une erreur de calcul qui tendrait à diminuer le nombre réel des métayers existant en France. On trouve encore dans plusieurs parties du territoire des fermiers dits fermiers généraux, qui sous-louent à plusieurs familles de métayers le domaine morcelé à cet effet en plusieurs exploitations. Les recenseurs ont inscrit ces fermiers seuls, au risque d'omettre ainsi une quantité de colons partiaires. Pour se faire d'ailleurs une idée un peu exacte de la proportion du métayage relativement au bail à rente fixe et au faire-valoir direct, le calcul doit porter sur deux élémens fort distincts ; d'une part, sur le nombre des métayers eux-mêmes, de l'autre, sur la quantité des hectares exploités par ce régime d'amodiation. Or, d'après le dénombrement de 1881, nous trouvons, quant au personnel, que la régie directe en France occupe 61 pour 100, ce qui peut faire juger du développement de la petite propriété, laquelle représente l'immense majorité du faire-valoir ; le fermage occupe environ 21 pour 100, et le métayage 18 pour 100. D'autre part, si l'on adopte pour base de calculs l'étendue des exploitations, le fermage occupe, par kilomètre carré de territoire exploité, 35,9 pour 100, le métayage seulement 13,2 ; le reste est livré à la régie des propriétaires. Ce chiffre attribué au métayage risque ou de paraître trop faible, ou bien d'accuser une exagération en sens contraire des statistiques qui datent seulement d'une douzaine d'années. Nous trouvons, en 1872, par exemple, 11,182,000 hectares attribués au métayage, en regard de 9,360,000 attribuées au fermage. Il n'est guère admissible que le métayage ait reculé à ce point dans un si court espace de temps. Il serait désirable que le jour se fît plus complètement, et qu'on évitât aussi d'autres erreurs comme celle qui consiste à inscrire parmi les métayers les domainiers congéables de la Bretagne. Quelque diminuée que soit, au reste, l'importance qui reste au métayage, elle est encore grande, et elle paraîtra l'être davantage si on acquiert la conviction qu'il n'a pas perdu sa vitalité et qu'il est même possible d'en tirer un parti nouveau pour notre agriculture nationale, si nous savons faire ce qui est nécessaire pour atteindre ce but. Or, nous n'avons plus à en faire la remarque : premièrement, il n'est pas

douteux que, dans les circonstances récentes où s'est trouvée l'agriculture et dont elle n'est pas complètement sortie, les pays à métayers ont été moins éprouvés que ceux à rente fixe ; en second lieu, le métayage s'est accru dans les régions où il existait et a reparu dans des départemens où il en subsistait peu de traces. Le document où je puise ces renseignemens cite, parmi d'autres exemples, celui de l'Ain, où les petits cultivateurs qui s'étaient éloignés de cette forme d'exploitation y reviennent aujourd'hui ; il constate, dans l'ouest, une augmentation dans ce même mode ; il signale, dans le midi, des départemens comme celui de Vaucluse, qui y était peu disposé et qui en présente des cas assez nombreux ; il nous en montre jusque dans le nord et dans le nord-ouest, acquis naguère presque exclusivement, semblait-il, au fermage, et en compte quelques-uns dans l'Eure, la Somme, Eure-et-Loir, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, la Seine-Inférieure. S'il ne fallait voir là qu'un retour en arrière, signe momentané de notre affaiblissement agricole, il n'y aurait qu'à attendre des jours meilleurs. On pourrait croire que le temps nous ramènera bientôt au fermage de plus en plus étendu. Nous serions, en ce cas, dans la situation d'un peuple qui serait obligé, pour un temps, de renoncer à un outillage supérieur, d'un emploi trop coûteux, pour revenir à des moyens plus imparfaits, mais moins chers. Mais il s'agit précisément de savoir si le métayage mérite cette injurieuse comparaison avec ces engins défectueux bons à être relégués parmi les antiquités, ou s'il n'offre pas toutes sortes de ressources qui le rendent susceptible de progrès ultérieurs. Avant de tirer des conclusions ou tout au moins des conjectures, il fallait commencer par étudier les faits. La Société des agriculteurs de France s'en est chargée. On sait que cette grande association est composée en majeure partie de propriétaires fonciers. Soit qu'ils fassent valoir eux-mêmes leurs terres, soit qu'ils les fassent cultiver, ils sont au courant de tous les systèmes par la pratique, et sont à même de nous donner des nouvelles de leurs effets dans les diverses parties de la France. L'enquête sur l'état des faits n'a pas suffi d'ailleurs aux déposans. La plupart ont donné leur avis sur les défauts et sur les mérites de l'institution en elle-même comme sur ses applications actuelles. Ce qui en ressort en définitive, c'est un retour d'opinion marqué. Le rapporteur, M. de Tourdonnet, s'en est fait l'organe avec compétence et autorité dans son rapport, qui forme un véritable ouvrage, auquel on doit ajouter comme complément d'information un *Traité pratique du métayage* du même auteur. La question y est posée avec toute sa portée sociale et agricole, traitée avec élévation et précision, non sans laisser place à réserves sur certains points et à quelques complémens qu'on nous

permettra d'ajouter, d'abord sur les raisons qui nous paraissent avoir fait abandonner le métayage avec trop de précipitation en plus d'un cas et dans des proportions trop étendues. Ce rapide examen rétrospectif n'est pas étranger au sujet actuel, bien loin de là ; il en donne la clé et l'explication ; nous y trouverons l'origine de plus d'une prévention à vaincre, de plus d'une erreur à rectifier, de plus d'un défaut enfin de l'institution même, qui peut et doit être corrigé.

## I.

Il y a, selon nous, à distinguer dans l'explication de la décadence du métayage en France, des causes naturelles et qui ont agi dans le sens du progrès, et d'autres, d'une nature plus artificielle, auxquelles on ne peut toujours accorder la même approbation. Je dirai d'abord un mot des premières, qui sont les plus anciennes. Nul n'ignore que le métayage libre avait été lui-même un progrès considérable sur le servage en élevant davantage le travailleur à l'état d'homme, en le rendant plus actif, plus prévoyant, et en faisant profiter la terre elle-même et les seigneurs de cet accroissement de la force productive. La richesse et la civilisation avaient suscité à leur tour au métayage une double concurrence, longtemps très inférieure par le nombre, dans la petite propriété individuelle et dans le fermage. La petite propriété s'étend du XI^e^ au XVI^e^ siècle. Ceux qui la possèdent, qu'ils s'appellent vavasseurs, alloïers ou de tout autre nom, forment une élite dans la classe rurale : c'est une petite aristocratie qui a ses privilèges, quelquefois même ses costumes qui la distinguent. Les métayers, en petit nombre, qui arrivaient à la propriété gagnaient en liberté et en aisance, cela n'est pas douteux. Il en était de même, quoique à un degré moindre, quand ils parvenaient à la condition de fermiers à rente fixe. Ce métayer parvenu trouvait là une libre disposition de lui-même qu'il n'avait pas connue dans son ancienne situation, quelquefois même une source de fortune, comme l'atteste toute une classe de fermiers aisés, dont la vie large allait même jusqu'au luxe qu'étalait, notamment dans ses vêtemens, l'opulente fermière. Ce qui ajoutait encore à la puissance de cette classe des fermiers à rente fixe, c'est, en certaines provinces, l'établissement tantôt de droit, tantôt de fait, d'un fermage héréditaire qui constituait des familles agricoles investies, de père en fils, avec une durée parfois séculaire, d'une singulière importance, et même en état, dans plus d'un cas, d'imposer à la propriété des conditions tyranniques. Nous en trouvons, encore aujourd'hui, la trace subsistante dans de rares débris, comme est

le *droit de marché* en Picardie. On pouvait dire du métayer qui avait gravi ce degré supérieur qu'il avait conquis ses grades, comme le soldat qui devient officier par un avancement régulier. Ses campagnes, à lui, c'étaient ses durs travaux, ses patientes épargnes. Son titre était son intelligence, son capital. Aucun propriétaire n'aurait consenti à agréer, comme fermier, un misérable, une brute. Il était enjoint à la propriété, par son intérêt même, de choisir parmi l'élite. Les anciens cadres de l'exploitation à moitié fruits, se maintenaient d'ailleurs par la tradition, par la coutume, par la loi même. Le métayage à bail emphytéotique en retenait un grand nombre dans ses liens. Enfin, le mouvement ascendant vers la propriété et vers le fermage devait être nécessairement ralenti dans les périodes qui présentent un caractère incertain et précaire et reculer aux époques désastreuses de notre histoire. Les guerres anglaises et les guerres de religion interrompent son cours, qui reprend ensuite avec plus de force à mesure que les causes qui le favorisent dans l'état de la société et de la richesse acquièrent elles-mêmes une nouvelle vigueur. L'argent, devenu plus commun, accroît le bail à rente fixe; la suppression de certaines entraves législatives tend aussi à augmenter le nombre des propriétaires, d'ailleurs par le développement du capital. Le fermage suit, d'ailleurs, pour d'autres raisons spéciales, les mêmes destinées progressives. La terre cesse de tenir une place exclusive dans l'ambition des hommes; d'autres sources de considération et de pouvoir s'offrent à la noblesse dans les hautes fonctions militaires, dans l'administration et dans les emplois de cour. La bourgeoisie enrichie, qui participait à la possession de la terre, n'y est pas non plus enchaînée par des liens qui ne puissent être relâchés, quand l'industrie et le négoce l'appellent dans les villes, et il devient infiniment commode, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, de s'en remettre de la gestion de ses domaines à un homme spécial, intéressé lui-même à la plus-value des terres par les bénéfices recueillis en excédent de la rente à acquitter. Les avantages d'un tel système devaient se manifestor particulièrement dans les vastes domaines qui réclament les avances de la grande culture. Aussi voit-on les princes, les seigneurs et les communautés recourir au fermage de préférence. Ce sont là tous signes d'une transformation dont l'heure est venue, dont le succès atteste l'opportunité. On peut affirmer que, dans cette longue période qui va jusqu'à la révolution, les causes artificielles ont agi dans le sens d'un maintien excessif du métayage. Obstacles légaux et routine allaient contre lui. Aussi, en 1776, Adam Smith n'évaluait-il encore qu'au sixième la part du fermage sur le sol français, et, en 1784, Arthur Young aux 7/8^es^ la part de l'exploitation à mi-fruits. Le fer-

mage n'était pas toujours non plus très enviable. Qu'on songe qu'au XVI^e siècle, selon certaines coutumes, celle de Paris par exemple, quand un seigneur saisissait le fief de son vassal, il était, si ce fief était affermé, en droit de mettre la main sur tous les fruits. On trouve encore plus tard beaucoup d'autres clauses restrictives, comme l'interdiction de contracter des baux de plus de neuf ans, la faculté laissée aux bénéficiaires de ne pas observer les baux à ferme faits par leurs prédécesseurs, outre des impôts fort lourds rejetés sur le fermier, comme celui de la taille. Pendant ce temps-là le fermage recevait toutes les garanties possibles en Angleterre et s'emparait du sol anglais à poste fixe. Il n'y aurait que trop de parti à tirer d'un si complet et si violent contraste. Le fermier expulsé soudainement avait droit à des dommages-intérêts. On allait, sous le règne de Henri VII, jusqu'à imaginer l'*action d'expulsion*, par lequel le tenancier pouvait même récupérer la possession. On a pu soutenir que cette législation protectrice du fermage, comme elle l'était de la propriété, avait valu mieux pour la Grande-Bretagne et pour son agriculture que toutes les primes et mesures protectrices. Ajoutez la considération qui naît de l'influence politique. Le bail à vie de la valeur de 90 schellings de rente annuelle était réputé *franche-tenure* (*free-hold*), et donnait au preneur du bail le droit de voter pour l'élection d'un membre du parlement; et, comme il y avait une grande partie de la classe des *yeomen* qui avait des *franches-tenures*, la classe entière se trouvait traitée avec égard par les propriétaires du sol. Les longs et même les très longs baux étaient dans l'usage, et, de plus, assurés par la loi qui les maintenait contre tous les changemens de main de la propriété. Rien de tout cela ne ressemble, on doit l'avouer, à ce qui se passait en France, faut-il même ajouter à ce qui s'y passe aujourd'hui?

Il serait donc peu juste de voir dans l'extraordinaire prédominance du métayage en France avant 1789 uniquement l'effet de ses propres mérites. Avouons que la situation plus d'une fois misérable de l'agriculture n'aidait pas à l'évolution dans le sens du fermage à rente en argent. Elle aurait pu s'opérer pourtant, aux bonnes époques des règnes de Louis XV et de Louis XVI, avec plus d'étendue, mais trop d'obstacles s'y opposent dans les tristes périodes qui terminent le siècle de Louis XIV ou qui précèdent la révolution. Comment aurait-il songé au fermage, ce métayer réduit à ses bras et à qui le propriétaire, obligé d'une part d'avancer les bestiaux et les semences en totalité, avançait en outre de quoi le nourrir jusqu'à la prochaine récolte? Il est certain qu'en face de ces métayers besogneux, endettés, les fermiers ne faisaient souvent pas meilleure figure. Le bail à rente fixe était loin d'avoir ordinaire-

ment pour corollaire une agriculture avancée et florissante; les mauvaises conditions dans lesquelles il était trop souvent établi le préparaient mal à la lutte contre les causes de souffrance, et il est à croire que, avant ces temps désastreux, beaucoup retombèrent dans les rangs d'un métayage encore plus infime ou même du prolétariat agricole.

Les choses prennent un tour tout différent après la révolution, et le métayage, en perdant ses appuis factices, perd aussi une partie de sa force, tantôt par suite d'heureux progrès en liberté et en richesse, tantôt par une conséquence d'entraînemens que nous n'hésiterons pas à qualifier de regrettables. On ne peut que se féliciter de la liberté de mouvemens rendue aux transactions, qui permettaient aux intérêts de s'arranger entre eux au gré de leurs convenances réciproques. Un des actes de la législation nouvelle fut d'abolir le métayage emphytéotique qui retenait par force beaucoup de paysans dans les liens d'un contrat qu'atteignait la prohibition des baux perpétuels. Des arrêts judiciaires détruisirent dans une forte mesure ce qui restait de cette sorte de métayage, moyennant des indemnités évaluées par les tribunaux pour racheter et solder les droits résultant de titres positifs. M. de La Tourdonnet constate néanmoins que les métayers emphytéotiques qui avaient conservé des titres authentiques résistèrent à la suppression de l'ancien métayage, et déclare en avoir connu dont les titres ou les droits remontaient au règne de François Ier; ils s'étaient ainsi succédé sans interruption de famille pendant plus de trois cents ans: des faits analogues ont été signalés dans la commission mixte chargée de préparer l'enquête. Toutes les sortes de propriété, tous les systèmes d'amodiation gagnèrent à l'affranchissement de la terre. Tandis que la petite propriété, émancipée des dernières servitudes féodales, s'accroissait par la quantité des terres de la noblesse et du clergé mise à la disposition des acquéreurs de biens nationaux et devenait accessible à bon nombre d'anciens métayers et d'ouvriers ruraux, le même mouvement se faisait vers le fermage, non moins favorisé par l'élan donné à la richesse, au travail et à l'épargne dans les années de paix qui suivirent le premier empire. Mais le but fut dépassé par suite de causes qu'il n'est pas impossible de découvrir pour les métayers et aussi pour les propriétaires, causes profondes qui tiennent à l'histoire morale et sociale de notre temps.

Disons-le avec une entière franchise : tout ne doit pas être mis au compte du progrès dans cette évolution. Beaucoup de métayers sortirent des rangs sans être suffisamment préparés à franchir ce degré de l'échelle. Ils prirent leur désir qu'excitait la vue du voisin pour

une suffisante vocation, et leur ambition leur tint lieu de brevet de capacité. Ignorans et pauvres, ils prétendirent exercer une profession qui exige instruction et capital. Dans le passé, la petite propriété et le fermage s'étaient recrutés, on l'a vu, par une sorte d'élection. Je suis loin de prétendre qu'il n'en fût plus ainsi dans un nombre de cas indéterminable, dans la plupart peut-être; mais cela laissait encore une marge ouverte à une foule énorme de gens, campagnards comme citadins, empressés de se déclasser pour monter. Tous ne trouvèrent pas également à s'en louer. Combien d'anciens métayers, émigrant vers les villes, n'y rencontrèrent que les misères de l'ouvrier! Combien d'autres, fermiers nécessiteux ou petits propriétaires endettés, ne tardèrent pas à sombrer et tombèrent dans le travail nomade! Ne sortons même pas d'une période toute récente, voyons ce qui s'est passé depuis une quarantaine d'années. On relève avec une sorte de fierté ce fait que la petite propriété a quadruplé de valeur depuis un demi-siècle, c'est-à-dire dans une proportion sensiblement supérieure à l'augmentation pourtant considérable de la valeur des domaines plus étendus. Un tel accroissement prouve assurément l'amélioration réelle du sol et du revenu. On ne peut méconnaître néanmoins l'influence qu'a exercée sur une telle élévation des prix la recherche excessive des petits terrains, des parcelles multipliées à dessein par la spéculation pour satisfaire cette sorte d'appétits. La valeur a été surenchérie au-delà souvent de toute raison par ces acquéreurs disposés à acheter coûte que coûte. Ces métayers impatiens, qu'il faut compter sans doute par milliers, ont perdu plus que gagné à suivre un penchant trop immodéré. Ayant acheté trop cher, combien de fois n'a-t-il pas fallu que ces propriétaires improvisés empruntassent, à un taux aussi usuraire que celui dont ils avaient acheté la terre, pour en payer le prix et pour suffire aux frais de la culture! Le même fait se présente en partie pour le métayer qui s'est converti en fermier; sans avances suffisantes il n'a guère pu que végéter. La concurrence s'est portée sur les fermages avec la même vogue impétueuse que sur les terres, et il y a eu là aussi une folle-enchère. Nous pourrions nommer des pays, abandonnés par leurs anciens métayers et leurs ouvriers ruraux, qui ont subi plus de préjudice qu'ils n'ont recueilli d'avantages par suite d'un morcellement parcellaire excessif, qui s'y est montré particulièrement dommageable à l'agriculture. L'enquête cite la Creuse, par exemple. Ce pays était destiné, en grande partie, au métayage par ses conditions générales. Les anciens métayers, soit qu'ils aient continué à résider sur le sol en abandonnant la métairie pour la petite propriété, soit qu'ils aient émigré six ou sept mois chaque année pour

revenir avec quelques économies gagnées dans le métier de maçon ou tel autre de l'industrie du bâtiment, ont fait de ce département découpé en parcelles une sorte de damier agricole. Et que d'autres exemples encore!

J'appelle aussi obstacle artificiel au métayage, dans les pays qui le comporteraient, l'excès d'indépendance. En Bretagne, par exemple, on reconnaît que le métayage aurait fréquemment des avantages au point de vue de la culture. Qui s'y oppose? Cet esprit d'indépendance très concevable, louable même, si le paysan était placé en présence d'une servitude de droit ou de fait, mais il n'en est rien. Il s'agit d'un contrat libre, résiliable, facile à rompre. Les maîtres savent bien qu'ils seraient, dans ces pays d'humeur fière, et c'est une humeur qui se répand partout, mal venus à tenter sur les populations une sorte d'embauchage. Assurément, on peut citer des contrées où les métayers votent comme les propriétaires; c'est qu'ils sont encore animés du même esprit. Nous en nommerions d'autres où les opinions présentent plus de divisions et où le métayer vote différemment. Il n'est pas si facile qu'on croit de s'emparer du paysan. D'ailleurs, si le métayer peut avoir besoin du maître, celui-ci, dans les conditions de cherté de la main-d'œuvre, qui ne sont pas, selon nous, seulement passagères, a peut-être encore plus besoin du métayer. Nous n'hésitons pas encore ici à voir dans cette indépendance ombrageuse, impatiente de toute supériorité, même de tout contact et de toute surveillance, un défaut, auquel il faut rapporter comme à une de ses causes la diminution du métayage.

Les propriétaires n'ont pas été non plus sans responsabilité dans cette désertion trop hâtive, trop complète de l'exploitation par métayers. On peut bien recueillir quelques aveux là-dessus dans l'enquête; peut-être pourtant la confession a-t-elle parfois besoin d'être un peu aidée et complétée. Il nous paraît certain d'abord qu'il y a eu dans ce mouvement d'abandon du métayage par les propriétaires eux-mêmes un peu d'entraînement théorique en faveur du fermage. Le goût pour les théories est rarement imputable aux propriétaires, nous le savons, et nous ne prétendons pas leur en faire un reproche. Mais si vive avait été la campagne menée par les économistes et les agronomes contre le métayage dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, tel avait été leur zèle à proclamer la supériorité du bail à rente fixe, qu'ils avaient créé un puissant mouvement d'opinion. Mouvement très explicable quand il importait de revendiquer pour le bail à rente fixe la place qui lui est due et qu'il n'avait pas encore prise au soleil. Est-ce pourtant à dire que la théorie n'ait pas, même alors, déprécié à

l'excès ce système d'amodiation? Elle en a certainement méconnu les côtés moraux et sociaux, et, quant à ses effets économiques, elle s'est attachée presque exclusivement aux types défectueux pour leur opposer un fermage souvent hypothétique, toujours riche en avances, mêlant la hardiesse à la circonspection, la théorie à l'expérience, le fermage tel qu'il doit être en un mot et non tel qu'il est toujours, il s'en faut. Le fermage a été à la mode; le respect humain s'est mis de la partie; on a cédé à l'idée préconçue que le bail à rente donnerait, en tout état de cause, des résultats supérieurs à un métayage dont les propriétaires éprouvaient, d'ailleurs, les inconvéniens sans en apprécier toujours suffisamment les compensations et les avantages.

Des raisons qui tenaient à l'état des esprits et de la société devaient aussi déterminer nombre de propriétaires, en dehors de tout intérêt agricole, à préférer le fermage. Lorsqu'ils reprochent aujourd'hui avec quelque sévérité aux paysans l'abandon de la culture, ne craignent-ils pas qu'il ne leur soit plus d'une fois répondu : « Que ceux d'entre vous qui ne se sentent pas coupables nous jettent la première pierre! » Ceux qui s'absentent sont-ils moins infidèles à la terre que ceux qui se déclassent, et ne sont-ils pas aussi des déclassés de l'agriculture ces propriétaires qui ne voient guère dans la possession d'un domaine qu'une occasion de villégiature, surtout au temps de la chasse, ou qu'un moyen d'influence pour les élections? Ils ont recherché, non sans excès, les fonctions publiques, l'industrie, les affaires, le luxe et les plaisirs de la capitale, de même que les métayers et les ouvriers ruraux allaient aux métiers urbains, aux travaux publics et aux chemins de fer, au petit commerce et aux places de bureau, ainsi qu'aux distractions des villes. On avouera que tout cela se ressemble fort, et que, dans cette occasion comme en d'autres, il n'y a pas une si grande différence entre le haut et le bas de la société. Encore s'il ne s'agissait que des grands propriétaires! Mais non : les moyens ont obéi aux mêmes impulsions. Or, c'est la moyenne propriété qui convient surtout au métayage, peu applicable aux domaines étendus, à moins qu'on ne les divise en plusieurs métairies. Nos moyens propriétaires, qui cultivaient soit eux-mêmes, soit avec le concours de métayers, se sont souvent donné le luxe d'un fermier, pour s'occuper de toute autre chose que de culture ou pour s'adonner à une vie presque oisive. Il en est trop qui ont recherché les agrémens du jeu et du café dans les chefs-lieux d'arrondissement ou de canton. En somme, le métayage a diminué en raison des progrès du fonctionnarisme, de l'industrie, de la spéculation. La corrélation entre ces faits peut être suivie pour chaque période depuis 1830. Dans de telles conditions, la sur-

veillance et la direction d'une propriété composée de plusieurs métairies, ou même d'une seule, peuvent devenir impossibles, surtout si l'incurie ou la répugnance pour ce qui touche à l'agriculture vient s'y joindre, car il est rare que, pour le possesseur du sol, le métayage prenne l'homme tout entier. Mais quoi! on allègue que les métayers, en l'absence du maître, peuvent devenir infidèles, routiniers, ne disposer des cultures que dans le sens de leurs convenances personnelles, et quoi de plus simple, dès lors, que de prendre un fermier, un chargé d'affaires commode, qu'on tient par la brièveté du bail? Désormais on n'a plus qu'à attendre, les bras croisés, un revenu fixe. — On peut même avoir la chance, parfois, de voir ce revenu s'accroître, tant que la propriété a pour elle le vent en poupe, c'est-à-dire les circonstances économiques favorables. N'est-ce pas là notre histoire? Et, puisque nous faisons la part des responsabilités de la propriété, n'avons-nous pas encore quelques traits à y ajouter? Nous ne sommes pas injuste pour les améliorations que le sol lui doit depuis quarante ans; nous reconnaissons aussi quelles ont été ses difficultés et ses charges. Mais a-t-elle usé de la période des hauts fermages aussi bien qu'elle aurait pu et dû? Et, puisqu'elle prenait cette résolution d'abandonner en des cas nombreux le métayage sans raisons agricoles suffisantes, a-t-elle fait tout ce qu'elle pouvait pour donner au fermage lui-même tout ce qui pouvait en faire un moyen de production réellement plus puissant et plus efficace que ce qu'il remplaçait? En définitive, qu'avons-nous vu? La propriété a largement usé de la faculté d'augmenter les fermages que lui donnait la concurrence des preneurs. Elle s'est morcelée en plusieurs fermes. Il ne s'agissait pas là de perfectionner la culture, mais d'accroître simplement le revenu par la sous-location de fermes multipliées souvent à l'excès, mais louées plus facilement et plus cher. Spéculation licite, je le veux bien, mais qui a augmenté le nombre des preneurs sans accroître leur capital d'exploitation. D'une façon parallèle, les marchands de biens divisaient les domaines pour la vente. Ainsi, la grande culture, qui a sa place en France, recevait de nouvelles atteintes. On ne peut même ignorer quelques moyens assez singuliers mis en œuvre, pour imposer au fermier un supplément de tribut, des propriétaires se faisaient payer par le fermier entrant, comme simple don de joyeux avènement, ce qu'ils appelaient, en des termes qui ne sont pas précisément empreints de noblesse, du nom de *gants* ou *épingles*, demandant une année en sus du fermage, et cela à l'entrée même, au moment où le fermier avait besoin de toutes ses avances. Tant qu'a duré cette plus-value des fermages, les preneurs n'ont guère cessé de se plaindre que la perspective d'une augmentation, même légère, de

fermage offerte par un concurrent, suffisait très fréquemment à faire congédier les fermiers en possession. On regrette que l'exemple d'une instabilité si peu encourageante soit venu ici des propriétaires eux-mêmes. L'agriculture est une entreprise à longue échéance. Ils l'ont traitée comme une affaire à court terme. Ils n'ont vu que le revenu immédiat. Dans les cas où le fermier aurait été en état d'entreprendre de longs travaux d'avenir, il n'en avait nulle envie. C'était la propriété elle-même qui fuyait les longs baux. Elle croyait faire merveille quand elle les poussait jusqu'à neuf ans, quoiqu'on sache qu'en ce cas le fermier inquiet perd son goût d'améliorations trois ans avant l'échéance. Le même fermier avait, d'un autre côté, à subir les exigences de la main-d'œuvre. On avait pris en un mot une quantité de fermiers médiocres, on n'encourageait pas les bons, ceux qui avaient dans la tête et dans les mains les conditions du succès. Aussi, c'est en vain que tout a paru aller bien assez longtemps, sauf certains avertissemens redoutables. On ne pouvait espérer qu'on éviterait toujours des épreuves qui se sont fait partout sentir en Europe. Mais n'est-il pas trop certain qu'on s'est trouvé assez mal armé quand cette épreuve est venue? On s'est vu placé en face d'une crise qui n'a été agricole qu'en partie, et qui s'est manifestée non pas exclusivement, mais surtout, comme une crise de la propriété, une crise de la rente foncière. Comment s'attendre que des baux conclus à des conditions déjà onéreuses ne deviendraient pas accablans sous le coup d'une succession de mauvaises années et du choc de la concurrence étrangère? Il y a eu grève de fermiers alors, et on a pu se demander si ce n'était là qu'une épreuve transitoire. Oui, en partie sans doute; mais qui peut croire qu'on reviendra, pour les rentes, à la situation de la veille? Il faudrait un fermage plus riche et plus capable, mais il n'est pas facile de le créer à volonté en nombre de circonstances et quand le revenu du propriétaire s'est abaissé. Que peut-on faire? L'améliorer tant qu'on pourra, lorsque le propriétaire se sentira en état de le faire, et, parmi nos propriétaires fonciers, il en est beaucoup qui ont d'autres sources de fortune que la terre et qui peuvent prélever pour elle quelques sacrifices. Non, assurément, il ne s'agit pas d'abandonner le fermage, qui a ses sortes de supériorité, mais de lui créer une meilleure situation. On ne comprend pas qu'outre de plus longs baux, la propriété n'accorde pas le remboursement au fermier sortant pour les améliorations. Ce serait le cas, comme M. Risler le faisait remarquer ici-même, d'imiter nos voisins d'outre-Manche, chez qui une loi récente a rendu ce remboursement obligatoire pour certaines améliorations, même quand le bail ne l'a pas prévu, et qui, en outre, ont soin de construire

pour les fermiers d'agréables et saines habitations, d'excellens bâtimens de ferme, comme ils bâtissent pour les ouvriers ruraux des cottages avec jardins qui peuvent devenir leur propriété moyennant un loyer modéré. Mais, à côté de ce fermage amélioré qui reste un peu trop fréquemment à l'état de *desideratum*, y a-t-il des motifs qui permettent de croire que l'exploitation par métayers ait perdu ses raisons d'être et toute possibilité d'amélioration? Un certain retour à ce régime perfectionné ne pourrait-il être la contrepartie de ce qu'il y a eu de précipité et d'extrême dans la désertion qui a signalé ces quarante dernières années surtout? C'est à l'enquête et aux divers travaux qui ont été dirigés dans le même sens que nous demanderons les élémens de la réponse qu'il convient de faire à cette question.

## II.

On doit s'attacher à dégager de l'enquête, parmi les motifs de maintenir ou d'augmenter le métayage, ceux qui lui attribuent une valeur propre, et ceux qui le recommandent seulement au nom de circonstances locales. Ces dernières causes peuvent n'être que transitoires, comme elles peuvent aussi ne pas l'être; il y a, en effet, dans le climat et dans la nature des cultures, des raisons qui peuvent recommander ce système d'amodiation d'une manière durable. La question pourrait se poser pour des régions entières, notamment dans le midi. Il importe toutefois de faire remarquer que la plupart des critiques qui atteignent le métayage ont un caractère général, c'est à sa justification plus générale aussi que doit tendre un document qui l'examine dans son fond en même temps que dans ses applications. On doit du reste reconnaître que tous les théoriciens ne l'ont pas condamné. C'est ainsi qu'au moment de la plus forte réaction contre le régime d'exploitation à moitié fruits, Sismondi n'hésitait pas à y montrer une des institutions « qui ont le plus contribué à répandre le bonheur dans les classes inférieures, à porter la terre à son plus haut degré de culture, et à y accumuler le plus de richesses. » Tout en attribuant aux barbares cette combinaison qu'il appelle « une des plus heureuses inventions du moyen âge, » auquel il est en réalité fort antérieur, le même économiste (1) insistait avec raison sur des côtés qui sont loin d'avoir perdu tout leur à-propos : « Le paysan a peu ou presque point de capitaux; le maître lui remet une terre ensemencée et en plein rapport... Le métayer se trouve débarrassé de

(1) *Nouveaux Principes d'économie politique*, liv. III, ch. V.

tous les soins qui, dans d'autres pays, pèsent sur la classe inférieure du peuple. Il ne paie point d'impôt direct; il ne paie point au maître de redevances en argent... Le terme auquel le fermier doit acquitter l'impôt ou la rente ne le presse point, et ne le contraint point à vendre à vil prix... Quant aux travaux journaliers, il les fait lui-même avec sa famille... Dans cette exploitation, le paysan s'intéresse à la propriété comme si elle était à lui, il trouve dans sa métairie toutes les jouissances par lesquelles la libéralité de la nature récompense le travail de l'homme... Son industrie, son économie, le développement de son intelligence, augmentent régulièrement son aisance... Il plante pour que ses enfans recueillent les fruits, etc. » Mais, en insistant sur les bienfaits de cette combinaison en Toscane et dans d'autres pays, Sismondi accusait les mauvais usages qui l'avaient faussée en France et l'avaient empêchée de produire ses effets avantageux. On peut regarder comme une autorité de quelque poids dans la question qui s'agite aujourd'hui l'opinion de ce publiciste, de cet économiste libéral qui ne saurait être accusé d'aucune connivence avec les partis dits réactionnaires. En s'appuyant sur le même fonds de raisons générales, M. de Tourdonnet a vu une preuve de ce qu'offre en quelque sorte de naturel un tel arrangement, dans la persistance d'une institution qui a tenu sa place dans l'agriculture des anciens peuples, et qui en occupait une chez les Romains, à côté du fermage à rente fixe, tant que l'esclavage n'a pas envahi tous les domaines. N'est-il pas curieux de voir un aimable et ingénieux lettré, qui ne laissait pas d'être un administrateur pratique et un propriétaire avisé, Pline le Jeune, y recourir en face d'une sorte de crise de fermage? Las de n'être plus, depuis cinq ans, payé par ses fermiers, il écrit à Paulin qu'il va changer son système et qu'il n'affermera plus en argent, mais *en parties de récoltes*. Cette lettre semblerait écrite d'hier. On sait comment le métayage échappa, au moyen âge, aux lois du colonat impératif, de la servitude de la glèbe, comment aussi il a gardé longtemps des traces de féodalité; c'est là une sorte de tache originelle aux yeux de ceux que hante outre mesure ce genre de souvenirs. Aujourd'hui le métayage peut se placer sous l'invocation d'une idée chère à la démocratie, celle de l'association du travail et du capital. Nous voudrions même que ce caractère éminent fût entièrement reconnu par les définitions de ce contrat, sur lesquelles la jurisprudence tâtonne un peu. Il serait temps que les jurisconsultes se missent d'accord sur ce point qui peut contribuer à fixer les idées. Les uns, aujourd'hui encore, voient dans le métayage un contrat mixte, qui emprunte ses règles tantôt au louage, tantôt au contrat de société; d'autres n'y reconnaissent qu'un contrat de louage, et

le considèrent comme une pure variété de bail à ferme, avec cette seule différence que le fermage se paie en argent. C'est de ce point de vue que semble l'envisager l'ensemble de notre législation. Même à se renfermer dans cette définition contestable, le métayage paraîtrait encore un arrangement fort convenable dans toutes les situations où le manque de capitaux et la difficulté de trouver des fermiers solvables ôtent au bail payé en argent la sécurité nécessaire pour l'acquittement de la rente et l'avantage d'un revenu plus élevé. C'est à ce point de vue du louage que se plaçait un agronome célèbre, M. de Gasparin, lorsqu'il affirmait que le métayage s'établit quand le tenancier n'a pas un capital ou un crédit suffisant pour garantir le paiement de la rente et les avances du propriétaire; alors celui-ci « prélève cette rente par parties proportionnelles sur la récolte de chaque année, de manière que la moyenne de ces portions annuelles représente la valeur de la rente. » Mais en vérité une telle interprétation ne représente qu'un côté et non le principal de cette collaboration, et voit-on beaucoup les intéressés faire tous ces calculs compliqués? Si on les consultait, ne donneraient-ils pas plus volontiers les mains au système qui reconnaît dans le métayage un contrat de société? C'est cette idée essentiellement économique de « l'association » qu'a fait ressortir M. Troplong, et que M. Méplain adopte dans son *Traité du bail à portion de fruits*. Nous croyons donc qu'il y a tout avantage à faire rentrer l'exploitation à mi-fruits dans l'article du code qui définit la société un contrat « par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre une ou plusieurs choses en commun dans la vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter. » C'est d'ailleurs sur cette définition que plusieurs tribunaux ont appuyé leurs arrêts dans des questions de métayage. On ne peut que louer les plus récens défenseurs de ce régime d'avoir adopté franchement cette interprétation, et d'avoir fait de l'association le point de départ de leur apologie, fût elle un peu excessive, au nom de l'union des classes. C'est le côté qu'avait déjà fait valoir M. Le Play. Union des classes! Ce dernier mot irrite; il effarouche la pruderie démagogique; il n'y a plus de classes, dit-on ; elles sont confondues dans l'égalité civile et politique. Soit ; mais il ne faut pas jouer sur les mots. N'existe-t-il donc plus de catégories déterminées, hiérarchisées, quoi qu'on fasse, par l'inégalité des conditions, de la fortune et de l'éducation ; et ne les retrouve-t-on pas dans les campagnes? Veut-on que la plus aisée, la plus instruite, celle qui possède la terre, et cette autre catégorie qu'il faut bien appeler inférieure, se rapprochent, s'entr'aident, et que la première serve à élever le niveau de la seconde? Il se trouve certes de plus dangereux projets que cette prétendue tentative de

résurrection déguisée du passé! L'isolement, l'éternel antagonisme, est-ce là l'idéal de la vie agricole et manufacturière? Ne serait-ce pas sottise de s'y tenir quand l'intérêt des parties est de s'entendre Nous n'hésitons pas, pour notre compte, à attribuer à ces relations fondées sur des besoins réciproques une véritable portée sociale, à laquelle se joint, à un autre point de vue, un intérêt national. Le métayage est un régime essentiellement favorable au développement de la population. C'est même ce qui a paru inquiéter quelques économistes, mais nous n'en sommes plus à ces craintes-là! Le métayer, dans la plus grande généralité des cas, regarde les enfans comme une richesse plutôt que comme une charge, parce qu'il les associe à ses travaux. Cette disposition n'est pas à dédaigner en présence des habitudes de plus en plus restrictives du fermage en matière de population.

Les raisons économiques ne sont pas non plus, aux yeux des déposans de l'enquête, tirées des considérations purement locales. Ce ne peut être une circonstance indifférente pour un régime d'amodiation de supprimer deux élémens coûteux comme la rente fixe et comme la main-d'œuvre. Celle-ci y est extrêmement réduite et ne s'emploie guère que pour les travaux pressés de la moisson et un petit nombre d'autres besognes urgentes. A moins de supposer une complète révolution dans le sens d'une grande puissance de production agricole, que rien malheureusement ne fait encore prévoir, le métayage pourra faire valoir longtemps ce double avantage. La question qui se débat entre ce système d'exploitation et le fermage est une question de rendement plus ou moins élevé, et elle se posera longtemps, à moins encore qu'on ne fasse une autre supposition, celle où la propriété serait tout entière divisée entre des mains qui l'exploitent directement. Or ce dernier résultat ne saurait être aussi absolu. Il faudrait supposer que les détenteurs de la richesse perdissent le goût de la propriété foncière, ce qui est infiniment peu probable, en raison des jouissances spéciales et des moyens de considération et d'influence qu'elle procure. Une autre supposition, qui paraît encore plus chimérique, est celle d'une mobilisation universelle du sol ou d'une mainmise de l'état qui le ferait exploiter sous sa régie. Notre humanité occidentale, pour en arriver là, aurait à modifier profondément tous ses instincts et toutes ses traditions. Il faut donc tabler sur des hypothèses beaucoup plus modestes. Nous avons à voir tout simplement si l'exploitation à moitié fruits ne peut soutenir en bien des cas honorablement le parallèle avec le bail à rente fixe. Les cas même ne seraient pas rares où l'enquête irait jusqu'à établir une certaine supériorité d'un bon métayage sur un fermage qui se présente dans des conditions

ordinaires et moyennes, à plus forte raison sur un fermage médiocre. Cette thèse n'est pas tout à fait une nouveauté, elle ne saurait être, par conséquent, imputée à une réaction passagère. Elle a toujours trouvé une minorité restreinte pour la soutenir parmi les membres des sociétés agricoles et même dans l'enseignement agronomique officiel à un moment où les tendances sociales et politiques auraient le plus éloigné ces écoles de sembler faire du métayage une sorte de doctrine d'état. Il y a longtemps que l'honorable doyen de l'enseignement agricole, le directeur de l'école d'agriculture de Grandjouan, M. Jules Rieffel, a défendu cette opinion et l'a fait reposer sur des calculs positifs, empruntés au centre et à l'ouest de la France; mais la manière dont ils sont établis, indépendante en partie des circonstances régionales, permet de leur attribuer une portée plus grande. Le savant agronome opérait sur une étendue assez considérable de pays et pour des sols de toute nature, et il constatait une rente de 25 francs par hectare avec le fermage, de 30 avec l'exploitation directe, de 40 avec le métayage ; celle-ci allait jusqu'à 50 et 60 pour les bonnes terres, et même atteignait exceptionnellement à 100 francs, chiffre qu'on trouve consigné dans les rapports sur les primes d'honneur. Or, si tel était, il y a environ vingt-cinq ans, l'effet d'une association intelligente et active, dans laquelle mettaient un apport convenable les deux parties contractantes, le métayage a montré surtout depuis lors mieux encore qu'il est compatible avec tous les progrès dans les diverses branches de la production agricole. Il a tiré une source de revenus à un degré presque imprévu de l'élevage et de l'engraissement du bétail. L'enquête nous en donne plus d'une preuve vraiment remarquable. Il en résulte que ce régime, frappé, disait-on, d'une infériorité irrémédiable, a cessé d'être considéré par d'excellens esprits comme un simple pis-aller. L'opinion qu'il vaut par lui-même trouve aujourd'hui des partisans déclarés parmi les intelligences les plus ouvertes à la théorie, naguère si partiale en faveur du fermage à rente fixe. C'est en termes généraux que M. Lecouteux, par exemple, y signale « un des meilleurs types d'organisation rurale, un des moyens les plus sérieux d'améliorer la terre en améliorant la situation de ceux qui l'exploitent. » Langage qui aurait paru presque scandaleux dans des temps qui ne sont pas éloignés. Signalons un indice de ce retour en faveur de la puissance productive du métayage dans une enquête à laquelle s'est livrée la Société nationale d'agriculture de France. Si telle partie du métayage existant a pu y devenir l'objet de critiques trop souvent fondées, le régime en lui-même a paru viable, nullement entaché de vices rédhibitoires. Les meilleurs juges l'ont regardé comme digne d'être encouragé, et personne n'a avancé

ce prétendu axiome qu'il n'y avait là tout au plus qu'une étape qu'il fallait se hâter de traverser pour en sortir. On peut s'en convaincre en lisant une communication du savant et regretté secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, M. Barral; s'il n'était pas sans objection sur quelques points, son attachement à la cause du progrès ne l'éloignait pas d'une adhésion sympathique à cette forme d'exploitation. Il demandait seulement qu'elle fût mise en rapport avec les besoins de l'état actuel. Il constatait que, dans plus de 300 fermes à métayers, qu'il avait visitées dans le Limousin en 1876, 1877, 1878, le revenu avait au moins doublé depuis vingt-cinq ans; il invoquait le témoignage des propriétaires qui avaient reconnu devant lui que la valeur de leurs terres était devenue deux et trois fois plus considérable qu'en 1850 et en 1860. Ce qui n'est pas moins significatif, c'est cet aveu qui sert de réponse à ceux qui s'obstinent à considérer le métayage comme une sorte de domesticité humiliante: « Depuis 1850, les métayers s'élèvent de plus en plus à la position d'associés des propriétaires, et ils deviennent ainsi d'excellens agens pour accroître et assurer la prospérité de l'agriculture française. »

On rencontre dans l'enquête la réponse la plus complète qui ait encore été adressée à l'adage que les pays de métayages sont nécessairement des pays pauvres, tandis que le fermage caractérise les contrées riches et prospères. Il est parfaitement vrai qu'il y a des pays pauvres qui sont cultivés par des métayers, et qui le seraient plus mal autrement. C'est ainsi que le département des Landes ouvre la marche avec ses 27,484 métayers. Mais on n'appellera pas sans doute pays pauvres les départemens qui viennent après, la Dordogne avec 24,893 métayers, l'Allier avec 11,632, la Gironde avec 11,568, la Charente avec 10,776, le Lot avec 10,000, la Haute-Vienne avec 8,337. On ne saurait soutenir que ces pays, au point de vue agricole, soient plus pauvres que le Cantal, qui ne compte que 2,292 métayers, que la Creuse, qui n'en compte que 2,069, que la Haute-Savoie, qui n'en compte que 855, que la Lozère qui n'en compte que 325. On soutient, il est vrai, que le centre et le midi, ces pays de métayage, sont relativement pauvres, ce qui n'est pas vrai pour toutes les régions. Là, ajoute-t-on, point de fermiers, et c'est ce qui contribue à rendre ces pays arriérés. Or, s quelquefois, en effet, le fermage pourrait être utilement appliqué sur certains points, cette assertion si souvent répétée n'en est pas moins fausse dans sa généralité. Le fermage est très connu dans le centre et le midi, mais il y est très mal pratiqué. L'état du moins n'a pas extrêmement changé depuis que, il y a plus de quarante années, M. de Gasparin traçait la description de ce fermage défec-

tueux. La Mayenne, l'Anjou, la Sarthe, sont des pays d'agriculture avancée en général. Le métayage en occupe des parties étendues, souvent les mieux cultivées; il est dans la Mayenne de 53 pour 100. L'arrondissement le plus riche, celui de Château-Gontier, appartient, comme celui de Laval, en grande partie à ce mode d'exploitation. Les propriétaires de la Mayenne s'occupent de leurs domaines, et ceux qui les négligeaient sont obligés, en assez grand nombre du moins, d'y reporter leur vigilance. Le métayage a eu sa part considérable dans les perfectionnemens agricoles de ce département, transformé par les voies de communication et par l'emploi de la chaux. Un des déposans, M. Lebreton, s'est attaché à faire ressortir cette participation au progrès de l'exploitation à mi-fruits dans un écrit spécial qu'a couronné la Société des agriculteurs. C'est une étude d'un caractère tout expérimental qui ne fait au reste que développer ce que M. de Falloux avait déjà démontré avec éclat par la pratique. Si l'on ne peut que renvoyer aux tableaux de comptabilité destinés à démontrer la supériorité au moins possible de la culture à métayers, il n'est pas inutile de signaler quelques faits, empruntés à cet instructif parallèle relativement à certaines acquisitions agricoles. C'est ainsi que l'ancienne race bovine, mal conformée et qui donnait peu de lait, a été remplacée par la race des Durham-Manceaux, vigoureusement constituée et particulièrement apte à un engraissement précoce. Supposez que l'exemple soit venu de propriétaires riches faisant valoir sans métayers, il aurait été plus lentement et plus difficilement suivi : soit qu'on les eût accusés de céder à des théories, soit qu'on leur eût laissé la responsabilité d'expériences coûteuses, peu accessibles à de modestes cultivateurs. Les fermiers besogneux redoutent aussi ces expériences, et, en fait, ils ont montré peu d'empressement pour les croisemens Durham. D'où vient que les métayers, qui passent pour plus timides, ont réalisé ce que les fermiers leurs voisins hésitaient à faire? C'est grâce à l'intervention des propriétaires, à leurs conseils réitérés, à leurs sacrifices pécuniaires. Les fermiers ont suivi seulement leur exemple. Cette sorte de paradoxe d'un métayage plus progressif que le bail à rente fixe se soutient par d'autres perfectionnemens agricoles, comme la substitution successive des rouleaux de bois aux anciens fléaux, et des machines à battre aux rouleaux, comme l'introduction des charrues Brabant double soc, comme, en ce moment même, l'application en une certaine mesure des engrais chimiques complémentaires du fumier, dont le métayage prend, paraît-il, la principale initiative.

On fait remarquer de même que la question du capital d'exploitation se résout d'une manière plus convenable qu'avec le fermage

dans les bons pays de métayage ; nous désignons de cette façon, outre la Mayenne et l'Anjou, particulièrement la Sarthe, les bons cantons du Poitou et du Limousin adonnés à ce régime, où il se présente d'ailleurs avec des mérites inégaux suivant les cas et les régions. Le crédit agricole, dans la mesure où il dépend du propriétaire, se faisant le banquier de l'exploitant par d'utiles avances, trouve aussi quelques facilités dans ces pays où les métayers, dès longtemps établis et quelquefois se succédant de père en fils, inspirent confiance. Cette confiance est plus grande, en effet, quant aux personnes et quant aux résultats à attendre, qu'avec des exploitans et quelque sorte intérimaires, sans racines dans le pays, et, s'ils réussissent, de plus en plus portés vers les placemens mobiliers.

Aucun doute ne peut subsister, après cette enquête, sur l'étendue qui permet aux métairies d'être exploitées dans de telles conditions de succès. C'est dans les étendues de 20 à 50 hectares que le métayage se présente avec tous les avantages qu'on a coutume, dans l'industrie, de désigner sous le nom de participation aux bénéfices. Il offre alors des dimensions qui n'ont rien de décourageant pour l'apport du cheptel qu'il est au pouvoir de l'exploitant de fournir, et pour que le travail personnel s'y déploie avec toute sa puissance. C'est là le type du métayage riche ou aisé. Le cheptel s'y compose le plus fréquemment d'une tête de gros bétail par hectare. Une tête de bétail par hectare, n'est-ce pas l'idéal que proposaient autrefois les agronomes? Il est d'ailleurs, disons-le, heureusement dépassé sur beaucoup de points. Il est remarquable que la division des grands domaines, qui ont été plus ou moins dépecés pour être vendus, n'a pas, dans nos départemens du centre et de l'ouest, entraîné un changement sensible dans les dimensions des métairies ; cela tient à ce qu'elles formaient déjà comme un corps de biens. Ces métairies, souvent séparées par des accidens du sol, par de petits cours d'eau qui servent de limites naturelles, comme dans la Mayenne, ne pourraient être, dans la plupart des cas, morcelées sans dommage. C'est un des caractères de ces domaines qui se sont formés sur la configuration du terrain, et c'est ainsi que la culture moyenne, qui a son rôle à jouer dans l'ensemble de notre système agricole, semble trouver dans de tels domaines ses cadres tout tracés et ses positions qu'il y a tout intérêt à conserver.

Au point de vue des raisons locales qui maintiennent le métayage dans certaines contrées, le même document abonde en renseignemens. Il nous faudrait, pour nous en rendre complètement compte, parcourir l'enquête région par région. Il suffira que nous indiquions rapidement quelques points importans. Nous avons touché

plus d'une fois à ce qui concerne particulièrement l'Ouest et le Centre, laissant de côté l'Est, qui connaît peu ce régime, et le Nord, qui n'en use qu'exceptionnellement. Dans l'Ouest, on pourrait nommer en Bretagne certaines parties des Côtes-du-Nord et de la Loire-Inférieure, où il ne se maintient que par des concessions avantageuses aux métayers. Le Finistère et le Morbihan appartiennent à la propriété individuelle ou au domaine congéable, si profondément distinct du métayage. Bornons donc nos observations au Midi, où il subsiste par des raisons qui ressortent dans l'enquête tantôt des circonstances physiques et culturales, tantôt, comme dans les Basses-Pyrénées, des habitudes traditionnelles. Il domine de beaucoup dans le Gers, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne, régions qui présentent un certain ensemble de cultures homogènes. Le département où l'on compte le plus de métayers, celui des Landes, offre une certaine uniformité également, avec ses pins et ses terres cultivées, entrecoupées de vignes. En général, dans le Sud-Ouest, la culture des vignobles renommés se fait directement par les propriétaires. On trouve que le partage à mi-fruits reste prépondérant dans l'Ariège; il s'équilibre à peu près avec le fermage dans les Pyrénées-Orientales, et il est réduit à de très faibles proportions dans les Hautes-Pyrénées, où la propriété est extrêmement morcelée. — Au Sud-Est, même diversité dans les régimes. Les Bouches-du-Rhône nous présentent environ 7,000 métayers contre 9,000 fermiers, et le nombre des uns et des autres se balance à peu près dans le Var. C'est le métayage qui prend le dessus dans les Alpes-Maritimes. On rencontre de fort petites propriétés cultivées à partage de fruits, aux environs de Grasse, par exemple. On est également frappé du mélange des régimes entre les Alpes et le Rhône; sur la rive gauche du fleuve, le métayage occupe une place importante; il règne dans la montagne, surtout dans les Hautes-Alpes, tandis que le fermage prend sa revanche dans la vallée de la Durance vers Cavaillon, riche et fertile contrée. C'est sous le régime du métayage, d'un métayage défectueux, comme il en existe trop, on ne peut le nier, que le département de la Drôme a éprouvé les effets désastreux de crises locales qui l'ont jeté dans une sorte de découragement, qu'on a vu se produire d'ailleurs aussi dans celui de Vaucluse, où le fermage tient plus de place et qui a ressenti de si cruelles souffrances, à la suite du phylloxera, de la maladie des vers à soie, de la suppression de la garance et de la crise générale qui a pesé sur la France. On commence à renaître dans ce dernier département, mais c'est à la régie directe qu'au rapport de M. de l'Espine, président de la société d'agriculture de Vaucluse, profiteront les nouvelles plantations

des terrains viticoles. Enfin, le métayage est en infériorité dans l'Aude; dans le Midi central, Hérault, Aveyron, Lozère, Gard, Ardèche, il marche de pair avec le fermage, tandis que, dans le Tarn, contre 1,700 fermiers on compte 9,300 métayers. Nous ne voulons nous attacher qu'à la conclusion, et nous citerons les termes mêmes de M. de Tourdonnet : « Ce qu'il y a de particulièrement caractéristique, c'est que, des Alpes à l'océan, de la Méditerranée et des Pyrénées à la chaîne des Cévennes, dans cette immense région, si variée dans sa température et ses produits, le métayage garde partout et toujours, comme dans le centre et dans l'Ouest, la physionomie qui lui est propre. Quelles que soient les cultures qu'on lui impose, il s'accommode des usages locaux et des exigences des propriétaires, des oppositions de sol, de climat et de production, il s'assouplit aux nécessités les plus impérieuses comme il se prête, par son principe même, aux découvertes les plus nouvelles de la science, pouvant devenir sans transition, aux mains de qui sait s'en servir, le canal le plus fécond du progrès agricole. C'est ce qui ressort de tous les documens fournis par l'enquête. » Nous nous garderons de contredire à ce jugement qui formule si nettement une approbation générale; nous le croyons seulement un peu optimiste appliqué à l'état actuel, et nous indiquerons les points sur lesquels peuvent porter les améliorations à introduire.

## III.

Rien ne dispense de l'initiative individuelle, et nulle part l'impuissance des combinaisons législatives n'éclate plus que dans l'organisation agricole. Les réformes ne naissent pas par décret; mais on peut indiquer les moyens que le temps est destiné à développer. Pour mettre cette antique institution du métayage en rapport complet avec les nécessités présentes, on doit faire appel avant tout aux parties intéressées et, secondairement, à la législation. D'une part, la liberté est l'essence même de ce contrat éminemment élastique, et, d'autre part, il obéit à des conditions générales qui dérivent de la nature même des choses. Rien ne peut s'y faire sans le consentement mutuel et sans le concours actif des intéressés. Les réformes législatives consistent elles-mêmes à faire tomber des obstacles existans, et non à dicter des clauses aux parties. Ces clauses sont d'ailleurs contenues dans les usages ruraux de chaque province, et il appartient plus à la volonté individuelle de les modifier qu'à la législation générale. La nature du mal, en ce qu'il a de plus étendu, indique celle du remède. Ce mal, c'est l'abandon de l'institution elle-même par la double faute des propriétaires et

des métayers ; ce n'est pas l'antagonisme. On ne voit pas les parties en lutte habituelle comme les patrons et les ouvriers. On peut plutôt dire de ces parties intéressées, qui représentent sous la forme agricole le capital et le travail, qu'elles évitent de se rencontrer, Nous avons vu les propriétaires et les métayers s'éloigner de l'agriculture, et sembler méconnaître de concert les mérites de cette combinaison. Il y a là de part et d'autre des préventions à dissiper, des habitudes à réformer, des intérêts à convertir. L'expérience se montre sans doute une maîtresse plus efficace que l'instruction qui prêche et qui raisonne, mais celle-ci peut avoir sa place et s'appuyer sur celle-là. La difficulté qu'éprouvent les propriétaires à affermer leurs domaines tend à les rapprocher du métayage ; la répugnance des cultivateurs à subir un fermage onéreux commence à en amener quelques-uns vers le même régime. Profitons-en donc pour faire un appel à un examen réfléchi, à une sorte de recueillement nécessaire aux intérêts tenus de prendre un parti.

Parmi les causes qui éloignent les propriétaires du sol, il en est de sérieuses et d'enracinées. Elles ne le sont pas toutes également. Peut-être n'est-il pas chimérique de croire que le grand élan vers l'industrie, que la fièvre des affaires et de la spéculation, caractère du XIX^e siècle depuis la restauration dans notre pays, est plutôt destiné à se modérer. Les conditions de la vie, plus difficiles dans les grandes villes, forcent aussi nombre de familles à regarder le séjour à la campagne pendant une bonne partie de l'année comme un moyen d'économie. Je n'ose parler de l'influence qu'exercera la politique ; il faudrait, pour annoncer ce qui arrivera, un don particulier de prophétie ; il n'est pas pourtant difficile de prévoir que, si elle doit de plus en plus être livrée aux politiciens, elle cessera d'attirer autant ces classes supérieures auxquelles déjà ne s'applique plus, depuis assez longtemps, que par ironie, le nom de classes dirigeantes. Souvenons-nous du vers d'un grand poète :

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime.

C'est le langage qu'elle tiendra toujours non-seulement à ceux qui l'adorent en artistes, mais à ceux qui l'exploitent en cultivateurs. A ceux qui seront disposés à lui demander *otium cum dignitate*, à condition que ce repos ne soit pas l'oisiveté, elle se montrera toujours propice. Le métayage a ceci de particulier qu'il n'absorbe pas comme le faire-valoir le possesseur du sol. Il laisse une place chez le riche pour le loisir ; à celui qui n'a qu'une médiocre fortune il permet d'autres occupations. Beaucoup de moyens propriétaires afferment, et s'en trouvent assez mal, sous prétexte qu'ils remplis-

sent des fonctions ou offices publics; pourquoi ne se diraient-ils pas que la simple résidence dans l'arrondissement, peut-être même dans le département, permet de surveiller un domaine de façon à accorder une suffisante liberté d'action au métayer sans détruire le contrôle? Nous souhaitons de voir revivre cet honnête idéal de la vie rurale, qu'envient tous les peuples sains et forts, avec ses travaux et ses plaisirs. Nous voudrions que tant de nos concitoyens qui abusent de l'activité ou du repos dans des conditions souvent si fâcheuses, retrouvassent, avec des goûts sérieux, un peu de joie tranquille « à l'ombre de leur vigne et de leur olivier! » Nous devons certes désirer avant tout la grandeur de la patrie commune, mais le bonheur de ses habitans n'est pas à dédaigner, et, sans traiter le métayage comme une idylle, nous croyons sincèrement qu'il peut être une sorte de refuge pour bien des existences fatiguées, offrir une sorte de dérivatif à plus d'une vie destinée peut-être à se consumer dans de vaines agitations. Tout enseigne à la bourgeoisie du XIXe siècle finissant ce retour à la terre, dont se trouvèrent si bien à d'autres époques les nobles possesseurs du sol toutes les fois qu'ils en essayèrent, d'une manière trop peu durable malheureusement.

La première chose à faire est donc d'éclairer les propriétaires par tous les moyens dont la publicité dispose et de faire connaître les résultats obtenus par l'expérience. C'est à cela que servent des enquêtes et des écrits dont le mérite incontestable est de reposer sur la pratique. Lorsque des augmentations de revenu d'un tiers et davantage pour le propriétaire par comparaison avec des exploitations affermées la veille à rente fixe en portent témoignage, comment douter encore qu'il n'y ait des garanties et des moyens de relèvement dans une direction personnelle quelque peu capable? Comment ne pas reconnaître ce fait qu'il est possible d'inspirer aux métayers un vif intérêt pour des méthodes moins arriérées, pour des améliorations de toute sorte aux bénéfices desquelles ils sont destinés à participer? Tels relevés de comptes faits par M. de Tourdonnet, par M. Lebreton, par M. de Garidel dans une conférence devant la Société d'économie sociale, plaidoyer énergique et substantiel en faveur du partage à mi-fruits, ne peuvent qu'utilement appeler là-dessus l'attention. Les faits qui attestent les gains tout récens réalisés par le propriétaire et par les métayers ont déjà décidé la conversion de fermes à rente fixe en métairies. Rien de plus efficace que cette propagande par les chiffres. Seulement, il faut qu'elle acquière quelque retentissement. C'est une des tâches qu'aura à remplir la presse agricole et qui a paru tenter déjà quelques-uns de ses organes. C'est affaire aussi aux professeurs d'agriculture, dont une loi ré-

cente a augmenté le nombre. Il leur appartient de faire pénétrer ces résultats souvent remarquables dans des régions où la connaissance des faits arrive lentement et où la portée qu'ils peuvent avoir est difficilement saisie. On ne leur demande pas d'exalter exclusivement une forme spéciale qui ne saurait avoir toutes les vertus en tout lieu également, mais d'en parler avec une sympathie éclairée, et de mettre au besoin une arithmétique convaincante au service de la vérité devant des populations trop sujettes parfois à subir les préjugés et à suivre des courans violens d'opinion et d'imitation d'une façon trop peu réfléchie.

Il y a des critiques adressées aux défauts du métayage qui ne datent pas d'aujourd'hui, et qui appellent des réformes appropriées soit à la nature des inconvéniens inhérens plus ou moins à l'institution, soit au temps où nous vivons. On a dès longtemps reproché à ce régime la facilité des fraudes par lesquelles un métayer sans délicatesse peut frustrer un propriétaire trop peu attentif d'une partie de son légitime revenu. Evidemment, le remède le plus sûr est la loyauté du preneur. D'où la nécessité d'un personnel probe, qui ne se rencontre pas également partout, mais qu'il faut former autant que possible, afin que le propriétaire puisse user de son contrôle sans exagération minutieuse. Qu'on nous permette de citer ici quelques paroles judicieuses et charmantes d'Olivier de Serres, qui peuvent donner lieu à des observations d'une certaine opportunité. Il y a trois siècles qu'en son vieux langage, si plein de saveur, ce grand agronome traçait les devoirs réciproques du métayage. Il voulait le métayer : « homme de bien, loyal, de parole et de bon compte ; sain, âgé de vingt-cinq à soixante ans, marié avec une sage et bonne mesnagère ; industrieux, laborieux, diligent, espargnant, sobre, non amateur de bonne chère, non yvrongne, ne babillard, ne villotier, n'ayant aucun bien au soleil, ains des moyens à la bourse. » Tout cela n'a pas cessé d'être vrai, sauf peut-être l'interdiction de toute propriété, qui serait dans l'état actuel excessif et propre à éloigner du métayage. La petite propriété doit donc rester ouverte aux économies du métayer. La statistique agricole de 1868 comptait 203,860 métayers, qui possédaient de petites terres. Le nombre des fermiers-propriétaires était naturellement plus élevé et montait à 848,836, c'est-à-dire qu'en prenant pour base les calculs de cette même année, les deux tiers des fermiers et la moitié des métayers étaient propriétaires. Olivier de Serres craignait que ce ne tût là une concurrence fâcheuse pour la métairie. Nous nous sommes enquis nous-même de ce qu'il en est ; or, ce danger existe beaucoup plus dans le fermage, où la propriété a plus d'étendue, tandis que pour le métayer elle est si exiguë qu'elle l'occupe trop

peu pour qu'il y ait dommage porté à l'exploitation principale. Enfin, ce qui a aussi peu changé que les garanties requises du métayer, ce sont les devoirs et les droits du propriétaire. Quand a-t-il été plus vrai de dire avec le gentilhomme agronome qui a écrit le *Théâtre de l'agriculture :* « N'entrerez en pique à peu d'occasions, mais supporterez doucement ses petites imperfections, toutesfois avec un jusques où ; garderez vostre authorité... Compterez souvent avec luy de peur de mescompte. Ne laissez courir sur luy terme sur terme, ni aucune aultre chose en laquelle il vous soit tenu, pour petite qu'elle soit. » Cela paraît un peu rigoureux pour le temps présent, mais il se hâte d'ajouter : « Comme par le contraire n'exigerez de luy, outre son deu, rien qui luy préjudicie. Luy monstrerez au reste l'amitié que luy portez, louant son industrie, sa diligence, et vous resjouissant de son profit, treuvant bon qu'il gagne honnestement avec vous pour l'affectionner tousiours mieux à vostre service. Ne changerez de fermier ne de métayer, se le treuvez passable, que le plus rarement que pourrez... Et quel que soit vostre fermier ou vostre métayer, n'abandonnez tellement vostre terre, qu'en toutes saisons ne la visitiez (le plus souvent estant le meilleur) pour remédier à temps aux détracs survenans (1). »

Ce qui doit achever de disparaître, c'est tout ce qui constituerait pour le métayer une humiliation ou une tyrannie, ou même en aurait l'apparence. On trouve encore des baux, rédigés il y a une trentaine d'années, qui contiennent des clauses telles que les suivantes : « Le preneur laissera le bailleur prélever, avant tout partage, la onzième partie des gros grains. — Le preneur sera chargé de fournir au bailleur, pendant le mois de mars, trois journées de travail pendant lesquelles il recevra en échange *sa nourriture seulement*. — Quand le bailleur sera au domaine seul ou en compagnie, les *preneurs feront la cuisine et lui serviront de domestiques*. — Ils devront loger, nourrir, héberger et soigner, pendant leur séjour au domaine, le cheval du bailleur et ceux des personnes qui l'accompagneront. — Le bailleur se réserve, lui et les siens, la faculté de chasser avec chiens dans les sarrasins et les prairies. » Ces clauses, dont plusieurs sont quelque peu offensantes, ou qui aujourd'hui surtout ne manqueraient pas de paraître telles, ont fait leur temps. Peut-être, dans quelques contrées, les propriétaires ont-ils conservé des habitudes de hauteur qu'ils ne soupçonnent pas eux-mêmes, mais que l'étranger remarque, et dont l'effet sur le métayer, devenu plus susceptible, est plus fâcheux

(1) *Théâtre d'agriculture*, p. 61-62, édition 1700.

qu'ils ne se l'imaginent. Nous avons vu aussi des exemples en sens contraire où l'intérêt affectueux, le ton amical plutôt que familier à l'excès, obtenait un respect moins prompt peut-être à se manifester par l'humilité de la déférence extérieure, mais plus sérieux, et qui s'exprimait en l'absence du propriétaire aussi bien qu'en sa présence. Le niveau plus élevé de l'instruction recommande ces règles non moins que les mœurs de la démocratie. Cette nécessité de l'instruction pour les métayers ne fait plus doute pour personne. L'ignorance n'a pas trouvé un seul défenseur dans l'enquête, même à mots couverts. Puisque le paysan a mordu à l'arbre de la science, on veut seulement qu'il y trouve autre chose que des fruits suspects. L'instruction professionnelle ne peut que venir fort utilement en aide à ces élémens d'instruction primaire nécessaires à la culture de l'esprit, mais qui peuvent servir indifféremment au bien et au mal. On s'est demandé même si, aux connaissances générales nécessaires aux agriculteurs, ne pouvaient pas être ajoutées celles qui constituent les règles d'une exploitation à mi-fruits pour le propriétaire et pour ses coassociés. Cette science du métayage peut s'apprendre dans les cours agricoles; ne pourrait-on y consacrer des écoles spéciales, et y employer, comme M. de Tourdonnet le propose, les colonies et les orphelinats agricoles? C'est une idée à examiner.

Pour fonder le métayage sur de bons rapports personnels et lui donner toute sa puissance productive, il y a une institution qu'il importe essentiellement de faire disparaître; elle s'est implantée par suite de l'absence des propriétaires, et, bien qu'elle ait moins d'étendue qu'autrefois, elle contribue à l'infériorité et à l'impopularité du métayage, nous voulons parler des fermiers-généraux, qui sont placés comme intermédiaires entre le propriétaire et les exploitans. Des gens de campagne, possédant eux-mêmes quelques capitaux, ont vite compris qu'il y avait là une place à prendre. Dans certaines localités, ces intermédiaires rendent des services, on ne saurait comment les remplacer immédiatement, mais il faut y tendre. La plus souvent, ces fermiers-généraux commandent durement; leur intérêt est de gagner sur le travail; ils ne songent, une fois le fermage payé, qu'au revenu excédent qui constitue leurs bénéfices. Sauf exceptions, ces intermédiaires maintiennent le métayage dans la misère. Le campagnard qui peut se soustraire à leur joug se hâte d'y échapper. Mieux vaut, à ses yeux, le fermage le plus infime, le plus pauvre faire-valoir. S'il n'y gagne pas la richesse, il gagne la liberté. On signale, depuis une trentaine d'années, la diminution progressive du nombre des fermiers-généraux, mais il reste encore trop de ces exploitans onéreux

et tyranniques. On a remarqué que, toutes les fois qu'ils disparaissent, lorsque les propriétaires viennent faire eux-mêmes leurs affaires, — ce qui a été le cas assez fréquent, — le métayer a été beaucoup mieux retenu au sol, où il trouvait profit à la suppression du fermier général et à des relations empreintes de plus de largeur et de bienveillance.

Ces remarques s'appliquent au personnel du métayage; il en est d'autres qui touchent les conditions économiques de l'exploitation. Nous avons vu qu'en fait l'étendue des cultures est fort inégale. Il est possible de dégager certaines règles des observations recueillies. On peut regarder comme fâcheux les cas assez nombreux où est dépassé le terme de 50 hectares. Mais il n'y a pas lieu de restreindre des métairies, même plus vastes, dans les pacages et les prairies, dans les exploitations pastorales des montagnes, ou dans de grandes plaines infertiles comme celles d'Arles et de la Sologne. Au contraire, pour les vignes et les cultures variées, il convient de se tenir assez au-dessous de ce chiffre maximum; pourtant des exploitations de 50 hectares, communes au sud de la Loire, y réussissent convenablement, tandis que celles qui sont situées au nord, bien moins développées, végètent souvent faute d'un capital suffisant et d'une convenable attention portée au domaine par le propriétaire. Dans l'ouest, une bonne moyenne se tiendrait aux environs de 25 hectares. Des expériences antérieures, faites par M. Jules Rieffel, partisan déclaré de cette moyenne normale, donnaient déjà en ce sens des résultats concluans. Cet agronome lui-même donnait l'exemple du partage en trois parties d'une métairie de 72 hectares, opération qui arrivait à quintupler le revenu en peu d'années. Mais, ce qui est surtout bien démontré, c'est que pour procéder, comme on dit, scientifiquement, il faut établir avant tout un rapport entre l'étendue du domaine exploité, d'une part, et de l'autre celle du capital et spécialement la force numérique de la famille du métayer. Le travail est le nerf de cette sorte d'exploitation comme de la petite propriété. C'est pour cela que l'affaiblissement du nombre des enfans ou leur exagération constituent un préjudice irréparable pour la culture offrant des dimensions tant soit peu vastes. A quoi servirait de déterminer abstraitement l'espace que doit avoir une métairie si la force humaine cessait de s'y proportionner, ou s'il fallait substituer la main-d'œuvre salariée et nomade à la ruche active et sédentaire? On n'éprouve pas le même embarras avec les colons partiaires qui exploitent les métairies réduites, connues sous les noms de closeries, borderies, etc., rarement riches, mais qui réussissent assez bien dans la petite culture.

Les propriétaires qui se plaignent de la désagrégation des familles de métayers, doivent modifier leurs rapports avec leurs coassociés s'ils veulent les retenir sur le sol. S'imaginent-ils le faire avec l'usage persistant des baux annuels? De ce que la tacite reconduction fixe encore certaines générations sur la ferme malgré cette forme vicieuse, croient-ils pouvoir regarder comme suffisant ce moyen exceptionnel? Quelle garantie offre-t-on à un métayer congéable à merci, sans avertissement préalable ou avec un avertissement fait subitement trois mois à l'avance? Et l'on parle d'enrôler des métayers laborieux, capables, possédant un cheptel de quelque valeur! On leur demande leur avenir et on ne leur en offre aucun. Le bail annuel est tout au plus admissible comme bail à essai. Encore vaudrait-il mieux, au lieu de ce moyen terme, contracter, une fois renseignemens pris, des baux à longue échéance, sauf à poser, en cas d'infraction, des clauses de résiliation. Quant au mode même du partage, il a été mis aussi en discussion. On s'est demandé s'il n'y aurait pas avantage à substituer le partage en argent au partage en nature. L'enquête en cite des exemples. C'est souvent sous cette forme que le partage du prix du bétail a lieu, en cas surtout de sortie du métayer. Un partage en argent présenterait de graves difficultés pour les productions végétales, en partie consommées par les gens et les animaux, il pourrait être établi plus facilement pour les grandes terres, où l'excédent de la production sur la consommation domestique est considérable. Rien dans cette forme de paiement n'est absolument contraire au principe du métayage, et il n'appartient qu'aux intéressés de décider en connaissance de cause s'il n'y a pas dans certains cas à faire une part à ce mode de partage.

La réforme des autres conditions économiques de l'exploitation par les métayers conduit à poser les questions les plus délicates et les plus graves. Nous l'avouerons : de toutes les objections qui semblaient condamner l'exploitation par métayers à une infériorité incurable, il en était une d'une importance particulière, dont nous avions à cœur de voir l'enquête et les travaux récens sur le métayage présenter une solution satisfaisante. Autrement le caractère absolu qu'on lui attribue ne laisserait à ce système d'exploitation qu'une place nécessairement très surbordonnée. Le grand, le fondamental reproche fait au partage à mi-fruits, si on se place en face des exigences d'une agriculture perfectionnée, c'est de favoriser le produit brut à l'exclusion ou au détriment du produit net. Or, c'est le revenu net qui est la vraie mesure du progrès agricole. C'est du revenu net que se préoccupe un fermier riche et dont l'exploitation est garantie par un bail d'une longueur suffisante. Il songe au bénéfice réalisé en argent, toutes déduc-

tions faites des frais de culture. Abandonnez le métayer à son unique pente, il aura médiocrement cure de cette considération. Le maître du sol fournissant la plus grande partie du capital, il s'occupera moins d'une production économique que d'une production abondante dont la moitié lui est assurée. Au lieu de traiter l'agriculture comme une industrie, une affaire, il inclinera au mode patriarcal, qui a surtout en vue la consommation de la famille, et risquera par là de préférer les produits alimentaires les mieux appropriés à son usage, même mal adaptés au sol, même quand ils exigeraient, pour être obtenus aux meilleures conditions, les efforts de la culture intensive. — Ces défauts du métayage peuvent être corrigés par la direction du propriétaire et par l'apport du capital. Le métayer, on l'a vu, ne demande pas mieux alors que de devenir le collaborateur d'un progrès dont le maître fait les principales avances et dont lui-même est appelé à recueillir les profits. Je me demande d'ailleurs si tout est à reprendre dans ces tendances reprochées au métayage à assurer la subsistance de nombreuses familles et à se porter vers les cultures variées. Ces cultures échappent davantage au choc violent de la concurrence étrangère et elles s'assurent les unes les autres contre les risques des intempéries qui rarement les frappent toutes à la fois une même année. Par là encore le métayage a épargné et pourra surtout épargner en se perfectionnant, beaucoup de souffrances à nos paysans, qui déjà ont été moins éprouvés que chez d'autres peuples. Ils l'ont dû au métayage et à ce petit faire-valoir, géré avec tant d'économie, qui occupe la plus grande place dans l'ensemble des exploitations. Comment ne pas remarquer que cette combinaison mixte du métayage donne encore facilité à une des modifications que réclame notre agriculture? Bien que l'enquête y fasse peu allusion, il y aurait peut-être lieu de la recommander. La production du blé tient trop de place dans certaines contrées, où elle est à peine rémunératice. Elle a plus d'un inconvénient et rend le sol difficile à nettoyer quand il s'agit de mettre d'autres cultures. On ne saurait sans doute en diminuer la culture à l'excès ; puisque la France ne produit pas chaque année la quantité de céréales nécessaire, on peut l'augmenter même, mais son remplacement par d'autres produits serait opportun sur plus d'un point. C'est une habitude déjà de certaines régions de diviser un moyen domaine en champs, prairies, etc. Or il est désormais prouvé que le métayage est favorable au développement de la race bovine comme de la race porcine. Ce que nous avons dit des succès obtenus en ce genre montre ce que l'avenir peut attendre ici de l'exploitation à moitié fruits.

Les questions relatives à la distinction du produit, à l'apport ré-

ciproque, aux charges à répartir, offrent des difficultés spéciales, rarement insolubles; peut-être aurons-nous ici à faire nos réserves. Ce n'est pas sur certaines exigences d'apport de capital imposées aux métayers que nous les ferons porter. Assurément il est admissible, peut-être désirable, que, dans les pays pauvres, le propriétaire continue à apporter beaucoup plus de la moitié. Est-ce une raison de faire une règle de cette façon de procéder, libérale en apparence? Elle tendrait à abaisser le métayage. Un métayer hors d'état de fournir la moitié du capital d'exploitation se trompe, a-t-on dit, ou cherche à tromper sur la valeur de sa collaboration; c'est la preuve qu'il a cherché avant le temps à sortir de la condition inférieure du journalier ou du domestique à gages. Le calcul qui consiste à prendre une famille misérable pour la tenir à merci n'engendre qu'une culture misérable aussi; on le voit trop souvent aujourd'hui. La réforme consisterait donc, non dans des tolérances plus étendues, mais quelquefois dans des exigences plus grandes du capital, seule garantie d'une exploitation florissante et à laquelle le métayer porte un vif intérêt. Seulement les dispositions établies par le code relativement au cheptel devront être modifiées et remplacées par la liberté du contrat. C'est le caractère du projet de loi en préparation. La législation actuelle sur le cheptel fausse les conditions de sécurité d'un loyal métayer. Lorsque le fonds de bétail donné en cheptel périt entièrement, c'est le bailleur qui subit la perte, au nom de ce motif que, le bétail n'existant plus, le bail s'éteint par lui-même, tandis que, si la perte est partielle, les pertes doivent être partagées entre le bailleur et le preneur; d'où cette conclusion monstrueuse, si l'on veut, mais parfaitement logique, que le preneur peut avoir intérêt à la destruction totale. Il ne se fait pas toujours faute d'y contribuer; on a vu, dans des cas d'inondation, des chepteliers jeter à l'eau le reste d'un troupeau de moutons. Dans ce cas et dans d'autres, la liberté des stipulations se substituera utilement à la singulière prévoyance du législateur.

Les usages locaux règlent la répartition des impôts entre les deux parties d'une manière le plus souvent assez uniforme. Mais il en est un qui donne lieu à de vives controverses; c'est l'impôt dit *colonique*, parce que le colon le paie au propriétaire comme compensation de l'impôt foncier, dont celui-ci s'acquitte envers l'état, et pour représenter, selon la formule de plusieurs baux, « les charges de la propriété. » Ainsi on trouve parfois que le propriétaire prélève avant tout, sur la vente du bétail, une somme que nous voyons portée, en certains cas, jusqu'à 800 et 1,200 francs près de Bourbon-l'Archambauld, ailleurs à 500 ou 600 francs, et qui est ordinairement de 300 francs pour 30 hectares dans le centre. Tel est l'usage domi-

nant dans le Limousin, dans le Berry, dans le Bourbonnais, etc. Mais cette part, ainsi prélevée en argent sur le métayer, ne lui met-elle jamais sur les épaules une charge qui devrait peser sur le propriétaire, et ne dépasse-t-elle pas souvent le montant de l'impôt foncier et des autres charges dont le bailleur prétend ne demander que le remboursement? M. de Tourdonnet et un autre défenseur non moins convaincu du métayage, M. de Garidel, soutiennent la légitimité de cet impôt *colonique* et s'attachent à y montrer une simple équivalence. Il entre, nous semble-t-il, dans ces calculs des quantités un peu vaguement déterminées auxquelles l'impôt colonique ne ferait, dit-on, que correspondre. Nous pouvons avancer, l'enquête en main, que les propriétaires sont, pour la plupart, partisans de l'impôt colonique, qui leur paraît juste et qui est certainement conforme à leur intérêt au moins immédiat; car on peut douter que toute charge imposée au-delà de son dû au métayer profite en général à l'institution. Nous nous montrerons très réservé sur ce point si débattu. Pourtant nous remarquerons qu'on cite des propriétaires qui acceptent cet impôt sur leurs domaines. Nous lisons, dans un rapport sur le métayage, lu par M. Talon devant la société d'agriculture de l'Allier, ces lignes significatives : « Les propriétaires justes font payer à leurs métayers une prestation colonique assez faible. — A Toury, le prix moyen de cette prestation est de 250 francs pour les domaines de 55 à 65 hectares d'étendue. J'ai entendu parler de métayers soumis à des fermiers qui payaient à leurs maîtres pour 1,200 francs de charges, et ce pour des domaines de valeur et d'étendue ordinaires. » Ce sont là des faits à éclaircir en y regardant de très près, si l'on ne veut pas que l'impôt colonique devienne une pomme de discorde entre les propriétaires et les métayers. Nous pensons qu'il y a dans cette fixation de l'impôt, par une sorte d'abonnement dont le propriétaire fixe le chiffre, quelque chose d'un peu arbitraire qu'on fera bien d'éviter le plus possible; il ne faut pas laisser croire que le propriétaire ajoute ainsi à ses avantages. Fût-il vrai même que le métayer y gagne dans plus d'un cas où le propriétaire, généreux et à son aise, ne fait pas même rembourser ses autres libéralités, cette comptabilité élastique nous paraît se ressentir de coutumes trop patriarcales et peu en rapport avec les nécessités du métayage moderne. Si un tel impôt n'est pas à supprimer, il y aurait à le déterminer par des procédés plus clairs et plus exacts.

Les plus délicates et les plus difficiles questions, avec celle de l'impôt colonique, sont celles qui concernent la quotité afférente aux parties contractantes. Nous dirons d'abord en quels points nous sommes d'accord avec les écrivains et les déposans qui s'en sont occupés, et sur quoi portent nos objections. Certaines personnes re-

gardent comme un usage suranné, quasi féodal, les « redevances » dont le métayer s'acquitte en œufs, beurre, volailles, etc., en quoi elles montrent seulement qu'elles se méprennent sur le caractère de ces redevances. C'est tout simplement une compensation afférente au propriétaire et fort inférieure à l'avantage fait au métayer, avec qui on n'a pas, dans une foule de pays, dans la plupart même, voulu partager par moitié ce genre de produits dont on lui a laissé la jouissance. Il entre d'ailleurs, peut-être, dans cet arrangement autant et plus de prudence que de libéralité. Mieux vaut régler largement la part du lait, par exemple, que d'exposer le veau à en être frustré. Laissez donc ces petits profits et ces légers agrémens à la ménagère, qui a dans son département les poules, les canards et autres produits de basse-cour. Songez que la loyauté à l'égard de ces menus objets si tentans et qui se placent si naturellement sous la main ne veut pas être mise trop à l'épreuve. Les usages varient d'ailleurs sur un point plus important, je veux dire la quotité du partage pour la totalité des produits. Quoique la moitié soit le terme le plus souvent indiqué, on ne saurait taxer ordinairement d'injustice les écarts souvent assez sensibles en plus ou en moins, imputables à la nécessité d'équilibrer les sacrifices et les avantages de part et d'autre. Cette variété d'arrangemens, si souvent critiquée à tort, n'est pas une des infirmités du partage à mi-fruits, elle est une de ses forces; elle lui permet de tenir compte de beaucoup d'élémens qui changent avec le climat, les circonstances locales, la situation réciproque des parties; ce n'est donc pas du côté d'un type uniforme, qui sacrifierait les différences les plus réelles à une égalité apparente et tyrannique, qu'il faudra se tourner pour obtenir de bonnes réformes. Nous sommes d'accord sur tout cela avec M. de Tourdonnet, avec M. de Garidel et les autres adversaires d'une égalité mal entendue. Toutefois, cette manière de poser la question et de la résoudre ne nous paraît pas répondre absolument à toutes les données du problème dans le présent et dans l'avenir. Il en est une qu'on semble trop oublier, c'est la loi économique qui, dans les rapports du travail et du capital, tend à accroître la part relative du travail par une élévation des salaires. Cette loi doit, pour mettre ici les faits en harmonie avec les autres travaux, avoir son expression équivalente dans un certain accroissement proportionnel de la part du métayer. Prenez un produit industriel quelconque, c'est la part afférente à la main-d'œuvre et au travail sous toutes ses formes qui a augmenté et qui augmente. Nulle raison pour que la production agricole échappe à cette loi. M. de Tourdonnet, dans son rapport, M. de Garidel, dans l'étude qu'il a consacrée au métayage, interprètes en cela d'une pensée qui ne

leur est pas exclusivement propre, font valoir surtout les circonstances qui peuvent rompre l'égalité au sens littéral en conférant au propriétaire certaines supériorités d'avantages que la véritable équité absout et peut prescrire. Je le veux bien ; mais est-ce assez de dire avec le rapporteur de l'enquête : « Le métayer qui ne perçoit pas pour une cause quelconque la moitié des fruits a-t-il de quoi alimenter sa famille, de quoi subvenir à ses charges de position, de quoi amasser quelques épargnes à la fin de l'année ; en définitive a-t-il assez ? » Certes, quand le métayer réunit ces conditions du bien-être, on est fort avancé, et on pourrait bien souvent se contenter d'atteindre un tel résultat. Mais il ne s'agit pas de savoir si le métayer a *assez*, formule vague qui répond dans certains pays à un niveau fort bas ; il s'agit de savoir s'il rencontre en moyenne ce qui répond aux conditions de rémunération de travail à une époque déterminée et dans le milieu environnant. Lorsque la rétribution du travail monte partout, elle ne saurait rester ici stationnaire. N'oublions pas que c'est partout, en effet, que la propriété est obligée de consentir à faire ce qu'elle appelle des « sacrifices » en vertu de la loi des transactions économiques qui abaisse l'intérêt et le profit du capital, et qui fait pencher la balance du côté du travail intellectuel et du travail physique. Or ces deux travaux sont imposés l'un et l'autre au métayer. Il me paraît de la dernière importance que les propriétaires, s'ils veulent reconstituer un métayage valable, tiennent un juste compte de cette loi économique. Or, que se passe-t-il aujourd'hui? Parmi les propriétaires, il en est qui admettent peu les concessions de pure libéralité et qui se renferment dans la plus stricte et la plus rigoureuse justice. C'est un procédé un peu excessif quand la propriété est à l'aise. Il en est d'autres qui inclinent vers les concessions par un sentiment de bonté quasi paternelle. On ne peut que les approuver, mais ils me paraissent se faire illusion quand ils se croient seulement en face d'un sentiment de patronage charitable. Nous accordons que cette idée de charité qu'on voit poindre dans l'enquête est aussi de notre temps, — aucun temps ne supprimera la nécessité de la bienveillance et de l'aide qui commande des sacrifices pour les moins fortunés, — mais il y a quelque chose de plus général et de plus impérieux dans les conditions selon lesquelles se règlent les contrats. Nous n'entendons pas dire par là qu'il faille que les propriétaires se soumettent aux exigences déraisonnables des exploitans ; nous estimons seulement que ce qui suffisait au passé ne suffit plus ; ils ne peuvent plus compter sur la résignation comme autrefois. Cette pression que le travail exerce sur le capital se fera nécessairement sentir dans le métayage, quand cela n'est pas déjà fait. La propriété doit s'attacher à discerner ce qu'il y a là de nor-

mal, de conforme au développement de la société et ce qui peut s'y mêler d'injuste. C'est dans le sens de certains avantages faits aux métayers que la question se résoudra nécessairement d'une manière générale, ou bien il y aura fort à craindre pour l'avenir du métayage lui-même. Nous pourrions citer des exemples qui montreraient ces concessions qui donnent sous différentes formes au métayer, plus que sa moitié ; le propriétaire y a plus gagné que perdu en s'attachant de bons auxiliaires. Cette perspective peut paraître médiocrement agréable aux propriétaires, qui trouvent peut-être de fort mauvais goût une loi économique assez mal venue pour venir se joindre à trop d'autres difficultés ; nous ne croyons pas pourtant qu'il y ait lieu de s'en alarmer, cette plus-value du travail sous toutes les formes de rémunération ne leur causera jamais autant de sacrifices qu'ils trouveront d'augmentation de sécurité et de revenu dans un métayage solidement constitué et suffisamment pourvu de moyens d'attirer et de retenir son personnel.

Il n'y a pas, en somme, de difficultés insurmontables dans l'appropriation du métayage au temps présent. L'état des esprits ne présente pas non plus d'obstacles invincibles. Les préventions fâcheuses, tant économiques que politiques, ont chance, si l'intérêt et la raison comptent pour quelque chose, d'aller s'atténuant de plus en plus. A un mouvement d'indépendance presque farouche peut succéder ici comme ailleurs un mouvement vers l'association. Pourquoi ce qui a lieu dans l'industrie n'aurait-il pas lieu aussi dans l'agriculture, moins la haine du propriétaire et du patron? On peut renouer avec la tradition sans refaire le passé. La crainte de voir renaître les abus de l'ancien métayage n'est plus qu'un moyen de polémique dont on ose à peine se servir et auquel il reste tout au plus à enlever quelques prétextes. Ne peut-on se dire ici que ce qui meurt, c'est ce qui est factice, artificiel et ce qui ne répond qu'à un besoin momentané ; que ce qui survit, ce sont les libres arrangemens fondés sur des convenances durables? Il nous a paru que le métayage rentrait dans cette catégorie et pouvait s'adapter aux nécessités actuelles. Il y a ainsi en agriculture de bien vieux instrumens, qu'on ne supprime pourtant ni ne remplace par d'autres, la charrue par exemple. La tradition les conserve et les perpétue, le progrès les perfectionne.

HENRI BAUDRILLART.

# LE JEUNE PREMIER

DE LA

# TROUPE DE MOLIÈRE

## CHARLES VARLET DE LA GRANGE.

S'il fallait en croire l'optimiste et naïf Chappuzeau, l'auteur du *Théâtre françois*, il n'y aurait jamais eu non-seulement artistes plus parfaits, mais grands seigneurs plus magnifiques et, en même temps, bourgeois plus réguliers que les comédiens sous Louis XIV. Il les montre exempts de jalousie, presque d'amour-propre, combinant leurs efforts avec l'unique souci des plaisirs du public et de l'honneur de la troupe, se prodiguant mutuellement les égards d'une politesse cérémonieuse, généreux et sans morgue avec les auteurs, enfin et surtout de mœurs irréprochables, ou peu s'en faut, les femmes aussi bien que les hommes. Tous ces éloges mettent en défiance : on se dit que les comédiens ont mérité rarement d'être peints avec des couleurs aussi flatteuses; à peine si ceux de nos jours, qui ont, comme l'on sait, entièrement rompu avec l'antique bohème, seraient dignes de cette admiration sans réserve. Et, en effet, si, pour sortir des généralités, on consulte d'autres témoins que Chappuzeau, les faits viennent en foule rompre l'harmonie idéale vantée par le complaisant panégyriste. Dans la seule toupe de Molière, on n'était pas si parfait que cela. Si le chef est

non-seulement un grand homme, mais un brave homme, le reste compose un groupe assez mêlé. Madeleine Béjart a toutes les qualités féminines et masculines que l'on voudra, sauf la chasteté; son frère Louis est un belliqueux personnage, ami des rixes bruyantes et cité, à ce titre, dans les rapports de police; de Brie un bretteur stupide; Mlle de Brie, sa femme, une très accommodante personne; du Parc un modèle de mari sans jalousie; Mlle du Parc une brillante et volage amoureuse; joueur et ivrogne, coureur et endetté, Brécourt a la main trop prompte et tue non-seulement un sanglier devant Louis XIV, mais un cocher récalcitrant. Pris en corps, nous verrons que ces « étranges animaux, » comme les appelle Molière, n'étaient pas toujours faciles à conduire.

Gardons-nous donc de leur attribuer, comme une règle, des vertus bourgeoises qui ne pouvaient exister parmi eux qu'à l'état d'exceptions. Je me hâte d'ajouter que ces exceptions existent, et assez nombreuses. Pour rester toujours dans la troupe de Molière, Beauval était le modèle des époux; sa femme une aigre, mais vertueuse matrone. Doux et pieux, du Croisy menait une existence très régulière, et, dans le village où il se retira après avoir quitté le théâtre, il sut inspirer à son curé une telle affection que le digne pasteur n'eut pas le courage de l'enterrer lui-même et délégua ce soin à un confrère. La Grange, enfin, a mérité tous les éloges que l'on peut accorder à un parfait honnête homme et à un excellent comédien; les contemporains le décorent à l'envi d'épithètes flatteuses. A ce titre, il sollicite déjà l'attention; mais il offre de plus cet intérêt qu'il fut, après Molière, l'âme de sa compagnie; qu'il en a écrit l'histoire, sans s'en douter, et avec une exactitude d'autant plus grande; qu'il a donné la première édition complète et soignée des œuvres de Molière; enfin qu'il a contribué de tout son pouvoir à la fondation de la Comédie-Française. Il ne s'agit pas de raconter sa vie : M. Édouard Thierry a rempli cette tâche dans une étude, vrai modèle d'information précise et d'élégance, qui ouvre le *Registre de La Grange*, publié lui-même avec un soin et un luxe dignes de la Comédie-Française. Il n'y a donc qu'à profiter des recherches de M. Thierry, à feuilleter le registre et à relire le théâtre de Molière pour se faire une opinion personnelle sur le caractère et le talent de ce rare comédien.

## I.

Charles Varlet, qui, selon l'usage du temps, augmenta son nom, en montant sur les planches, d'un pseudonyme à tournure nobiliaire et, du nom de sa mère, se fit appeler le sieur de La Grange, n'avait

point fait partie en province de la troupe de Molière. Il y entra seulement à Pâques 1659 pour y recueillir l'héritage du jeune premier Joseph Béjart, mort au mois de mai de l'année précédente, et prendre possession des rôles de Lélie dans *l'Étourdi* et d'Éraste dans *le Dépit amoureux*; le 18 novembre, il créait dans *les Précieuses ridicules* celui qui porte son propre nom. Il est donc nécessaire de recourir aux conjectures pour remplir l'intervalle compris entre ce début et la première jeunesse du comédien. On veut, et c'est assez vraisemblable, qu'il soit né à Amiens, vers 1640, d'un « capitaine du château de Nanteuil, » Hector Varlet, et de Marie de La Grange, sa femme; il aurait donc eu tout au plus vingt ans lorsqu'il devint le camarade de Molière. Selon Diderot, trois motifs seulement « chaussent aux comédiens le socque ou le cothurne, » savoir « le défaut d'éducation, la misère et le libertinage, » car le théâtre, dit-il, « est une ressource, jamais un choix. » De ces trois motifs, admettons pour La Grange les deux premiers, le troisième lui étant, comme on le verra, aussi étranger que possible, et joignons-y la vocation, dont l'auteur du *Paradoxe sur le comédien* aurait pu tenir compte. Resté orphelin de bonne heure, avec un frère et une sœur, et à peu près dépouillé de son patrimoine par un tuteur infidèle, il entra dans une troupe de campagne avec son frère Achille, sieur de Verneuil, comme il était lui-même sieur de La Grange; enfin, présent à Paris pendant le carême de 1659, à l'époque de l'année où se faisaient les engagemens de comédiens, il profita des changemens survenus dans la troupe de Monsieur, pour y entrer en même temps que du Croisy et sa femme, Jodelet et son frère L'Espy, au moment où en sortaient du Fresne et le couple du Parc.

Si la troupe de Molière était « stable, » plusieurs de ses membres ne gardaient à leur chef qu'une fidélité relative : ils le quittaient pour lui revenir, après des fugues plus ou moins longues à l'Hôtel de Bourgogne ou au Marais. La Grange, au contraire, modèle de constance et de suite, se trouva fixé dès le premier jour; la troupe où il entrait, le chef qu'il se donnait, l'emploi dont il prenait possession, il leur resta attaché jusqu'à sa mort. Amoureux il était au début, amoureux il était encore à la fin, et, durant les trente-deux ans de sa carrière théâtrale, tous les rôles de son emploi écrits par Molière, il les incarna et les tint, selon leur esprit, sans y ajouter ou y retrancher, à la hauteur de tous. D'autres comédiens ne peuvent être qu'eux-mêmes et portent leur nature dans tous leurs rôles; de gré ou de force, ils les réduisent ou les étendent à la mesure de leur talent; ils s'en servent au lieu de les servir. Rien de pareil avec La Grange; conservant aux siens leur caractère propre,

ou plutôt s'adaptant avec souplesse au caractère de chacun, il les marqua d'une empreinte qui était, chaque fois, une preuve de son intelligence et de sa consciencieuse fidélité à la pensée de Molière. C'est peu de chose, à l'abord, et une mince création, peu digne d'un chef d'emploi, que son rôle dans *les Précieuses ridicules*. Ce personnage, de condition moyenne, qui apparaît dans la première scène d'un petit acte pour ne reparaître que dans un dénoûment de farce italienne, cet amoureux rebuté que l'on ne voit même pas en présence de sa maîtresse et qui se venge en la mystifiant par procuration, nos jeunes premiers le dédaignent aujourd'hui et laissent le rôle, raccourci encore par de maladroites coupures, à des débutans ou à des utilités. Il n'en est pas moins le premier type de cette riche galerie d'amoureux qui décore le théâtre de Molière et il contient en germe ce qu'ils développeront de vérité nouvelle ; c'est le premier crayon de « l'honnête homme » amoureux, tel que le comprenaient les contemporains du poète et tel qu'on le trouve fixé sous un aspect définitif dans l'Alceste du *Misanthrope*, comme dans le Clitandre des *Femmes savantes*. Très différens en apparence, ces deux personnages sont deux faces d'un même caractère ; entre les deux et autour d'eux, la gradation est complète, et l'on s'éloigne de l'amoureux traditionnel par un effort toujours plus grand vers l'observation directe des mœurs contemporaines.

L'amoureux de théâtre dans la première moitié du XVII^e siècle ! On se rappelle le spirituel portrait qu'a fait Théophile Gautier de ce personnage conventionnel par excellence, toujours taillé sur le même patron, immuable dans ses sentimens, son langage, son costume, son nom même : le Léandre en un mot. Comédies héroïques ou pastorales, de mœurs ou d'intrigue, aucune ne saurait se passer de lui ; il est là, toujours là, avec sa figure régulière et fade, l'œil humide, l'incarnat sur la joue, la chevelure bouclée tombant sur le col de dentelle, l'éperon d'or sonnant à la botte et l'épée relevant le manteau. Dans cette jolie tête à peine deux ou trois idées, et sur cette bouche en cœur deux ou trois phrases qui reviennent toujours, retournées en cent manières selon les lois du jargon à la mode : éloges d'une beauté semblable à la sienne, sermens de fidélité, plaintes des tourmens qu'il endure et qu'un regard, un mot, peuvent guérir, invectives contre les parens et les rivaux, comparaisons de son cœur et de celui de sa maîtresse avec la flamme et le roc, la canicule et l'hiver, le brasier et le bloc de glace. Il mène une existence étrange, où se confondent le dédain absolu et le souci fiévreux des réalités de la vie : ni faim, ni soif, pas d'autres repas que des festins improvisés, l'or tantôt prodigué à pleines mains,

tantôt absent et laborieusement cherché. Un courage à toute épreuve, cela va de soi, et de terribles aventures : duels, enlèvemens, longues attentes dans la nuit, courses à franc étrier; le tout sans que le héros froisse une de ses dentelles ou dérange une boucle de sa chevelure. Enfin, la souveraineté de l'amour proclamée très haut ou tacitement admise, le dédain des lois sociales et des droits de la famille; et, comme suprême inconséquence, beaucoup de chasteté, une vertu très solide des deux parts, car elle résiste aux traverses, aux dépits, à l'infidélité même.

Voilà, ce semble, un type ridicule à force d'invraisemblance. Gardons-nous, cependant, de le trop dédaigner : un caractère qui dure longtemps au théâtre et sert de moule à un grand nombre de personnages, a toujours sa raison d'être et sa part de vérité. Entre Hardy et Scarron, celui-là représenta jusqu'à un certain point l'état des mœurs et la manière d'entendre l'amour, et il n'était pas si usé que Regnard n'ait encore pu le reprendre, trente ans après la mort de Molière. En attendant, les mœurs avaient changé, et, avec elles, les formes extérieures de l'amour. Le mérite de Molière fut de le comprendre et d'adapter le caractère de l'amoureux à la galanterie nouvelle. Par un de ces accords familiers au génie et qui font les créateurs, il devina par l'observation les préférences de ses contemporains et offrit à leur sympathie un idéal conforme à l'état de leur âme. De là ces jeunes premiers, l'une des grandes nouveautés de son théâtre, de plus en plus précisés et accentués à mesure que le génie du poète se développe. Valère, dans *l'École des maris*, tient encore d'assez près à ses devanciers du temps de Louis XIII; et, à ce titre, il tend la main, par-dessus un demi-siècle, à cet Éraste des *Folies amoureuses*, qui lui empruntera ses jeux de scène traditionnels, le souple et gracieux manège propre à duper également Sganarelle et Albert, qui croient tenir leur pupille, tandis qu'elle se laisse baiser la main par l'amoureux manœuvrant derrière le barbon. En revanche, Éraste des *Fâcheux* est bien un contemporain de Louis XIV, un hôte de Saint-Germain ou de Fontainebleau, par l'élégante sûreté de son langage, la politesse qui tempère ses impatiences, son attitude d'homme bien né en face des sots, des fats et des pédans qui le persécutent. Les rôles de ce genre, où l'habitude sociale tient plus de place que le caractère, sont de ceux qui font le mieux juger la différence des temps et des manières. Que l'on imagine le même sujet transporté dans notre société contemporaine; que l'on nous présente, par exemple, un homme du meilleur monde, en l'an 1885, épiant un rendez-vous avec une femme à la mode et assiégé par des « gêneurs : » on frémit à la pensée de ce qu'exigerait la vérité pour reproduire son lan-

gage au naturel. Moins mûr et moins formé, comme aussi plus voisin de la classe bourgeoise, Horace de *l'École des femmes* pourra devenir un parfait courtisan, mais il ne l'est pas encore. Simple jouvenceau, il représente le premier éveil de la jeunesse et de l'amour jetés, pour leurs débuts, dans une intrigue amusante. Étourdi, exubérant, prompt aux confidences, d'une cruauté aussi inconsciente que celle de son Agnès, il marque, cependant, une étape décisive vers l'observation directe ; si, par la sincérité de ses sentimens, il est d'une vérité très générale, c'est bien par un rival ainsi fait que tel gros bourgeois de Paris se put voir enlever sa pupille aux environs de 1662.

Puis les grands chefs-d'œuvre se succèdent, et l'amoureux, étroitement mêlé aux sujets, se présente avec un relief de plus en plus marqué. Dans le héros du *Don Juan*, ce type effrayant de « grand seigneur méchant homme, » qui foule aux pieds, avec une perversité froide, la morale éternelle comme les lois de son époque, c'est bien encore l'amour du XVII^e siècle, parlant le langage capable d'être compris par les femmes de ce temps-là ; et si le nom du grand séducteur est espagnol, il n'a pu prendre qu'en France et à Paris son costume, ses habitudes, ses créanciers et son valet. Adraste, du *Sicilien*, c'est le duc de Guise ou le comte de Modène, Guiche ou Lauzun, déployant en pays étranger, aux yeux éblouis d'une grande dame de Naples ou de Palerme, la légèreté spirituelle et la grâce complimenteuse de leur nation ; aussi ravis peut-être de jouer un bon tour à un solennel hidalgo que de faire une conquête difficile et digne de la peine qu'elle coûte. Valère, du *Tartufe*, c'est, avec un souvenir charmant du *Dépit amoureux*, l'honnête homme tirant un bon homme des griffes d'un redoutable coquin. Derrière Jupiter d'*Amphitryon* ne semble-il pas voir Louis XIV lui-même en bonne fortune, jaloux comme un dieu seul peut l'être et levant les scrupules d'une Montespan? Viennent ensuite Clitandre, de *George Dandin*, un séducteur encore, mais point trop méchant, pour qui tromper un sot et profiter des rancunes d'une coquette mésalliée sont un plaisir auquel on ne résiste pas; Éraste, de *Monsieur de Pourceaugnac*, un Parisien futé, qui se venge avec une impitoyable malice d'un provincial importun ; Cléonte, du *Bourgeois gentilhomme*, représentant de cette haute bourgeoisie qui fut, autant que la noblesse, l'honneur et la force du siècle de Louis XIV, probe et franc, avec la juste fierté de ce qu'il est, sans l'envie de ce qu'il n'est pas, satisfait du « rang assez passable » qu'il tient dans le monde, devant sa fière et virile attitude à « l'honneur de six ans de service, » mais conservant assez de jeunesse de cœur pour jouer une dernière fois la scène du *Dépit amoureux;* le vicomte, de *la Com-*

*tesse d'Escarbagnas*, un homme d'esprit qui couvre d'une fausse cour, rendue à la veuve très prétentieuse et très mûre d'un hobereau de province, un manège plus sérieux et plus digne de lui. Voici enfin Clitandre des *Femmes savantes*, qui résume avec éclat les traits divers de tous ses prédécesseurs : élévation de sentimens, passion respectueuse, élégance de manières, bonne grâce de langage. Jeté dans la plus difficile situation où se puisse trouver un amoureux, il s'y meut avec l'aisance du courtisan, et renverse, comme en se jouant, les obstacles accumulés autour de lui. Dans la famille où il veut entrer, tout le monde, sauf sa maîtresse, lui est hostile; il se voit obligé de dire en face à une femme longtemps aimée qu'il ne l'aime plus, et, terrible affront, de la refuser lorsqu'elle s'offre elle-même; il doit, sans violence de langage, en observant la réserve qui s'impose dans la maison d'autrui, écraser de son mépris un rival entouré et soutenu par trois femmes idolâtres. Enfin, pour que rien ne manque à son triomphe et à la sympathie qu'il inspire, le dénouement lui fournit l'occasion de montrer la qualité morale que nous estimons le plus au théâtre chez un amoureux, un parfait désintéressement.

A côté de ces types essentiels, il en est d'autres, moins accusés, mais bien vrais eux aussi, et répandant leur variété sur les intrigues qu'ils animent. De ce nombre sont Clitandre, de *l'Amour médecin*, qui montre un visage riant et jeune sous le noir bonnet des Diafoirus et des Purgon; Léandre, du *Médecin malgré lui*, qui sait plaire sous le costume encore plus maussade de M. Fleurant; Cléante, du *Malade imaginaire*, autre porteur de déguisement, mais d'un déguisement gracieux, celui de maître à chanter, et faisant éclater dans la triste chambre d'Argan, parmi l'odeur fade des tisanes et des remèdes, la chanson joyeuse de l'amour. Enfin, dans *les Fourberies de Scapin*, un dernier Léandre, l'amant de la rieuse Zerbinette, un gracieux étourneau, frère aîné, lui aussi, d'un héros de Regnard, le chevalier Ménechme.

## II.

Intelligence, instinct de son art, moyens physiques, application laborieuse, La Grange avait tout ce qu'on peut souhaiter à un acteur pour remplir de tels rôles, si divers dans un même emploi. En rapprochant les représentations qui nous restent de lui dans les estampes des éditions de Molière, celles notamment de *l'École des maris* dans l'édition originale de 1661 et de *Don Juan* dans l'édition collective de 1682, on le voit de taille moyenne et bien prise, la tournure élégante, la figure fine, le sourire gracieux; mais

rien du bellâtre, rien du fade Léandre de l'ancien théâtre. On se rappelle, d'autre part, le portrait à la plume, si curieux et si complet, que l'auteur des *Entretiens galans* faisait de lui en même temps que de Mlle Molière, sa partenaire habituelle. A propos du *Bourgeois gentilhomme*, il louait avec enthousiasme sa bonne mine, la richesse et le goût de ses costumes, sa tenue en scène, enfin le charme de sa voix. Que n'avons-nous un semblable compte-rendu de toutes les créations faites par La Grange! Ce serait, avec un excellent commentaire du théâtre de Molière, la meilleure analyse des différens types d'amoureux comique au XVIIe siècle. On aura remarqué, en effet, qu'ils y sont tous, ou presque tous. Or, depuis que la Comédie-Française existe, la plupart des acteurs qui ont tenu l'emploi de jeune premier se sont classés en deux catégories : les *grands* et les *petits* amoureux. Cantonnés dans l'une ou l'autre par les bornes de leur talent, ils ont presque tous essayé d'en sortir, et de passer du petit au grand ou du grand au petit. Ambition très naturelle; mais il est sans exemple qu'ils n'aient pas été remis à leur vraie place par le résultat de leurs efforts. Cette nécessité de nature n'a pas cessé de se vérifier de nos jours : tel nous paraît réaliser l'idéal du rôle dans Horace de *l'Ecole des femmes*, Dorante du *Menteur*, tout le répertoire de Marivaux et de Musset, qui se montre insuffisant dans Alceste, don Juan, le comte Almaviva. La Grange, au contraire, parcourut avec un succès égal toute la gamme de l'amour, divin et princier, noble et bourgeois.

Si l'on veut le voir travaillant sous la direction de son maître, il faut ouvrir cet *Impromptu de Versailles* qui nous apprend tant de choses sur Molière directeur et chacun de ses comédiens. Ce qui frappe dès le début, c'est le contraste de l'attitude de La Grange avec celle de ses camarades. Ceux-ci ont beau aimer et respecter leur chef, ils n'en sont pas moins comédiens, c'est-à-dire de tous les êtres les moins disciplinés. Plein de ses prétentions, chacun d'eux les étale avec un égoïsme naïf, et chicane sur ce qu'on lui demande, tandis que le pauvre Molière s'épuise à vaincre leurs mauvaises volontés. Les femmes, surtout, ne tarissent pas de récriminations. Or, dans ce groupe turbulent, La Grange est réservé et discret, homme de sens et de mesure. Molière veut faire jouer une pièce qui n'est pas sue, et ses acteurs de protester à l'envi : ils n'auraient pas tout à fait tort, n'était la nécessité de satisfaire la cour et le roi. « J'en voudrois être quitte pour dix pistoles! » clame le bon du Croisy. « Et moi pour vingt coups de fouet, » enchérit Brécourt. La Grange, lui, dégageant ce qu'il y a de légitime dans ces résistances, s'est contenté d'observer doucement : « Le moyen de jouer ce qu'on ne sait pas! » Les criailleries apai-

sées, Molière indique à chacun le caractère de son personnage. Avec La Grange, il juge d'abord toute explication inutile : « Pour vous, je n'ai rien à vous dire. » Cependant, une fois la répétition commencée, il lui rappelle, à lui aussi, le mouvement de la scène : « Souvenez-vous bien de venir comme je vous l'ai dit, là, avec cet air qu'on nomme le bel air, » etc. Et, à la première réplique, il l'interrompt pour corriger une intonation fausse : « Mon Dieu ! ce n'est point là le ton d'un marquis ; il faut le prendre un peu plus haut. Recommencez donc. » La Grange obéit, docilement, et, cette fois, c'est bien. Encore les indications de Molière ont-elles plutôt pour but, en l'espèce, d'ajouter à l'effet du rôle que de rectifier chez l'acteur une erreur d'interprétation, car *l'Impromptu* n'est pas une simple répétition, mais une vraie pièce jouée devant le public. La Grange fait un «marquis ridicule ; » Molière en profite pour dessiner plaisamment le personnage. Il le montre « peignant sa perruque et grondant une petite chanson entre ses dents ; » il parodie « la manière de parler particulière que la plupart de ces messieurs affectent pour se distinguer du commun ; » sous prétexte de dégager le théâtre, il raille leur importance bruyante : « Rangez-vous donc, vous autres, car il faut du terrain à deux marquis, et ils ne sont pas gens à tenir leur personne dans un petit espace. »

Ce n'est pas la seule fois, du reste, que, jeune premier habitué à charmer plutôt qu'à faire rire, La Grange ait joué un personnage purement comique. Dans *la Critique de l'École des femmes*, il faisait le marquis, ce type du fat de cour, le plus complet de tous ceux qu'ait dessinés Molière. C'est tout un caractère, ce marquis, étudié avec un soin visible ; on y voit, définitivement fixés, le langage et les manières de toute une catégorie d'originaux qui se copiaient en enchérissant les uns sur les autres, comme ont fait toujours les êtres de ce genre aux diverses époques de la société française. Leur imperturbable assurance se concilie avec une parfaite nullité ; pas une idée qui leur appartienne en propre ; leur bagout n'est que phrases toutes faites : « Je la trouve détestable, morbleu ! du dernier détestable, ce qu'on appelle détestable ; » ou jugemens répétés d'après quelque autre sot, oracle de leur coterie mondaine : « Dorilas, contre qui j'étois, a été de mon avis. » Ils y joignent les « turlupinades » : « Y a-t-il assez de pommes en Normandie pour tarte à la crème ? » Quand ils croient tenir un mot plaisant, ils ne le lâchent plus, se débarrassent d'une objection sérieuse par une pirouette, coupent la parole à leur contradicteur et l'empêchent de répondre, etc. Personnages amusans, mais bien difficiles à rendre, car une grande partie de leur comique consiste en des effets de voix et de costume, des jeux de physionomie ; caricatures de l'élégance et de la mode,

ils exigent chez l'acteur une élégance naturelle qu'il lui suffit d'exagérer pour la rendre plaisante, mais qu'il ne saurait créer si la nature la lui a refusée. Pour La Grange, il n'avait qu'à se parodier lui-même. Aussi Molière lui confiera-t-il, dans *le Misanthrope*, le rôle du petit marquis Acaste, qui est, autant qu'Oronte, l'homme au sonnet, la gaîté de ce chef-d'œuvre d'une couleur chaude, mais un peu sombre, et qui renferme, au troisième acte, une tirade si plaisante et que Regnard imitera de si près dans son *Joueur*.

Les rôles que nous venons de parcourir, La Grange en retint le plus grand nombre jusqu'au bout de sa carrière. C'est dire qu'il conserva toujours cette sorte de jeunesse apparente, indispensable à un jeune premier, et que rien ne remplace au théâtre, pas même la vraie. S'il en abandonna quelques-uns pour en prendre de plus marqués, ce n'était nullement que ses moyens eussent baissé, mais, au contraire, parce qu'ils avaient gagné en étendue et lui permettaient d'aborder les personnages de haut comique créés à l'origine par Molière lui-même. Dans le relevé général de ses rôles, dressé après sa mort pour être distribué à nouveau, on voit qu'il avait conservé Lélie de *l'Étourdi*, Éraste du *Dépit amoureux*, Horace de *l'École des femmes*, don Juan, Adraste du *Sicilien*, Clitandre de *George Dandin* et des *Femmes savantes*, etc.; mais il jouait en même temps Alceste du *Misanthrope*, Tartufe, M. Jourdain, Argan du *Malade imaginaire*, et cela dans une troupe nombreuse où ne manquaient ni les jeunes gens ni les grands premiers rôles. On aura une idée complète de son talent lorsqu'on saura que, pendant longtemps, il tint aussi les premiers emplois tragiques et ne les abandonna tout à fait qu'entre 1673 et 1680, après que la jonction de l'ancienne troupe de Molière avec celles du Marais et de l'Hôtel de Bourgogne lui eut permis de ne plus se prodiguer autant.

## III.

La Comédie-Française mise à part, nos théâtres contemporains n'ont rien conservé de l'ancienne organisation administrative sur laquelle s'étaient modelées pendant près de deux siècles les anciennes troupes parisiennes. Chacun d'eux n'est plus qu'une exploitation gérée, à ses risques et périls, par un entrepreneur dramatique, engageant des comédiens qu'il paie et sur lesquels il exerce, au moins en principe, une autorité absolue. Au contraire, des origines de l'Hôtel de Bourgogne à la révolution, un groupe d'acteurs jouant sur la même scène formait véritablement une compagnie, c'est-à-dire une association de personnes s'administrant

elles-mêmes et directement intéressées à la prospérité de l'œuvre commune. Tout s'y réglait après délibération de la troupe ou en vertu de pouvoirs confiés par elle à l'un de ses membres. Même après que les gentilshommes de la chambre se furent attribué une part d'autorité considérable sur les troupes subventionnées, elles ne cessèrent pas de former de véritables sociétés à participation directe, maîtresses de leur régime intérieur et de leur budget. Outre son droit de vote dans les assemblées de la compagnie, chaque acteur exerçait, par délégation de ses camarades, perpétuellement ou à tour de rôle, les divers emplois nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Tel était trésorier, tel secrétaire ; tel autre contrôleur, c'est-à-dire assistant et surveillant du secrétaire et du trésorier, tel orateur. Tel, enfin, cumulait plusieurs de ces emplois ; ainsi La Grange, qui remplit longtemps les fonctions de secrétaire, de trésorier et d'orateur.

De ces trois charges, la dernière était, sans contredit, la plus importante. De nos jours, il arrive parfois, assez rarement, que le public parisien s'entende haranguer au cours d'une représentation, pour lui faire accepter un changement imprévu dans le spectacle, solliciter son indulgence, ou nommer l'auteur d'une pièce nouvelle. Encore, de ces sortes d'annonces, toujours très courtes, la dernière est-elle la seule, en dehors de la Comédie-Française, qui soit faite par un acteur ; les autres sont confiées d'habitude à un employé de la troupe, « le régisseur parlant au public. » Si parfois, en province, celui-ci est en même temps acteur et employé, ce cumul tient plutôt à des raisons d'économie qu'à une imitation des anciens usages. Enfin, c'est encore en province, et là seulement, que l'annonce peut devenir une harangue développée ou même un dialogue, assez confus et tumultueux, avec le public. Autrefois, au contraire, nous apprend Chappuzeau, à l'issue de chaque représentation, l'orateur faisait un petit discours en trois points : « Il rendoit grâces au public de son attention favorable, il lui annonçoit la pièce qui devoit suivre et il l'invitoit à la venir voir par quelques éloges qu'il lui donnoit. » Assez souvent, ce discours était le fruit d'une soigneuse préparation et tirait à conséquence par son étendue comme par son objet. C'était quand le roi, ou un prince du sang, ou un personnage de marque honorait la représentation de sa présence ; à la clôture annuelle de la semaine sainte et à la réouverture après Pâques ; enfin, « quand il falloit annoncer une pièce nouvelle qu'il étoit besoin de vanter, » ou pour promettre « de loin » des pièces nouvelles, ce qui « tenoit le monde en haleine et faisoit voir le mérite de la troupe, pour laquelle on s'efforçoit de travailler. » Pendant longtemps on attacha

des deux parts une grande importance à ce discours : « Quand l'orateur venoit annoncer, continue Chappuzeau, toute l'assemblée prêtoit un très grand silence, et son compliment court et bien tourné étoit quelquefois écouté avec autant de plaisir qu'en avoit donné la comédie ; il produisoit chaque jour quelque trait nouveau qui réveilloit l'auditeur et marquoit la fécondité de son esprit. »

L'orateur était chargé, en outre, de rédiger l'affiche ; et celle-ci n'était pas, comme aujourd'hui, une sèche nomenclature n'indiquant, sous la date du jour, que le titre de la pièce avec la distribution des rôles, mais un second petit discours, une sorte d'appel au public, aussi engageant que possible dans sa brièveté : « Elle entretenoit le lecteur de la nombreuse assemblée du jour précédent, du mérite de la pièce qui devoit suivre et de la nécessité de pourvoir aux loges de bonne heure, surtout lorsque la pièce étoit nouvelle et que le grand monde y couroit. » Un très petit nombre de ces affiches sont venues jusqu'à nous et il n'en est aucune que l'on puisse, avec certitude, attribuer à La Grange. En voici une, cependant, où il mit peut-être la main. Horriblement mutilée, restituée aussi péniblement qu'une inscription antique (encore a-t-il fallu renoncer à remplir trois lignes sur six), elle date des débuts de la troupe de Molière à Paris, entre 1658 et 1660 : « Les Comédiens de Monsieur frère unique du roi. — Nous ne vous donnerons pas une mauvaise nouvelle en vous apprenant que (lacune) nous représenterons *l'Héritier ridicule* ou *la Dame intéressée* de Monsieur Scarron (lacune), avec *Gorgibus dans le sac* (lacune). Vous aurez sujet d'être satisfaits. — C'est au Petit-Bourbon à deux heures. » Il est difficile, le genre admis, d'être plus concis, plus modeste et plus simple.

Il est certain que toutes les « annonces » ne se valaient pas. Le rimeur Despagne ne craignait pas d'en caractériser une, qu'il avait entendue à l'hôtel de Bourgogne, par une proverbiale et pittoresque comparaison. Elle était, dit-il,

> Comme l'épée de Mithridate,
> Presque aussi longue, encor plus plate.

Cependant, parmi les orateurs en titre de nos anciens théâtres, plusieurs s'étaient fait une réputation d'éloquence. Ainsi Bellerose, Floridor, Hauteroche à l'Hôtel, Mondory, Dorgemont et La Roque au Marais. Quant à Molière, « il aimoit fort à haranguer, » nous apprend M^lle^ Poisson, et l'on devine ce que pouvaient être ses harangues. Si plusieurs anecdotes suspectes lui prêtent, en qualité d'orateur, des mots qu'il n'a certainement pas pronon-

cés, il est impossible que, défenseur de ses propres pièces, si attaquées, il n'ait pas trouvé souvent l'allusion mordante, le trait vibrant, qui faisaient le lendemain le tour de Paris. Cependant, dès 1664, il abandonna l'annonce à La Grange. Composer, faire répéter et jouer ses pièces, sans parler des ennuis de tout genre dont il était assailli, c'était assez pour qu'il désirât se décharger sur un auxiliaire sûr de cette part de son fardeau. Il n'eut pas à regretter son choix. Lorsque, la pièce finie, La Grange s'avançait, « l'air libre et dégagé, » conservant un juste milieu entre l'excès d'assurance et la modestie trop humble, la bienveillance du public venait, en quelque sorte, au-devant de lui : « Sans l'ouïr parler, écrit Chappuzeau, sa personne plaît beaucoup ; » s'il parle, comme il a « beaucoup de feu et de hardiesse, » il « régale » véritablement l'assemblée. C'est lui que semble désigner La Fontaine, lorsque dans son *Ragotin*, il parle de cet acteur

> Si jeune, si bien fait, qui déclame si bien,
> Qu'on aime tant, et qui, quand la pièce est finie,
> Vient toujours saluer toute la compagnie
> Et faire un compliment.

Avec la petite phrase de l'*Impromptu*, ces vers restent, pour le comédien-orateur, le plus bel éloge et le plus durable titre de gloire.

Dans plusieurs circonstances fort délicates, les complimens de La Grange furent assez remarqués pour que le *Mercure* se crût obligé de les reproduire. Ainsi à la mort presque soudaine de la reine Marie-Thérèse. La nouvelle de l'événement surprit les comédiens, le 30 juillet 1683, au moment où ils terminaient le prologue de *la Toison d'or*, de Corneille. Triste ironie de la destinée : cette pièce, que l'on venait de remonter avec un grand luxe de mise en scène, avait été composée en 1660, à l'occasion du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne. Et tandis que, dans la salle Guénégaud, la Paix récitait, en l'honneur de la reine, des vers pleins d'espérance, que « l'Hyménée paraissoit, couronné de fleurs, portant en sa main droite un dard semé de lis et de roses, et en la gauche le portrait de la reine peint sur son bouclier, » on commençait dans les églises de Paris les prières de quarante heures pour le salut de la reine, déjà morte, et depuis longtemps délaissée. L'antithèse entre la fiction du théâtre et la réalité était par trop lugubre. Que faire, cependant? Continuer la représentation était impossible ; rendre l'argent et renvoyer le public, sans lui dire pourquoi, eût provoqué un tumulte involontairement scandaleux ; enfin, annoncer la nou-

velle à haute voix dans un lieu de plaisir, n'était-ce pas manquer de respect à l'auguste défunte? La Grange sauva la situation : « Celui qui a coutume d'annoncer, raconte le *Mercure*, ne voulut point faire savoir sur un théâtre la mort de la reine à une grande assemblée, et dit seulement que le malheur qui venoit d'arriver étoit cause que l'on ne poursuivroit pas la représentation de la pièce. Chacun se demanda l'un à l'autre de quel malheur il vouloit parler; et une dame, qui étoit dans une loge, l'ayant appris de ce même acteur, fit un si grand cri, que tous ceux qui l'entendirent en ayant été émus, apprirent bientôt cette fâcheuse nouvelle et mêlèrent leur douleur à celle de cette dame. » Douleur de convenance, imaginée ou exagérée par l'officieux narrateur. Le moyen employé par La Grange n'en est pas moins ingénieux ; il atteste un homme de coup d'œil et de prompte décision. Aussi lui valut-il les félicitations de la cour.

Trois ans après, en septembre 1686, même tact dans une circonstance qui non-seulement n'avait plus rien de funèbre, mais où une sorte d'ironie joyeuse se dégageait de la représentation même, par un singulier rapport entre la pièce et une partie des spectateurs. Louis XIV avait reçu cette fameuse ambassade de Siam qui excita une si vive curiosité, et dont la réception ne fut pas sans quelque analogie avec les « turqueries » du *Bourgeois gentilhomme*. On conduisit, naturellement, les ambassadeurs à la salle Guénégaud, et on leur donna ce même *Bourgeois gentilhomme*, sans aucune intention de les mystifier, peut-être même avec l'espoir que, dans cette pièce-là, du moins, ils comprendraient quelque chose. Mais, avec la tournure d'esprit d'un public parisien, était-il possible que la ressemblance lointaine de ces étrangers avec les fantoches bouffons du divertissement n'excitât pas le sourire? Des deux côtés, même luxe étrange de costume, même simagrées, même jargon. La représentation dut être particulièrement gaie; quant au compliment obligatoire, il est à croire qu'on l'attendait avec curiosité : comment l'orateur allait-il concilier une impression qu'il éprouvait certainement lui-même, avec la réserve de son emploi? La Grange fut parfait de convenance, avec une pointe d'inoffensive ironie courant comme un sourire à travers les formules respectueuses et le sérieux officiel : « Jamais, dit-il, les comédiens n'avoient eu l'avantage de voir chez eux des personnes dont la qualité, dans toutes ses circonstances, eût plus attiré d'admiration. » Mais, insinuait-il, « il eût été à souhaiter pour la troupe qu'un peu d'habitude de la langue françoise leur eût rendu la pièce intelligible, afin qu'ils en eussent pu sentir la beauté ; » ajoutant aussitôt : « ce qui leur auroit mieux

fait comprendre le zèle avec lequel les comédiens s'étoient portés à leur donner quelque plaisir. » Il terminait par une invitation discrète à revenir. Tout le monde fut enchanté, y compris les ambassadeurs. Aussi revinrent-ils deux fois, préférant la comédie à l'opéra. Nouveau compliment de La Grange, qui joignit à l'expression de sa gratitude celle d'une véritable fierté patriotique, enveloppée dans une délicate flatterie : « Il les remercia de ce que la troupe avoit été la première et la dernière honorée de leur présence, et marqua la joie qu'ils devoient avoir de remporter une réputation si universelle, et d'avoir plu dans une cour qui sert de modèle à toutes les autres, et où l'on a bientôt fait de découvrir le faux mérite. »

Si, dans les circonstances de ce genre, le rôle d'orateur exigeait de rares qualités, il n'avait, au demeurant, rien que d'agréable pour celui qui en était capable. D'autres fois, au contraire, et assez souvent, il exigeait autre chose que de l'éloquence : il y fallait vraiment payer de sa personne et faire preuve de courage. Comparé au public du XVII^e siècle, celui de nos jours est d'une docilité moutonnière, même en province, où le parterre et *la loge infernale* s'amusent encore à soulever des tumultes de mauvais goût. Quelle différence avec les salles d'autrefois! Même au Palais-Royal, le public s'inquiétait peu que le chef de la troupe réunît en sa personne une admirable trinité de talens; les représentations étaient souvent bruyantes jusqu'au désordre. C'étaient, d'abord, les militaires de la maison du roi qui s'arrogeaient le privilége d'entrer sans payer, malgré les ordonnances souvent renouvelées pour leur imposer le droit commun; dans l'occasion, ils pénétraient dans la salle, l'épée à la main, et tuaient le portier assez osé pour leur disputer le passage. Puis les valets et les pages, qui se permettaient force gentillesses, comme de jeter sur la scène des pierres et « le gros bout d'une pipe à fumer, » ou de couper la parole aux acteurs « par des hurlemens, chansons dérisionnaires et frappemens de pieds contre les ais de l'enclos où sont les joueurs d'instrumens. » Enfin, sans parler des ennemis personnels du poète, auteurs ou comédiens, des originaux raillés, les gens de qualité étalaient, des deux côtés du théâtre, leurs grâces insolentes, parfois excités par une ivresse de bon ton. L'orateur devait, dans l'occasion, tenir tête à tous. Or, La Grange, plus que tout autre, plus que Molière lui-même, était l'homme de cette tâche difficile. Outre qu'on n'avait contre lui aucune des causes d'animosité qu'excitait Molière, il réunissait un ensemble de qualités qui exercent sur le public une séduction assurée : politesse, douceur, élégance d'honnête homme et de jeune premier; et, si le public est impitoyable au comédien qu'il n'aime pas, on sait jusqu'où peut

aller, je ne dis pas son enthousiasme, mais son idolâtrie pour celui qui a su conquérir ses bonnes grâces. De plus, en présence d'un véritable danger, La Grange était plein de décision et de sang-froid. Une après-midi de novembre 1691, un capitaine au régiment de Champagne, le sieur Sallo, ivre, et accompagné de quelques amis dans le même état, veut entrer sans billet et blesse grièvement d'un coup d'épée un exempt du lieutenant-criminel. Une fois dans la salle, il fait un tel vacarme, que La Grange doit interrompre les acteurs, venir à la rampe et demander au public s'il voulait que la représentation suivît son cours. On répond de continuer. Mais, à peine les acteurs ont-ils repris la scène, que le capitaine entre en fureur, leur ordonne de se taire, les menace de les tuer à coups de pistolet, arrache les chandelles de la rampe et les leur jette à la tête, finalement, les met en fuite. La Grange paraît alors pour la seconde fois ; sans s'inquiéter du forcené, il présente au public les excuses de ses camarades pour leur retraite involontaire, puis « il demande si quelqu'un est mécontent et si on se plaint de la troupe. » On lui crie que non, on l'applaudit et les acteurs reparaissent. Sallo tire alors l'épée, saute sur le théâtre, chasse les acteurs, lance des coups au hasard à travers les décors, enfonce le plafond pour couper les lustres de l'avant-scène, crie des extravagances, blasphème, déclare qu'il se moque, ou l'équivalent, du roi et de ses ordonnances, etc. Troisième apparition de La Grange, toujours aussi calme ; il passe devant Sallo, sans avoir l'air de soupçonner sa présence et déclare qu'on va rendre l'argent. Cela fait, il s'occupe du capitaine, qui s'est engagé dans le couloir des loges, et par une manœuvre habile, il le fait reculer jusqu'à un petit escalier sans issue, où le concierge du théâtre s'empresse de l'enfermer. J'emprunte ces curieux détails à l'enquête de police, publiée, dans ces dernières années, par M. Émile Campardon.

## IV.

On est aujourd'hui prodigue d'épithètes enthousiastes envers le *Paradoxe sur le comédien* de Diderot. La plupart de ceux qui le rencontrent sur leur chemin se croient obligés de marquer au passage leur admiration pour ce livre « génial ; » il est, à les entendre, plein d'idées, hardies en leur temps, mais devenues du nôtre des vérités indiscutables. Dans ce même dialogue, on prétend trouver le dernier mot, ou peu s'en faut, sur l'art du comédien. Il serait plus juste d'y voir simplement ce que l'auteur y a voulu mettre, un paradoxe, et un paradoxe qui tient plutôt de la gageure poussée jusqu'au bout que du désir de remplacer une opinion banale et fausse

par une vérité neuve. Non-seulement la pensée de Diderot n'y est pas toujours claire, mais elle est, en plusieurs passages, franchement inintelligible; avec un faux air de dialectique serrée, le fil du raisonnement casse plusieurs fois. On y trouve assurément, comme toujours chez Diderot, force vérités de détail, de fines remarques, des anecdotes curieuses, des passages éloquens, d'autres d'une ironie mordante; on y trouve aussi le hasard de pensée et d'expression non moins commun chez Diderot, du fatras, enfin une intrépidité de bonne opinion attestée par l'éloge convaincu et trois ou quatre fois repris du *Père de famille*. Le tout pour établir les trois propositions suivantes : « C'est l'extrême sensibilité qui fait les acteurs médiocres; c'est la sensibilité médiocre qui fait la multitude des mauvais acteurs; et c'est le manque absolu de sensibilité qui prépare les acteurs sublimes. » Il n'y a qu'à feuilleter la *Galerie du Théâtre-Français* et les *Anecdotes dramatiques* pour constater la fausseté de ces trois prétendus axiomes. La sensibilité au théâtre se concilie aussi bien avec le génie qu'avec la médiocrité. Tel acteur excellent n'éprouvera aucune émotion et se moquera de celle qu'il excite, tel autre ne parviendra jamais à surmonter l'émotion chaque fois renouvelée que lui cause un rôle pathétique. L'étude du talent et du caractère de La Grange fournirait des preuves nouvelles contre le fameux paradoxe. La Grange avait beaucoup de sensibilité : on en aura bientôt la preuve. Mais cette sensibilité ne l'empêchait pas de faire sortir de ses rôles leur plein effet; il en était assez maître pour la gouverner en tout et toujours. D'autre part, aussi bien que le paradoxe de Diderot, il dément cette autre erreur, accréditée surtout par un des drames les plus romantiques d'Alexandre Dumas père, *Kean, ou Désordre et Génie*, qu'aux rôles de feu il faut des âmes semblables à ces rôles, que, des passions qu'il traduit, l'acteur doit connaître par expérience le plus grand nombre possible, surtout l'amour, enfin qu'il a le droit d'accumuler des expériences dont l'art profitera. On accorde, tout au plus, que pour jouer les Atrides, Néron et Macbeth, il n'est pas indispensable de pratiquer l'inceste, le parricide et l'assassinat.

Et d'abord, ce charmant amoureux, cet orateur plein de ressources, cet homme de résolution et de courage, était en même temps un homme d'intérieur et de famille, réglé dans ses mœurs et dans sa conduite, un comptable épris des chiffres, des affaires en ordre et des écritures bien tenues. On sait combien de jeunes premiers, à toutes les époques de notre histoire dramatique, se sont fait gloire de leurs conquêtes, même après que l'âge semblait les ranger parmi les invalides de l'amour. Il suffira de rappeler un camarade de La Grange, ce Baron, type accompli du bellâtre, du fat et de

l'homme à bonnes fortunes, celui qu'un contemporain appelait « le satyre ordinaire des jolies femmes. » Il en est d'autres, au contraire, qui, fixés de bonne heure, furent des époux modèles et ne firent parler d'eux que par leurs succès dramatiques. La Grange est du nombre. Il ne se maria qu'en 1672, à trente-deux ans; mais, si dans les années qui précédèrent, il eut, lui aussi, ses aventures, il était discret, qualité rare en ce genre de commerce, et elles ne firent aucun bruit. Celle qu'il choisit pour femme, sa camarade, Marie Ragueneau, familièrement appelée M^lle^ Marotte, bien qu'elle s'intitulât M^lle^ de L'Estang, ne semblait guère destinée à cette union. C'était la fille d'un pâtissier mauvais poète, dont une passion malheureuse pour les vers et le théâtre firent, après l'avoir ruiné, un moucheur de chandelles dans la troupe provinciale de Molière. Elle avait un an de plus que son mari, peu de beauté, semble-t-il, et aucune dot. Ancienne femme de chambre (c'est-à-dire, en style de théâtre, élève et suivante) de M^lle^ de Brie, elle n'avait pas appris grand'chose à cette bonne école. Molière ne lui confia, dans ses pièces, que des rôles de pure figuration, comme Marotte des *Précieuses ridicules* et Aglaure de *Psyché*, ou des personnages d'un comique marqué, comme l'héroïne de *la Comtesse d'Escarbagnas*. Non-seulement, après plus de douze ans, elle ne faisait pas officiellement partie de la troupe, mais c'était à peine une pensionnaire, presque une gagiste. Elle ne fut vraiment admise qu'après son mariage, en considération des services de son mari, et à demi-part; on la réduisit à quart de part après la réunion de 1680, et il fallut les justes réclamations de La Grange pour que l'autre quart lui fût rendu. Aux petits rôles qu'elle attrapait de ci de là, elle joignait les fonctions de « préposée à la recette, » ce qui suppose des aptitudes financières; et peut-être cela contribua-t-il à séduire La Grange, qui en avait de très marquées. En tout cas, ce mariage était entièrement à l'avantage de l'épousée, y compris le contrat; aussi, selon la juste remarque de M. Édouard Thierry, Marie Ragueneau comparut-elle devant le notaire avec un cortège triomphal de parens et d'amis, tandis que La Grange se présentait modestement accompagné de son frère Verneuil et d'un seul ami, Pierre de La Barre, « ordinaire de la musique du roi. » M^lle^ de La Grange se montra-t-elle du moins reconnaissante du choix de son mari? L'auteur de *la Fameuse Comédienne*, vraie harpie qui salit tout ce qu'elle touche, lui prête des amans. En revanche, Tralage, dont le témoignage est plus sérieux, la comprend, avec son mari, au nombre des comédiens qui « vivoient bien, régulièrement et même chrétiennement. » Quoi qu'il en soit, pas plus après son mariage qu'avant, que sa femme

ait été modeste ou coquette, fidèle ou volage, La Grange ne fit parler de lui; il ne fournit pas la moindre contribution à la chronique scandaleuse d'une troupe où les vertus faciles étaient en nombre; sa vie privée fut celle d'un brave homme, d'une probité et d'une fidélité bourgeoise, également attaché à sa famille et à son théâtre.

En dehors de ses services comme acteur, cet attachement à la troupe est attesté par le fameux registre qui a rendu son nom presque populaire et qui renferme sans interruption l'histoire du théâtre durant vingt-six ans, du 28 avril 1659 au 1er septembre 1685. On cite parfois ce registre comme le livre officiel des recettes et des dépenses de la troupe, tenu pour elle et en son nom. C'est une erreur : ce qu'on appelle le *Registre de La Grange* est un simple *livre de raison*, comme en avaient nos pères, c'est-à-dire un journal personnel où le propriétaire consignait ce dont il désirait fixer pour lui-même le souvenir. Livre d'un comédien ami des chiffres, celui-ci est rempli par la notation de tous les événemens qui intéressent le théâtre dont le propriétaire fait partie et sont le tissu même de sa propre existence : constitution de la troupe, son état au début de chaque année théâtrale, premières représentations, composition du spectacle de chaque jour, visites à la cour ou chez les particuliers, recettes, dépenses, aumônes, parts de chaque acteur, etc.; il renferme, de plus, intercalée entre ces renseignemens d'intérêt général, la mention de beaucoup d'événemens personnels au seul propriétaire : maladies, mariages, décès des membres de sa famille; parfois des réflexions sur ces divers événemens, d'ordre général ou privé. La seule chose qui soit tout à fait absente du registre, c'est la mention des événemens publics: on dirait que l'auteur, sujet respectueux dans une monarchie absolue, estime que ce ne sont point là ses affaires et qu'il y aurait même intrusion coupable à s'en occuper. Il ne fait exception que dans le cas où ces événemens ont eu leur contre-coup sur la vie du théâtre.

A lui seul, du reste, le titre du registre ne devrait laisser aucun doute sur son véritable caractère; l'auteur a écrit sur la couverture de ce petit in-4°, recouvert de simple parchemin : *Extrait des recettes et des affaires de la comédie depuis Pâques de l'année 1659, appartenant au sieur de La Grange, l'un des comédiens du roi.* Ce n'est donc là qu'un résumé des grands registres du théâtre, les registres officiels; mais pour la période la plus intéressante, celle qui va de 1658 à 1673, il en remplace pour nous la plus grande partie, car, de ces grands registres il ne reste plus que trois, deux tenus par La Thorillière, un par Hubert, et qui ne comprennent

que deux ans et demi sur quatorze. Pour les années postérieures à 1673, la série des grands registres est complète ; mais celui de La Grange, qui s'y réfère plusieurs fois, contient plus d'un détail intéressant qu'ils ne donnent pas. Au demeurant, il n'a pas du tout la physionomie d'un livre de comptes officiel ; ainsi, le plus souvent, on n'y trouve, pour les recettes et les dépenses, que les totaux sans le détail des additions qui les ont fournis. En outre, on voit aisément qu'il n'a pas été, bien s'en faut, tenu au jour le jour sans interruption. Les différences de l'encre et de l'écriture montrent par places que, lorsque La Grange en avait le loisir, il le mettait chaque soir au courant ; mais leur ressemblance pendant des pages entières montre aussi qu'il dut souvent revenir en arrière et rédiger d'un seul trait des mois, et peut-être des années. De là quelques menues erreurs; de là ce que M. Édouard Thierry appelle « le présent trop tôt instruit des faits du lendemain, » et certains résumés embrassant des périodes assez longues. Comme exemple de ces derniers, on peut citer toute la période antérieure à 1661, évidemment écrite après coup. Il semble que, la troupe de Molière s'affermissant chaque jour, le roi lui témoignant une préférence de plus en plus marquée, le génie de son chef promettant une longue suite de chefs-d'œuvre, La Grange ait eu la conscience qu'il se préparait en elle quelque chose de considérable et dont il valait la peine de noter les progrès. Il voulut donc en écrire la chronique, et, pour être complet, remonta jusqu'à l'origine. Enfin, nous avons, depuis quelques mois seulement, la preuve décisive que le registre était bien la propriété de celui qui l'a rédigé. Il résulte, en effet, d'une série de documens retrouvés par l'archiviste de la Comédie-Française, M. Georges Monval, qu'en 1785 il n'était pas encore sorti de la famille de La Grange; offert à la Comédie, il fut acheté pour la somme de 240 livres, le 5 septembre de cette année-là. Depuis, il connut des vicissitudes fort dangereuses pour sa conservation : on le prêtait, et, en une seule fois, de 1790 à 1818, il resta vingt-huit ans hors du théâtre. A partir de cette dernière date, cependant, on commence à en comprendre l'inappréciable valeur et les historiens de Molière se mettent à l'étudier avec soin. Cela n'empêcha pas, dit-on, un ministre du second empire de l'emprunter une dernière fois et de le laisser toute une année exposé comme curiosité sur la table de son salon. Il ne court plus aujourd'hui de ces risques : enfermé dans une armoire spéciale, il n'est communiqué qu'à bon escient et ne sort jamais du cabinet de l'archiviste.

Ce n'est pas, précisément, l'œuvre d'un calligraphe, mais celle d'un homme doué, comme l'on dit, d'une « belle main, » écrivant posément, d'une écriture le plus souvent large et haute, parfois

plus fine et plus serrée, toujours très lisible. Beaucoup de propreté: on n'y trouve qu'un très petit nombre de taches, dont une large coulée de bougie tombée du flambeau qui éclairait l'écrivain et quatre ou cinq traces de pâtés d'encre, enlevés d'un coup de langue à la façon des écoliers. Presque pas de ratures, de grattages ni de surcharges : lorsque l'auteur n'est pas sûr d'un fait, — nom, titre ou chiffre, — il laisse un blanc et le remplit par la suite, ou bien il complète par une « manchette » inscrite en marge le contenu de la page même. Ce qui achève de lui donner une physionomie tout à fait intime, ce sont les signes allégoriques dont il est rempli. Ces signes, le plus souvent coloriés, sont au nombre de douze, que M. Édouard Thierry définit de cette manière : le losange, le losange avec un support, la croix, l'anneau écartelé, l'anneau mi-parti, l'anneau avec une croix au centre, les deux anneaux concentriques, les perles (ou les zéros) traversées de quatre points rayonnans, le carré long, enfin les zéros barrés d'un trait horizontal. Quant à leur signification, le losange, teinté de noir ou de rouge brique, marque les événemens malheureux : maladies, morts, procès, persé utions, traverses de tout genre, comme, par exemple, l'expulsion du Petit-Bourbon ; la croix protège les naissances ; l'anneau, surtout teinté de bleu, constate ou souhaite le bonheur présent ou à venir : visites rémunératrices, mariages, installation au Palais-Royal ; mi-parti noir et bleu, il caractérise les victoires incertaines, comme la première représentation du *Tartufe*; les perles radiées accompagnent les succès francs et représentent peut-être les chandelles de la rampe, l'illumination du succès définitif. Il s'en faut, cependant, que ces significations soient très nettes et toujours constantes ; avec le temps, La Grange les modifie ; parfois même il semble ne pas s'y reconnaître très bien lui-même et prendre les unes pour les autres. Tels qu'ils sont, ces signes contribuent à marquer d'une physionomie originale et le registre et son auteur. La Grange tient son registre comme d'autres collectionnent, tournent, peignent ou pêchent à la ligne, et, chez lui comme chez les autres, ce goût est l'indice d'une nature honnête et parfaitement équilibrée ; au milieu des tracas et des complications de la vie, ces êtres privilégiés ont trouvé, avec une diversion salutaire, un délassement certain, un coin de poésie. Mais quel contraste, pour l'homme qui nous occupe, entre ce passe-temps et sa profession, les préoccupations fiévreuses qui la remplissent d'ordinaire et les idées qu'elle éveille. La représentation finie, M^lles de Brie et du Parc vont à leurs amours, Molière à ses travaux et à ses souffrances, Joseph Béjart et de Brie à leurs querelles, Brécourt à sa bouteille, Baron à ses bonnes fortunes. La Grange, qui vient de berner Arnolphe et de conquérir Agnès, de

discuter sentiment avec la précieuse Armande et de persifler Trissotin, La Grange emporte sous son bras le gros registre de la troupe, s'enferme, se déshabille, et, dans le grand silence du théâtre tout à l'heure si bruyant, tire de son tiroir son registre à lui, sa plume, son pinceau, et se met à faire des additions, des anneaux et des losanges.

Ce registre est tellement une œuvre personnelle qu'à le feuilleter on pénètre vite dans la connaissance intime de celui qui le tenait; rien ne nous échappe de son caractère et de ses goûts. D'abord, il n'y a pas, chez ce comédien, trace de *cabotinage*, de cette vanité absorbante qui tire tout à elle et se subordonne tout. La Grange ne parle jamais des services nombreux et divers qu'il rend à la troupe; il faut les deviner par la nature des faits eux-mêmes. S'il prête de l'argent à ses camarades au début de l'installation au Palais-Royal, s'il intervient, comme représentant ou conseil, dans toutes leurs affaires d'intérêt, il ne songe pas une seule fois, je ne dis pas à grossir, mais à marquer l'importance de ce qu'il a fait; il se contente de l'indiquer simplement, brièvement, comme chose naturelle et normale. Une ou deux fois, il se trouve en discussion avec la troupe dans une affaire où, autant que nous en puissions juger, le bon droit était de son côté. Il écrit simplement : « Je n'ai voulu consentir jusques à ce jour d'hui que pour terminer tous différens et entretenir paix et amitié dans la troupe. J'ai acquiescé à la pluralité. » Une autre fois, il réclame contre une injustice doublement criante, d'abord parce qu'elle diminuait de moitié la part de M^lle^ de La Grange sans qu'elle eût démérité et ensuite parce qu'elle méconnaissait, par contre-coup, les services exceptionnels que lui-même rendait au théâtre : il ne se plaint même pas dans son registre, et c'est par une pièce officielle que nous connaissons sa réclamation. On a vu le soin et le luxe qu'il portait dans la composition de ses costumes. Comme plusieurs avaient été commandés « pour les plaisirs du roi, » il avait reçu 2,000 livres de gratification. C'était juste la moitié de sa dépense. Il se contente de le marquer en ces termes : « Comme ce que le roi donnoit n'étoit pas suffisant pour la dépense qu'il falloit faire, les dits habits m'ont coûté plus de deux mille autres livres. » Et c'est tout. Que de comédiens n'eussent pas manqué cette occasion unique d'opposer leur propre magnificence à la parcimonie de Louis XIV! Sur ses affaires personnelles, son mariage, la naissance de ses enfans, ses maladies, la mort des siens, la mention précise et courte du fait : « Ici, je tombai malade d'une fièvre continue double tierce et j'eus deux rechutes. Je fus deux mois sans jouer. M. Du Croisy prit mon rôle d'Éraste. » Une seule fois, il laisse entrevoir son senti-

ment intime sur un événement de cette nature, non par une réflexion, mais par la simple omission d'un signe. Lorsque la mère de sa femme vient à mourir, il note strictement le fait sans dessiner le losange noir qui accompagne chez lui les décès. On devine par là, et par là seulement, que Marie Ragueneau lui avait apporté en mariage une belle-mère désagréable.

Il est aussi discret sur ses camarades que sur lui-même : leurs affaires personnelles, intrigues ou querelles, rivalités ou zizanies, il ne les critique jamais. Cependant il sait voir et juger avec autant de bon sens que de finesse ; on devine qu'il n'est jamais dupe, à certaines façons de dire, irréprochables en elles-mêmes, mais où son opinion sur certains actes se laisse voir par cela seul qu'il les enregistre. Un jour, Armande avait eu un de ces caprices de jolie femme auxquels elle se livrait si volontiers. La Grange écrit : « M^lle de Molière ne voulut pas jouer. » Une autre fois, c'est M^lle de Brie qui fait manquer le spectacle : « M^lle de Brie fit la malade. » Même clairvoyance et même finesse pour les choses du dehors, dont il ne parle, je l'ai dit, que dans leur rapport plus ou moins direct avec le théâtre. En voici deux exemples réunis dans une même page du registre. Un jour, le marquis de Richelieu fait venir la troupe en visite. En apparence, c'est pour donner la comédie aux filles d'honneur de la reine ; en réalité, c'est pour l'offrir à la seule M^lle d'Argencourt, sa maîtresse, qui est du nombre. La Grange écrit : « M. le marquis de Richelieu arrêta la troupe pour jouer *l'École des maris* devant les filles de la reine, *entre lesquelles était M^lle de La Motte d'Argencourt.* » On sait la générosité de Fouquet envers tous ceux qui contribuaient à ses plaisirs ; elle contrastait avec la parcimonie de certains grands seigneurs, des princes du sang eux-mêmes, qui payaient chichement, se mettaient en retard, parfois même ne payaient pas du tout. Aussi, après une visite au château de Vaux, La Grange fait-il à Fouquet les honneurs d'un caractère spécial, aussi gros que sa munificence, et il écrit : « Monsieur le surintendant donna 1,500 livres. » Mazarin, mourant, désire voir *les Précieuses ridicules*, alors dans leur nouveauté. Voici le compte-rendu de la représentation : « *L'Étourdi* et *les Précieuses* au Louvre, chez Son Éminence M. le cardinal de Mazarin, qui étoit malade dans sa chaise. Le roi vit la comédie debout, incognito, appuyé sur le dossier de la dite chaise de S. E. Nota que le roi vit la comédie incognito et qu'il rentroit de temps en temps dans un grand cabinet. Sa Majesté gratifia la troupe de trois mille livres. » On ne saurait marquer plus brièvement et d'une manière plus frappante l'attitude de petit garçon que Louis XIV conserva quelque temps devant son vieux ministre. D'autre part, Mazarin était avare ; on voit

bien qu'il n'a rien donné : son plaisir a été payé par le jeune maître qu'il ruinait.

On comprend aisément que, par la nature même du registre, les notes qui le composent soient très courtes. La plupart se bornent à une date, un titre et un chiffre, quelques-unes ont deux ou trois lignes, un très petit nombre s'étendent jusqu'à une ou deux pages, trois au plus. Parmi les plus détaillées, il en est deux justement fameuses, celles où sont racontées l'expulsion du Petit-Bourbon et la mort de Molière. Ce sont là, en effet, deux événemens d'une importance capitale, et qui mettaient en jeu les deux sentimens les plus chers au cœur de La Grange, son attachement à son théâtre et son affection pour son chef. L'émotion a donc triomphé de sa réserve habituelle ; elle l'a fait parler avec une effusion relative, d'abord pour attester que « tous les acteurs aimoient le sieur Molière, leur chef, » parce qu'il « joignoit à un mérite et une capacité extraordinaire une honnêteté et une manière engageante qui les obligea tous à lui protester qu'ils vouloient courir sa fortune, » ensuite pour raconter avec une exacte précision dans quelle circonstance s'est produite « la perte irréparable. » Il n'y a pas lieu, assurément, d'attribuer une valeur littéraire au registre et d'y chercher un style ; c'est un document d'un grand prix, mais rien que cela, et l'auteur lui-même n'a pas songé un seul instant à faire œuvre d'écrivain. Mais on est frappé de l'aisance avec laquelle La Grange manie la plume lorsqu'il se donne un peu de champ. De plus, toutes les qualités de l'écrivain qui viennent du caractère, il les a : ses façons de dire sont nettes et franches comme sa pensée, mesurées, discrètes et courtoises comme son *habitude* tout entière. Enfin, s'il ne s'inquiète en rien de polir sa phrase, s'il ne s'interdit aucune des négligences de l'homme qui écrit pour lui seul, cette phrase n'en a pas moins une élégance et une souplesse très dignes d'attention.

## V.

Il en est de la Comédie-Française comme de la plupart des institutions qui ont un long passé ; une légende commode exagère ou simplifie leur histoire vraie. Dater de 1658, ou même de 1680, avoir traversé la révolution et durer encore, n'est pas chose banale dans notre pays. Le respect que nous inspire une pareille exception nous fait supposer que, dès le début, la Comédie n'eu qu'à se laisser vivre. On peut résumer à peu près de la manière suivante l'opinion moyenne sur son existence aux deux derniers siècles. Molière arrive à Paris ; son génie charme Louis XIV,

qui s'empresse d'accorder sa protection au poète et à son théâtre. Il meurt; le pouvoir royal continue cette tutelle à sa troupe, et elle s'augmente successivement des comédiens du Marais et de l'Hôtel de Bourgogne, qui s'empressent d'aller où pleuvent les faveurs. Par cette fusion des trois théâtres, la Comédie-Française se trouve constituée et devient une véritable institution d'état. Lorsque, après la révolution qui l'a troublée sans la détruire, elle est réorganisée par le fameux décret de Moscou, Napoléon Ier ne fait que renouer pour elle une tradition à peine interrompue. Il s'en faut, et de beaucoup, que les choses se soient passées avec cette simplicité. Par cela même qu'elle a duré, la Comédie-Française a connu bien des vicissitudes; loin de s'être faite toute seule, elle est le résultat de longs et patiens efforts. Bien plus, il est certain que ses fondateurs, Molière comme Louis XIV, La Grange comme Armande Béjart, ne soupçonnaient guère l'importance qu'elle devait prendre. C'est encore une vérité dont l'histoire offre de nombreux exemples : les institutions les plus solides ne sont pas celles qui, sorties en un jour du cerveau d'un seul homme, sont demeurées semblables à la pensée de leur fondateur. Plus souvent, au contraire, ce qui doit grandir, ne résulte d'aucune idée préconçue, a des commencemens très modestes, et reçoit toute sa force du temps, des circonstances, de beaucoup d'efforts obscurs. Ce fut le cas pour la Comédie-Française. Lorsque Molière débutait à Paris, son ambition était toute à l'œuvre présente; et lorsque Louis XIV lui accordait une salle, une pension, et l'appelait à sa cour avec une préférence marquée, il se servait, tout simplement, pour ses plaisirs et l'éclat de ses fêtes, du comédien le plus amusant de Paris. De même, lorsque, Molière mort, sa veuve et La Grange se trouvèrent à la tête de son théâtre, on peut être assuré que leurs premiers efforts eurent pour unique objet la nécessité de vivre. Assurément, en repoussant à ce moment-là un premier projet de fusion avec l'Hôtel, ils se rappelaient l'un et l'autre la guerre acharnée faite à Molière par les « grands comédiens; » il leur répugnait de passer à l'ennemi. Mais ce n'est pas du premier jour que l'ambition de les supplanter put leur venir : elle dut naître et se développer dans leur esprit, à mesure que les circonstances purent leur suggérer ce dessein.

Après une semaine donnée au deuil, la troupe du Palais-Royal reprenait ses représentations, le 24 février 1673, et, tant bien que mal, traversait le carême. La clôture annuelle de Pâques arrive; pendant les vacances, l'Hôtel de Bourgogne travaille la troupe, et, à la rentrée, les défections éclatent : quatre des meilleurs acteurs, Baron en tête, la quittent pour l'Hôtel. Bientôt, ceux qui restent se

trouvent jetés à la rue : Lulli a obtenu du roi la salle du Palais-Royal pour y installer l'Opéra. Il avait, cependant, de grandes obligations à Molière, qui l'avait pris, encore obscur, pour collaborateur, et, trois ans auparavant, lui avait prêté 11,000 livres; mais le Florentin était le moins scrupuleux des hommes, un « ténébreux coquin, » disait Boileau. La situation semblait désespérée pour La Grange et Armande ; plus forte que leurs résolutions, la nécessité les mettait à la merci de l'Hôtel. Cette réunion dont ils n'avaient pas voulu, deux mois plus tôt, les voilà maintenant obligés de la solliciter : on la leur refuse, et avec dureté. Par bonheur, il se trouvait rue Guénégaud une belle salle de spectacle, avec le plus complet matériel du temps, installée par le marquis de Sourdéac et M. de Champeron. De concert avec son beau-frère Boudet, curateur de la fortune de Molière et tuteur de sa fille mineure, Armande exige de Lulli le remboursement des 11,000 livres qu'il doit à la succession de son mari, et, le 23 mai 1673, c'est-à-dire le lendemain du jour où elle a fait acquitter sa créance, devançant les comédiens du Marais, qui avaient, eux aussi, des vues sur la salle Guénégaud, elle achète à Sourdéac et à Champeron la rétrocession de leur bail et de tout leur matériel, et les associe aux bénéfices de l'entreprise nouvelle. Si les comédiens du Marais avaient jeté les yeux sur le théâtre Guénégaud, c'est qu'ils se trouvaient, eux aussi, dans un grand embarras; le centre de la vie parisienne s'étant déplacé, ils se morfondaient dans leur salle vide. Devancés, ils perdaient leur dernière chance de salut : le 23 juin, une ordonnance de Colbert les réunissait à la troupe de Molière, et, le 9 juillet, celle-ci, augmentée de ces utiles recrues, commençait ses représentations rue Guénégaud. L'examen du registre de La Grange ne laisse aucun doute sur la part qu'il prit à cette série de négociations : accord avec Boudet, association avec Sourdéac et Champeron, fusion avec le Marais, on voit ou on devine sa main partout. Il ne se met jamais en avant et ne se vante de rien, mais il agit avec son activité et sa discrétion habituelles. Ainsi, de concert avec la veuve de son maître, en face de l'Hôtel de Bourgogne et de Lulli, il ressuscitait, pour leur faire à tous deux une rude concurrence, la troupe à demi morte de Molière.

Cependant, si l'on était assuré de vivre, les jours d'épreuve n'étaient point finis. En partie renouvelée, la troupe n'avait plus la cohésion d'autrefois. Comédiens du Marais et associés affichaient des prétentions gênantes; les femmes, surtout, jalousaient M^lle^ Molière, qui, à la possession des plus beaux rôles, joignait la qualité de directrice du théâtre, sans l'énergie nécessaire pour imposer sa volonté. Bientôt un long procès éclate avec Sourdéac et Champeron, qui prétendent s'ingérer dans le choix des pièces nouvelles,

sèment la discorde dans la troupe, et, chose plus grave, tentent de mettre la main sur le bureau de la recette. Heureusement ils le perdent, et sortent de la société. Reste la rivalité de l'Hôtel de Bourgogne. On la paralyse par un coup de maître en lui prenant sa grande tragédienne, M^lle Champmeslé. La mort de La Thorillière achève de désorganiser les grands comédiens, et le roi, considérant leur état précaire, décide, par lettre de cachet du 21 octobre 1680, qu'ils feront leur jonction avec l'Hôtel Guénégaud. Enfin, le but visé par La Grange et Armande est atteint; l'ancienne troupe de Molière reste seule debout, fortifiée par la ruine des deux autres théâtres parisiens; la Comédie-Française est fondée. Ici encore, dans les procès engagés, la réunion avec l'Hôtel, la formation laborieuse de la troupe définitive, La Grange avait tout conduit.

Son dernier grand effort eut lieu en 1687, lorsque, sur un ordre du lieutenant de police La Reynie, la troupe fut obligée d'abandonner la rue Guénégaud. La correspondance de Racine et de Boileau nous apprend les causes de cette expulsion et nous tient au courant des vicissitudes par lesquelles passèrent les pauvres comédiens. Le 8 août, Racine écrivait à Boileau, qui soignait tristement à Bourbonne sa gorge malade :

La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, c'est l'embarras des comédiens, qui sont obligés de déloger de la rue Guénégaud, à cause que Messieurs de Sorbonne, en acceptant le collège des Quatre-Nations, ont demandé, pour première condition, qu'on les éloignât de ce collège. Ils ont déjà marchandé des places dans cinq ou six endroits; mais, partout où ils vont, c'est merveille d'entendre comme les curés crient. Le curé de Saint-Germain-de-l'Auxerrois a déjà obtenu qu'ils ne seroient point à l'hôtel de Sourdis, parce que, de leur théâtre, on auroit entendu tout à plein les orgues, et de l'église on auroit entendu parfaitement bien les violons. Enfin, ils en sont à la rue de Savoie, dans la paroisse Saint-André. Le curé a été aussi au Roi lui représenter qu'il n'y a tantôt plus, dans sa paroisse, que des auberges et des coquetiers; si les comédiens y viennent, que son église sera déserte. Les grands Augustins ont aussi été au Roi, et le père Lembrochons, provincial, a porté la parole. Mais on dit que les comédiens ont dit à Sa Majesté que les mêmes Augustins, qui ne veulent point les avoir pour voisins, sont fort assidus spectateurs de la comédie, et qu'ils ont même voulu vendre à la troupe des maisons qui leur appartiennent, dans la rue d'Anjou, pour y bâtir un théâtre, et que le marché seroit déjà conclu si le lieu eût été plus commode. M. de Louvois a ordonné à M. de La Chapelle de lui envoyer le plan du lieu où ils veulent bâtir dans la rue de Savoie : ainsi on attend ce que M. de Lou-

vois décidera. Cependant l'alarme est grande dans le quartier; tous les bourgeois, qui sont gens de palais, trouvant fort étrange qu'on vienne leur embarrasser leurs rues. M. Billard surtout, qui se trouvera vis-à vis de la porte du parterre, crie fort haut; et quand on lui a voulu dire qu'il en auroit plus de commodité pour s'aller divertir quelquefois, il a répondu fort tragiquement : « Je ne veux point me divertir. »

L'austère M. Billard en fut quitte pour la peur. Les comédiens, en effet, sont rebutés rue de Savoie; ils tâtent le terrain rue Montorgueil, mais le curé de Saint-Eustache crie encore plus fort que M. Billard : il a déjà derrière son église, à l'Hôtel de Bourgogne, les comédiens italiens; devant, au Palais-Royal, l'opéra de Lulli; va-t-on lui infliger une troisième troupe? Il aura donc, à lui seul, tous les théâtres de Paris sur sa paroisse! Et les comédiens d'engager, un peu partout, de nouveaux pourparlers, tandis que l'on suit leurs démarches avec une curiosité ironique : « S'il y a quelque malheur dont on se puisse réjouir, répond Boileau, c'est, à mon avis, de celui des comédiens. Si on continue à les traiter comme on fait, il faudra qu'ils s'aillent établir entre La Villette et la porte Saint-Martin : encore ne sais-je s'ils n'auront point sur les bras le curé de Saint-Laurent. » Il faut dire, pour l'intelligence de cette boutade, et d'une autre qui va venir aggraver celle-ci, que, près de La Villette et du faubourg Saint-Martin se trouvait déjà, au XVII^e siècle, un dépôt des boues et immondices de Paris. Racine n'est pas en reste d'ironie, mais la sienne est moins grosse. Il écrit le 24 août : « Les comédiens, qui vous font si peu de pitié, sont pourtant toujours sur le pavé, et je crains comme vous qu'ils ne soient obligés de s'aller établir auprès des vignes de feu M. votre père. Ce seroit un digne théâtre pour les œuvres de M. Pradon. » On le voit, au bout de dix ans, le poète ulcéré de *Phèdre* ne pardonnait point, quoique converti, à son triste rival, et, oubliant que l'on jouait toujours ses propres pièces dans la troupe de La Grange et de M^lle Molière, oubliant qu'il y avait aussi M^lle Champmeslé parmi ces pauvres comédiens errant à travers Paris, il englobait dans sa rancune le théâtre tout entier. Ce souvenir de Pradon a déridé Boileau; il taquine son ami sur cette rancune persistante et fait une allusion discrète à la Champmeslé; au demeurant, même rudesse pour les comédiens : « Dites-moi, monsieur, répond-il, supposé qu'ils aillent habiter où je vous ai dit, croyez-vous qu'ils boivent du vin du cru? Ce ne seroit pas une mauvaise pénitence à proposer à M. de Champmeslé pour tant de bouteilles de vin de Champagne qu'il a bues, *vous savez aux dépens de qui*. Vous avez raison de dire qu'ils auront là un merveilleux

théâtre pour jouer les pièces de M. Pradon; et d'ailleurs ils y auront une commodité, c'est que, quand le souffleur aura oublié d'apporter la copie de ses ouvrages, il en trouvera infailliblement une bonne partie dans les précieux dépôts qu'on apporte tous les matins en cet endroit. » A-t-on remarqué combien les plus honnêtes gens du XVII^e siècle aiment ce genre de grosse plaisanterie? Avec les femmes et leurs malices, ils ont dans les plus humiliantes nécessités de notre nature, la maladie et son cortège maussade, les ordonnances de M. Purgon et l'instrument de M. Fleurant, un thème favori, inépuisable; Molière surtout en a trop usé, et, pour en sortir, il faut descendre jusqu'au milieu du siècle suivant.

Enfin, après un an de vaines recherches, la Comédie parvient à trouver un emplacement rue Neuve-des-Fossés-Saint-Germain-des-Prés : elle achète, le 8 mars 1688, le jeu de paume de l'Étoile et se met à y bâtir. Il lui en coûta près de 200,000 livres, somme énorme pour le temps, et qui greva son budget pour de longues années. Emprunt, constitution des intérêts et de l'amortissement, conduite des travaux, installation, c'est encore La Grange qui pourvoit à tout, ou, du moins, prend la direction de tout, comme en témoigne un autre registre de sa main, non publié, celui-là, que conservent les archives de la Comédie-Française et où se retrouve, avec une remarquable entente des affaires, sa modestie habituelle. Voici comment, par exemple, il s'excuse de n'avoir pu payer de sa personne en un moment où, les travaux déjà commencés, un nouvel obstacle surgissait par l'opposition du curé de Saint-Sulpice, qui « se déchaînoit d'une manière qui ne lui étoit pas avantageuse. » Seignelay a mandé les comédiens à ce propos, et La Grange écrit : « Nous passâmes une méchante nuit et avec bien de l'inquiétude. Le lendemain, à sept heures du matin, M. Le Comte et Raisin allèrent recevoir ses ordres (j'étois malade). » Le curé en fut pour son déchaînement, et, le 18 avril 1689, la Comédie commençait ses représentations dans la nouvelle salle, où elle devait rester jusqu'en 1770, pour de là se transporter aux Tuileries, puis dans le théâtre devenu l'Odéon, et enfin s'établir dans celui où elle est encore.

La récompense de ce zèle à toute épreuve fut, pour La Grange, une autorité toujours grandissante sur ses camarades, une sympathie et un respect affectueux de la part de tous, sans qu'il ait jamais songé à en profiter dans un intérêt personnel; du pouvoir il ne voulut que les charges sans les avantages : il ne prit aucun titre particulier, il ne fit pas augmenter sa part. C'est à lui que sont adressés les ordres de la cour, et ils sont rédigés avec une politesse particulière ; c'est lui qui sert d'intermédiaire à la compagnie avec les représentans de l'autorité royale : l'intendant des Menus-

Plaisirs, la dauphine, les gentilshommes de la chambre. Éclatait-il, entre ses camarades, une de ces disputes si fréquentes dans ces milieux de vanités irritables, c'est lui qui était chargé d'intervenir officiellement et de réconcilier les adversaires. Au mois de décembre 1690, Poisson et Raisin se prennent de querelle en pleine assemblée ; d'une querelle particulièrement scandaleuse, à ce qu'il semble. Sur les instances faites auprès d'eux, ils consentent à un arbitrage et signent la déclaration suivante : « Nous remettons à la compagnie nos intérêts et tous nos ressentimens que nous pouvons avoir l'un contre l'autre, et promettons d'exécuter ce que la compagnie trouvera à propos pour nous accommoder et entretenir paix et amitié entre nous. » La Comédie s'assemble donc, examine l'affaire et rédige ainsi le procès-verbal de sa décision :

Ces deux messieurs seront amenés dans la grande salle d'assemblée, chacun par une porte différente, où, étant en présence l'un de l'autre, M. de La Grange leur prononcera ces paroles en présence de la compagnie : « Messieurs, nous avons examiné tout ce qui s'est dit et passé dans votre démêlé, jusques aux moindres circonstances ; nous avons jugé à propos de n'en point rappeler ici le détail, persuadés que nous sommes qu'il est des plus avantageux pour l'un et l'autre d'ensevelir de pareils démêlés dans un oubli perpétuel. Vous avez remis vos intérêts entre nos mains : nous vous disons comme arbitres d'oublier pour toujours tout ce qui s'est passé, et nous vous prions, comme camarades, de vous rendre réciproquement votre estime, vous assurant que la compagnie gardera le souvenir de la déférence que vous avez eue pour elle. Il ne nous reste plus, messieurs, qu'à vous dire, en arbitres, de vous embrasser en notre présence pour confirmer l'accommodement.

Suivent les signatures et, en tête, celle de La Grange. Ces deux pièces décorent présentement, encadrées et en belle place, le cabinet de l'archiviste à la Comédie-Française. Elles n'en sont pas la moindre curiosité. On trouverait malaisément, en effet, une marque plus frappante de cette solennité que messieurs de la Comédie introduisaient volontiers dans leurs actes publics ou privés, avec un sentiment de la mise en scène qui n'est pas pour étonner de leur part : la rencontre de Mazarin et de don Louis de Haro, dans l'île de la Conférence, ne fut pas l'objet d'un protocole plus soigneusement étudié. D'autre part, la Comédie a bien fait d'orner, comme d'un titre d'honneur, ce sanctuaire de son histoire, avec un acte attestant d'une manière si éloquente l'estime dont La Grange étoit entouré. Bientôt, elle va donner comme pendant à ce procès-verbal l'unique si-

gnature de Molière qu'elle possède et qu'elle doit à une libéralité récente de M. Alexandre Dumas. Cette signature se trouve au bas d'un contrat passé entre le comédien Monchaingre, Molière et Rollet, — le procureur Rollet dont parle Boileau, — à l'avantage du jeune Baron. Unique et précieux assemblage de noms et de choses : liberté de mœurs du tripot comique, majesté particulière d'une institution d'état qui est un théâtre, Molière pris sur le fait dans l'exercice de sa bienfaisance habituelle, La Grange qui continue son œuvre, Baron qui prolongera si longtemps la tradition de Molière et de La Grange, le souvenir de Boileau personnifié par un des noms qu'il a voués à un ridicule éternel : tout cela dans deux petits cadres. N'est-ce pas le cas, ou jamais, de reprendre une expression chère au grand siècle et de dire que c'est là un spectacle « fait à souhait pour le plaisir des yeux ? »

## VI.

La troupe du Palais-Royal sauvée, la Comédie-Française fondée par la réunion de 1680, La Grange n'avait plus qu'un dernier devoir à remplir envers la mémoire de Molière, c'était de publier une édition définitive des œuvres de son maître. Personne autant que lui n'était désigné pour cette tâche. Il avait joué sous la direction et aux côtés de l'auteur ; il connaissait, avec la tradition scénique de ces chefs-d'œuvre, le travail journalier par lequel ils étaient arrivés à leur forme définitive. Par surcroît, à cette expérience de comédien, il joignait le goût d'un lettré ; il avait des livres, en effet, assez bien choisis et en assez grand nombre pour qu'il en ait été fait à sa mort une vente qui attira l'attention des bibliophiles du temps. Et ces livres n'étaient pas objet de luxe ou de vanité ; leur propriétaire les lisait et les annotait, à preuve un Corneille sur lequel il avait écrit de sa main une pensée de Saint-Évremond. C'est donc La Grange qu'Armande désigna lorsque, en 1682, à la sollicitation de trois libraires en renom, Thierry, Trabouillet et l'inévitable Barbin, elle résolut de publier les œuvres complètes de son mari.

Molière avait conçu lui-même le dessein d'une édition de ce genre. Le 18 mai 1671, il avait pris, pour l'ensemble de ses pièces, un privilège où nous lisons ceci : « Plusieurs desdites pièces ont été réimprimées en vertu de lettres obtenues par surprise en notre grande chancellerie, sans en avoir consentement, dans lesquelles réimpressions il s'est fait quantité de fautes qui blessent la réputation de l'auteur ; ce qui l'a obligé de revoir et corriger tous ses ouvrages pour les donner au public dans leur dernière perfec-

tion. » L'auteur du *Misanthrope* et du *Tartufe* sentait donc la valeur de ses chefs-d'œuvre ; il n'était pas si indifférent à leur publication qu'on le dit ordinairement, et il ne tint pas à lui de donner, comme le firent Corneille et Racine, une édition complète qui fût son testament littéraire. L'on ne regrettera jamais assez qu'il n'ait pu imiter l'exemple de ses deux illustres contemporains. Plus que personne, en effet, il devait tenir à cette revision suprême. La nécessité de composer vite avait toujours pesé sur lui : il sentait bien que, dans toutes ses pièces, il y avait de l'à-peu-près, et il en souffrait. Ne sait-on pas que le désir, le regret de la perfection l'avaient tourmenté toute sa vie? Un jour Boileau lisait devant lui les beaux vers qui terminent la deuxième satire :

> Mais un esprit sublime en vain veut s'élever
> A ce degré parfait qu'il tâche de trouver;
> Et, toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
> Il plaît à tout le monde et ne sauroit se plaire.

Molière se leva, et saisissant la main de son ami : « Voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez : mais, tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie dont je sois véritablement content. » Quelques années de plus, et, grâce à cette modestie, si touchante chez un tel homme, La Bruyère et Fénelon, Vauvenargues et M. Scherer n'auraient pas eu à exercer leur sévérité.

La Grange fit, dans la mesure du possible, ce que Molière n'avait pu faire lui-même ; mais, avec sa réserve habituelle, il ne voulut pas être nommé : l'édition est anonyme. Outre les pièces déjà publiées en 1673 dans les éditions séparées ou collectives, il en restait six tout à fait inédites : *Don Garcie*, *Don Juan*, *Mélicerte*, *l'Impromptu de Versailles*, *les Amans magnifiques* et *la Comtesse d'Escarbagnas*. Il faut donc qu'Armande ait remis à La Grange les manuscrits de ces pièces ; mais il est très probable qu'elle lui livra, en outre, ceux de toutes les autres. Pour mener à bien la publication, La Grange prit des collaborateurs. Mais lesquels? Deux noms sont mis en avant, ceux de Marcel et de Vinot, tout à fait inconnus l'un et l'autre ; il n'y a que lui auquel la concordance des témoignages permette de conserver le mérite de l'édition. Elle lui fait grand honneur dans toutes ses parties : biographie de Molière en forme de préface, établissement du texte, illustrations. La préface, d'abord, est écrite avec une telle sûreté de plume que l'on serait tenté de l'attribuer à un véritable homme de lettres. Mais, pour le fond, la concordance est parfaite entre les renseignemens qu'elle donne et ceux que contient le registre ; il en est même qui ne pou-

vaient venir que du seul auteur de celui-ci, car, en 1682, il était seul à les connaître encore. Certaines phrases ou tournures de phrases se retrouvent dans l'un et dans l'autre; des deux côtés, c'est la même discrétion, la même *habitude* morale, qui révèlent un honnête homme et un homme de cœur. Cette préface dit tout ce qu'il importait alors de savoir sur Molière, la vaine curiosité mise à part; en même temps, elle tait ce qui ne regarde pas le public, avec un parti-pris assez remarquable pour que Bazin ait pu écrire, ici même, il y a près de quarante ans : « Là, et presque nulle part ailleurs, se trouvent encore aujourd'hui les seuls renseignemens que l'on puisse accepter, les seuls, et cette conjecture est sérieuse, que Molière ait voulu laisser au public. » Enfin, elle respire une indépendance d'esprit et une sûreté de jugement bien rares, de tout temps, chez ceux qui ont parlé de Molière. L'admiration y est sincère et profonde ; elle y inspire, du grand comique, un portrait achevé, complet et sobre. Mais aucun excès dans l'éloge, de justes réserves même ; on y avoue « que toutes ses pièces n'ont pas d'égales beautés, » et on l'explique par la nécessité où il était « d'assujettir son génie à des sujets qu'on lui prescrivoit et de travailler avec une grande précipitation ; » on reconnaît que ses dénoûmens sont faibles, mais on a commencé par dire que, « dans ses moindres pièces, il y a des traits qui n'ont pu partir que de la main d'un grand maître, » et que « *le Misanthrope*, *le Tartufe* et *les Femmes savantes* sont des chefs-d'œuvre qu'on ne sauroit assez admirer. » La vraie critique de la postérité ne parle pas autrement.

Pour le texte, il n'est pas malaisé de voir qu'il a été établi avec de grands soins, malgré les fautes d'impression qui le déparent. Mais, au XVII^e siècle, on n'avait pas toujours les imprimeurs que l'on voulait; les auteurs les plus soigneux ne pouvaient les empêcher de faire à leur tête, Corneille, par exemple, très attentif aux questions d'orthographe, très soucieux de la correction, et qui se plaint avec amertume de l'indocilité des siens. Les manuscrits de Molière sous les yeux, les éditeurs firent disparaître les altérations de tout genre que les œuvres imprimées avaient subies ; ainsi pour *le Malade imaginaire*, qu'ils disent expressément « corrigé, sur l'original de l'auteur, de toutes les fausses additions et suppositions de scènes faites dans les éditions précédentes. » Grâce à l'expérience de La Grange, ils y joignirent de nombreuses indications scéniques, qui sont encore d'un grand secours, pour la lecture comme pour la représentation. Il y a donc d'assez nombreuses différences entre les éditions originales et celle de 1682; mais, quoi qu'on ait pu dire, ces différences sont presque toujours à l'avantage de Molière. Sans doute, l'une ne dispense pas de recourir aux autres,

mais elle les contrôle toujours et les corrige souvent. Dans une seule pièce, *Don Juan*, La Grange trahit la pensée de l'auteur, et bien malgré lui. Les hardiesses de plusieurs scènes, celle du pauvre en particulier, effrayèrent la censure, qui exigea des suppressions, et, comme le tirage était déjà fait, on cartonna les exemplaires. Heureusement, il y en eut un qui évita cette mutilation; retenu par le lieutenant de police La Reynie, soigneusement conservé par lui, et arrivé par les ventes ou les héritages dans d'illustres bibliothèques, il a permis de rétablir les passages condamnés. Les gravures, enfin, dues à Brissart et Sauvé, complètent heureusement le travail de La Grange. Ce ne sont pas, il s'en faut, des œuvres d'art de premier ordre; d'un dessin lourd et sans finesse, d'une perspective souvent enfantine, gravées d'une pointe tantôt molle, tantôt forcée, elles auraient peu de valeur en elles-mêmes si elles ne donnaient sur les costumes, la position des personnages, leurs attitudes, la mise en scène, en un mot, des indications que l'on chercherait vainement ailleurs. Elles traduisent avec une exactitude évidente la façon dont on jouait Molière en 1682, et l'on était encore, à cette date, si rapproché de la création, que la tradition avait dû se conserver presque intacte. A ce point de vue, on n'étudiera jamais trop ces estampes.

L'édition publiée, que devinrent les manuscrits qui avaient servi à l'établir? On sait trop bien qu'ils sont entièrement perdus pour nous; à moins de découvertes tout à fait improbables, nous n'aurons jamais une seule page entièrement écrite par Molière : quelques signatures, peut-être une courte quittance, d'authencité contestée, voilà tout ce qui reste de sa main. Pendant longtemps la veuve de La Grange fut rendue responsable de cette perte : les papiers de Molière, non réclamés par Armande, seraient restés en la possession de La Grange et, à sa mort, auraient été vendus et dispersés avec sa bibliothèque. Cette légende est inadmissible : d'abord parce que Bordelon, un bibliophile, présent à cette vente, où il acheta le Corneille annoté dont il est question plus haut, ne dit mot de ces papiers, dont la présence aurait certainement piqué au vif sa curiosité : l'homme qui, à cette date, achetait, par goût des autographes, quelques lignes de La Grange aurait-il résisté à la tentation d'acquérir un manuscrit de Molière? Il résulte, en outre, de la préface mise, en 1699, sept ans après la mort de La Grange, par Guérin d'Etriché le fils, en tête de *Myrtil et Mélicerte* versifiés, qu'à cette date « les papiers de Molière, » restitués à Armande, se trouvaient encore en la possession de celle-ci. Il faut donc admettre que ces papiers ont eu le sort commun de tant d'autres; nous n'avons presque rien de ceux de Corneille et de

Racine, de Regnard et de Marivaux, et on ne sait pas davantage comment ils se sont perdus.

La Grange ne survécut que dix ans à l'édition de 1682, quatre à l'établissement de la Comédie-Française dans la rue des Fossés-Saint-Germain. Les circonstances de sa mort, survenue le 1er mars 1692, sont restées obscures, pour ne pas dire mystérieuses. Il ne fit pas de maladie, car, pendant le mois de février précédent, il avait joué dix-huit fois. Fut-il frappé de mort subite? mit-il lui-même fin à sa vie? Les deux hypothèses sont également admissibles. Bien qu'il ait reçu la sépulture ecclésiastique, en plein jour, à midi, dans le cimetière de l'église Saint-André-des-Arcs, il semble que l'autorité ecclésiastique souleva d'abord quelques difficultés. Le *Mercure* prit la peine de démentir cette opposition. L'aurait-il fait si le bruit n'avait pas couru, et ne savons-nous pas ce que valent souvent les démentis de ce genre? D'autre part, il venait de marier sa fille Manon avec un avocat au parlement, M. de Trocou-Musnier, et il paraît que la jeune femme était tombée aux mains d'un brutal. En ce cas, La Grange serait mort du chagrin de la voir malheureuse ou se serait tué lui-même sous le coup de ce chagrin. « Plus de mille personnes, nous apprend le *Mercure,* suivirent son convoi, tout Paris ayant dit, lorsque le bruit de sa mort fut répandu, que *c'étoit un honnête homme.* »

## VII.

Je disais, au début de cette étude, que, par ses qualités d'homme privé, La Grange avait été une exception parmi les comédiens de son temps; j'ajouterai que celles de son esprit et de son caractère n'ont jamais été communes à aucune époque et dans aucune profession. C'est déjà un grand honneur pour la carrière dramatique, non-seulement de n'avoir pas gêné chez lui le développement de ces qualités, mais encore de leur avoir fourni une matière si appropriée que l'on dirait qu'il était exactement fait pour cette carrière et elle pour lui. En un temps où un injuste préjugé pesait encore de tout son poids sur les comédiens, en dépit des ordonnances de réhabilitation, La Grange montra que l'on pouvait admirablement jouer la comédie et pratiquer toutes les vertus de l'honnête homme, aux deux sens du mot : le sens mondain de son temps et le sens simple et grave du nôtre. Aujourd'hui, nous tombons peut-être dans un excès contraire à celui du XVIIe siècle ; si, pour quelques bonnes âmes, le comédien est toujours un bohème et un réprouvé, on applique généralement au monde des théâtres deux façons de juger un peu

contradictoires. D'un côté, nous avons pour tout ce qui s'y fait une grande tolérance morale, de l'autre, nous trouvons légitime que, sans cesser de vivre à leur manière, les comédiens prétendent à tous les avantages sociaux, à toutes les distinctions réservées pendant longtemps aux vertus bourgeoises et aux professions classées. Le moyen d'échapper à cette contradiction serait peut-être de considérer que bohème et théâtre ne sont pas plus forcément synonymes que théâtre et vertu, mais que, si théâtre et vertu sont difficiles à concilier, ceux qui les concilient ont beaucoup de mérite, qu'il faut leur en tenir grand compte et qu'il n'y a rien à leur refuser. La Grange est assurément, de tous les comédiens, celui dont l'exemple a le plus fait pour acheminer l'opinion vers un revirement d'autant plus complet qu'il tombe quelquefois dans l'excès, mais d'autant plus légitime qu'il n'est au fond que l'exagération d'une idée juste. Molière a paré la profession dramatique de l'auréole du génie ; La Grange y a joint le doux reflet d'un beau talent et d'un beau caractère. A eux deux ils forment un groupe qui symbolise cette Comédie-Française fondée par l'un, sauvée par l'autre, et dont nous sommes justement fiers, car elle honore toujours l'esprit français et elle est une des rares institutions de la vieille France qui restent debout, au milieu de tant de ruines, victorieuses des hommes et du temps.

Si Molière est bien mort, s'il n'a plus paru après lui de comédiens écrivant des chefs-d'œuvre comparables aux siens, on peut dire, en revanche, que l'esprit de La Grange et beaucoup de ses qualités vivent toujours dans la maison de Molière. D'abord, la plupart de ses successeurs aiment comme lui leur théâtre ; plusieurs n'ont jamais voulu le quitter et, préférant la gloire à l'argent, lui ont sacrifié de gros avantages ; tous en parlent avec respect, ont conscience du prestige qu'ils en reçoivent, et ceux qui le quittent se font honneur de lui avoir appartenu. Il en est même que l'on pourrait nommer et qui ont imité ou imitent encore La Grange soit par leur courage aux heures difficiles et leur dévouement au salut de « la Compagnie, » soit par la nature de leur talent, leur manière d'être, toutes leurs habitudes. On a publié le registre de La Grange ; on a publié aussi certain journal d'un sociétaire de la Comédie-Française qui a traversé, en portant la fortune de la maison, des jours plus difficiles encore que ceux qui suivirent l'expulsion du Palais-Royal. La Grange, chassé par Lulli, abandonné par Louis XIV et par ses camarades, ne désespérait pas du théâtre de Molière et, en lui trouvant une scène et des acteurs, lui rendait la protection royale ; son émule contribuait à sauver contre la guerre civile et l'incendie le théâtre, ses archives, ses richesses d'art, puis il allait à l'étranger lui gagner de quoi remplir ses engagemens en atten-

dant la reprise de la vie nationale. Et, dans cet exode, il se montrait administrateur aussi habile, aussi soigneux, aussi probe que son devancier ; avec beaucoup d'énergie et de ténacité, un peu de rudesse et de misanthropie, il arrivait au même résultat que La Grange avec sa souplesse, sa courtoisie et son optimisme : sauver la maison. Comme La Grange, enfin, il s'est fait un titre d'honneur par son journal, presque sans y penser ; et, plus tard, lorsque notre temps sera devenu à son tour le passé lointain de la comédie, on consultera son carnet de voyage comme on consulte le *livre de raison* laissé par La Grange.

Un autre tient une partie des rôles de La Grange, est, comme lui, un parfait amoureux et, comme lui, prolonge au-delà du vraisemblable la souplesse de son talent, la fraîcheur de sa voix et l'apparente jeunesse de sa personne. Il est, lui aussi, de relations aimables, attentif, mesuré dans ses paroles et dans ses actes ; s'il aime la renommée, il ne recherche pas le bruit et ne fait pas mettre dans la gazette le compte rendu de ses aventures, s'il en a, de ses voyages, car il ne voyage pas, de la façon dont il mange, se meuble, s'habille et s'entretient avec ses amis ; le théâtre quitté, il vit d'une calme existence de bourgeois. Il est soigneux de sa personne, comme devait l'être La Grange ; il se surveille et s'économise ; il a une hygiène raisonnée qu'il suit avec rigueur et qui profite à la santé de son talent comme à celle de sa personne. Enfin, lui aussi a le goût de l'écriture et tient un journal où il note, paraît-il, les rôles qu'il joue, leur succès, peut-être le sien propre, ce qui le distinguerait de La Grange, bref tous les faits de la vie du théâtre qui ont rapport avec son emploi. Si donc La Grange revenait au monde, il pourrait en toute sécurité entrer à sa chère Comédie-Française ; peut-être ferait-il observer, avec sa discrétion habituelle, que, de son temps, on jouait un peu plus le répertoire, mais il trouverait que, somme toute, on y continue les bonnes traditions, car ces traditions sont les siennes.

GUSTAVE LARROUMET.

# SÉNÉGAL ET SOUDAN FRANÇAIS

D'APRÈS

## LES RÉCENTES PUBLICATIONS

I. *Annales sénégalaises de 1854 à 1885, suivies des traités passés avec les indigènes;* ouvrage publié avec l'autorisation du ministre de la marine. Paris; Maisonneuve, 1885. — II. *Sénégal et Niger, la France dans l'Afrique occidentale, 1879-1883,* publication du ministère de la marine Paris; Challamel, 1884. — III. *Notices coloniales publiées à l'occasion de l'exposition d'Anvers,* par le ministère de la marine. Paris, 1885. — V. Faidherbe, *le Soudan français* (trois brochures extraites du *Bulletin de la Société de géographie de Lille*). Lille; Daniel, 1881-1885. — VI. *Les Français au Niger, voyages et combats,* par le capitaine Piétri. Paris; Hachette, 1885. — VII. *Mission d'exploration du Haut-Niger, Voyage au Soudan français,* par le commandant Gallieni. Paris; Hachette, 1885. — VIII. *Documens diplomatiques, affaires du Congo et de l'Afrique occidentale* (publication du ministère des affaires étrangères). Paris, 1885.

Le livre des *Annales sénégalaises,* publié sous la direction de M. le général Faidherbe et avec l'autorisation du ministre de la marine, contient d'abord un résumé de nos campagnes au Sénégal pendant près de trente années. Les récits ont un caractère purement militaire et sont rédigés avec une concision voulue, l'*imperatoria brevitas.* Ils sont suivis de toute la série des traités conclus à diverses époques avec les pays baignés par le Sénégal, les rivières du Sud et le Haut-Niger. La publication a donc un but pratique : elle doit être un manuel pour quiconque aura affaire aux petits états de ces régions : « les fonctionnaires et les militaires tout naturellement, puisqu'ils peuvent être appelés à exercer quelque commandement territorial et à traiter certaines questions relatives à la politique du pays; puis les commerçans, qui seront bien aises de

savoir quel degré de sécurité, quelles garanties peuvent présenter les opérations commerciales avec telle ou telle population. »

Une autre publication du ministère de la marine paraît en ce moment même : *les Notices coloniales*, rédigées à l'occasion de l'exposition d'Anvers, sont destinées à faire connaître les progrès de tout ordre accomplis dans nos diverses colonies : mouvement de la navigation et du commerce, travaux publics, cultures, immigration européenne, etc.

Le même ministère a publié l'année dernière un ouvrage important, rédigé sous la direction du colonel Borgnis-Desbordes, intitulé : *Sénégal et Niger*, mais dans lequel le Niger, c'est-à-dire l'avenir de notre colonie sénégalaise, occupe la plus grande place. On y trouvera l'histoire des missions topographiques et politiques, des expéditions militaires qui nous ont ouvert le Soudan et amené l'établissement de la domination française sur l'un des trois grands fleuves de l'Afrique. Il est accompagné d'un petit atlas, renfermant de bonnes cartes de la région sénégalaise et soudanienne, jusqu'à Tombouctou, notre grand objectif, et les plans et profils des principales forteresses que nous avons élevées dans les pays récemment occupés.

A ces publications officielles il faut ajouter les œuvres d'hommes qui, après avoir lutté pour la grandeur de la colonie, se sont voués à la tâche de la faire connaître à la France et de défendre devant l'opinion prévenue ou indifférente les intérêts et l'avenir que nous avons là-bas. Nous ne pouvons que rappeler Mage et Quintin, les premiers Français qui, depuis René Caillé, se soient aventurés dans la région du Niger, et qui, en 1866, firent signer un traité au sultan actuel de Ségou, Ahmadou (1). Parmi les travaux récens, nous citerons en première ligne *le Soudan français* de M. le général Faidherbe : c'est là qu'il a exposé et défendu la politique dont il a été le premier promoteur ; puis le récit par M. le commandant Gallieni de la mission périlleuse qui, à travers des pays peu connus et parmi des aventures souvent tragiques, l'amena dans les états d'Ahmadou ; enfin, des récits de voyages et de combats par M. le capitaine Piétri, qui fut successivement le compagnon de M. Gallieni dans sa mission pacifique au Niger et de M. Borgnis Desbordes dans son expédition victorieuse des rives du Sénégal aux rives du Niger (2).

(1) *Voyage dans le Soudan occidental* (1863-66), par M. E. Mage, lieutenant de vaisseau. Paris, Hachette, 1868.

(2) Une mission intéressante dans une tout autre région, le Fouta-Djalon, nous a été racontée par deux membres de la mission : M. le docteur Bayol, dans la *Revue* du 15 décembre 1882, et par M. Ernest Noirot, *A travers le Fouta-Djalon et le Bambouc*. Paris, Dreyfous.

C'est à l'aide de ces travaux et aussi des documens et discussions parlementaires qui se sont produits dans les deux chambres à l'occasion des crédits pour la construction des forteresses et du chemin de fer sénégalais, ainsi que des documens diplomatiques relatifs à la récente conférence de Berlin, que j'essaierai de faire connaître l'état actuel de nos possessions sur le Sénégal et le Niger. La *Revue* en a entretenu à plusieurs reprises ses lecteurs (1). Le dernier article qu'elle ait publié est celui de M. Paul Bourde, à la date du 1er décembre 1880. Ce travail a paru au moment où s'accomplissait la première partie de la mission de M. Gallieni. On connaissait à cette époque sa marche à travers le pays de Kita, le combat qu'il avait soutenu à Dio contre les Bambaras, ou plutôt le guet-apens où il avait failli succomber ; mais on ne savait encore rien sur son arrivée et sur son séjour dans les états d'Ahmadou ; la première des expéditions du colonel Borgnis-Desbordes n'était encore qu'en préparation ; et enfin, dans notre parlement, les grandes discussions sur le projet du chemin de fer du Haut-Sénégal n'avaient pas encore commencé. Ce sont donc les faits postérieurs aux derniers mois de l'année 1880 qui feront l'objet principal de cette étude. Toutefois, il est indispensable de revenir, à certains égards, sur la période antérieure afin de dégager du passé les origines des grandes questions actuellement pendantes.

## I.

Il y a trente-quatre ans, nos établissemens du Sénégal étaient encore dans l'état d'insignifiance qu'ont décrit les plus anciens collaborateurs de la *Revue*, par exemple, M. Cottu dans son article de 1845. Nous ne tenions du pays que ce qui était sous la bouche de nos canons : outre l'île de Gorée, nous avions Saint-Louis et sa banlieue ; en remontant le fleuve, les trois petits forts de Richard-Toll, Dagana et Bakel ; mais au-delà de Bakel, aucun établissement sérieux, aucune influence. Dans la région dite des rivières du Sud, nous n'avions que Sedhiou sur la Cazamance. Tel était notre domaine africain dans une région où nos marins dieppois, au XIVe siècle, ont peut-être précédé les Portugais et où Colbert nous avait établis.

Dans le bassin inférieur du Sénégal, au-dessous de Bakel, aucun des petits états du pays, de race ouolofe ou peuhle, même ceux qui for-

(1) C. Cottu, *le Sénégal*, 15 janvier 1845 ; — Jules Duval, *la Sénégambie*, 1er et 15 octobre 1858 ; — Th. Aube, *Trois Mois de campagne au Sénégal*, 1er février 1863 ; — Alf. Jacobs, *le Sénégal*, 1er juillet 1864 ; — Paul Bourde, *la France au Soudan* ; — *le Chemin de fer du Sénégal au Niger*, 1er décembre 1880 ; — Docteur Bayol, *la France au Fouta-Djalon*, 15 décembre 1882.

ment comme la banlieue de Saint-Louis ne nous obéissait : ni le Oualo, ni le Cayor, ni le Baol, ni le Sine, ni le Saloum, le long de la côte; ni le Dimar, ni le Fouta-Toro, ni le Damga, ni le Guoy, le long du fleuve ; ni le Guidimarka et le Boundou, qui flanquent, sur la rive droite et sur la rive gauche, le poste de Bakel ; à plus forte raison ni le Djolof, ni le Fouta, qui sont plus avant dans les terres. Tous ces pays, convertis depuis longtemps à l'islamisme et qu'habitent les musulmans les plus fanatiques de la région, nous haïssaient et nous méprisaient; en proie à une sorte d'anarchie féodale, aux guerres de village à village qui n'avaient pour objet que l'enlèvement des esclaves, dévastés par toutes les pratiques de la traite, ils produisaient peu et n'avaient aucune importance pour notre commerce.

Sur la rive droite du Sénégal dominaient les Maures. Ils étaient et ils sont encore divisés en trois grandes peuplades : les Trarzas, les Braknas et les Douaïchs. Resserrés entre le fleuve et le désert, ils considéraient les pays fertiles de la rive gauche comme un territoire de chasse, où le gibier, c'était l'homme. Chaque année, leurs bandes dévastatrices se répandaient sur les pays ouolofs et peuhls; grâce à leur cavalerie, à une certaine supériorité d'armement, ils inspiraient une terreur folle aux indigènes. Tantôt ils saccageaient les villages, exterminant la population mâle, emmenant les femmes et les enfans; tantôt ils laissaient aux roitelets du pays le soin de les pourvoir de chair humaine. Nous faisions avec eux un certain commerce; nos trafiquans leur achetaient surtout des gommes, produit principal des régions du nord; mais ce commerce était pour nous l'occasion de vexations et d'avanies sans nombre. Les chefs maures fixaient eux-mêmes les *escales*, points du fleuve sur lesquels devaient se faire les échanges : ils levaient sur tous les marchés des *coutumes*, redevances très lourdes, qu'ils fixaient arbitrairement et percevaient de même. Ces tributs que leur payaient nos négocians ne nous mettaient pas à l'abri de leur hostilité : à tout moment, les dépôts de marchandises, les chalands qui naviguaient sur le fleuve étaient pillés. Rien n'égalait leur insolence : Mohammed-el-Habib, roi des Trarzas, n'avait-il pas vu, en 1850, une députation d'habitans et de négocians de Saint-Louis lui apporter une humble pétition pour lui demander la paix ? Aussi son propos le plus habituel était qu'à la première rupture avec les blancs, il viendrait faire son *salam* dans l'église de Saint-Louis. Ces rodomontades étaient prises au sérieux par toutes les tribus : pas un indigène ne nous croyait en état de résister aux Maures, et ils avaient des partisans jusque dans la population noire de notre chef-lieu. Les roitelets nègres étaient à peine moins insolens. Jamais les Hollandais dans l'ancien Japon, les négocians anglais et français, lors de

leur premier établissement sur les côtes de l'Indoustan, n'avaient été dans une situation plus précaire. Le Sénégal figurait sur les états officiels comme une possession française, comme une province de notre empire colonial ; mais en réalité nous n'y étions ou nous n'y semblions que tolérés et nous passions aux yeux des indigènes pour de simples *mercanti*.

C'est seulement vers 1854 que nous avons commencé à nous relever. Sur des ordres venus de la métropole, le capitaine Protet, alors gouverneur, remonta le fleuve et, à Podor, jeta les fondations d'une forteresse dont M. Faidherbe, alors capitaine du génie, dirigea les travaux. Puis, comme on avait à se plaindre des gens du Dimar, on enleva d'assaut leur *tata* ou village fortifié de Dialmatch.

A une nouvelle politique il fallait un nouveau représentant. M. Faidherbe, promu au grade de commandant, fut nommé gouverneur. Les instructions qu'il reçut étaient des plus catégoriques :

Nous devons dicter nos volontés aux chefs maures pour le commerce des gommes. Il faut supprimer les escales en 1854, employer la force si l'on ne peut rien obtenir par la persuasion. Il faut supprimer tout tribut payé par nous aux états du fleuve, sauf à donner, quand il nous plaira, quelques preuves de notre munificence aux chefs dont nous serons contens. Nous devons être les suzerains du fleuve. Il faut émanciper complètement le Oualo en l'arrachant aux Trarzas et protéger en général les populations agricoles de la rive gauche contre les Maures. Enfin, il faut entreprendre l'exécution de ce programme avec conviction et résolution.

C'est à cette œuvre que M. Faidherbe consacra neuf années de sa vie (de décembre 1854 à décembre 1861 et de juillet 1863 à juillet 1865.) Le programme comprenait deux points essentiels : 1° affranchir notre commerce des vexations des Maures, délivrer la rive gauche de leurs incursions et les cantonner sur la rive droite ; 2° faire sentir notre autorité aux populations ouolofes et peuhles de la rive gauche et dégager nos forts.

La guerre contre les Maures commença en mars 1855. Des propositions avaient été adressées au roi des Trarzas : suppression des escales, suppression des coutumes, renonciation au Oualo, cessation des pillages sur la rive droite. Le roi fit répondre au gouverneur :

J'ai reçu tes conditions, voici les miennes : augmentation des coutumes des Trarzas, des Braknas et du Oualo ; — destruction immédiate de tous les forts bâtis dans le pays par les Français ; — défense à tout

bâtiment de guerre d'entrer dans le fleuve; — établissement de coutumes nouvelles pour prendre de l'eau et du bois... — enfin, préalablement à tout pourparler, le gouverneur Faidherbe sera renvoyé en France ignominieusement.

Les Maures étaient admirablement organisés pour une guerre de razzia; ils avaient des chevaux de race arabe, infatigables; très sobres eux-mêmes, durs à la fatigue, ils ne surchargeaient pas leur monture de vivres et d'objets de campement. Ils étaient armés de fusils à pierre; mais ceux-ci éclataient souvent, si bien que beaucoup de guerriers sont estropiés aux mains et aux bras. Les Maures ont un genre de bravoure qui leur est particulier. Comme leur vie, c'est le pillage, leur point d'honneur consiste à piller sans être tués ni blessés. Si un noble trarza est tué à l'ennemi, c'est un déshonneur pour sa famille.

C'est avec ce singulier adversaire que commença sur toute la partie du fleuve qui baigne les pays maures, c'est-à-dire jusqu'auprès de Bakel, une lutte de chaque jour. Le récit de ces combats rappelle un peu ceux de Tite Live sur les premières guerres des Romains contre les Èques, Sabins, Volsques, dont les trophées étaient surtout des gerbes de blé et des troupeaux, et qui se renouvelaient à chaque printemps, à chaque moisson :

Le 2 février 1856, notre allié, Fara-Penda, alla enlever, à l'extrémité du lac Cayor, 800 moutons aux Ouled-el-Fari; il tua quelques Maures et eut un homme tué et un homme blessé. Le même jour, des Peuhls du Toro, du Dimar et des volontaires de Podor enlevèrent 350 moutons aux Braknas, sur la rive droite. Le lendemain, M. le sous-lieutenant Bénech, avec une partie de la garnison de Podor et des laptots (matelots) du *Basilic*, prit et brûla un camp de Ktibats, sur la rive gauche. Le 7 février, 400 volontaires de Saint-Louis enlevèrent, au marigot des Maringouins, 600 moutons aux Loumag. Enfin, le 28, Fara-Penda, avec ses hommes seuls, alla faire une nouvelle razzia qui réussit; il ramena 700 moutons, des ânes, des chameaux et dix prisonniers; il avait tué plusieurs Maures et n'avait éprouvé aucune perte.

Cette citation suffira pour donner une idée de cette guerre. Sans doute, à plusieurs reprises, des colonnes françaises passèrent sur la rive droite; mais les rois maures, si fanfarons à distance, n'attendaient jamais nos soldats : notre approche, la seule nouvelle de notre approche, suffisait pour que des armées de cavaliers s'évanouissent dans les profondeurs du désert. Ces campagnes étaient pour nos soldats infiniment pénibles, plus rudes même que les

marches de Bugeaud à la poursuite d'Abd-el-Kader : une région sablonneuse, des eaux malsaines, un sol brûlant, un ciel de feu éprouvaient nos colonnes. La guerre qu'il fallait faire à l'insaisissable ennemi, c'était donc surtout sa guerre à lui, une guerre de razzia. Il fallait démontrer à ces Maures, pour qui elle était une industrie, que cette industrie désormais ne serait plus lucrative. En faisant le compte de leurs profits et pertes, en mettant en regard le nombre des moutons, des bœufs et des ânes pris à nos alliés et celui des bêtes qu'on leur prenait, ils devaient acquérir la conviction que la balance n'était pas à leur avantage. Ajoutant aux pertes de bétail celles qui résultaient de la cessation des échanges, ces intelligens négocians, ces fins négriers, ces avisés bandits ne pouvaient manquer d'en tirer une conclusion. Le nombre des leurs qui, en mourant de la mort des braves sous les balles de nos carabines, se trouvaient avoir déshonoré leur famille, achevait brillamment la démonstration. Enfin, la construction des forts de Saldé et de Matam, dans l'intervalle compris entre Podor et Bakel, faisait du fleuve une barrière presque infranchissable pour eux.

Aussi, à la date du 1er novembre 1855, du 20 mai, du 10 juin 1858, trouvons-nous, dans l'appendice des *Annales sénégalaises*, trois traités conclus successivement avec le roi des Douaïchs, le roi des Trarzas, le roi des Braknas. Ces trois traités sont à peu près identiques dans leur teneur :

« Considérant qu'il est juste que les cheïcks des nations maures... tirent un revenu du commerce de la gomme, produit des forêts de leur pays, récolté et apporté par leurs sujets,.. » le gouvernement français consent à ce qu'un droit soit perçu à leur profit sur le lieu d'échange. Seulement, pour que ce droit ne puisse donner naissance aux abus d'autrefois, il devra être perçu, dans nos propres comptoirs, par des agens que désigneront les princes maures, mais surveillés par nous. Les rois de la rive droite renoncent à toute autre perception, sous quelque nom et sous quelque prétexte qu'elle puisse se produire. Ils s'engagent à protéger les sujets français, qui, sans armes, iront trafiquer chez eux ; ils défendront à leurs sujets de pénétrer en armes sur notre territoire. Ceux-ci seront traités dans les pays de notre obéissance comme les sujets français au pays maure.

Le roi des Trarzas reconnaissait formellement notre protectorat sur le Oualo, le Dimar, le Cayor et autres états de la rive gauche et s'interdisait de jamais intervenir dans leurs affaires.

Les Maures profitèrent si bien de la leçon que, depuis ces traités, pas une seule fois la paix n'a été troublée. Ce fut une paix *profonde*, ainsi que la caractérisent les documens ultérieurs. Une ving-

taine d'années après, les traités conclus par M. Faidherbe sont renouvelés et modifiés; les modifications mêmes montrent quelle amélioration s'était accomplie dans nos rapports avec ces peuplades. Dans les traités Faidherbe, les Français déclarent « qu'ils ne veulent, pour le moment, acheter la gomme que dans leurs établissemens de Saint-Louis, Dagana, Podor, Saldé, Matam, Bakel et Médine » : on limite le nombre des points d'échange afin d'assurer plus efficacement la protection. Au contraire, dans les traités conclus en 1877 ou 1879, grâce « à vingt et un ans d'une paix profonde, » ces restrictions ne sont plus nécessaires : désormais « le commerce des gommes se fera librement et partout, » soit à terre, soit à bord des embarcations, soit dans nos établissemens. En même temps, les *coutumes*, maintenues, mais régularisées par les traités Faidherbe, disparaissent; elles sont remplacées par une indemnité fixe, annuelle, payable par trimestre et que le commandant de chaque forteresse est chargé de verser au chef maure le plus voisin de sa circonscription.

Parallèlement aux opérations contre les Maures s'était poursuivie, sur la rive gauche, la guerre contre les états ouolofs et peuhls. Le plus rapproché de notre chef-lieu, celui-là même sur le territoire duquel est bâti Saint-Louis, le royaume de Oualo, avait été conquis en 1855. La reine, après nous avoir sommés d'évacuer les îles qui sont comme les faubourgs de cette ville, avait dû se réfugier dans le Cayor. On avait pensé d'abord à laisser au Oualo son autonomie en lui donnant un autre roi; mais en présence de l'obstination des chefs à se considérer comme les sujets du roi des Trarzas, on s'était vu dans la nécessité, en décembre 1855, d'annexer le pays. Il fut divisé en cinq cercles qu'administrèrent des chefs nommés par nous.

Avant d'aller plus loin, on eut à lutter contre un prophète qui s'éleva tout à coup sur le haut fleuve. El-Hadji-Omar, c'est-à-dire Omar le Pèlerin, à qui son voyage aux villes saintes d'Arabie avait acquis le droit de porter le turban vert, était né au village d'Aloar, près de Podor. Il était de race toucouleure; il recruta d'abord ses adhérens parmi les populations toucouleures, dans le sud du Fouta, au pays de Dinguiray. La question d'El-Hadji, que nous réduisîmes ensuite à n'être plus qu'une question soudanienne, fut donc, à l'origine, une question sénégalaise.

L'objectif d'El-Hadji ou *Alagui*, comme l'appelaient les indigènes, c'étaient les pays encore païens, situés alors beaucoup à l'est de nos possessions; mais il avait des partisans dans les pays musulmans qui nous avoisinaient. L'agitation qu'entretenaient ses émissaires dans le Fouta, le Bambouc, le Boundou, le Guoy, annonçait suffi-

samment que, dès que le redoutable pèlerin en aurait fini avec les idolâtres, ce serait le tour des Français. Encouragé par ses premiers succès dans le Kaarta, il faisait piller nos traitans sur le haut fleuve et adressait aux indigènes de Saint-Louis une proclamation où il les appelait à se joindre à lui. On pouvait donc s'attendre à voir de près ses *talibés* (forme sénégalaise de l'arabe *taleb*, *tolba*), c'est-à-dire ses savans, ses théologiens, ses lettrés, ainsi nommés parce qu'ils étaient censés avoir étudié le Koran, mais qui, en réalité, n'étaient que des soudards fanatiques, totalement illettrés, et les plus grands brigands du pays.

Ce fut un moment critique pour la colonie : la lutte avec les Maures durait encore, et, pendant que celle-ci anéantissait le commerce au-dessous de Bakel, les violences des Toucouleurs l'anéantissaient au-dessus de ce point. On avait à la fois une double guerre sur les bras : pendant la saison sèche, il fallait batailler dans les sables des Trarzas et les broussailles du Oualo ; quand venait la saison des pluies, il fallait profiter de la crue du fleuve pour le remonter avec la flottille et courir au secours de nos établissemens menacés.

La situation fut sauvée par une décision hardie du gouverneur. Il résolut, à 250 lieues de Saint-Louis, en plein pays insurgé, de fonder une forteresse nouvelle. Le pays à occuper s'appelait le Khasso et son roi s'appelait Sambala. Il n'était pas musulman ; au contraire, en haine du Koran, il affectait de boire du *dolo* (bière du pays) ; c'était là sa profession de foi, et il la renouvelait avec tant d'ardeur que l'on peut bien considérer l'ivrognerie comme son péché mignon. Il faut lui rendre cette justice que constamment il a été notre allié, héroïque à l'occasion, et toujours fidèle. Un marché fut promptement conclu avec Sambala. Moyennant 5,000 francs une fois payés et une rente annuelle de 1,200 francs, il nous céda sur la rive gauche un vaste territoire. Sous les yeux du gouverneur, les travaux furent commencés le 15 septembre 1855 et durèrent vingt-deux jours. Médine était fondée.

En avril 1857, les troupes du prophète en firent le siège. Nous renvoyons aux récits du général Faidherbe, où l'on trouvera les dramatiques épisodes de la défense de la place par le mulâtre Paul Holle et de sa délivrance par le gouverneur. Avec une cinquantaine d'hommes, dont 9 Européens, l'énergique commandant brava, pendant quatre-vingt-dix-sept jours, l'effort d'une armée de 20 à 25,000 hommes, repoussa deux assauts, protégea le village de notre allié Sambala. C'est au moment où la garnison en était réduite à ses dernières cartouches et à ses dernières rations, quand le commandant avait déjà tout préparé pour se faire sauter, que

M. Faidherbe, surchargeant les soupapes de sûreté à faire éclater les machines de ses bateaux à vapeur, parvint à remonter les rapides du Sénégal et à jeter sur la rive du fleuve, en vue de Médine, les 500 hommes qui formaient toute l'armée de secours.

Cette année 1857 est mémorable dans l'histoire de la colonie. Il fut établi pour toutes les peuplades, musulmanes ou païennes, sur le Sénégal aussi bien que sur le Niger, et dans toutes les contrées où le nom français pouvait être connu, ne fût-ce que par des légendes, qu'il n'était pas au pouvoir d'une armée indigène, si formidable qu'elle fût, de prendre la moindre des forteresses françaises. Fût-elle aussi aguerrie et aussi bien équipée que celle d'El-Hadji, fût-elle conduite par un envoyé d'Allah, elle se briserait toujours devant les remparts abrités du drapeau tricolore. C'est là une conviction enracinée si profondément dans l'esprit des indigènes que pas une seule fois, depuis 1857, on n'a attaqué sérieusement une de nos forteresses, quelque aventurée que fût sa position. Il semble que le prestige de nos postes soit fait du prestige même du prophète qui avait si misérablement échoué devant Médine.

Une autre conséquence de la victoire de Médine, c'est que dès lors El-Hadji évite avec plus de soin que jamais les régions soumises à notre influence. Il disparaît pour ainsi dire de notre horizon, d'ailleurs assez limité à cette époque. Il va guerroyer contre les païens du Bélédougou, du Kaarta, contre les états musulmans du Massina et du Ségou. En trois ans, toutes ces régions sont conquises ou dévastées; ses bandes courent jusqu'à Tombouctou, qui est saccagé; il établit à Ségou le siège d'un empire très vaste, mais qui dès lors est menacé dans toutes ses parties, ou par la résistance des races vaincues, ou par l'ambition des membres de sa famille. C'est au milieu de cette mêlée confuse de peuplades et d'intrigues que, vers l'année 1865, le prophète termine mystérieusement sa carrière. Refoulé dans le Massina par un soulèvement des Bambaras, assiégé dans Hamdallahi, trahi peut-être par un de ses neveux, Tidiani, aujourd'hui un des rois du Massina, il paraît qu'il s'illustra par une défense héroïque. Réduit aux extrémités, mais voulant ne pas paraître violer la loi divine qui défend au croyant d'attenter à ses jours, il s'assit sur un baril de poudre, et l'un de ses derniers fidèles y mit le feu. C'est à Hamdallahi qu'il périt, mais c'est à Médine, par la main de Paul Holle et de Faidherbe, qu'il avait été frappé à mort.

A partir du siège de Médine, nous n'avons plus, sur la rive gauche du Sénégal, à combattre pour l'existence. La lutte se trouve réduite aux proportions des petites guerres locales.

Dès 1856, M. Faidherbe a commencé la conquête du Cayor. C'est

la conquête qui nous a coûté le plus d'efforts et qui a présenté le plus de vicissitudes. Le chef que nous y avions reconnu, Lat-Dior, signe des traités avec nous, puis les viole. On le chasse et on le remplace par un autre, l'ivrogne Madiodio, qui ne peut se maintenir. Après avoir longtemps combattu Lat-Dior, on espère assurer la tranquillité du pays en le rétablissant comme roi, et d'abord il nous rend d'importans services. Puis, en 1883, quand il voit commencer les travaux du chemin de fer qui doit traverser de part en part ses états, comprenant que c'en est fait de son indépendance, il se révolte une fois de plus, ainsi que son neveu Samba-Laobé. Celui-ci est fait prisonnier le 2 mai; comme ses droits à la royauté sont incontestables, on ne trouve rien de mieux que de le proclamer roi, à la condition qu'il interdira le pays à son oncle, qu'il ne s'opposera ni à la construction du chemin de fer, ni à celle des forts destinés à le protéger. Depuis lors, le pays est tranquille, et sa soumission peut être considérée comme définitive.

Au sud de Cayor, les rois du Baol, du Sine, du Saloum, en 1859, ceux de la basse et de la haute Cazamance en 1860 et en 1861, ont dû accepter notre protectorat. Un des chefs du Saloum, Maba, s'est avisé quelques années après, de se donner pour prophète et de prêcher la guerre sainte. Le combat de Somb, 18 juillet 1867, où il fut tué avec ses principaux adhérens, mit fin à sa mission.

Plus au sud encore, entre les possessions portugaises du Rio-Grande et la colonie anglaise de Freetown, les états nègres du Rio-Nuñez, du Rio-Cassini, du Rio-Pongo, du Forrécaréah, de la Mellacorée, ont tous, dans les années 1865 et suivantes, reconnu notre domination ou notre protectorat. Nous occupons cent lieues de côte rien que dans ces régions : en tout, trois cents lieues sur le littoral sénégambien.

A l'est du Cayor et des autres pays mentionnés ci-dessus, s'étend le Fouta, c'est à dire le pays par excellence des *Fouts* (un des noms de la race peuhle). Cette vaste région était et est encore le principal foyer de fanatisme musulman. C'était alors une agglomération confuse d'états et de confédérations : Dimar, Toro, Damga, Boundou, Bambouk, Fouta central, etc. De cette agglomération, M. Faidherbe, par un traité du 18 juin 1858, démembra le Dimar, qui forma un état séparé, sous le protectorat français. Par un traité du 10 avril 1859, il en sépara, dans les mêmes conditions, le Toro; par un traité du 10 septembre 1859, le Damga. En août 1859, il signa un traité avec le chef suprême du Fouta central. Pourtant, dans le Fouta ainsi démembré, une insurrection éclata : le nouveau gouverneur, M. Jauréguiberry, la dompta par les brillans combats de Mbirboyan et de Loumbel (1862).

En 1868, le Fouta, qui a la spécialité des prophètes, et qui nous avait déjà envoyé El-Hadji et Maba, suscita encore Ahmadou Cheïkou. Lat-Dior fut d'abord son allié, mais notre politique l'arma contre l'envoyé d'Allah, et il contribua à la sanglante victoire de Boumdou (11 février 1875), où le saint homme périt avec cinquante-trois membres de sa famille et tous ses lieutenans. C'était le troisième prophète dont nous faisions échouer la mission.

En 1859 et 1863, le Damga et le Toro, du consentement de leurs habitans, furent annexés à la colonie. Puis le vieux Fouta subit de nouveaux démembremens : le Lao et l'Irlabé furent, en 1877, placés sous notre protectorat.

En 1880, l'établissement d'une ligne télégraphique dans le Fouta fut le prétexte d'une révolte des Bosséyabé, établis entre les forts de Saldé et de Matam ; leur chef Abdoul-Boubakar fut battu à N'Dourbdaiou (1881), et s'engagea de nouveau, avec tous les chefs du pays, « à respecter religieusement les traités antérieurs » et à protéger la ligne télégraphique. En 1883, le Fouta central se sépara de l'ancien Fouta et accepta notre protectorat. Depuis lors, le Fouta, bien qu'il soit resté un champ de recrutement pour les bandes du sultan de Ségou, ne nous a plus donné d'embarras sérieux.

Quant au Fouta-Djalon, vaste confédération d'états peuhls, situé au sud-est des régions précédentes, appuyée à la chaîne de montagnes qui sépare le bassin de la Gambie de celui du Niger, M. Bayol en a entretenu les lecteurs de la *Revue*. La convention de protectorat qu'il a fait signer, le 4 décembre 1881, et qui a été suivie d'un voyage à Paris par quatre chefs du pays, est, paraît-il contestée par les Anglais. Ils prétendent que, quelque temps avant le traité Bayol, un traité semblable aurait été conclu avec les mêmes chefs par un envoyé du gouverneur de Sierra-Leone. Il serait fâcheux qu'on eût permis à ces entreprenans voisins de nous précéder dans cette région ; mais cet acte, à supposer qu'il ait une valeur, peut rester parfaitement inutile entre leurs mains, si nous voulons bien hâter un peu notre progrès vers les sources du Niger.

Nous n'avons mentionné, dans cet exposé, que les expéditions les plus importantes, et nous nous sommes abstenus d'entrer dans le détail. Il est bon cependant de signaler quelques caractères des guerres sénégalaises. Il faut montrer d'abord avec quels faibles moyens on a obtenu de si grands résultats. C'est presque uniquement avec les forces militaires de la colonie que les Maures ont été refoulés sur la rive droite, les états de la rive gauche soumis à notre domination, l'essor de trois prophètes brisé. Or, ces forces militaires n'ont jamais dépassé, nous dit M. Faidherbe, trois bataillons d'in-

fanterie, dont deux indigènes, un escadron de spahis, mi-parti indigène, deux batteries d'artillerie et quelques autres petits corps. Il faut y ajouter le concours qu'ont prêté, dans nombre de campagnes, les volontaires de Saint-Louis, de Podor, de Bakel, qui sont en grande majorité des nègres et des gens de couleur. Les laptots, ou mariniers indigènes du fleuve, ont été des auxiliaires précieux. Il est à noter que l'élément natif, tirailleurs, spahis, laptots, volontaires, a été d'une fidélité qui ne s'est jamais démentie, bien qu'il y ait parmi eux beaucoup de musulmans. Dans deux ou trois circonstances seulement, il a fallu avoir recours soit aux forces supplémentaires de la métropole, soit à celles de l'Algérie, qui, en 1860, a renforcé les troupes sénégalaises de trois compagnies de turcos et d'un peloton du train des équipages.

Ces guerres, bien que poursuivies en général avec des effectifs très restreints, ont eu un théâtre extrêmement étendu. On a exécuté des marches prodigieuses sous un ciel ardent, campé en des lieux malsains, manqué souvent d'eau potable. On a lutté non seulement contre les hommes, mais contre une nature exubérante et, grâce aux ardeurs du soleil combinées avec l'abondance des eaux, grouillante de vie. Rien de pittoresque comme certains détails des expéditions : tantôt les chemins se trouvent défoncés par suite du passage de bandes d'éléphans, tantôt les bivouacs sont tenus en alerte par le rugissement des lions ou le grognement des hippopotames dont on occupe, au bord du fleuve, le campement habituel. Des caïmans dévorent les cadavres des Toucouleurs tués sous Médine. Des nuées d'abeilles, dérangées par le passage des convois, mettent en déroute conducteurs et bêtes de somme. Des sangliers, chassés du fourré, éventrent des chevaux; des girafes et autres grands animaux renversent les poteaux télégraphiques; des serpens venimeux infestent les sentiers. Il y a terriblement de bêtes dans tout cela.

Les nègres, comme les Maures, ont leur façon particulière de combattre. Ils sont assez bons tireurs, mais leur manie de mettre plusieurs balles dans les longs fusils, « d'autant plus de balles qu'ils sont plus en colère, » nuit beaucoup à l'effet de leur tir. Comme tous les peuples primitifs, ils se laissent terrifier par le feu des armes perfectionnées, par le grondement du canon, les charges impétueuses de la cavalerie. Cette terreur devient parfois de l'admiration. On cite un indigène qui, ayant eu la figure balafrée par un de nos spahis, pris d'enthousiasme pour ce magnifique coup de sabre, dès qu'il fut guéri, courut à Saint-Louis pour se faire engager dans l'escadron. Encadrés dans nos corps, bien armés, bien disciplinés, bien commandés, les noirs deviennent d'admirables soldats : c'est

avec ces mêmes hommes instruits à l'européenne que nous dispersons des forces décuples et que nous prenons en un jour des *tatas* que les indigènes mettent trois mois à assiéger.

Quel est le résultat de tant d'efforts? On se tromperait si l'on voyait dans le Sénégal une possession homogène, comme le Tell algérien, sur tous les points de laquelle le pouvoir de la métropole s'exercerait avec une égale autorité. Cette unité n'existe pas au Sénégal. A part le Oualo, le Dimar, le Toro, le Damga, qu'on peut considérer comme annexés, le Sénégal est une collection d'états rattachés à la colonie de Saint-Louis par des traités particuliers. Pour ces états, nous sommes non des maîtres, mais des suzerains. Cela reproduit assez bien l'aspect que pouvait avoir la France au XI^e siècle.

Les traités signés avec les chefs indigènes comportent en général pour ceux-ci : la reconnaissance du protectorat, l'engagement de ne laisser s'établir dans le pays que des sujets français, de souffrir la construction des routes, chemins de fer, lignes télégraphiques, postes militaires, de s'opposer par la force aux incursions des bandes armées et aux tentatives des prêcheurs de guerre sainte, de protéger les caravanes paisibles, de ne plus vendre les hommes libres de leur pays. En échange, nous leur garantissons des avantages, comme la perception de certains droits sur les marchandises qui passent la ligne de leurs frontières. Il en résulte que le Sénégal, comme la France d'autrefois, présente encore des douanes intérieures, et que des usages du moyen âge, traites, péages, *coutumes*, régularisés par nous, y sont encore en vigueur.

Dans l'intérieur de ces états, on retrouve également des formes et des appellations qui font souvenir de la vieille Europe. En général, c'est une sorte de monarchie fédérative qui est le type des constitutions. Le roi du Cayor s'appelle le *damel :* il est élu, mais l'élu est toujours choisi dans une certaine famille. De même pour les autres pays, avec cette différence que le chef élu porte, dans le Toro, le titre de *lam*, dans le Sine et le Djolof celui de *bour*, dans le Boundou, le Fouta sénégalais, le Fouta-Djalon, celui d'*almamy* (forme sénégalaise de l'arabe *al-moumenin*), c'est-à-dire commandeur des croyans. Les damel, lam, bours, almamys, sont élus par les chefs des villages de la circonscription; ils ont leurs princes-électeurs comme l'ancien empereur d'Allemagne.

Notre conquête a saisi ces peuples au beau milieu d'une curieuse évolution sociale. C'est l'anarchie primitive, avec l'esclavage et le régime des castes, qui cherche à s'organiser et à se constituer en états réguliers. Nous aidons à cette constitution, nous hâtons cette évolution. Nos traités, en donnant une place d'honneur, parmi tous

les chefs secondaires, au damel ou aux almamys, fortifient leur pouvoir; mais le chef reconnu par nous s'engage à « gouverner avec justice, à protéger les cultivateurs, les bergers et, en général, les gens paisibles qui vivent de leur travail, à faire tout son possible pour assurer la prospérité de son pays, reconnaissant qu'il n'est roi que pour cela » (traité avec le damel du Cayor). Ce pouvoir nouveau, nous entendons le faire servir à l'établissement d'un état de choses régulier. A cela nous trouvons un bénéfice immédiat, car le développement de notre commerce est en raison directe du bien-être de la population et du développement de la production. La constitution de véritables états, vassaux de notre colonie, nous la favorisons encore en créant à ces potentats indigènes ce qu'ils n'ont jamais eu avant nous : des finances, un budget. Nous tarissons les sources impures dont s'alimentait autrefois leur trésor : le brigandage et la traite; mais nous leur assurons un revenu régulier par la perception des droits de douane et quelquefois par des subventions directes. En un mot, nous commençons par créer cette société noire avec laquelle nous entendons trafiquer.

## II.

Depuis les voyages de Mungo-Park (1795-1805), de René Caillé (1826), de Barth (1853), sur le cours supérieur du Niger, de Clapperton (1826), de Richard Lander (1830-1832) sur le cours inférieur, on sait à quoi s'en tenir sur ce fleuve encore inconnu au XVIII^e siècle. Il prend sa source au Fouta-Djalon, décrit un énorme arc de cercle dont un point septentrional est marqué par Tombouctou, cette ville dont Caillé et Barth ont levé tous les voiles; puis il coule du N.-O. au S.-E., et enfin, se repliant à l'ouest, va se jeter dans le golfe de Guinée. On peut lui attribuer 3,500 kilomètres de développement : 900 de plus que le Danube, 1,050 de plus que le Rhin. Il atteint des largeurs de plus de 1,000 mètres. Il parcourt une région fertile, d'une population très dense, qu'on peut évaluer à 40 ou 50 millions d'habitans; il est occupé par des états à demi policés, et son bassin constitue un des plus riches marchés du monde. Ce sont les Indes noires de l'Afrique.

Les Anglais, ainsi qu'il résulte de leurs déclarations à la récente conférence de Berlin, ont occupé le cours inférieur du Niger ainsi que son affluent méridional, la Binué. Seulement il y a, près du lieu marqué Boussa sur les cartes, nom qui précisément signifie *cataracte*, des rapides d'une telle violence et d'une si grande

étendue, qu'on ne peut songer à faire remonter de navires au-delà. Autant dire que ce fleuve n'a réellement pas d'embouchure dans le golfe de Guinée et que son bassin moyen et supérieur est fermé à la marine européenne.

Pour atteindre ce bassin, qui est dix fois plus vaste que le bassin inférieur, officiellement occupé par les Anglais, il faut suivre les traces des plus anciens voyageurs, c'est-à-dire remonter le Sénégal ou la Gambie. Les Anglais ont essayé par la Gambie aussi bien que par la côte de Sierra Leone, mais ils sont encore loin de compte. La vraie route est le Sénégal, car la partie navigable du Sénégal n'est séparée du haut Niger, également navigable, que par une distance d'environ 500 kilomètres. Or, cette route, la vraie route du Soudan, elle est à nous.

C'est encore au gouverneur Faidherbe que revient l'honneur d'avoir montré la voie. Dès le 7 août 1863, il écrivait à Mage, lieutenant de vaisseau, qu'il chargeait d'une mission près d'Ahmadou (forme sénégalaise de *Ahmed*), sultan de Ségou : « Votre mission consiste à explorer la ligne qui joint nos établissemens du Haut-Sénégal avec le Haut-Niger et spécialement avec Bammako qui paraît le point le plus rapproché, en aval duquel le Niger ne présente peut-être plus d'obstacles sérieux à la navigation. » Le gouverneur, précisant davantage sa pensée, indiquait dans l'avenir l'établissement d'une ligne de postes, espacés de 30 en 30 lieues.

Mage rapporta de Ségou un traité qui, d'ailleurs, resta lettre morte, et un très beau livre qui fit connaître avec la dernière précision le pays qui était notre objectif. L'attention du public et du gouvernement était ailleurs : durant près de vingt ans, on ne donna aucune suite aux projets de M. Faidherbe.

Cependant le héros de Médine, rappelé en France dans le suprême danger du pays, était devenu le héros de Pont-Noyelles, de Bapaume, de Saint-Quentin. La France se relevait lentement, mais ses malheurs semblaient lui avoir infusé un esprit nouveau d'initiative. Le 12 juillet 1879, dans un rapport au président de la république, M. de Freycinet, alors ministre des travaux publics, indique deux voies par lesquelles la France peut atteindre le Soudan. Alors se pose la double question du chemin de fer transsaharien et du chemin de fer sénégalais, de Médine à Bammako. Après le désastre de la mission Flatters, le premier projet, dont le siècle actuel ne verra sans doute pas la mise à exécution, est abandonné. Dès 1879, le second projet avait été signalé par l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, comme étant « d'une réalisation infiniment moins laborieuse. »

Étudiée de plus près, la question des communications à établir

entre le Sénégal et le Soudan aboutit à une série de propositions. D'abord l'amiral demanda aux chambres l'établissement d'un nouveau poste à Bafoulabé et la construction d'une route entre Médine et Bafoulabé. Puis il présenta un projet comprenant trois lignes de chemins de fer : 1° de Dakar à Saint-Louis, 260 kilomètres ; 2° de Mpal (près Saint-Louis) à Médine, 580 kilomètres ; 3° de Médine au Niger, 520 kilomètres. La dépense totale était évaluée à 120 millions : les deux premières lignes devaient être concédées à des compagnies, la troisième devait être exécutée par l'état (rapport du 5 février 1880). La part revenant à l'état dans la dépense totale devait être de 58 à 60 millions. Nous laisserons un instant le gouvernement aux prises avec la commission du budget pour suivre en Afrique les conséquences de la nouvelle politique.

Le gouverneur de la colonie, de 1876 à 1881, fut M. Brière de l'Isle, alors colonel d'infanterie de marine, depuis général en chef de l'armée du Tonkin. Avant de chercher à pénétrer dans la région du Niger, il importait de mettre à l'abri de toute insulte Médine, qui était toujours notre poste le plus avancé vers l'est. Or, à 16 kilomètres en amont de Médine, s'élevait le *tata* de Sabouciré, qui, lors du siège de 1857, avait été le quartier-général d'El-Hadji. Son chef était alors un certain Niamody, qui se donnait pour un lieutenant du sultan de Ségou et qui ne cessait d'infester le Khasso. Après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, le gouverneur dirigea contre lui une colonne. Le *tata* fut pris d'assaut et Niamody tué avec la plupart des siens (22 septembre 1878). La colonne avait trouvé un énergique appui dans les guerriers du Khasso, commandés par Demba, élève de notre école de Saint-Louis et fils du roi Sambala.

En 1879, eut lieu la première mission de M. Gallieni, alors capitaine d'infanterie de marine. Il réconcilia les populations du Logo et du Natiaga avec nos alliés du Khasso et plaça sous le protectorat français tout le pays compris entre Médine et le confluent du Bafing et du Bakhoï. A ce point même, dont le nom de *bafoulabé* signifie *confluent*, on éleva ensuite la forteresse de Bafoulabé. L'année suivante, 1880, M. Gallieni entreprit sa deuxième mission. Il s'agissait d'explorer le pays compris entre notre nouveau poste de Bafoulabé et Bammako sur le Niger, de pousser jusqu'à Ségou, capitale d'Ahmadou, et de conclure avec celui-ci un traité de protectorat. La mission avait un caractère essentiellement pacifique. M. Gallieni était accompagné des lieutenans Vallière et Piétri, des docteurs Tautain et Bayol, de 20 tirailleurs, de 10 spahis, d'une escouade de laptots, sous la conduite de Samba Ouri, un des doyens de la corporation, enfin, d'une centaine d'âniers conduisant un convoi de 250 ânes

ou mulets, qui étaient chargés des objets nécessaires à la mission et de présens pour Ahmadou. Les 30 soldats étaient armés de chassepots, les laptots et âniers de fusils à deux coups ; deux pierriers et deux espingoles formaient toute l'artillerie ; enfin, par une sage précaution, le capitaine avait caché au fond des cantines 3,000 ou 4,000 cartouches.

La mission traversa sans incident Médine, Bafoulabé, Badumbé, qui fut noté comme un emplacement excellent pour un poste fortifié, et arriva au pays de Kita. Kita est non pas un village, mais tout un pays, toute une collection de villages bambaras réunis autour d'une grande montagne rocheuse, qui s'élève brusquement dans la plaine. Cette montagne est habitée par des bandes de singes qui ravagent les récoltes, mais auxquels les indigènes, on ne sait sous l'empire de quelle idée superstitieuse, pardonnent tous leurs méfaits. Le principal de ces villages était Makandiambougou, dont le chef, Tokonta, avait déjà recherché notre alliance.

Le grand souci de Tokonta, c'était le *tata* de Goubanko. Il avait autrefois permis à des réfugiés du Birgo, échappés aux massacres des Toucouleurs, de fonder un village ; mais ces gens s'étaient établis en très grand nombre, avaient fait de ce village un *tata* très fort et s'étaient révélés comme d'incommodes voisins et d'effrontés pillards. Tokonta avait fini par les assiéger et avait échoué piteusement. Depuis lors, cette épine lui était restée dans le pied. Il accueillit bien la mission, espérant trouver en elle un secours contre ses ennemis ; mais il hésitait à signer le traité de protectorat. Sans doute, il détestait Ahmadou ; mais il le redoutait encore plus. Kita est au cœur des pays bambaras, sur lesquels le sultan de Ségou réclame la domination, c'est-à-dire le droit de pillage. A la fin, quand on lui eut fait admirer l'effet de nos chassepots et de nos pierriers et qu'il crut pouvoir être défendu sérieusement, il signa un traité qui reconnaissait notre protectorat sur la confédération de Kita et céda le terrain pour l'édification d'une forteresse. Il aurait voulu qu'on attaquât les gens de Goubanko, mais M. Gallieni se borna à lui ménager un accommodement avec ces dangereux voisins.

On pénétra ensuite dans le Bélédougou, pays bambara, vassal et par conséquent ennemi d'Ahmadou. C'était là que nous devions un jour trouver nos plus fidèles alliés ; pour le moment, le fait que nous allions à Ségou, le soupçon que nous portions des présens, peut-être des armes à Ahmadou, suffisait pour indisposer les populations contre nous. Et puis ce convoi, dont les nègres s'exagéraient les richesses, cette longue file d'ânes et mulets s'étendant sur une ligne de quatre ou cinq cents mètres, si faiblement escorté,

si facile à couper, excitait les convoitises et réveillait les vieux instincts de brigandage. Pour être habituellement pillé par les Toucouleurs, on n'en est pas moins enclin à piller les passans. Déjà, au village d'Ouoloni, le docteur Tautain, laissé un moment à la garde des bagages, ne les avait sauvés que par l'énergie de son attitude et la menace de son revolver. A Guinina, le chef interdit aux voyageurs l'entrée de son *tata*, les obligea à camper en rase campagne. A Dio, même accueil; le *tata* resta fermé, et, derrière les murailles en terre glaise, on entendit des bruits d'armes et des dialogues inquiétans. Après une nuit passée encore en plein air, la mission se remit en route par des chemins difficiles, des bois, des défilés, qui obligeaient la file des bêtes de somme à s'allonger indéfiniment. M. Gallieni avait réparti ses forces actives en deux groupes, placés à la tête et à la queue de la caravane. C'était le 11 mai 1880. Tout à coup, au passage d'un ruisseau, la fusillade pétilla dans le fourré; 2,000 nègres se ruèrent sur la petite colonne, la rompirent par le milieu. En tête, M. Gallieni, en queue, M. Tautain, séparés l'un de l'autre par près de 500 mètres, firent une résistance énergique. Le premier réussit à gagner les ruines d'un *tata* abandonné, s'y retrancha, y reforma son monde, puis exécuta une sortie pour dégager son arrière-garde. On n'était plus qu'à quelques lieues du Niger : le mieux était de continuer la route en protégeant la retraite. On abandonnait la majeure partie du convoi, 15 tués, 7 hommes disparus; les bêtes de somme qui restaient avaient à transporter 16 blessés. La nuit interrompit la poursuite des Bambaras, et le lendemain on arriva en vue du Niger et de Bammako. Les lieutenans Vallière et Piétri, qui, quelques jours auparavant, avaient été détachés pour explorer le pays, étaient déjà à Bammako. Bien que ce gros village fût partagé entre deux factions, celle des Bambaras, qui nous était acquise, et celle des commerçans maures, à qui les Français ne pouvaient être que suspects, la mission y fut bien accueillie.

L'échauffourée de Dio était si bien un contresens, étant donné les intérêts qui devaient rattacher à nous les populations opprimées par Ahmadou, elle témoignait si peu d'une hostilité générale des Bambaras, qu'à travers un pays de même race, le Manding, le docteur Bayol put, sans escorte et sans encombre, ramener à Médine soixante àniers dont M. Gallieni voulait alléger la colonne. Celui-ci, bien qu'il eût perdu les présens destinés au sultan, résolut de poursuivre sa mission jusqu'au bout. Accompagné de MM. Vallière, Piétri, Tautain, et d'une cinquantaine d'hommes qui lui restaient, convoyant ses blessés, il se mit en route sur Ségou. Mais, à 40 kilomètres de cette capitale, à Nango, un ordre d'Ahmadou le con-

traignit de s'arrêter. Là, il se trouva l'hôte, ou, si l'on veut, le prisonnier du sultan. Arrivé à Nango en mars 1880, il ne devait en sortir, pour reprendre la route de Médine, qu'en mars 1881.

L'histoire de la mission de Mage, qui avait dû séjourner deux ans chez Ahmadou, se reproduisit, pour la mission Gallieni, presque mot pour mot. La seule différence est que M. Gallieni ne parvint pas à la capitale et qu'il ne vit jamais Ahmadou. Celui-ci, sollicité de donner audience, inventait délai sur délai, trouvait cent prétextes, invoquant tantôt les préparatifs d'une expédition, tantôt un voyage urgent, tour à tour accablant ses hôtes de protestations d'amitié et d'envois de vivres, ou les laissant sans nouvelles et presque sans ressources, se récriant quand ils demandaient s'ils étaient ses prisonniers, mais suscitant quelque difficulté quand ils voulaient partir, promettant toujours ce traité, qu'on ne voyait jamais.

Tout à coup, en février 1881, arrivèrent des nouvelles qui secouèrent l'indifférence affectée du sultan. Une armée française était arrivée à Kita et avait pris d'assaut le *tata* de Goubanko. C'était la colonne du colonel Borgnis-Desbordes qui faisait son entrée en scène. L'impression fut vive à la *cour* de Ségou. A Nango, le 28 février, à minuit, M. Gallieni fut éveillé par un de ses tirailleurs, qui accourait tout essouflé de cette ville, avec un courrier du sultan. Le tirailleur apportait, outre les nouvelles en question, des propos alarmans. Dans le conseil que le sultan avait réuni en toute hâte, un marabout avait proposé, puisque les blancs se conduisaient ainsi, de couper la tête à leurs ambassadeurs. Ahmadou était trop avisé pour suivre un tel conseil. Il s'était contenté d'envoyer ce courrier à M. Gallieni pour lui communiquer les nouvelles et lui demander son avis. Celui-ci était exaspéré d'une si longue détention, sans nouvelles ni du Sénégal ni de la France, affaibli par des attaques de fièvre, privé de tout médicament pour ses blessés et pour lui. Il montra en cette occasion beaucoup de sang-froid et une hardiesse qui était de l'habileté. Il écrivit de sa meilleure encre au cauteleux monarque :

Les nouvelles que tu as reçues ne m'étonnent nullement, et il y a longtemps que je t'ai prévenu que nos affaires se gâteraient en ne nous renvoyant pas à Saint-Louis. Tu n'as pas voulu m'écouter ; tu as même refusé de me laisser écrire au gouverneur. Tu as mal agi envers les ambassadeurs qui t'étaient envoyés, en retardant leur départ, sans avoir égard à leur état de fatigue, à leurs maladies, aux blessés qu'ils avaient avec eux et aux ordres qu'ils avaient reçus de leur chef du Sénégal. Penses-tu que la grande nation française oublie facilement une injure comme celle qui nous a été faite dans le Bélédougou?

Les villages de Guinina, Daba et Dio nous ont attaqués : ils seront punis. On ne sait rien sur notre compte à Saint-Louis; on nous croit perdus. Voilà neuf mois que tu nous gardes prisonniers à Nango, et le gouverneur ignore notre sort. Une colonne française est arrivée à Kita et a détruit Goubanko... C'est le commencement du châtiment des Béléris. En même temps, le gouverneur a voulu savoir ce que nous étions devenus et il a envoyé une partie de son armée à Kita... Peut-être même poussera-t-elle jusqu'au Niger... Ainsi, hâte-toi, envoie-moi le traité que tu as entre les mains et donne tout de suite les ordres pour notre départ. C'est le seul moyen d'empêcher nos affaires de s'embrouiller davantage.

Enfin, le 10 mars 1881, le traité était signé. Il était rédigé en arabe et en français, en double expédition. Dans l'article 6 du texte français, on lisait : « Le Niger est placé sous le protectorat français depuis ses sources jusqu'à Tombouctou, dans la partie qui baigne les possessions du sultan. »

Quand M. Gallieni fut de retour à Saint-Louis, on s'aperçut que le texte arabe du traité différait, sur plusieurs points essentiels, du texte français. Il n'était plus question de protectorat. Le sultan permettait aux Français de trafiquer dans ses eaux, « à moins qu'il ne leur ordonnât de s'arrêter quelque part pour des motifs dont il serait seul juge. » Le nouveau gouverneur, M. Canard, refusa d'accepter le traité. Il le remit à un envoyé d'Ahmadou, qui était venu à Ségou, en exigeant une rédaction arabe conforme au texte français. Le sultan n'a pas encore fait de réponse.

Comme le fait observer M. Gallieni, il avait été entendu avec les plénipotentiaires du sultan que la rédaction française serait considérée comme le vrai texte; en outre, la signature et le sceau d'Ahmadou se trouvent au bas de la rédaction française comme de la rédaction arabe. Celle-là l'oblige donc autant que celle-ci. On pourrait se repentir de n'avoir pas lié le sultan par une acceptation formelle, tout en faisant les réserves indispensables. Les Anglais ne sont pas si méticuleux que nous, et ils se contentent de textes beaucoup moins en règle que celui-là pour étendre la main sur de grands pays.

M. Brière de l'Isle était encore gouverneur du Sénégal quand un premier crédit de 1,300,000 francs, voté par les chambres en vue de l'exploration du pays entre Médine et le Niger, avait permis d'organiser l'expédition Borgnis-Desbordes. La flottille qui la portait partit de Saint-Louis dans les derniers jours d'octobre et les premiers jours de novembre 1880. La colonne se composait de 410 non-combattans (ouvriers indigènes, muletiers, serviteurs, etc.), de

18 officiers, dont 2 indigènes, de 360 soldats, dont 222 indigènes. Elle comprenait 80 chevaux, 63 mulets, 300 ânes. Les combattans se décomposaient en 49 artilleurs qui servaient 4 obusiers, 78 ouvriers d'artillerie, 22 spahis sénégaliens, 209 tirailleurs. C'était une bien petite armée, et il s'agissait d'affronter un empire.

Le commandant de la colonne eut à faire preuve, dès le début, d'une énergie remarquable : les eaux du fleuve avaient baissé prématurément, et il fallut traîner à la corde une partie des embarcations; une épidémie de fièvre typhoïde, d'ailleurs apportée du bas fleuve, se déclara dans les troupes qu'il avait concentrées à Médine: le colonel lui-même fut retenu par la maladie à Saldé et ne reprit le commandement que le 11 décembre. On aurait pu tirer de ces débuts un fâcheux pronostic. Le capitaine Marchi écrivait au colonel : « Vous arriverez à Kita avec vos officiers et vos noirs, mais vos soldats blancs resteront le long de la route. » Le colonel lui répondit : « Je vous donne rendez-vous à Kita, et nous y serons tous, ou à très peu près, nègres et blancs : je vous en réponds. » L'événement lui donna raison.

En route, on eut d'abord maille à partir avec le village de Foukhara, à qui l'on reprochait de mauvais procédés à l'égard de la mission topographique. Le colonel somma le chef de comparaître : sur son refus, le village fut bombardé et incendié. La soumission fut immédiate, et, depuis lors, Foukhara a donné à tous l'exemple de la soumission. Dans le pays de Kita, on avait à construire la nouvelle forteresse. Nos alliés de Makandiambougou étaient toujours aux prises avec les pillards du *tata* de Goubanko. Ceux-ci étaient, dans le rayon de la forteresse, un dangereux voisinage. Pourtant le colonel leur fit porter des paroles pacifiques; interprétées comme une marque de faiblesse, on y répondit par un défi. En outre, le mauvais exemple gagnait les villages voisins, qui n'envoyaient ni les travailleurs, ni les vivres promis, bien que journées d'hommes et charges de mil fussent régulièrement payées. Enfin, on annonçait l'arrivée prochaine d'une armée du Bélédougou, et cela mettait tout le pays en rumeur. Il fallait couper court à cette agitation.

Le 9 février, le colonel somma le chef de Goubanko de se rendre à Kita. La journée du 10 se passa sans réponse. Le 11, à quatre heures du matin, la colonne, composée de 308 hommes, se mettait en marche et, à neuf heures du matin, arrivait en vue de Goubanko. Ce *tata* était entouré d'une épaisse muraille d'argile ferrugineuse et très dure; l'enceinte avait la forme d'un rectangle, avec des saillies formant bastions, des portes fortifiées, des créneaux, une plate-forme de tir, des fossés profonds. A l'intérieur, d'autres murailles faisaient de la forteresse trois forteresses. Goubanko avait résisté

trois mois à toutes les forces du pays, et c'était vraiment une forteresse redoutable, imprenable à toutes les armées du Soudan. Derrière les murailles, on entendait les chants des *griots* ou sorciers et les cris de guerre. A peine arrivé en face de l'angle nord-est, le colonel mit en batterie ses quatre obusiers. A dix heures, le feu s'ouvrit ; la muraille fut criblée et dentelée par les projectiles, mais resta debout. Il n'y avait plus que onze obus à tirer. Le capitaine de la batterie, M. Du Demaine, proposa alors d'ouvrir une brèche à coups de pioche, moyen désespéré et qui pouvait coûter bien des vies. Le colonel ordonna de continuer le tir. Enfin, un pan de la muraille tomba et combla le fossé. La colonne fut aussitôt lancée à l'assaut : deux des *tatas* intérieurs succombèrent en moins d'une heure, mais le troisième, où s'étaient réfugiés les plus vaillans guerriers, fit une résistance furieuse. Nos alliés de Kita s'étaient bien gardés de prendre part à l'assaut ; mais, quand le village fut conquis, ils s'y précipitèrent. L'ennemi avait perdu plus de 300 hommes ; nos pertes étaient de 5 tués, 24 blessés, plus le lieutenant Pol, qui fut atteint mortellement à l'assaut du troisième *tata*, et le capitaine Marchi, qui mourut quelques jours après par suite de fatigues excessives. Les tombes de ces deux vaillans officiers s'élèvent de chaque côté de la porte principale du fort de Kita.

Le but de l'expédition, par la fondation de Kita, par la prise de Goubanko, et enfin par la mise en liberté de la mission Gallieni, se trouvait atteint. La colonne rentra à Médine, ayant parcouru 756 kilomètres à pied, sans compter 800 kilomètres sur les embarcations.

La deuxième campagne, celle de 1881 à 1882, fut contrariée à ses débuts par l'épidémie de fièvre jaune, qui, à Saint-Louis, désorganisa toutes les administrations civiles et militaires. L'effectif de la colonne était à peu près le même.

A Bafoulabé, le colonel eut à régler les comptes du village de Mahina. A la nouvelle de l'épidémie de Saint-Louis, les noirs s'étaient dit qu'il n'y avait plus de blancs dans le pays et qu'on pouvait piller impunément ses voisins. « Vous restituerez tout ce que vous avez pris, leur fit dire le colonel, ou votre village sera rasé. » Ils restituèrent et firent d'humbles excuses. Il en fut de même au village de Kalé, qui avait pillé une caravane.

A Kita, on retrouva la forteresse en bon état, entourée de cultures, grâce aux soins de son commandant, le capitaine Monségur. Là, on apprit qu'un chef musulman, nommé Samory, à la tête d'une armée de Toucouleurs, dévastait le Manding et assiégeait Kéniéra. De plus, Mourgoula, gros bourg fortifié à 63 kilomètres sud-est de Kita, était administré par un almamy qui était un ancien *captif* d'El-

Hadji et auprès duquel résidait un envoyé d'Ahmadou nommé Suleyman : c'était un foyer d'intrigues contre nous, et, cependant, le village occupait la route qui menait au Niger. Mourgoula était un des quatre points du quadrilatère de villages fortifiés, occupés par des colonies de Toucouleurs, dans des positions fort bien choisies, à l'aide duquel El-Hadji avait établi sa domination sur le Haut-Sénégal : les trois autres postes étant Koniakari, Sabouciré et Koundian. Pour le moment, comme ses instructions lui prescrivaient de ménager le sultan de Ségou, le colonel eut un entretien avec les deux chefs de Mourgoula et, après des récriminations de part et d'autre, réussit à les intimider suffisamment pour que sa marche sur Kéniéra ne fût pas inquiétée. Il était tout entier au désir de sauver cette ville et de frapper un coup qui détruisit le prestige que Samory commençait à acquérir dans le pays. On traversa les villages de Niagassola, de Nafadié, où l'accueil fut très froid, à cause de la terreur qu'inspirait ce chef. On franchit le Niger, le 25 février 1881. On décida 4 ou 500 guerriers du Kourbaridougou à accompagner la colonne. Enfin on arriva en vue de Kéniéra : malheureusement, la ville était prise depuis plusieurs jours et la population en partie massacrée. Le colonel ne put qu'attaquer et enlever les quatre camps, dont les gens de Samory avaient entouré la place assiégée. A ce moment, le colonel n'avait plus que 200 hommes en face de plus de 4,000 ennemis, pour la plupart excellens cavaliers. Le tir allongé de nos fusils et de nos obusiers les maintenait à une distance respectueuse. Un danger plus grand, c'était l'épuisement des munitions et des vivres, une lassitude extrême des hommes et des chevaux. On se décida à repasser le Niger. Sur la rive gauche, on eut encore un engagement contre les cavaliers de Samory ; nos spahis et surtout nos tirailleurs d'arrière-garde les repoussèrent brillamment. Quand la colonne fut rentrée à Kita pour reprendre la route de Saint-Louis, elle avait fait 545 kilomètres dans un pays jusqu'alors inconnu, passé et repassé le Niger, livré deux combats heureux et déployé victorieusement le drapeau tricolore dans le Soudan, autrefois plein de mystères.

La troisième campagne, celle de 1882-83, s'ouvrit avec 542 combattans, dont 302 Européens. Cette fois, M. Borgnis-Desbordes résolut d'en finir avec Mourgoula. Le 22 décembre, à dix heures du matin, il arriva devant le *tata*. Il enjoignit aux notables du village de venir le trouver. Ils obéirent, ayant à leur tête le fils de l'almamy et Suleyman. « Aujourd'hui, je ne discute plus, dit le colonel, je donne des ordres. » Il leur rappela de quelles marques d'amitié et de confiance il les avait comblés et de quelle façon ils y avaient répondu : fausses nouvelles à l'aide desquelles on avait cherché à

intimider les Français ; entraves apportées à notre ravitaillement ; relations avec Samory, qu'on cherchait à attirer sur Kita. Le colonel ajouta :

Je ne veux plus de vous à Mourgoula. Vous allez me suivre à Kita. Ce n'est pas que je veuille vous prendre par trahison. Rentrez à Mourgoula, et, si vous le voulez, défendez-vous. Mais songez que, dans quelques instans, Mourgoula n'existera plus ; que le Manding, le Bagnakadougou, le Gadougou, le Bélédougou, le pays de Kita, savent que je suis ici, et que, de quelque côté que vous cherchiez à fuir, vous trouverez un ennemi implacable : on volera vos femmes, vos enfans, vos captifs et toutes vos richesses.

Il laissait libres les autres notables de rester dans Mourgoula ; mais ils devaient être soumis au commandant de Kita, ne plus percevoir d'impôt sur les caravanes, ne plus exercer d'autorité sur les pays voisins. On ne nous obligea pas à faire un siège dont l'issue n'était douteuse pour personne. Quelques instans après, Suleyman revint avec l'almamy. Celui-ci salua le colonel et lui dit, montrant un arc et des flèches, qui étaient toute sa fortune au temps où il était un *captif* d'El-Hadji : « C'est avec cela que je suis venu ici, c'est avec cela que je pars. » On permit aux bannis de rentrer chez eux pour prendre leurs femmes, leurs enfans, leurs serviteurs, leurs richesses : le colonel s'était engagé à les faire escorter jusqu'à Nioro, dans la partie ouest des états d'Ahmadou. Il était temps que l'almamy rentrât chez lui : sa domination était si détestée que les habitans mettaient déjà sa maison au pillage. L'escorte promise ne lui était pas inutile. Il avoua même qu'il était heureux de quitter les « impies qui habitaient Mourgoula. » Ces *impies*, c'étaient les notables. Eux-mêmes ne se trouvèrent pas trop en sûreté dans la ville. Ils avaient d'abord accepté de rester ; puis, devant les manifestations hostiles de la plèbe, ils se décidèrent à émigrer en masse et se dispersèrent dans les pays soumis à Ahmadou. Ainsi, sans avoir tiré un coup de fusil, une redoutable forteresse était entre nos mains, un foyer d'intrigues étouffé, le Birgo tout entier soumis à notre domination. La chute de Mourgoula, c'était la fin de l'islamisme dans la vallée du Bakhoï, le démantèlement du fameux quadrilatère et la ruine des prétentions d'Ahmadou sur ces régions.

On marcha ensuite dans la direction du Niger, en suivant la route même qu'avait suivie trois ans auparavant la mission Gallieni. Ceux qui avaient insulté, attaqué, pillé cette mission étaient dans le tremblement. Le village le plus coupable, ce n'était pas Dio, bien que le guet-apens se fût produit non loin de là. Beaucoup de vil-

lages avaient fourni des guerriers pour l'attaque; mais celui qui s'était montré le plus ardent, c'était Daba. Se sentant compromis sans rémission, les chefs du *tata* firent préparer le couscous chez eux et dans tous les villages de leur obéissance, appelèrent à eux tous les hommes valides et se proposèrent même de se porter sur le Baoulé au-devant de la colonne. On ne leur en donna pas le temps. Le 16 janvier, au matin, on arriva en vue de Daba. Le capitaine Piétri essaya de faire entendre raison aux insurgés et s'avança tout près des remparts : il fut salué d'une fusillade, et son interprète, un brave noir, caporal de tirailleurs, fut tué à ses côtés. Une heure après, l'artillerie ouvrait le feu, bombardait le *tata* et ouvrait, dans l'épaisse muraille d'argile, une brèche de 10 à 11 mètres. A dix heures et demie, soldats de marine et tirailleurs se lancèrent à l'assaut. Le capitaine Combes sauta le premier dans le village; les défenseurs, un moment dispersés par le feu de l'artillerie, revinrent en nombre, et une lutte terrible s'engagea. Elle dura une heure. Le vieux chef Naba fut tué avec 23 membres de sa famille et la plupart de ses guerriers. On reprit les deux pierriers et les deux espingoles, volés à la mission Gallieni, et dont la présence à leurs remparts avait inspiré tant d'audace aux assiégés. La prise de Daba nous avait coûté 3 morts et 47 blessés. On évacua les blessés sur Koundou, on acheva la destruction des bandes et la pacification du pays. Ouoloni, Guinina, Dio, tous les villages qui s'étaient compromis dans l'attaque sur la mission Gallieni, implorèrent leur pardon; ils rendirent des pelles, des pioches, des scies, des fusils, des lames de sabre, des boîtes à musique; ils payèrent de lourdes amendes en riz, couscous, arachides, bœufs, chèvres, et reconnurent le protectorat français.

On reprit la marche sur le Niger. Le 1er février 1883, on arrivait à Bammako. On fut accueilli avec enthousiasme par le parti bambara ou idolâtre, qui avait pour chef un certain Titi, avec réserve par le parti maure ou musulman, qui avait à sa tête Tiékoro, Sidikoro et Karamacobilé. Le colonel essaya de se concilier ceux-ci; i leur rappela que toute puissance vient de Dieu, que le musulman doit accepter le fait accompli, et leur fit jurer, sur le Koran, fidélité aux Français. Le 7 février, commença la construction du fort de Bammako.

La rapidité de nos opérations avait déconcerté Samory, qui lui-même comptait mettre la main sur la ville. Bientôt on apprit la marche de son armée, sous les ordres de son frère Fabou. On eut la certitude qu'il était appelé par les chefs maures de Bammako : un fils de Tiékoro conduisait les envahisseurs. Le colonel n'hésita plus : Tiékoro et Sidikoro furent arrêtés; Karamacobilé, moins

compromis, fut laissé en liberté. C'était à lui, s'il voulait sauver la vie de ses deux amis, de mettre tout en œuvre pour arrêter la marche de Fabou. Il n'y réussit pas, et les deux conspirateurs furent passés par les armes.

Nous étions comme prisonniers dans Bammako. Notre ligne de ravitaillement était au pouvoir de l'ennemi, les fils télégraphiques qui nous reliaient à Kita et à Saint-Louis étaient coupés; des bandes de cavaliers rançonnaient les villages qui avaient accepté notre protectorat et nous enlevaient un troupeau de bœufs. La colonne avait été réduite par les maladies, les pertes faites à Daba. Elle était épuisée par les fatigues, les travaux du fort. Il fallait chercher à se dégager. Le capitaine Piétri, avec une quarantaine d'hommes, fut chargé de relever la ligne télégraphique et de parcourir le Bélédougou, où des symptômes de défection, sous la terreur qu'inspirait l'approche de Samory, s'étaient manifestés.

Le 2 avril, l'avant-garde de Fabou eut d'abord une escarmouche avec une quinzaine de spahis que le colonel avait envoyés en reconnaissance; elle fut ramenée vivement sur le marigot de Oueyako, où les spahis se trouvèrent en présence d'un corps de 3,000 hommes d'élite, établis dans des positions excellentes. Le colonel s'y porta aussitôt: il n'avait alors que 242 combattans. Nos tirailleurs et les ouvriers d'artillerie, lancés en avant, repoussèrent l'ennemi jusqu'au-delà du marigot; mais bientôt les Français furent débordés sur la gauche, puis sur la droite, et forcés de reprendre une position défensive. Le feu de l'ennemi était très nourri, la chaleur accablante; les soldats européens n'avaient plus la force de mettre en joue et les chevaux des spahis se tenaient à peine debout. Vers midi, les cartouches commencèrent à manquer.

Une dernière charge des spahis avait réussi à dégager notre droite; au centre, on forma le carré; les blessés eux-mêmes, descendus de leurs cacolets, durent reprendre le fusil. L'ennemi cependant avait fait des pertes cruelles; il laissa la colonne opérer sa retraite en bon ordre et rentrer à Bammako. On avait tiré 8,368 coups de fusil et 25 coups de canon. On avait 2 disparus, 1 tué et 20 blessés. Cela paraît peu; mais c'était le dixième de l'effectif.

Le 9 avril, le capitaine Piétri rentra avec ses hommes, ayant partout battu les Samoristes, pacifié le pays, brûlé un village insurgé et même repris le troupeau de bœufs. Avec le renfort qu'amenait M. Piétri, le colonel reforma une colonne de 371 combattans, y compris les hommes légèrement blessés; il leur adjoignit 200 fantassins et 20 cavaliers bambaras. Le 12, il alla présenter la bataille à Fabou, encore au marigot d'Oueyako.

On vit alors que l'affaire du 2 n'avait point été pour nous une défaite : les troupes de Fabou y avaient fait de telles pertes et en

étaient restées si démoralisés qu'elles essayèrent à peine une résistance; quand on eut tiré environ 3,000 coups de fusil, elles se dispersèrent sans qu'il fût possible à leur chef de les rallier. Celui-ci courut sans s'arrêter jusqu'à Bankoumana. Son camp fut pris et brûlé, et, dès lors, les travaux de Bammako ne furent plus inquiétés. Le capitaine Piétri et le commandant Boilève furent expédiés aux trousses de Fabou : Nafadié, Dialiba, Krina, Kroussalé, Bankoumana, où il avait essayé de se reformer, se soumirent ou furent brûlés. Pendant ce temps, de Kita, le capitaine Monségur dirigeait des colonnes volantes, d'un très faible effectif, sur les régions environnantes. A Koumakhana, les habitans s'enfuirent rien qu'en entendant sonner nos clairons. Le gros village de Naréna, qui par peur avait reconnu l'autorité de Samory, se soumit sans résistance.

Telles furent les trois campagnes sur le Niger. Elles ont ajouté de glorieux épisodes à nos fastes militaires et, si lointain qu'en soit le théâtre, la mère patrie ne doit pas les oublier. Dans la première campagne, assaut de Goubanko, fondation de Kita. Dans la seconde, combat de Kéniéra, prise de possession du Niger. Dans la troisième, chute de Mourgoula, assaut de Daba, combats d'Oueyako, fondation de Bammako. Une colonie supérieure en étendue à l'ancienne Sénégambie était fondée sur le Haut-Sénégal et le Haut-Niger. La fermeté et la prudente audace du colonel Borgnis-Desbordes, la brillante valeur des Combes, des Marchi, des Piétri, des Gasquet, des Boilève, la solidité et l'endurance de nos soldats d'infanterie de marine et d'artillerie, sont l'honneur de notre armée européenne; le courage et la fidélité dont firent preuve nos auxiliaires noirs, spahis, tirailleurs, laptots, montrent la solidité de l'œuvre accomplie là-bas.

Depuis lors, l'étroitesse des crédits accordés par les chambres n'a pas permis de donner plus de développemens aux opérations militaires. On a dû se borner à des expéditions de ravitaillement qui n'ont donné lieu à aucun incident notable, car aucun de nos forts n'a été attaqué. En 1883, le colonel Boilève a encore conduit une colonne à Bammako : entre ce port et celui de Kita il a fait élever une forteresse à Koundou. Plus récemment on en a construit une à Niagassola. En mai 1884, une canonnière à vapeur, construite par ordre de M. Dislère, alors directeur des colonies, a été lancée sur la grande artère soudanienne; elle porte un nom plein d'espérance : le *Niger*. Actuellement elle est en route pour Ségou et pour Tombouctou. Le bruit des exploits de notre petite armée s'est répandu dans cette dernière ville, et Paris a eu récemment le spectacle nouveau d'un ambassadeur de Tombouctou venant solliciter l'amitié de la France. Notre influence s'étend aussi vers les sources du Niger, et, en avril de cette année, le capitaine Combes a conclu un traité de protectorat avec le Bouré, une des régions aurifères du Soudan.

## III.

Malheureusement la chambre des députés, pendant cette période, n'a pas montré le même esprit de suite et la même décision que nos officiers de l'armée sénégalaise.

Le 25 septembre 1879, l'amiral Jauréguiberry déposait un projet de loi : il avait demandé d'abord un crédit de 9 millions ; puis il avait borné sa demande à 1,300,000 francs. La commission nommée par la chambre des députés, et qui avait pour rapporteur M. Blandin, avait réduit le chiffre à 833,000 francs. Sur les instances du ministre de la marine, le crédit de 1,300,000 francs fut rétabli et voté le 13 juillet 1880 par la chambre et deux jours après par le sénat. Ce crédit se décomposait en 300,000 francs pour la création de nouveaux postes, 350,000 francs pour la formation de quatre compagnies nouvelles de tirailleurs ; il devait faire face, en outre, à l'achèvement de certaines lignes télégraphiques, à l'organisation des brigades topographiques, à l'amélioration de la navigation sur le Sénégal, et même au solde des excédens sur les exercices antérieurs. Il restait fort peu, comme on le voit, pour les études relatives aux chemins de fer. Ce qui était cependant de bon augure, c'est que la chambre des députés avait voté le crédit à la majorité de 405 voix contre 7 opposans.

Le projet d'ensemble sur les lignes sénégalaises fut ensuite fragmenté en deux projets. L'un portait sur un chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, indispensable puisque la barre du Sénégal rend le port de cette dernière ville presque inutile et que le vrai port de la région, c'est Dakar. Cette ligne avait été concédée à la compagnie des Batignolles : la part des dépenses afférentes à l'état fut votée sans trop de difficulté. Comme elle traverse le Cayor, elle doit mettre fin pour toujours aux troubles de ce pays et décupler la production de la région. Elle a été inaugurée en juillet de cette année : elle est livrée en entier à l'exploitation sur une longueur de 260 kilomètres. De l'ancien projet d'une voie ferrée de Saint-Louis à Bammako, il ne restait qu'un tronçon : la ligne de Cayes à Bafoulabé. C'est sur ce projet qu'ont porté toutes les discussions.

Sur le rapport de M. Leroy, un crédit de 7,458,785 francs fut voté le 13 mars 1882, par la chambre, le 1er avril par le sénat. La chambre montrait encore une certaine décision, car le crédit avait été accordé par 363 voix contre 17. Cette somme ne devait pas être attribuée uniquement aux travaux du chemin de fer, mais aussi aux constructions des forts nécessaires à sa protection. Ainsi que l'amiral Jauréguiberry en avait prévenu la chambre dès juillet 1880, on ne pouvait s'attendre à ce que le devis de pareils travaux,

en des régions à peine connues, à une distance énorme de Saint-Louis, présentât une exactitude que n'offrent même pas les devis des travaux exécutés en France. Environ 17 kilomètres seulement de rails purent être posés.

Quand le gouvernement reparut devant la chambre, avec une nouvelle demande de 4,677,000 francs, une violente opposition se produisit. M. La Vieille, sans apporter d'ailleurs des faits bien précis à l'appui de ses dires, déclara que l'entreprise était insensée, ruineuse et détestable, digne du héros de Cervantes ; il mit dans le même sac le chemin de fer de Dakar, aujourd'hui en pleine exploitation, et celui de Bafoulabé, et annonça que tous les hommes compétens étaient unanimes à les condamner. MM. Germain Casse et Blancsubé, celui-ci député de la Cochinchine, tout en se déclarant partisans de la politique coloniale et des chemins de fer coloniaux en général, s'insurgèrent contre cette politique et ce chemin de fer-là. M. Blancsubé affirma que le fort de Kita était inhabitable, que celui de Bammako, à peine construit, ne tenait pas debout; que la ligne serait envahie par la forêt vierge, que les rails seraient rongés par la rouille, que les indigènes les volaient déjà pour en faire des marmites. M. Clémenceau assura qu'un chemin de fer était bien inutile pour défendre nos soldats engagés dans le Soudan et que, « s'ils sont en péril, MM. les ministres de la marine et de la guerre sauront prendre les mesures nécessaires pour venir à leur secours. » Quelques députés, songeant à leurs intérêts locaux, protestèrent qu'il valait bien mieux construire des chemins de fer en France. Les crédits furent défendus par M. Jules Ferry, président du conseil, par M. Leroy, rapporteur, par MM. Charles Ferry, Rouvier et Gasconi. Ils firent, pièces en main, justice des exagérations, des fables. Ils prouvèrent que le matériel n'était pas dans l'état imaginé par M. Blancsubé. Ils montrèrent que la voie ferrée n'avait pas coûté sur l'ensemble des crédits plus de 9,605,000 francs, et que les 6,400,000 restans avaient été employés à la création de lignes télégraphiques, à des établissemens industriels dans Saint-Louis même, aux missions et expéditions militaires, et enfin aux constructions de forts. Grâce à l'intervention personnelle du président du conseil, le crédit fut encore voté, le 3 juillet 1883, par 273 voix contre 101. Au sénat, le crédit fut attaqué par MM. Lambert de Sainte-Croix et de Saint-Vallier, défendu par MM. Barne, rapporteur, Dislère, commissaire du gouvernement et l'amiral Jauréguiberry. Il fut voté, le 1er août, par 150 voix contre 39.

Les choses ne tournèrent pas aussi bien lorsque fut présentée une nouvelle demande de 3,300,000 francs. M. Leroy, encore une fois délégué par la commission de la chambre, avait déposé un

rapport longuement étudié, plein de faits, plein de chiffres, et qui est un des documens les plus curieux qu'on puisse consulter sur l'histoire contemporaine du Sénégal. Il figure aux annexes du *Journal officiel*, dans le numéro en date du 1er juillet 1883.

La discussion eut lieu à la chambre, le 17 décembre 1883. Cette fois, on se trouvait en présence de résultats acquis, de résultats importans. 34 kilomètres de rails pouvaient être considérés comme posés; sur 46 autres kilomètres, les travaux de terrassement étaient presque terminés. L'œuvre se poursuivait paisiblement; ni la voie ferrée, ni les lignes télégraphiques n'avaient subi aucune des attaques que semblait naguère redouter l'opposition. Si peu étendu que fût ce chemin de fer, il avait rendu déjà d'immenses services. Le colonel Borgnis-Desbordes, en 1880, avait traîné à grand'peine quatre canons sur le Niger; trois ans après, le colonel Boilève avait pu en amener aisément dix; nos moyens militaires dans le Soudan se trouvaient donc plus que doublés. Enfin, il était insensé de marchander 3,300,000 francs, au risque de compromettre une œuvre qui, les forts compris, avait déjà coûté 16 millions, quand le matériel roulant était acheté et qu'on avait dû amener au Sénégal près de deux mille travailleurs européens, marocains et chinois. Ces raisons ne désarmèrent pas l'opposition. M. La Vieille dit qu'il aurait peut-être voté pour le chemin de fer si on l'avait fait partir de Saint-Louis; il apprit à la chambre que les trois expéditions du Soudan nous avaient déjà coûté 2,000 hommes; que le colonel Borgnis-Desbordes avait failli éprouver un échec devant Daba; que chaque travailleur revenait à 25 francs par jour; que jamais on ne ferait aucun commerce sur une pareille ligne. Il cita de nouveau Cervantès et conclut en déclarant et qu'il croyait faire acte de patriotisme en refusant les crédits. M. Le Provost de Launay affirma que la ligne coûterait plusieurs centaines de millions et qu'il faudrait 20,000 hommes pour la protéger. La droite ne cessa de répéter en chœur : « Quel gaspillage ! » Vainement M. Faure, sous-secrétaire d'état aux colonies, et M. Leroy, rapporteur, se succédèrent à la tribune; vainement ils prouvèrent que la colonne Borgnis-Desbordes, n'ayant jamais compté plus de 700 hommes, n'avait pu en perdre 2,000. Tout fut inutile. Ceux qui, en fait des colonies, ne s'intéressaient qu'à la Guyane ou à la Cochinchine et ceux qui ne s'intéressaient à aucune colonie; ceux qui reprochaient au chemin de fer de n'être qu'un tronçon et ceux qui lui en voulaient d'être déjà trop long; ceux qui ne voulaient de voies ferrées que dans leur arrondissement et ceux qui n'en voulaient plus nulle part; ceux qui pleuraient sur nos pauvres soldats obligés de tirer à la corde les chalands sur le Sénégal et ceux

qui leur refusaient tout moyen de voyager autrement; ceux qui trouvaient l'entreprise hasardée, parce que sûrement nous serions attaqués tout le long de la ligne, et ceux qui estimaient les forts inutiles, attendu qu'on ne nous attaquait nulle part, tous s'unirent pour repousser la demande du gouvernement : elle fut rejetée par 234 voix contre 197. Le sénat essaya de rétablir le crédit ; la chambre se montra intraitable et le rejeta une seconde fois. Telle est jusqu'à présent l'histoire des chemins de fer du Sénégal devant le parlement français. L'opposition n'avait apporté en somme que des argumens assez faibles, souvent de pure fantaisie, et il aurait mieux valu invoquer tout simplement la raison d'économie. En tout cas, pas un de ses orateurs n'a même fait allusion à une autre solution qu'on met aujourd'hui en avant et qui mérite au moins d'être discutée : elle comporterait à la fois une importante modification du tracé et l'exécution des travaux, non plus par l'état, mais par l'industrie privée.

## IV.

Dans les discussions des chambres, comme dans la presse, se sont manifestées quelques appréhensions sur l'avenir politique que nos succès mêmes nous ont préparé sur le Haut-Sénégal et le Haut-Niger. Les Français allaient, disait-on, se trouver aux prises avec une situation pleine d'inconnues. Quelque jour, un marabout provoquerait contre nous un soulèvement général des populations noires. La France aurait aussi sa question soudanienne : le Haut-Niger serait pour elle ce qu'est pour les Anglais le Haut-Nil. Elle aurait son mahdi, peut-être son Khartoum.

Il est inutile de discuter ici la façon, assez différente de la nôtre, dont les Anglais ont procédé en Égypte et au Soudan oriental, leur système d'administration et leur manière de faire la guerre, les antipathies qu'ils ont soulevées partout, les surprises qu'ils se sont en quelque sorte ménagées à eux-mêmes, la brutalité de leurs procédés quand les questions pouvaient se résoudre pacifiquement, leurs lenteurs infinies quand le moment d'agir avec quelque énergie était venu. Il n'est nullement prouvé que les choses se seraient passées de la même manière dans la vallée du Nil si les Français avaient été à la place des Anglais. Mais je veux chercher ailleurs nos motifs de sécurité et montrer que la situation ethnographique, religieuse, politique, du Soudan français n'autorise pas cette prévision d'un mahdi s'élevant tout à coup contre nous.

Sur le Haut-Sénégal et le Haut-Niger sont établies des races nom-

breuses : mais elles peuvent se ramener à deux grandes divisions. D'abord, les plus anciens indigènes du pays : Bambaras dans le Kaarta, le Bélédougou, le Bakhounou ; Malinkés ou Mandingues, dans le Manding, le Bambouk, le Bouré ; Soninkés ou Saracolets, cantonnés surtout autour et en avant de Bakel. Ces races, tour à tour, ont été prédominantes dans la région et y ont fondé, à leur moment historique, de grands empires. Aujourd'hui elles ne présentent nulle part une organisation un peu étendue. Les Soninkés ne connaissent que la vie par villages : la vie municipale, pourrait-on dire. Les Bambaras et les Malinkés ont vu périr presque tous les états qu'ils avaient fondés : leur royaume de Ségou a été détruit par El-Hadji. Depuis lors, ils forment seulement de petites confédérations, d'une très faible étendue, comprenant quelques villages, dont l'un, fortifié et transformé en *tata*, devient le village-chef. Ces confédérations, dont on peut citer comme type celle de Kita, autour de Makandiambougou, ne dépassent pas l'étendue d'un de nos cantons. Il n'y a rien qui ressemble à une existence nationale, car les guerres et les pillages sont continuels entre confédérations d'une même race, même entre villages d'une même confédération. L'autre élément ethnographique, le plus récent, celui dont on peut fixer l'arrivée dans le pays à une date qui coïnciderait avec les premières invasions musulmanes dans l'Afrique orientale, ce sont les Peuhls ou Pouls. Ils sont arrivés de la région du Nil ou de l'ancienne Libye, car l'on trouve un type identique au leur sur les monumens égyptiens. C'étaient des peuples essentiellement pasteurs et nomades. Dans la région sénégalaise, ils sont devenus sédentaires. En outre, de leurs mélanges avec les anciens indigènes est née une race nouvelle, toute aussi intelligente qu'eux, mais bien plus énergique, bien plus belliqueuse, douée d'une certaine faculté d'organisation depuis qu'elle a adopté la loi de Mahgom, ayant d'ailleurs fait un islamisme à son image, transformé le Koran en évangile de pillage et les *tolba* (lettrés) en *talibés*. Ce sont les Toucouleurs. Ayant à leur tête le prophète El-Hadji, ils ont élevé ce vaste empire qui, un moment, s'est étendu sur toute la région comprise entre Médine et Tombouctou et habitée surtout par les races malinké et bambara. C'est grâce à la supériorité de leur armement, de leur cavalerie, grâce surtout à l'unité d'action que leur communiquait le fanatisme religieux, qu'ils ont pu ravager le Kaarta, le Bélédougou, le Manding, le pays de Bammako, en un mot, les pays qui sont actuellement ou qui seront prochainement soumis à notre influence. La conquête a été extrêmement violente : les habitans mâles étaient massacrés, les femmes et les enfans emmenés comme esclaves. Après la prise des *tata*, on terrifiait le pays par des exécutions en

masse, des supplices raffinés : à Kéniéra, saccagé par Samory, on trouva deux cents captifs enchaînés et brûlés. La guerre sainte était surtout une guerre de négriers ; l'islamisme parcourait le pays avec le glaive pour moyen, le pillage et la traite pour but. Ce sont ces expéditions dévastatrices d'El-Hadji et de ses fils qui ont presque dépeuplé la région comprise entre Médine et Tombouctou, détruit les restes d'organisation qu'avaient conservés les Bambaras et les Mandingues, arraché du sol des populations autrefois sédentaires, et si bien opéré par la déportation en détail, c'est-à-dire la traite, ou par la déportation en masse, c'est-à-dire l'émigration, qu'ils ont changé le pays en désert.

Jusqu'à présent, ils ont plutôt exploité que converti les vaincus. El-Hadji, en particulier, semble avoir été un médiocre missionnaire : tout au plus offrait-il aux rois des villages de leur laisser la vie s'ils voulaient réciter le *salam*, c'est-à-dire se reconnaître musulmans. Pour la masse de la population, il ressentait le mépris du Toucouleur pour le noir pur, du croyant pour l'infidèle, et ne daignait même pas essayer de les prêcher : il trouvait plus commode de leur appliquer dans sa rigueur la loi du Koran, suivant laquelle l'idolâtre doit être soumis au tribut ou exterminé. Aussi les individus et les villages convertis sont-ils à l'état d'exception. La masse des Bambaras et des Mandingues est restée fétichiste. Elle témoigne pour l'islamisme une horreur profonde : les boissons alcooliques étant un mode de protestation, elle en abuse ; maintes fois les indigènes se sont fait apporter du *dolo* pour montrer à nos envoyés qu'ils n'étaient pas musulmans, et ont exigé d'eux qu'ils en bussent, afin de s'assurer que les Français n'avaient rien de commun avec les Toucouleurs. Même les convertis sont, comme on disait chez nous au XVIII^e siècle, de mauvais convertis. Ils ont conservé sous un islamisme d'écorce toutes les pratiques du fétichisme, mêlant, dans leur parure de guerre, au chapelet arabe les gri-gris et les amulettes des ancêtres. Tandis que les Ouolofs du Bas-Sénégal et les Peuhls qui environnent nos plus anciens établissemens sont des musulmans convaincus, les Soninkés, les Bambaras et les Mandingues islamisés sont des croyans très tièdes et n'éprouvent aucun fanatisme contre l'Européen.

Parmi les peuplades fétichistes, la haine de l'islam s'unit à l'amour de l'indépendance pour rendre plus vive leur résistance à l'oppresseur. Les Bambaras racontent avec orgueil comment le roi de Fangala, sommé par El-Hadji de réciter le *salam*, préféra se laisser massacrer avec tous les siens. Beaucoup de leurs tribus ont réussi à repousser le prophète ; c'est leur résistance qui amena sa mort tragique ; et parmi celles qui, un moment, se sont soumises

à lui et à son fils, il n'en est pas une qui, aussitôt l'orage passé, n'ait reconstruit ses *tatas* et gorgé de balles les longs fusils.

Donc la race conquérante et musulmane est en minorité parmi les races idolâtres ; elle ne les maintient sous le joug que par des dragonnades perpétuelles et elle n'occupe réellement que le pays traversé par ses escadrons. Sans doute cette situation, si elle pouvait se prolonger un siècle, amènerait à la fin la soumission des tribus et leur conversion à l'islamisme : le Soudan occidental ressemblerait alors au Soudan oriental. Mais maintenant nous sommes là : à la force des oppresseurs nous pouvons opposer la nôtre, à leur cavalerie dévastatrice nos colonnes volantes. Nous assistons dans ces régions à un phénomène vraiment nouveau : pour la première fois, l'islamisme recule. Le siège de Médine a marqué le terme de ses exploits sur le moyen Sénégal ; la chute du Mourgoula lui a fait évacuer le Bakhoï ; dans le Bélédougou, à Bammako, partout il nous cède la place en frémissant. Après le général Faidherbe, le colonel Borgnis-Desbordes a été comme un Charles Martel du Soudan occidental, et nos petits combats du Haut-Niger ont été comme une bataille de Poitiers.

On ne peut pas dire que l'islamisme ne fera plus de progrès ; mais il n'en fera plus par la force, et, dès lors, ils seront infiniment plus lents. Nous pourrions même à sa propagande opposer une victorieuse concurrence. Pour cela, il faudrait nous dépouiller de certains préjugés, comprendre que les races africaines ont nécessairement certaines étapes à parcourir dans leur évolution intellectuelle, que celles du Soudan, suivant une loi historique inéluctable, passeront du fétichisme à une religion monothéiste, car nos ancêtres eux-mêmes ont suivi cette marche et les Bambaras ne sauraient être mieux doués que les vieux Gaulois. Or, monothéisme pour monothéisme, ne vaudrait-il pas mieux, dans l'intérêt de notre influence, de notre domination, de notre commerce même en ces régions, que des missionnaires chrétiens et français prissent la place de missionnaires musulmans et toucouleurs ?

En second lieu, l'organisation ébauchée par les Toucouleurs en ces régions n'a aucune solidité. L'empire créé par El-Hadji n'a jamais été un état : ce n'était qu'un patrimoine. A sa mort, il s'est morcelé entre ses fils, qui, étant nés de mères différentes, ont été les uns pour les autres leurs plus dangereux ennemis. Ahmadou, fils d'une femme esclave, a eu d'abord à se défendre contre ses frères Abibou et Moctar, fils d'une *princesse* du Haoussa. Il les a vaincus et faits prisonniers : ils sont morts dans les cachots de Ségou. L'unité de l'empire ne s'est pas rétablie pour cela : Ahmadou n'est réellement le maître que de Ségou ; il l'est nominalement de Nioro et de

Timbo, où règnent ses frères Mountaga et Aguibou. L'empire toucouleur est en trois morceaux; en effet, par Kita et Mourgoula, nous tenons la route de Ségou à Nioro; par Bammako, celle de Ségou à Timbo; par Bafoulabé, celle de Timbo à Nioro. Dernièrement, quand Aguibou a voulu envoyer quelques centaines de cavaliers au secours de son frère, ceux-ci, obligés de passer sous le canon de Bafoulabé, ont reçu du commandant l'ordre de rebrousser chemin, et ils ont obéi immédiatement.

Ahmadou a bien des affaires en même temps : lutte contre les païens insoumis et lutte contre ses frères. Aux dernières nouvelles, qui datent de quelques semaines, il assiégeait Nioro, où Mountaga le bravait avec 400 captifs et 150 *talibés*; cette marche sur Nioro, si elle aboutit à une défaite, pourrait avoir cette conséquence qu'Ahmadou trouverait à son retour les portes de Ségou fermées. Ce n'est pas que ses affaires aillent beaucoup plus mal qu'il y a vingt ans; les récits de M. Gallieni reproduisent trait pour trait les récits de Mage. A vingt ans d'intervalle, on retrouve ce despotisme anarchique, instable, ombrageux; cette hostilité des deux milices principales de l'empire, celle des *sofas*, qui sont des Bambaras, et celle des *talibés*, qui sont des Toucouleurs : la première, haïssant le maître comme étranger; la seconde, le haïssant parce qu'il n'a pas rempli les promesses de son père et partagé à ses fidèles l'or qui remplit, assure-t-on, trois chambres de son palais. Le sultan ne se maintient qu'en opposant l'une à l'autre ces deux milices; il a réussi à exciter entre elles une telle animosité que les *talibés*, dans une bataille, ne se décident à marcher qu'après avoir fait écraser leurs rivaux. A vingt ans d'intervalle, on retrouve ces *palabres* où le souverain reproche amèrement à ses guerriers de ne plus savoir se battre, à ses sujets de ne plus acquitter régulièrement le tribut, où il exige d'eux de nouvelles garanties, de nouveaux sermens qui ne sont pas mieux tenus que les premiers. On retrouve enfin cette police inquiète et cruelle qui a entouré Ségou d'un cordon sanitaire, qui punit de mort quiconque sort de la ville ou traverse le Niger sans permission et qui ne maintient qu'à force d'exécutions un semblant de sécurité.

Du reste imagine-t-on qu'Ahmadou, s'il n'avait pas toutes ces difficultés sur les bras, aurait supporté tout ce que nous avons fait sur son territoire, nous qu'il hait d'une haine mortelle? Car c'est sur son territoire que nous avons élevé nos forts de Bafoulabé, Badumbé, Kita, Koundou, Bammako et que nous avons pris Sabouciré, Goubanko, Daba; c'est un de ses vizirs que nous avons chassé de Mourgoula; ce sont ses sujets que nous châtions ou que nous lions à nous par des traités; ce sont ses forêts que nous abattons pour tra-

cer la ligne du chemin de fer, c'est sur ses eaux que navigue notre canonnière le *Niger*. On peut deviner avec quels sentimens il voit chaque jour se rapprocher de lui tous ces engins à vapeur, qui, ainsi que l'insinuait à M. Gallieni son plénipotentiaire, « ne lui disent rien de bon. » Il supporte tout cela cependant; l'approche de nos colonnes lui fait rentrer ses protestations dans la gorge; plus nous devenons menaçans, plus il se dit notre ami. Il sait que, s'il rompait avec nous, quinze jours après toutes ses tribus idolâtres seraient en insurrection et que son seul asile contre leurs représailles serait peut-être dans le camp français. Quant à Samory, dans lequel certains entrevoyaient naguère le mahdi annoncé, il a suffi de la résistance d'une poignée d'hommes dans les marais du Niger pour que son empire, à peine ébauché, s'évanouît. Le combat d'Oueyako a été pour lui ce qu'avait été pour El-Hadji la défense de Médine. Le succès du colonel Borgnis-Desbordes a même été si complet que, pendant quelque temps, Samory a disparu complètement de notre horizon. Aux dernières nouvelles, le 22 juin 1885, il a été battu à Sicatoca, non loin de Niagassola, par le commandant Combes.

Enfin, parmi les nombreuses causes de l'échec des Anglais dans la vallée du Nil, il faut remarquer que celle-ci est une vallée ouverte, que les commerçans britanniques y avaient fait pénétrer de toutes parts les fusils perfectionnés, et qu'eux-mêmes ont armé les barbares qui ont décimé les troupes de la reine. Au contraire, le bassin du haut et moyen Niger est un bassin fermé; les négocians de la Grande-Bretagne ne pouvant remonter au-delà de Boussa, c'est seulement, au moins pour l'instant, par le Haut-Sénégal qu'on peut pénétrer dans le Soudan occidental. C'est à nos autorités militaires à veiller à ce que l'on n'y importe que des fusils approuvés par nous. A la vérité, la récente conférence de Berlin a déclaré libre le commerce du Niger, comme celui du Congo; mais pour le moment le vœu est purement platonique. D'ailleurs, quand même il serait matériellement possible aux Anglais de trafiquer sur le Niger, le traité de Berlin a réservé exclusivement à la France la police des eaux soumises à notre influence. Si les industriels de Manchester y font pénétrer des carabines Remington et des fusils à répétition, nous n'aurons à nous en prendre qu'à nous.

En résumé, dans la question du Soudan occidental, il n'y a aucune inconnue. Nul pays au monde n'a été plus exactement étudié; la *cour* d'Ahmadou a moins de mystères pour nous que celle de la reine Victoria. Après Mage, Soleillet; après Soleillet, Gallieni; après Gallieni, le colonel Borgnis-Desbordes, le colonel Boilève, le commandant Combes, la canonnière le *Niger*, ont exploré le pays. Nous savons où nous allons, et nous savons ce que nous trouverons là-bas. Les potentats du pays et les Français se sont tâtés. Nous

ne sommes plus des inconnus les uns pour les autres; les forces respectives ont été mesurées aussi exactement qu'avec un dynamomètre. Il n'y aura de surprise pour personne.

## V.

L'empire d'Ahmadou est un fantôme, un mirage : ce qui a une existence réelle, ce sont les indigènes. Or, après le malentendu de Dio, ils ont bien vite reconnu de quel côté était leur intérêt. Ils suivent avec une attention joyeuse nos progrès dans la région : M. Gallieni, presque prisonnier à Nango, au cœur même des états d'Ahmadou, constatait l'immense retentissement produit dans toute la vallée du Niger par nos premiers succès. « Ici même, écrit-il, les habitans du village ne peuvent s'empêcher de marquer leur satisfaction, et plusieurs ont demandé à nos tirailleurs s'ils croyaient que la colonne française viendrait jusqu'ici pour les délivrer d'Ahmadou et des impôts vexatoires qui pèsent sur eux. » Sur le chemin du retour, le voyageur a la même impression. Partout les chefs de village accourent à lui, déclarent se placer sous le protectorat de la France, qui seule peut les défendre contre les razzias des Toucouleurs. L'empressement qu'ils mettent à signer les traités contraste avec les hésitations, les marchandages, les arrière-pensées, les traductions infidèles du sultan de Ségou. Notre intérêt à nous est aussi très clair : nous devons prendre appui, non sur ceux qui, suivant l'aveu de l'almamy de Mourgoula, regrettent de ne pouvoir plus « manger comme poissons » les indigènes, non sur ceux qui ne connaissent de loi que la haine du chrétien et de commerce que la traite, non sur ceux qui ne savent que détruire, mais sur ceux qui veulent la paix, qui travaillent, qui produisent et qui alimentent nos factoreries. Nous n'avons pas besoin de faire la guerre au sultan de Ségou; l'état de paix incertaine que nous entretenons avec lui, la défensive peureuse où nous l'avons réduit, servent mieux nos intérêts. Parmi tant de causes de dissolution pour son empire, la plus active, c'est notre présence dans le pays, sur son territoire et sur son fleuve. Nous n'avons qu'à laisser faire. Placés au centre de ses états, au point de jonction de ses royaumes dispersés, nous assistons, l'arme au bras, à la lente et infaillible dissolution de son empire. Chaque kilomètre de voie ferrée qui se construit au Sénégal avance d'autant le dénoûment inévitable. De loin, comme de près, nous pesons sur lui.

Nous pouvons prendre sur le fait le mouvement de renaissance dans le pays occupé par nous. Quand M. Gallieni partit pour Ségou, il n'avait rencontré sur son chemin que des populations misérables, inquiètes du lendemain, affamées, nues, et pour lesquelles

le passage d'une caravane n'était qu'une occasion de piller. Il repasse un an après dans les mêmes pays : il est étonné de ce qu'il voit : « Cette population, que nous avions laissée misérable et en haillons, nous la retrouvions proprement vêtue, habitant dans des cases presque confortables et pourvues de quelques meubles rudimentaires, achetés à nos traitans du haut fleuve. »

Dans les récentes discussions de la chambre, les adversaires, quelquefois aussi les défenseurs du chemin de fer des hauts fleuves, parlent couramment des « sables du Soudan, » des « déserts du Sénégal. » Assurément, il y a des déserts dans l'ouest africain ; nos postes de Podor et de Saldé, par exemple, sont resserrés entre les déserts sablonneux qu'habitent les Maures et les déserts du Ferlo. Mais la région des hauts fleuves, c'est tout autre chose ; les voyageurs la signalent au contraire, comme étant, dans sa plus grande partie, une région de terre profonde, bien arrosée, d'une fécondité exubérante : après la saison des pluies, on voit, dans l'intervalle du soir au matin, les herbes et les arbustes grandir. Toutes ces provinces produisent en abondance le riz, les arachides, l'arbre à beurre et vingt autres plantes, importantes ou pour l'alimentation locale ou pour l'exportation. Dans les forêts, les éléphans, avec leurs précieuses défenses, vivent en troupeaux. Les plateaux regorgent de fer, de cuivre. L'Ouassoulou, le Sankaran, le Bambouk, le Bouré, sont une petite Californie : les indigènes y recueillent l'or par le moyen le plus primitif, à la *battée* ; le quartz aurifère, traité à l'américaine, y donnerait, d'après les observations du docteur Colin (*Bulletin des Mines*, mars 1885), des produits considérables.

On a raison de demander des colonies qui rapportent. Mais qu'on en cite une qui remplisse mieux le programme. De 1818 à 1823, notre colonie du Sénégal faisait en tout pour 2,300,000 francs d'affaires. De 1834 à 1835, le chiffre s'élève à 17 millions ; en 1879 il dépasse 33 millions ; d'après la dernière statistique, il atteint 44,602,888 francs. Voilà, certes, une progression pleine de promesses.

J'ai déjà caractérisé l'œuvre de civilisation que nous avons accomplie sur le Bas-Sénégal. Elle se poursuit par les mêmes procédés sur le Haut-Sénégal et le Haut-Niger. Nous avons trouvé le pays en proie à ces guerres de races, à ces migrations de peuples, à cette destruction de la vie sédentaire, que présenta l'Europe au temps des invasions barbares. Nous avons arrêté le mouvement de dépopulation ; chacun des forts que nous avons construits là-bas, Bafoulabé, Badumbé, Kita, Koundou, Niagassola, Bammako, fixe toute une province. Des villages se construisent à portée de nos canons, des peuplades s'y établissent ; on se dispute les terres qui sont dans le rayon de la forteresse ; les tribus exposées aux incursions des

cavaliers toucouleurs, les prisonniers échappés aux caravanes des Maures, tout cela accourt autour de nous. Partout où peut s'exercer notre influence, nous empêchons la traite, nous arrêtons la guerre de village à village, qui, pour un bœuf ou pour une femme, dévastaient une contrée. En un mot, nous faisons régner autour de nous, comme disaient les anciens, la majesté de la paix romaine.

Je ne crois pas qu'on ait, en aucun temps, en aucun pays, assisté à un progrès plus rapide. C'est ainsi qu'aux États-Unis le chemin de fer du Pacifique a fait naître sur son parcours, en pleine solitude, villages, villes, cultures, industries. En 1878, le pays de Bafoulabé était absolument désert : depuis qu'un fort français s'y est élevé, on y fait pour 3,200,000 fr. d'affaires : et ce chiffre, celui de l'année 1884, est en augmentation de plus de 1,200,000 fr. sur celui de l'année précédente. A Kita, avant notre établissement, les gens de Makandiambougou ne vivaient que du pillage des caravanes et étaient pillés eux-mêmes par les gens de Goubanko : on y fait aujourd'hui pour près de 4 millions d'affaires, et ce chiffre est un progrès de 1,870,000 francs sur celui de l'année précédente. Bammako, qui était rançonné tour à tour par les cavaliers d'Ahmadou et par ceux de Samory, qui était un marché absolument ruiné et dont les caravanes avaient oublié le chemin, a fait, en 1884, pour 4,800,000 fr. d'affaires, chiffre en augmentation de 600,000 fr. sur celui de l'année précédente. Remarquons que nous n'avons encore que des forts dans ces pays, que nous n'y possédons même pas une route, que l'éloquence des orateurs de l'opposition a obtenu devant la chambre ce grand succès d'arrêter les travaux du chemin de fer : les wagons ne circulent aujourd'hui que sur un parcours de 54 kilomètres.

On peut donc bien dire, avec les *Notices coloniales*, que tout cela n'est « qu'un commencement. » Notre influence produit seulement ses premiers effets, et dans un rayon encore bien limité. Nous n'avons qu'à persévérer : le désert qu'ont fait les invasions toucouleures, nous le déferons ; nous créerons, ou plutôt nous recréerons le pays et la société noire ; avec des besoins nouveaux chez les barbares, nous ferons naître le commerce. Comme dit M. le général Faidherbe dans sa lettre du 23 décembre 1883 aux sénateurs : « L'indigène aujourd'hui n'a pas besoin de travailler plus d'un mois par an : cela suffit pour se nourrir de mil et d'arachides et pour avoir un pagne de coton, tissé et teint par lui, autour des reins ; mais le jour où il trouvera à vendre ses produits, à acheter des armes, des chevaux, des vêtemens, du sel, il travaillera quatre fois plus. Nos indigènes du littoral sénégalais n'étaient pas plus laborieux il y a trente ans : ils le sont devenus quand ils ont vu ce que nous leur apportions en échange de leurs produits. »

Il ne faut pas là une armée ; que l'on veuille bien songer que toute la colonie, avec ses nouvelles dépendances, c'est-à-dire un pays égal en superficie aux deux tiers de la France, nous le tenons avec une force militaire de moins d'un millier d'hommes, dont plus de la moitié sont indigènes. On admire les Romains, qui, cent ans après la conquête de la Gaule, maintenaient l'ordre dans cette vaste région avec 3,000 soldats. Il me semble que nous faisons aussi bien en Afrique. Ce faible effectif prouve encore que, pour la masse des populations, nous ne sommes pas des envahisseurs, mais des libérateurs.

Quand elles nous connaîtront mieux, les rapports seront encore plus faciles. Dans ces récits, on a pu admirer la brillante valeur de nos officiers : il y a autre chose à admirer chez eux. C'est par eux, au prix de mille dangers, que la topographie du pays a été levée, que les villes et les forts, depuis Dakar et Médine, créations de M. Faidherbe, jusqu'à Kita et Bammako, créations de M. Borgnis-Desbordes, ont été fondés. C'est surtout par eux que les questions compliquées d'ethnographie et de linguistique ont été débrouillées, que les religions, les lois, les usages, les productions et le commerce du pays ont été étudiés. Il s'est révélé là une race d'hommes de guerre qui peuvent soutenir la comparaison avec ce que les meilleures armées européennes ont de plus brave et de plus intelligent. Ils se sont faits géographes, philologues, légistes, économistes, ingénieurs, agriculteurs, et ils ont payé de leur sang chaque progrès accompli. En somme, comme le demandait Harpagon, ils ont fait beaucoup avec peu d'argent. Ce qui met le sceau à leur mérite, c'est l'esprit de justice et d'humanité qui inspire leur conduite à l'égard des indigènes. Jamais ils n'ont attaqué un *tata* sans avoir d'abord essayé de faire entendre raison aux insurgés. On ne peut leur reprocher ni un acte indélicat, vis à vis d'ennemis barbares, ni une exécution inutile. Ils aiment les noirs pour leurs bonnes qualités et sont indulgens pour leurs défauts, les excusant d'être voleurs, menteurs, ivrognes, assurant que la faute en est à la vieille barbarie et qu'on finira par changer tout cela. Ils les traitent en enfans, mais se regardent un peu comme leurs tuteurs. Faidherbe, Gallieni, Piétri, Borgnis-Desbordes, si énergiques en face du péril, d'un sang-froid stupéfiant dans des situations désespérées, sont des négrophiles en képi. Il y a au moins autant de vraie philanthropie chez eux que dans toutes les associations abolitionnistes des Trois-Royaumes. Gallieni, si maltraité à Dio, ne perd jamais une occasion de montrer tout ce qu'il y a de bon dans les nègres, de mettre en lumière la bravoure, le dévoûment de ses tirailleurs, de ses spahis, de son vieux laptot Samba-Ouri, et de tant

d'autres qui moururent alors en défendant les blancs. Piétri propose surtout à son pays d'accomplir « une œuvre d'humanité et de civilisation, en appelant à la vie laborieuse et à la liberté des peuples qui sont aujourd'hui à la merci de quelques aventuriers sauvages. » Jamais chef d'armée n'a tenu un langage plus élevé que Borgnis-Desbordes dans son discours de Bammako à l'occasion de la pose de la première pierre. « Ce que nous savons, c'est que le Malinké est doux, malléable, communicatif, qu'il accepte notre autorité sans arrière-pensée. Quant au Bambara, vous avez tous vu, comme moi, le courage dont il a fait preuve à Daba; les chefs se sont fait tuer à leur place de combat, et le courage militaire n'est-il pas la pierre de touche des nations? Vous avez constaté leurs cultures soignées, leurs habitations mieux entendues, supérieures à celles du Fouta ou de Saint-Louis... Ne saurions-nous rien faire de ces populations que la religion du Prophète n'a pas figées dans une immobilité sans remède? » Une nation comme la nôtre peut être fière de trouver de tels hommes pour appliquer ses principes aux races barbares, et elle peut leur confier, non-seulement le soin de sa gloire militaire, mais aussi son honneur de nation civilisée.

Depuis le refus des crédits, les forteresses, le chemin de fer, l'armée du Sénégal, ont prouvé leur utilité en donnant des résultats. Ils ont constitué pour leurs défenseurs, dans les futures discussions parlementaires, le meilleur dossier. Quand la question reviendra devant les chambres, — et elle ne peut manquer de revenir prochainement, — les faits eux-mêmes se seront chargés de réfuter les objections, de calmer les appréhensions, de dissiper les fantômes, de justifier les espérances. M. Borgnis-Desbordes disait, quand les salves de ses obusiers saluaient la première pierre de la forteresse de Bammako : « Le bruit que font nos petites bouches à feu ne dépassera pas les montagnes qui sont à nos pieds, et cependant, soyez-en convaincus, on en entendra l'écho bien au-delà du Sénégal. » Cet écho finira bien par arriver à la chambre pour lui rappeler la grande œuvre qu'elle a laissée en souffrance là-bas. Il faut espérer qu'une victoire parlementaire viendra couronner et confirmer les victoires militaires et économiques obtenues en Afrique, et alors, ainsi que le disait encore le fondateur de la première ville française sur le Niger, « de nouveaux succès répondront à de nouveaux efforts. »

ALFRED RAMBAUD.

# POÈMES MAGYARS

## D'APRÈS PETŒFI

### I.

### QUI ME COMPREND?

Qui me comprend? On les croit fous,
Mes vers faits de lumière et d'ombre.
J'aime et l'on m'aime, et c'est bien doux;
Je suis Magyar, et c'est bien sombre.

De tendres pleurs mouillent mes yeux
Au souvenir de ma chérie;
Et j'ai des sanglots furieux
Pour les malheurs de la patrie.

Sur mon sein, ma mie aux yeux clairs
Met un bouquet de fleurs divines;
Et l'amour du pays aux fers
Me couronne le front d'épines.

Je vais, triste et joyeux, versant
Sur ma lyre, à travers l'orage,
Des fleurs et des gouttes de sang,
Des larmes d'amour et de rage!

## II.

## A ETELKA.

Vois le Danube, ô bien-aimée,
Etreignant cette île en son cours.
Telle, en mon cœur, ô mes amours,
Ta pure image est enfermée.

Vois, trempé dans le flot grondeur,
Ce rameau vert que je balance;
Et laisse la verte espérance
Se glisser de même en mon cœur.

## III.

## MA FEMME ET MON SABRE.

C'est la nuit. Le pigeon se tient au bord du toit,
Et, là-haut, dans le ciel, brille une étoile amie.
Ma charmante repose, en mes bras endormie...
Dieu! si je l'embrassais, comme j'en ai le droit.

Je veux, — oui, je le puis, — la tirer de son rêve,
Voir s'ouvrir ses beaux yeux alanguis de sommeil
Et lui tenir tout bas ces propos du réveil,
Qu'interrompt le baiser, qu'une caresse achève.

Joie infinie! Amour incessamment accru!
Bonheur doux et brillant comme une perle claire!..
Mais mon vieux sabre, à qui cela semble déplaire,
De son coin nous regarde et prend un air bourru.

Qu'as-tu donc, animal? Est-ce que tu me blâmes?
Ne puis-je pas serrer ma mie entre mes bras?
Camarade, ceci ne te regarde pas.
Homme, tu n'entends rien aux affaires de femmes.

Ne la jalouse pas et calme-toi, mon vieux.
Elle est, ainsi que toi, très brave, ma chérie.
Que mon bras soit utile à la noble Hongrie,
Bientôt, demain... Alors tu la jugeras mieux.

Oui-da, tu n'aimes pas les femmes... Mais la nôtre,
Lorsque retentira le cri de liberté,
Nous bénissant, voudra te ceindre à mon côté,
Et nous dira : « Soyez fidèles l'un à l'autre ! »

## IV.

## L'HIVER.

Quel temps! Qu'a donc le vent pour siffler de la sorte?
Le bassin du barbier danse devant la porte.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

L'artisan fend du bois au seuil de sa demeure;
La bise geint plus fort que son marmot qui pleure.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

La sentinelle, ainsi qu'un homme qui s'irrite,
A grands pas emportés va devant sa guérite.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

L'étameur slave passe au loin, dans la campagne,
Et son nez est brûlant comme un piment d'Espagne.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

Et le Tzigane, hélas! La bise souffle et crie,
Et lui claque des dents sous sa tente pourrie.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

Quel temps! Qu'a donc le vent pour siffler de la sorte?
Le bassin du barbier danse devant la porte.

Qu'on est bien, dans cet abri sûr,
Près du poêle, à l'angle du mur!

## V.

## LA TERRE.

Comment mourra la terre? A force de chaleurs,
Ou bien par un hiver d'une rigueur trop forte?
Hélas! Non. Elle doit geler au froid des cœurs,
Des cœurs qu'elle recouvre et de ceux qu'elle porte.

## VI.

## LA FORGE.

Mon cheval fauve est vite et sûr;
Sa crinière ondoie et rutile.
On dirait un astre, au ciel pur,
Qui file.

Maréchal, il lui faut, ce soir,
Quatre fers tout neufs, et pour cause.
Au grand galop, nous irons voir
Ma rose.

Ta forge aux vieux murs embrasés,
Ta forge, pleine d'étincelles,
Est bien moins ardente que ses
Prunelles.

Tu vois, rouge et brûlant, ce fer
Fondre et s'amollir sur l'enclume.
Tel mon cœur fond quand son œil clair
S'allume.

## VII.

### SCÈNE DE TSARDA (1).

Il est tard. La tsarda penche sur l'eau son mur,
Mais ne peut s'y mirer, tant la rivière est sombre.
Le bac reste immobile, à la chaîne, dans l'ombre.
Le monde se repose et le ciel est obscur.

Quel bruit dans la tsarda! Chants et cris à la ronde.
Le cymbalum frissonne et retentit sans fin.
« Eh! l'hôtesse! Fleur d'or! Apporte-nous du vin
Vieux comme mon aïeul et chaud comme ma blonde!

« Allons, Tsigane! Ici tout de suite, et dansons!
Que la danse me brûle à son ardente flamme!
Je veux perdre en sautant mon argent et mon âme.
Donc, tu vas nous jouer tes plus folles chansons. »

Mais on frappe à la vitre. — « Holà! qu'on se dégrise!
C'est un vacarme affreux. Mon maître veut dormir.
— Qu'il aille au diable!.. Et toi, Tsigane, fais frémir
Ton archet, fallût-il te donner ma chemise! »

On frappe de nouveau. C'est un enfant : — « Pitié!..
Un peu plus bas!.. Ma mère est malade... ma mère! »
On fait : « Chut! » au Tsigane, on boit le fond du verre,
Et tous les gars s'en vont sur la pointe du pied.

## VIII.

### CHANSON POPULAIRE.

J'ai bu deux flacons de vin vieux.
Dans le village, au clair de lune,
Je danse en diable furieux.

Un cruel souci m'importune.
Gai, gai, Tsigane! Un air joyeux,
Sous la fenêtre de ma brune.

(1) Taverne.

La chère étoile! je l'aimais!..
L'étoile file et l'amour vole.
Elle aime un autre désormais.

Gai, Tsigane! Une chanson folle,
Afin qu'elle ignore à jamais
Que sa fausseté me désole.

## IX.

## VŒU.

Le Ciel m'a dit : « Choisis ta mort; elle est prochaine. »
J'ai répondu : « Seigneur!.. En automne, un jour pur,
Devant les arbres d'or frissonnant dans l'azur...
Et qu'un oiseau tardif chante encor dans un chêne!

« Ainsi que la nature à l'arrière-saison,
Oh! que je sente, avant qu'elle ne me saisisse,
Venir tout doucement la mort, et que je puisse
Chanter, comme l'oiseau, ma suprême chanson.

« Puis, quand sera venu le moment de me taire,
Approche alors et clos mes lèvres d'un baiser,
Tendre et cher cœur sur qui j'ai pu me reposer,
Mon adorée, ô la plus belle sur la terre!

« Mais non! non!.. Ce n'est pas, Seigneur, mon dernier vœu...
Un beau jour de printemps, de guerre et de furie,
Avec des fleurs de sang émaillant la prairie!
C'est la mort que tu dois m'accorder, ô mon Dieu!

« La mort, le sabre au poing! Oui, la mort violente!
Quand le clairon se mêle au chant du rossignol,
Que mon âme, en avril, prenne son libre vol!
Que de mon cœur jaillisse une rose sanglante!

« Et, lorsque mon cheval à bas m'aura jeté,
Oh! viens et ferme alors ma bouche avec ta bouche,
Toi que j'aimai toujours d'amour âpre et farouche,
Chaste fille du Ciel, sublime Liberté! »

FRANÇOIS COPPÉE.

# M. DE BISMARCK

ET

## LES PROCHAINES ÉLECTIONS PRUSSIENNES

Avant peu, l'Angleterre et la Prusse, comme la France, seront appelées à renouveler leurs parlemens. Les électeurs français auront à décider quelle forme de gouvernement leur convient, les électeurs anglais se prononceront sur une question de ministère et de politique générale. En Prusse, quel que soit le verdict rendu par le suffrage à deux degrés, il n'y aura rien de changé ni dans les choses ni dans les hommes. La Prusse est un pays où la conduite des affaires et le sort des cabinets ne dépendent point d'une majorité qui se transforme ou se déplace. Mais quoique son omnipotence soit à l'abri de tous les hasards, M. de Bismarck ne laisse pas de s'intéresser passionnément aux batailles électorales; elles échauffent, elles émeuvent encore son vieux cœur, toujours jeune, qui a déjà dévoré tant d'émotions. Sa popularité lui est plus chère qu'il ne veut bien l'avouer, et quand les gens qui ne l'aiment pas éprouvent quelque mortification, quand un de ses adversaires politiques demeure sur le carreau, il en éprouve, a-t-il dit lui-même, « une joie d'enfant. »

Les élections se feront au mois de novembre, et les partis sont entrés en campagne. La grave et aigre *Gazette de l'Allemagne du Nord* a engagé les conservateurs à serrer leurs rangs, et du même coup elle a invité les nationaux-libéraux à faire cause commune avec eux ; mais ces pauvres gens qui avaient tout demandé, à qui on avait tout promis et à qui on n'a rien donné, ont perdu la foi et l'espérance, et affaiblis par les défections, ils auront beaucoup de peine à se remettre en crédit auprès du chancelier, qui n'a d'estime que pour les gros bataillons et

pour les vainqueurs. Les progressistes, qui ont l'humeur plus fière et le sang plus chaud, ont sur eux l'avantage de savoir nettement ce qu'ils veulent, et les discours prononcés à Breslau par leurs chefs prouvent que les échecs qu'ils ont essuyés l'an dernier n'ont pas abattu leur courage. Quelques jours auparavant, les catholiques s'étaient excités au saint combat dans l'imposant et bruyant congrès de Munster. Ceux qui s'imaginaient que le parti du centre ne demandait qu'à s'accommoder avec M. de Bismarck étaient loin de compte. Jamais M. Windthorst et ses amis ne se sont montrés plus belliqueux ni plus sûrs de la victoire; jamais encore on n'avait fait retentir plus hautement les cantiques de Sion ni soufflé avec plus d'ardeur dans ces trompettes qui font crouler les murailles de Jéricho. — « Il nous faut nos jésuites, s'est écrié un orateur; ils nous sont aussi nécessaires que ses canons au maréchal de Moltke. Nous les voulons, on nous les rendra. »

M. de Bismarck ne ménage guère ses ennemis, mais il ne les traite pas tous de la même façon. Quand il rudoie les catholiques, on sent percer quelque estime sous la colère. Il est convenu lui-même que le parti du centre avait beaucoup de choses qui l'attiraient et le séduisaient, une admirable organisation, une excellente discipline, une direction fixe sous les ordres d'un chef également fixe, tous les avantages et les principes d'une institution conservatrice et monarchique. Il a fait un jour à M. Windthorst, à celui qu'on appelle la petite excellence, le compliment qu'il avait du plaisir à l'entendre de temps en temps; il lui reprochait seulement d'avoir trop de goût pour l'hyperbole : « Quoique M. Windthorst, disait-il, ne soit pas chasseur, il exagère comme un chasseur. » Mais, quelque considération que puisse avoir M. de Bismarck pour les chefs du centre catholique, il a déclaré plus d'une fois qu'on ne pouvait traiter avec eux, que les demi-concessions ne leur suffisaient pas, qu'il fallait se livrer, se donner tout entier, corps et âme, qu'à la longue on se trouvait pris, et qu'il était dangereux d'être le prisonnier d'un parti qui va chercher au-delà des monts ses inspirations et ses mots d'ordre. — « Nous sommes rudes au toucher, mais aussi adhésifs que notre poix noire, » disait fièrement le président du comité central de Munster à l'ouverture du congrès catholique.

Si le parti du centre inspire à M. de Bismarck une défiance mêlée de quelque estime, il n'éprouve pour les progressistes qu'une insurmontable et méprisante aversion, qu'il ne prend pas la peine de leur cacher. Il ne voit en eux que des factieux, des rebelles, et il les traite de haut, sur un ton de chagrin amer et superbe. Il lui en coûte peu de reconnaître que la démocratie socialiste, dans certaines rencontres, peut être bonne à quelque chose; il mourra sans avoir compris à quoi peut servir un progressiste. A vrai dire, M. Eugène Richter et ses amis n'ont jamais tenté de se concilier sa bienveillance. Tous les autres partis, successivement, ont caressé la décevante illusion qu'ils pouvaient

s'entendre avec lui, et ils se sont appliqués à conquérir ses faveurs par leurs empressemens; la plupart s'en sont mal trouvés. Il y a dans le monde des amours bien dangereuses, qui conduisent à de fatales aventures. Darwin raconte, dans son *Traité de la sélection sexuelle*, que, dans certaines espèces d'araignées, dont il vante du reste l'intelligence et même les vertus, la femelle joint la coquetterie à la férocité, qu'elle prend plaisir à se laisser courtiser et qu'elle hésite longtemps avant d'arrêter son choix. Il remarque aussi que, dans ces espèces, le mâle est d'ordinaire beaucoup plus petit que la femelle et qu'il doit observer la plus grande prudence en lui faisant sa cour, crainte d'accident fâcheux. Un observateur digne de foi a vu « un de ces mâles qui, au milieu de ses caresses préparatoires, fut saisi par l'objet de ses amours, enveloppé dans une toile et dévoré, spectacle qui remplit le naturaliste d'indignation et d'horreur. » Ne put-on pas croire que tel avait été le sort du chef éminent des nationaux-libéraux, M. de Bennigsen, lorsque, à la suite d'un voyage à Varzin, il disparut subitement de la scène politique? Mais il vient de rassurer ses amis en reparaissant tout à coup. Il les a harangués récemment à Hanovre; il les a engagés à être modérés dans leurs désirs comme dans leurs prétentions, à se défier des entraînemens de l'esprit de parti, et il a joint à ces sages conseils les témoignages les plus chaleureux de son admiration pour le chancelier de l'empire. Tant l'âme d'un national-libéral est au-dessus des basses rancunes!

Aucun accord, aucun marché n'est possible entre les progressistes et M. de Bismarck. Qu'ont-ils à lui offrir et que peut-il leur accorder? Ils ont un goût prononcé pour la monarchie parlementaire, et il a pour principe que la république existe de fait dans tout pays où le roi peut être contraint par son parlement à faire quelque chose qu'il ne ferait pas de son plein gré, que tout souverain que le vote d'une majorité oblige à nommer un ministre qui n'a pas sa confiance n'est plus qu'un président héréditaire, — et qu'importe qu'il soit héréditaire ou électif? L'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, ne sont que des républiques déguisées, et en vain M. Richter proteste-t-il de son attachement à la dynastie des Hohenzollern, il sera toujours convaincu de n'être qu'un républicain et un révolutionnaire. M. de Bismarck reproche ouvertement aux progressistes de s'appliquer à ruiner l'institution monarchique par leurs calomnies et leurs dangereuses agitations. Il les accuse d'être les ennemis de l'état, des fauteurs de troubles et de séditions, et d'avoir dans leur cœur « une chambre secrète, » où se cachent des desseins pervers, des haines inavouables et des joies criminelles. « Je sais qui vous êtes, leur dit-il, et c'est au nom de mon roi que je vous combats, comme soldat et comme sujet allemand de mon souverain héréditaire. » Et quand ils répondent à ses provocations par des coups de sifflet : « Sifflez, messieurs, vous vous sentez touchés.

Voyez cette créature de Dieu, celle d'où nous vient le sifflement. Elle ne siffle que lorsqu'on l'inquiète. »

M. de Bismarck s'est plaint souvent que, soit au Reichstag, soit dans la chambre des députés, il se trouvait en présence d'une majorité chicaneuse, brouillonne, animée d'un esprit de contention et d'aigreur, issue d'un accord fortuit dans la négation, disposée à rejeter tout ce qu'il lui propose. Il s'est plaint aussi que cette majorité malveillante et rétive s'accordait toujours à lui imputer tout ce qui pouvait arriver de fâcheux en Allemagne et dans le monde. Il rappelait à ce propos qu'on avait eu jadis l'habitude de rendre l'empereur Napoléon III responsable de toutes les calamités, des tremblemens de terre, des sécheresses, et que si le temps était mauvais en Chine ou en Tartarie, c'était à lui qu'on s'en prenait : « J'en arrive exactement au même point, c'est-à-dire que la baisse du prix des sucres et la mauvaise récolte des betteraves est inscrite à mon débit. Quoi qu'il puisse arriver, on dit : « Cherchez le chancelier ! — qui est le seul coupable. » Aussi, dans un moment d'irritation, a-t-il déclaré que la façon dont s'exerçait le droit électoral ne pouvait manquer d'en dégoûter les gens raisonnables, que dans une génération ou deux il n'y aurait plus de chambres ni d'élections.

M. de Bismarck est un ingrat. Si l'Allemagne et la Prusse n'avaient plus de chambres ne manquerait-il pas quelque chose à son bonheur? N'a-t-il pas sujet de se féliciter qu'il y ait à Berlin un endroit où il peut dire hautement tout ce qu'il a sur le cœur et donner libre carrière à son éloquence romantique, heurtée et pittoresque, qui joint selon les cas l'invective à l'épigramme, les emportemens oratoires aux raisonnemens subtils et aux grâces aussi dégagées que perfides de sa majesté le léopard, jouant à la main chaude avec les singes? D'ailleurs, cette majorité revêche qui le chagrine quelquefois par ses refus, n'a-t-il pas la joie d'en avoir souvent raison, de dompter ses résistances par l'ascendant de son génie et de son autorité? Elle met sa patience à l'épreuve; mais il a dit lui-même plus d'une fois que sa vie n'avait été qu'une longue bataille, que la contradiction était son élément. Que deviendrait-il le jour où il n'aurait plus à se battre contre personne ?

Quel que soit le résultat des élections prussiennes, on ne peut espérer qu'il s'en déclare satisfait. Pour qu'une chambre lui agréât pleinement, il faudra la composer presque tout entière de représentans de la classe agricole, de la grande et de la petite propriété. On sait la préférence toute particulière qu'il a pour les gens qui possèdent au moins quelques bons arpens de terre au soleil, et surtout pour ces hobereaux campagnards qui sont leurs propres fermiers, « pour ces messieurs au visage hâlé, qui trottent dès cinq heures du matin sur leurs champs pour les mettre en culture à la sueur de leur front, et de qui l'on peut

dire : « Dieu veuille nous conserver longtemps de tels possesseurs de terre, qui restent toute l'année à la campagne ! » Selon lui, l'agriculture est non-seulement le premier métier du monde, mais le seul qui ne gâte ni l'esprit ni le caractère. Les gens qui sèment et qui labourent sont les meilleurs, les plus fidèles serviteurs de l'état; ils rendent de pieux respects à leur roi, ils croient tout ce que leur dit leur gouvernement, et les grandes phrases libérales glissent sur leur bon sens « comme l'eau sur les ailes du canard. » Le chancelier disait, il y a quelques mois, qu'il ne serait pas absolument déraisonnable de faire une loi portant qu'en Prusse nul ne peut être président du conseil s'il n'est agriculteur. Mais, selon toute apparence, les électeurs prussiens ne lui donneront pas la chambre qu'il désire, recrutée presque entièrement parmi ceux qu'il appelle « les enfans gen ils, qui ne se plaignent de rien et ne demandent rien. »

Autant il aime les enfans gentils, autant il a d'instinctive antipathie pour les parlementaires de profession, pour quiconque se fait un métier de discuter les affaires de l'état, de questionner des ministres et de les mettre en contradiction avec eux-mêmes, de travailler l'opinion publique dans les assemblées et dans la presse, race indiscrète, ergoteuse, « improductive par excellence, » sans compter qu'elle trouve à redire à tout et qu'elle érige le mécontentement en vertu. Dans une société bien réglée, les particuliers se consacrent à leurs petites affaires; l'agriculteur s'occupe de fumer son champ, le commerçant d'achalander sa boutique, laissant le soin des intérêts généraux à un homme de génie, assisté de ses commis. Mais les politiciens, les beaux parleurs, les raisonneurs artificieux et pressans, les députés à l'esprit tracassier, pointu, féconds en chicanes et en difficultés, sont la perte des monarchies. Ils se mêlent de tout, ils croient tout savoir et ne savent rien, « étant de ces gens qui, d'une loge d'avant-scène, observent le spectacle du monde sans y vivre eux-mêmes. » La plupart joignent à leur mandat de représentant du peuple le métier de journaliste. « Ces deux occupations se soutiennent entre elles merveilleusement. On a le vif agrément de faire, le jour même, l'éloge de son propre discours, de le donner tout au long dans sa feuille, en ne reproduisant ceux de ses adversaires qu'avec le raccourcissement d'usage et de légères variantes. » C'est à ces publicistes orateurs que le chancelier s'en prend de la longueur infinie des sessions : « Ils peuvent parler de longue haleine, cinq heures d'horloge aisément, s'il le faut, pour ne pas laisser la parole aux autres. » Les virtuoses, les ténors de tribune ne seront jamais les amis de M. de Bismarck.

Lorsqu'il décida que les députés du Reichstag exerceraient gratuitement leurs fonctions, qu'ils ne toucheraient aucune indemnité, aucun jeton de présence, qu'ils n'auraient droit qu'à des cartes de par-

cours gratuit sur les chemins de fer allemands, son intention était d'écarter de cette assemblée les parlementaires qu'il n'aime pas, ceux pour qui la politique est un métier. Il a été déçu dans son espérance, car la composition du Reichstag ne diffère pas sensiblement de celle de la chambre prussienne, qui est dotée d'indemnités. Il s'est vengé dernièrement de sa déconvenue en réduisant l'usage des cartes de circulation. On citait un député qui, durant une session de huit mois, avait parcouru gratuitement plus de 17,000 kilomètres sur les voies ferrées. M. de Bismarck exige que désormais les cartes ne servent plus qu'à l'aller et au retour des députés domiciliés hors de Berlin. A ceux qui s'en plaignaient il a répondu : « Ne nous parlez pas d'obligations, nous ne sommes pas tenus de vous faire voyager. Si vous dites que les petits cadeaux entretiennent l'amitié, à la bonne heure! mais il faut d'abord pour cela qu'il y ait amitié. » Tant de tracasseries seront en pure perte; les politiciens de profession ne se laissent pas si facilement rebuter. Ils tiendront ferme, ils ne céderont pas la place aux enfans gentils et sages, qui ont de bonnes manières et qui écoutent plus qu'ils ne parlent. Il y aura toujours et dans le parlement impérial et dans le parlement prussien des gens qui trouveront que tout n'est pas pour le mieux; oubliant les égards qui sont dus aux nerfs du chancelier, ils s'agiteront, ils feront du bruit, et chaque fois qu'il crèvera leur tambour, ils auront bientôt fait de s'en procurer un autre.

M. de Bismarck a ses utopies. Il rêve d'avoir affaire à des chambres où il n'y aurait point de partis, où libéraux, catholiques, conservateurs s'empresseraient à l'envi de sacrifier sur l'autel de la patrie leurs préférences personnelles, leurs idées favorites, les croyances qui leur sont le plus chères, où il suffirait de déclarer que telle loi est nécessaire à la sûreté de l'état, que l'ouverture de tel crédit est indispensable à la grandeur de l'empire, pour que chacun s'inclinât, sans se permettre de chicaner le gouvernement, ni même de le questionner. Dans la séance du 14 mars de cette année, il disait au Reichstag avec une sincérité qui avait son éloquence : « Pour moi, messieurs, la cause nationale est la question unique, sans cesse présente à ma pensée, une question qui trouble le sommeil de mes nuits, qui m'ôte le calme pendant le jour et me pousse à venir ici, dans l'âge avancé où je suis, épuiser le peu de souffle qui me reste en d'inutiles réponses à de vaines objections. Or c'est précisément l'amour de notre nation, de notre patrie, qui sommeille d'habitude chez M. le député Richter; parfois cela lui revient au cœur et alors il s'y laisse aller. » M. Richter, à qui on reprochait ainsi son patriotisme intermittent, pouvait répondre que la patrie n'est pas tous les jours en danger, que le salut public n'est pas intéressé dans tous les débats parlementaires, que parmi ces questions de partis que M. de Bismarck traite de misérables bagatelles,

il en est d'assez importantes, qu'une assemblée a le droit de s'informer si les lois qu'on lui propose sont bonnes, si les crédits qu'on lui demande seront judicieusement employés, que du moment qu'on la condamne aux perpétuels et silencieux acquiescemens, on pourrait se passer de son concours et substituer au régime de la discussion l'omnipotente dictature des grands hommes. Dans les familles les plus unies, il y a toujours entre frères ou entre cousins de petites querelles qui tournent quelquefois à l'aigre; quand on a un procès avec le voisin, les différends s'apaisent; quand le voisin se tient tranquille, on recommence à se disputer. C'est l'histoire des familles; monarchies ou républiques, c'est l'histoire des états.

Mais M. de Bismarck se plaît à croire que les partis et leurs discussions byzantines ne tarderont pas à passer de mode, que la jeunesse qui étudie dans les universités d'Allemagne est impérialiste dans l'âme, qu'affranchie de tout préjugé, dégrisée de toutes les chimères constitutionnelles et libérales, elle ne croit qu'à son empereur et méprise le reste. « La génération qui grandit sous nos yeux, disait-il, a une plus haute conception de la vie politique que tous les gens de notre âge, qui en traversant les années 1847 et 1848, ont été marqués de l'estampille des partis et ne peuvent l'effacer de leur peau. Que nous soyons seulement tous morts, vous verrez alors comme l'Allemagne fleurira. » Il y a quelques jours, *la Gazette de l'Allemagne du Nord*, revenant sur cette idée, exhortait les électeurs prussiens à envoyer à la chambre beaucoup de ces jeunes gibelins, pour lesquels les prérogatives parlementaires et les passions confessionnelles sont un objet de pitié ou de dégoût. Nous doutons cependant que la jeunesse allemande soit tout entière dans de tels sentimens et qu'elle n'ait pas ses libéraux et ses guelfes. De nombreux étudians ont assisté au congrès de Munster; ils y ont banqueté en costume moyen âge, ils y ont porté des toasts à la sainte église catholique, et perçant de leurs rapières leurs casquettes de *Bursche*, ils ont juré l'un après l'autre de combattre pour la délivrance de Sion.

Quand M. de Bismarck ne cite pas Shakspeare, il emprunte volontiers ses comparaisons à la mythologie du Nord. Il disait naguère au Reichstag que tous les malheurs de l'Allemagne lui venaient du perfide et astucieux Loki et des embûches que tend ce malfaisant génie à l'aveugle crédulité d'Hoedur, le plus puissant des Ases, fils mal venu d'Odin et de Frigg. Quelques jours après, il expliqua que Loki représente « les messieurs qui parlent et qui écrivent, » que si Loki n'est pas précisément M. Richter, il lui ressemble beaucoup, et qu'Hoedur est l'électeur progressiste, qu'on nourrit de sophismes et de calomnies et qui vote aveuglément au gré de ses fallacieux tribuns. « Notre printemps national, s'écria-t-il, n'a duré que quelques années après la grande vic-

toire ; je ne sais si l'aubaine inespérée des milliards n'a pas eu déjà sur lui une action desséchante. Mais Loki est venu, c'est-à-dire le vieil ennemi héréditaire allemand, l'esprit de discorde, qui, trouve son aliment dans les différences dynastiques ou confessionnelles, dans les jalousies de races, et surtout dans les luttes des partis. Oui, l'esprit de parti nous envahit de toutes parts. C'est lui qui abusant l'électeur Hoedur, lequel est incapable de juger de la portée des choses, l'induit à tuer sa patrie, et c'est lui que j'accuse devant Dieu et devant l'histoire si toute l'œuvre splendide de notre nation s'en va dépérissant et si elle est gâtée par la plume après avoir été créée par l'épée. »

De quoi s'agissait-il cependant? D'un projet de loi concernant les communications postales avec les pays d'outre-mer. Le gouvernement impérial proposait de subventionner cinq lignes jusqu'à concurrence de 5,400,000 marcs par an. Les progressistes acceptaient les lignes d'Asie et d'Afrique, mais rejetaient celle d'Australie. Était-ce un si grand forfait que, pour en signaler toute l'horreur, il fallût évoquer les plus sinistres figures de la mythologie d'Odin? Nous nous rappelons que, dans le temps, le comte Arnim accusait M. de Bismarck de tonner quelquefois sur le persil et de faire beaucoup de bruit pour peu de chose. Il remarquait à ce propos qu'on éprouve toujours quelque surprise quand on voit un éléphant se servir également de sa lourde et puissante trompe pour soulever des quintaux et pour ramasser à terre une aiguille.

Le perfide Loki réussira-t-il une fois encore à séduire le crédule Hoedur? Nous le saurons au mois de novembre. Mais assurément il ne négligera rien pour lui persuader que la politique douanière et fiscale de M. de Bismarck consiste à charger ceux qui ne possèdent pas en faveur de ceux qui possèdent; il insinuera méchamment que, si l'eau-de-vie est épargnée, c'est qu'il y a à Varzin un prince très puissant qui a des distilleries sur ses terres; il s'appliquera surtout à démontrer qu'élever le droit sur les grains étrangers, c'est imposer le pain, et qu'un impôt sur le pain est un impôt sur le sang. Le système économique de M. de Bismarck ne plaît pas à tout le monde. Selon lui, quand le paysan a de l'argent, tout le monde en a. Or tout paysan est vendeur de grains; quand le grain est cher, il fait des bénéfices; quand il n'en fait pas, il se contente de son vieil habit et de ses vieilles galoches; quand, au contraire, il a de l'argent de reste, c'est son tailleur et son cordonnier qui en profitent, d'où il résulte que de sa capacité d'achat dépend le sort de tous les métiers et de toutes les industries.

M. de Bismarck est fermement convaincu, depuis quelque temps du moins, que les bas prix ne font pas le bonheur, que le bon marché est un faux bien et qu'on ne saurait trop se défier des faux bonheurs.

Il racontait à ce propos que certaines cuisinières sont assez cruelles pour mettre les écrevisses dans l'eau froide sur le feu; quand l'eau commence à s'échauffer, les petites bêtes donnent tous les signes d'un vif plaisir. « Cela commence bien, mais cela finit très mal. » Il en est de même, ajoutait-il, de l'ouvrier qui se félicite d'abord d'avoir le pain à bon marché, et qui bientôt, ne gagnant plus rien, est en danger de mourir de faim, attendu que la baisse des prix a toujours pour conséquence l'abaissement des salaires. Payer cher et gagner gros, voilà le vrai bonheur; mais les hommes sont aussi aveugles que les écrevisses sur leurs vrais intérêts. Telle est sa thèse, qu'il est prêt à défendre en toute rencontre avec autant de subtilité que d'acharnement. En matière d'économie politique, toutes les thèses peuvent se soutenir, et on trouve toujours des faits à citer à l'appui. Mais Loki ne manquera pas de représenter à Hoedur que le chancelier est un économiste sujet à caution et fort changeant, qu'il ne craint pas de se contredire, qu'on pourrait écrire l'histoire de ses variations. N'a-t-il pas déclaré au mois de mai 1879 qu'il ne faut imposer sur les grains qui servent à la nourriture de l'homme, et surtout sur le seigle, qu'un simple droit de finance et non des droits protecteurs?

Loki n'aura pas de peine à persuader à l'Hoedur polonais du duché de Posen et d'ailleurs que M. de Bismarck ne lui veut aucun bien et qu'il doit renoncer à jamais à regagner sa faveur. S'il est des gens qui dans les conjonctures fâcheuses ont coutume de dire : Cherchez le chancelier! — M. de Bismarck de son côté s'écrie volontiers : Cherchez le Polonais! Il le cherche toujours et il le trouve quelquefois. Lorsque l'illustre et regretté docteur Nachtigal se présenta dans la baie de Biafra en qualité de commissaire de l'empire allemand, M. Rogozinski s'y rencontra comme à point nommé pour traverser ses desseins et l'empêcher d'arrondir ses annexions en y joignant les montagnes de Cameroun. Il le gagna de vitesse, obtint des races indigènes la cession d'une partie de leur territoire, qu'il s'empressa de placer sous le protectorat anglais, et le docteur Nachtigal arriva trop tard. M. de Bismarck a raconté lui-même cet incident; il en a pris occasion pour constater que les Rogozinski ont des fonds, et que partout où se trouve un Polonais, un malheur n'est pas loin.

Il n'avait pas attendu jusqu'à ce jour pour s'en convaincre. Le 3 décembre 1884, il disait au Reichstag que les provinces prussiennes détachées de l'ancien royaume de Pologne seraient toujours pour lui un sujet d'inquiétude, que l'agitation qu'on y entretient n'était pas bien dangereuse en temps de paix, mais qu'un politique avisé prévoit les guerres futures et pare de loin aux dangers qui s'annoncent. Il affirma dans la même séance qu'il ne s'était prêté qu'à regret au conflit avec l'épiscopat et le clergé catholique, qu'il n'avait approuvé certaines

vexations, certaines rigueurs qui lui semblaient excessives, « qu'en envisageant l'affaire par son côté polonais. » — « Il y a vingt ans comme aujourd'hui, je pensais qu'on peut laisser une grande liberté d'action à l'église dans les contrées de langue allemande; si je suis entré dans la lutte, c'est que j'avais la preuve que, dans certaines provinces, en Silésie, mais surtout dans la Prusse occidentale, on *polonisait* avec un tel succès sous la direction du clergé que les petits-fils de grands-parens allemands, d'origine allemande, de nom allemand, ne savaient déjà plus qu'ils fussent Allemands, ne savaient plus parler l'allemand et se considéraient comme Polonais. » M. de Bismarck en concluait que son premier devoir est de fermer les portes de l'archevêché de Posen à tout prélat qu'il peut soupçonner de n'avoir pas le cœur très prussien, et qu'il entendait se réserver le droit d'interner où il lui plairait tout prêtre disposé à demander à Dieu dans ses prières la restauration de la république de Pologne.

Les internemens ne lui ont pas suffi, et les ecclésiastiques n'ont pas été les seules victimes de ses ombrageuses inquiétudes. L'Europe a appris avec étonnement que tous les Polonais russes ou autrichiens, domiciliés dans le duché de Posen, en Prusse ou en Silésie, étaient expulsés par centaines et par milliers, qu'on leur donnait tout au plus quelques semaines pour régler leurs affaires et déguerpir, que les journaliers n'étaient pas seuls à s'en aller, que des industriels, des commerçans établis depuis de longues années devaient abandonner subitement leurs fabriques ou leurs magasins. L'Europe s'est étonnée; il lui a semblé qu'on la ramenait de plusieurs siècles en arrière jusqu'au temps de l'expulsion des Maures. Quoiqu'il se soit trouvé un journaliste allemand pour soutenir que ce n'était pas assez, que les Polonais sujets prussiens devaient être frappés comme les autres et dépossédés de leurs biens, qui seraient vendus aux enchères, le décret de bannissement n'a été approuvé, même en Prusse, qu'avec beaucoup de réserve. On a craint les représailles, et quelques-uns ont pensé que des procédés si barbares étaient à la fois un abus révoltant de la force et un aveu d'impuissance. Philippe II ne chassait que les gens dont il avait peur. Quel que soit le résultat des élections, on verra dans la nouvelle chambre un petit groupe de députés, qui, avec plus d'obstination que jamais, refuseront au gouvernement prussien tout ce qu'il lui plaira de leur demander. On les traitera d'étrangers et ils répondront : « Tant que vous administrerez le grand-duché de Posen comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour, il y aura des étrangers parmi vous. »

Si les douleurs polonaises n'intéressent que médiocrement la grande majorité des électeurs prussiens, l'affaire des îles Carolines les a touchés davantage, et Loki en tirera sûrement parti pour leur prouver que M. de

Bismarck n'est point infaillible, qu'il s'est attiré une fâcheuse querelle avec l'Espagne, contre son attente et contre son dessein. Rien en soi n'est plus naturel ni plus légitime que cette politique coloniale où il s'est jeté à corps perdu, avec l'impétuosité de son puissant esprit et de son humeur toujours violente. L'Allemagne a produit quelques-uns des voyageurs les plus étonnans et des plus hardis explorateurs de ce siècle. Elle a le goût de l'émigration et des entreprises lointaines, et ses colons se distinguent entre tous par leur facilité à s'adapter aux milieux les plus divers et à tous les genres de vie. Elle a le génie commercial, et M. de Bismarck a pu dire avec raison : « Qui s'étonnerait de voir que l'aristocratie marchande de Hambourg désire étendre sous le protectorat de l'aigle impériale allemande ses tentacules et ses pinces vers ces pays d'outre-mer, dans lesquels autrefois elle essayait timidement de se glisser, le chapeau à la main, mendiant son pain chez l'étranger ? » En ce qui concerne les Carolines, on ne peut nier que ce ne soient des maisons allemandes qui y tiennent le premier rang, et il faut considérer aussi que les gouverneurs espagnols se sont acquis aux îles Mariannes et ailleurs une fâcheuse réputation. Ils passent pour avoir la main lourde et rapace. Les commerçans allemands redoutent les gouverneurs espagnols et ne se croient pas obligés de les enrichir ; ceux des îles Carolines sont excusables d'avoir voulu faire leur pot à part.

Mais les formes, auxquelles Brid'oison avait raison de tenir, n'ont pas été observées. M. de Bismarck a été fort brusque dans son procédé, il a montré peu d'égards à un gouvernement qui lui avait témoigné une extrême déférence et le vif désir de lui être agréable, qu'il s'agit de droits de douanes sur les seigles ou d'autre chose. Le chancelier disait un jour « qu'il y a des gens à qui les pigeons tombent tout rôtis dans la bouche et qui, avant de les avaler, tiennent à s'assurer qu'ils sont à point, que cette méthode contemplative et expectante est la meilleure de toutes pour les faire s'envoler. » La précipitation a aussi ses inconvéniens, et l'Espagne, blessée dans sa fierté, a trouvé qu'on en prenait bien à son aise avec elle. Comme un vieux gentilhomme à demi ruiné, qui voit un parvenu envahir son héritage, elle n'a pas voulu aller devant le juge, elle a porté la main sur la garde de son épée et ses cris de colère ont rempli l'Europe.

Ce grand éclat a causé une pénible surprise aux Allemands. Ils n'avaient consenti à s'intéresser à la politique coloniale de leur chancelier que sous bénéfice d'inventaire et sur l'assurance formelle qu'on leur avait donnée qu'elle entraînerait peu de dépense et ne produirait aucune complication, que tout se ferait dans les prix doux et que tout se passerait en douceur. M. Richter et M. Windthorst avaient exprimé des doutes, des appréhensions à ce sujet, M. de Bismarck s'était moqué de leurs

vaines alarmes. L'Angleterre, disait-il, avait éprouvé d'abord quelque étonnement « de voir les rats de terre du voisin se jeter à l'eau, » mais on pouvait compter sur sa résignation, et quant aux Espagnols, il répondait de leurs bons sentimens, des excellentes relations d'amitié qu'il entretenait avec eux. Loki rappellera peut-être ces déclarations aux électeurs prussiens. Mais M. de Bismarck n'attendra pas jusqu'au mois de novembre pour réparer sa faute. Il étonnera le monde par sa souplesse, on ira devant le juge, et celui qu'on a choisi est tel que M. Windthorst et le centre catholique ne pourront rien trouver à redire à sa sentence. Que si Loki voulait tirer parti des affaires de Bulgarie pour démontrer à Hoedur que la clairvoyance d'un grand homme est quelquefois en défaut, il perdrait ses peines. Quels que soient ses griefs et si épais que soit son cerveau, Hoedur considérera toujours M. de Bismarck comme le premier homme du monde pour embrouiller et pour débrouiller un écheveau, et le fils d'Odin et de Frigg laisserait volontiers au chancelier de l'empire le soin de gouverner l'Europe s'il voulait bien renoncer à gouverner l'Allemagne et le royaume de Prusse.

Les journaux officieux se flattent que les progressistes perdront plus d'un siège électoral et ils attendent les plus heureux résultats de la coalition des conservateurs et des nationaux-libéraux. Quand l'événement justifierait leurs prédictions, nous doutons que M. de Bismarck réussisse jamais à grouper autour de lui une majorité de gouvernement. A quelque chambre qu'il ait affaire, il la rebutera par ses incartades, il l'étonnera par ses contradictions et il n'obtiendra rien d'elle qu'à la pointe de l'épée. Quand on considère sa politique intérieure, on croit voir une de ces comètes dont personne ne peut calculer l'orbite très excentrique et les mouvemens irréguliers et qui, s'avançant un jour de 40 degrés, rétrogradent subitement. A la vérité, la plupart des comètes sont formées d'une matière si rare et si subtile qu'on peut affronter sans crainte le hasard d'une rencontre avec ces astres aux révolutions incalculables. Mais celle dont nous parlons est pourvue d'un noyau très dense, très massif, et conservateurs, libéraux, catholiques ou progressifs, tous les partis qu'elle vient à heurter dans sa course fougueuse et fracassante résistent difficilement à la violence de ce choc; c'est une aventure dont on se souvient. M. de Bismarck est l'homme d'état qui inspire le plus de crainte à ses ennemis et qui cause sans remords le plus de chagrins à ses amis.

G. VALBERT.

# REVUE LITTÉRAIRE

## LES CAFÉS-CONCERTS ET LA CHANSON FRANÇAISE.

Puisque je vais en parler, ne devrais-je pas peut-être établir d'abord que de tous les *documens* qui servent à éclairer la *psychologie* d'une race et d'une civilisation, le plus précieux et le plus révélateur est la chanson de café-concert : *Estelle, tu perds ta flanelle,* ou *J'suis pas fâché d'y avoir dit ça?* Et les argumens ne me manqueraient pas; quand ce ne seraient que ceux que nos érudits font valoir pour nous imposer l'admiration de leurs vieux fabliaux, ou la lecture encore de ces insipides vaudevilles qui faisaient, disent-ils, après boire et portes closes, les délices de nos pères. Fabliaux et mazarinades, couplets historiques, politiques, ou prétendus tels, et chansons de café-concert, tout cela procède, en effet, dans le présent et dans le passé, de la même inépuisable veine. Quiconque se plaît aux uns n'est pas digne de se déplaire aux autres. Et, puisqu'il n'y a rien de plus grossier ni de plus plat dans le répertoire de l'Alcazar ou de l'Eldorado que dans le *Chansonnier Clairambault-Maurepas* ou dans le *Recueil général et complet des fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles*, il faut bien convenir que *le Pantalon de Timoléon* et *le Corsage à Clara* sont des documens, eux aussi, ou que, s'ils n'en sont pas, rien au monde ne saurait mériter désormais l'honneur de ce beau nom. Mais ils en sont; et, pour une demi-douzaine seulement de ces refrains :

Tu sais, si t'as des poches,
Mon pauv' vieux, moi j' te l' dis franch' ment :
Fouill' toi délicat' ment,
Fouill' toi délicat' ment
Pendant un p' tit moment;

on ne trouverait pas de nos jours un historien des mœurs, formé à l'école des frères de Goncourt, qui ne donnât et de grand cœur toutes les histoires de Voltaire, avec l'*Esprit des lois* par-dessus le marché. Les histoires des historiens ne sont que la contrefaçon de l'histoire; c'est la nouvelle à la main et le refrain de vaudeville qui en sont la réalité. J'ai donc raison de signaler à l'attention de ceux qui n'en font pas tout le cas qu'il faudrait, la chanson de café-concert.

On dit que la musique en est horriblement vulgaire, et je le veux bien; comme aussi que les paroles n'en sont pas dénuées seulement d'esprit, mais encore et surtout de sens, et je ne dis pas le contraire. Car pourquoi le dirais-je, si c'en est justement le premier mérite? Il n'est pas si facile qu'on le croit de vider les mots d'une langue de tout ce qu'ils contiennent de sens. Quelques Parnassiens de la décadence, M. Stéphane Mallarmé, par exemple, ou M. Paul Verlaine, ont vainement essayé de lutter d'incompréhensibilité avec la chanson de café-concert. Et les auteurs de monologues sont venus à leur tour, et ils ont approché d'un peu plus près le but, mais cependant ils ne l'ont pas atteint.

Au bal du Lézard mécanique,
Tout' la noc' se fit trimbaler;
Greluchet qu' ador' la musique
Au bal ne pouvait plus rester.
— Je vous retiens pour la première,
Me dit l' cipal très galamment
— J' lui répondis : Brave militaire,
C'est impossibl', car en c'moment
Ça m'gratt' dans le cervelet;
Mais j'vous jure qu'c'est pas d'ma faute
Si j'ai pris un plumet
A la noce à Greluchet.

J'ose dire il n'y a pas de monologue ou de sonnet « déliquescent » qui vaille pour moi ce seul couplet. J'en aime tout : le rythme vulgaire, le désordre des idées, la trivialité hardie de l'expression. Car c'est aux sources de l'argot populaire, on le sait, que les idiomes vieillissans se retrempent; ces faiseurs de chansons qu'on dédaigne parlent déjà le français de l'avenir; et aux temps de la décadence romaine, dans les cafés-concerts de Lutèce ou d'Augustodunum, on n'écorchait pas autrement le latin. Je n'aime pas moins, quand leur style s'élève, leur façon de traiter l'histoire :

C'était un beau soir à la brune,
Paris dormait bien tranquill'ment;
Henri IV, en r'gardant la lune,
S'mit à rêver amoureus'ment.

Puis il dit : L'diabl' me patafiole,
On m'laiss' moisir sur mon séant ;
Je n'veux pas qu'on s'fich' de ma fiole,
J'vas aller m'pousser d'l'agrément.

Ne sent-on pas dans ces huit vers un peuple fier de son passé, sans doute, et glorieux de ses grands souvenirs, mais pas plus qu'il ne faut, et trop spirituel surtout pour en être la dupe ? Il y a des formes de l'amour qui se manifestent par des bourrades : la sienne se traduit dans l'énormité de ses plaisanteries ; et pour témoigner son respect à ceux qu'il admire, il commence par leur en manquer : on ne « tape sur le ventre, » en ce pays, qu'aux héros vraiment populaires. Mais si, d'ailleurs, ce peuple tient à réserver sa liberté de penser, qui de nous pourrait bien lui en faire un reproche ?

De contes, de vieilles histoires,
Réfutons les récits menteurs ;
Ne heurtons jamais nos mémoires
A des fantômes imposteurs.
Du passé le plaisant grimoire,
Qu'un jour le progrès effaça,
N'est plus qu'un livre dérisoire ;
Enfans, n'oubliez jamais ça. (*Bis.*)

C'est ainsi qu'à Paris, non-seulement les gens de la plus modeste condition, comme l'a remarqué quelque part Henri Heine, parlent couramment une langue dont la connaissance est aux Allemands une marque d'aristocratie ; mais encore, les derniers progrès de la critique historique ne sont pas ignorés des fournisseurs ordinaires du concert de l'Horloge et de l'Alcazar d'été.

Ce genre est noble, mais il est difficile : il y en a de plus humbles et dont le plus grand charme est de manquer tout à fait d'imprévu. Quand, par exemple, on lit sur l'affiche ou sur le programme que M^lle X... chantera *les Bois reverdissent ;* M. Y.., *Ma petite Chopinette,* et M^lle Z.., *J'ai des fourmis dans les mollets,* on est fixé d'abord, on n'a pas de surprise à craindre, on peut se préparer à rire. Nos faiseurs de chansonnettes sont en effet presque aussi riches d'invention que nos vaudevillistes ; je veux dire que, s'ils n'ont comme eux que trois ou quatre thèmes, ils y savent broder d'infinies variations. Aimez-vous peut-être encore la romance sentimentale ? Vous n'avez qu'à choisir : *les Marguerites sont en fleurs ; les Rosiers sont fleuris ; Madeleine, t'en souviens-tu ? Dites-lui que je l'aime ;* et il est touchant de voir les habitués du concert de la Pépinière ou de la Gaîté-Montparnasse applaudir ces tendres refrains.

Le printemps vient de naître ;
Déjà de ma fenêtre

Je vois bien loin là-bas,
Tout le long des charmilles,
Courir des jeunes filles
Ne comptant pas leurs pas.

On chante aussi quelque part, en ce moment, sous le titre de *la Biche au bois*, et « sur des airs de Méhul et de Lulli, » que vous n'attendiez pas peut-être en cette affaire, une « sérénade » bien remarquable.

Mais, à toutes les sérénades et toutes les romances, je me doute que vous préférez la chansonnette comique. Il y en a trop de variétés; je ne citerai que les principales. Celle-ci, par exemple, est toujours hautement appréciée des amateurs : *l'Amant d'Amanda; Ma mère est teinturière; le Pantalon de Timoléon; Adieu, ma Philomène; Anatole et Amanda :*

— Dit's-moi, mad'moiselle,
Où souffrez-vous donc?
— J'souffr' ma chandelle,
Et vous, mon garçon?
— Je souffr' d'la rougeole,
Je m'appelle Anatole.
— Je souffr' du choléra,
Je m'appelle Amanda.

Nous appellerons cette variété la variété falote ou épileptique. Présente, mais encore voilée dans ces chansons, il en est d'autres où commence à poindre l'intention satirique :

J'm'appelle Jules de mon nom de baptême.
Dans Trifouilly-les-Potirons;
Je suis adoré pour moi même,
Grâce à mes mollets gros et ronds...

On ne la démêle pas bien, l'intention, tout d'abord, mais elle y est, elle y doit être, comme encore dans le couplet que voici :

A Noisy-l'Sec naquit ma sœur aînée,
Ma sœur cadett' vit le jour à Chaillot,
C'est dans la plain' des Vertus que j'suis née,
Et c'est pour ça que j'ai l'air rigolo...

Elle s'accuse plus nettement dans *le Galant Boursier; Si t'as des poches; Mademoiselle, écoutez-moi donc;* le monsieur qui suit les femmes y est traité comme il le mérite. Les « feignans » ont leur compte réglé dans *J'promène le chien de ma sœur* ou dans *J'vends du buis l'jour des Rameaux;* et les travailleurs n'ont pas assez de mains pour y applaudir. Les ridicules ou les provinciaux sont agréablement drapés dans *le Bavard de Balandard; la Fille à Sébastien; les Cousins de Pontoise; J'suis*

*pas fâché d'y avoir dit ça.* On fait rarement l'honneur aux belles-mères de leur consacrer une chanson tout entière, mais en revanche il n'en est guère où elles ne reçoivent en passant quelque atteinte. Voici maintenant les maris trompés : *Vous êtes marié, monsieur Prosper; Ça n'se trouve pas dans la plaine des Vertus; Joseph est en voyage.* Puisque la matière est si réjouissante, on ne voit pas, en effet, pourquoi le Palais-Royal ou la Comédie-Française en prétendraient garder le monopole. Et nous nous acheminons par elle à la variété grivoise ou même polissonne : *le Jupon de Madelon; Faut-y r'garder, ou n'faut-y pas? la Clé de ma voisine; On n'est pas bête comme ça :*

Jugez comme il est mazette;
Dimanche, j'allons au bois
Pour y cueillir la noisette,
V'là t'y pas que j' l'aperçois !
Il m' dit : « Bonjour, Pétronille ! »
Et puis ça s'est borné là.
Pourtant, j' suis un' ben bonne fille,
Mais on n'est pas bête comme ça !
Oh ! la ! la !
Mais on n'est pas bête comme ça !

Cette variété n'est pas la moins riche de toutes, et quand elle serait la plus pauvre, elle serait tout de même encore la plus riche, parce que, dans la chansonnette ou dans le refrain même le plus insignifiant, l'artiste, avec un clignement d'yeux, un geste, un sourire, excelle à introduire la grivoiserie qui ne s'y trouve pas. Le Français a toujours aimé la gaudriole :

Moi, des sujets polissons
Le ton m'affriole.
Minerve, dans mes chansons,
Fait la cabriole.
De ma grand'mère, après tout,
Tartufes, je tiens le goût
De la gaudriole
O gué!
De la gaudriole !

A la chanson « polissonne » je voudrais pouvoir joindre ici la chanson plus ou moins « bachique » : *En r'venant de Suresnes; Encore un p'tit verr' d'vin; Buvons à tous les vins de France.* Mais, il m'en coûte à dire, l'inspiration n'y est plus, et si l'on boit toujours autant, je pense, ou davantage, il semble qu'on s'en vante moins volontiers que nos pères, qu'on porte moins haut l'orgueil du vignoble national, qu'on ne croie pas enfin si fermement aux vertus de ce « jus tout-puissant de la treille. » Pourtant, couplet du *Vigneron patriote* ne laisse pas d'avoir son prix :

Si je tiens au morceau de terre
Qui me produit mon vin là-bas,
C'est qu'il fut témoin des combats
Que nous livrâmes dans la guerre.
. . . . . .
Gai vigneron, bon patriote,
Avec le vin, fils du soleil,
Mon chant, par sa joyeuse note,
De mon pays célèbre le réveil.

Mais il ne s'en fait plus beaucoup de cette force, et, celui-là même, je l'ai bien lu quelque part, mais j'avoue que je ne l'ai pas entendu chanter.

Ce sont là quelques-unes des variétés de la chanson de café-concert, et, si j'essaie d'en définir le commun caractère, je ne comprends pas l'indignation qu'elles excitent chez un peuple qui fait profession d'admirer Béranger, — jusqu'à lui dresser des statues. La plupart des refrains du « chansonnier des familles » n'ont rien de moins vulgaire en effet que ceux qui se chantent sur les planches de nos cafés-concerts et dont je viens de donner quelques faibles échantillons. Mieux encore; je sais tel couplet, ou telle chanson de lui que l'on n'oserait jamais, quand bien même la police le permettrait, hasarder devant le public de l'Alcazar ou de l'Eldorado. Et s'il se dégage enfin de son œuvre, non pas sans doute une philosophie, mais ce que l'on appelle une conception de la vie, ce n'en est pas une autre que celle qui fait le fond de la chanson de café-concert.

Le Tout-Puissant, qui doit être un bon zigue,
Veut avant tout le bonheur du prochain.
I' n' demande pas que le pauv' mond' s' fatigue,
Et moi j' veux pas être mon prop' assassin...

Pourquoi ces quatre vers, que j'emprunte aux *Feignans*, ne seraient-ils pas aussi bien du *Dieu des bonnes gens?* Mais, dans un autre genre, croyez-vous que ceux-ci fussent médiocrement applaudis à la Pépinière et à la Scala?

Tu réveilles ta maîtresse,
Minette, par de longs cris.
Est-ce la faim qui te presse?
Entends-tu quelque souris?
Tu veux fuir de ma chambrette
Pour courir je ne sais où.
Mia-mia-ou! que veut Minette?
Mia-mia-ou! C'est un matou.

La langue en est un peu plus correcte, peut-être, ou moins délibérément incorrecte, mais la rime n'en est guère plus riche ou le rythme guère plus heureux, et l'inspiration n'en est certes pas moins libertine, si même

elle n'est plus indécente. Je supplie donc le lecteur, s'il en a le courage, avant de s'emporter contre la chanson de café-concert, de relire un peu son Béranger. La chanson de café-concert est la chanson de Béranger, dont il a suffi de grossir quelques traits ou d'en atténuer quelques autres, pour l'accommoder à la juste optique de la scène. Mais c'est bien la même chanson, ce sont bien les mêmes sujets, et surtout c'est bien au même public parisien et français qu'elle s'adresse. « Épicuréisme grivois et à fleur de peau, comme on l'a si bien dit; absence complète de sens moral; impiété vulgaire, mais plus insouciante qu'agressive ; » entre les chansons de Béranger : *la Grand'mère; Madame Grégoire; les Deux Sœurs de charité; Frétillon; la Descente aux enfers* et nos couplets du jour, il n'y a de différence, à vrai dire, que ce qu'en a pu mettre un intervalle de bientôt soixante ou quatre-vingts ans écoulés. En passant, si l'on veut, par la Musette et la Phémie d'Henry Murger, — les Amanda de l'Alcazar et les Pétronille de l'Eldorado nous viennent en droite ligne de la Lisette et de la Camille du « bon » Béranger.

On me dira qu'il y a quelque chose d'autre et de plus dans les chansons du « poète national : » la chanson philosophique et humanitaire, par exemple, ou la chanson politique, ou la chanson patriotique. Et c'est vrai; mais ne croyez pas que ces variétés mêmes manquent au répertoire de nos cafés-concerts. Il n'est pas de café-concert où l'on ne chante la chanson patriotique; et c'est même un « emploi » spécial, comme de chanter la tyrolienne.

Ils marchent crânement
Les gentils volontaires;
Lorsque le régiment
Se met en mouvement,
Peut-on voir vos bannières
Et vos têtes si chères
Sans tressaillir,
Soldats de l'avenir!

Y a-t-il rien de plus plat? mais je ne puis trouver cela sensiblement inférieur au refrain de Béranger :

Gai! gai! serrons nos rangs,
Espérance
De la France,
Gai! gai! serrons nos rangs,
En avant, Gaulois et Francs!

*Les Volontaires*, vieux de deux ou trois ans déjà, ne doivent plus se chanter aujourd'hui qu'en province; *Nos Fantassins* et *Sachez dépenser vos vingt ans* pourraient bien être de cette année même.

Avant que la neige ou le givre
Ne glace votre sang vermeil
Aimez-vous bien;.. aimer... c'est vivre.
L'amour, du cœur est le soleil.
Mais il existe dans la vie
D'autres devoirs nobles et grands :
Ils sont sacrés, dignes d'envie ;
Je vais en parler, jeunes gens.
L'un est l'amour de la patrie,
C'est le plus beau des sentimens
Ah ! pour notre France chérie
Sachez dépenser vos vingt ans.

Veut-on plutôt des chansons politiques? Les fournisseurs habituels de nos cafés-concerts connaîtraient bien peu leurs classiques, — et leur métier, — s'ils ne savaient, à l'occasion, faire aussi résonner cette corde. Évidemment, en 1885, il ne faut rien leur demander qui ressemble au *Marquis de Carabas* ou à *la Marquise de Pretintaille*, d'abord, par la bonne raison que, si l'on osait l'écouter, personne du moins n'oserait chanter la seconde en public; et puis, parce que l'on ne saurait s'attaquer à l'ombre d'une ombre. Mais dans telle chanson : *N'y a que le curé qui ne l'est pas; les Mendians noirs; Voilà comment mes enfans prieront Dieu*, vous trouverez l'équivalent de *Mon Curé*, des *Capucins*, ou des *Révérends Pères*.

On dit qu'à la chambre on propose
Un' loi dont le projet impose
A tout curé de prendre part
Au sacrifice d'Abélard,
On en cause sur la grand' place.
En attendant que la loi passe,
Tout le monde est prêt pour ce jour-là;
N'y a que l' curé qui ne l'est pas.

L'accent est plus haineux dans *les Mendians noirs :*

Oui, le curé souvent fait maigre
C'est pour cela qu'il est si gras ;
Il faut travailler comme un nègre
Pour lui payer de bons repas.

Mais on croirait vraiment entendre Béranger lui-même dans : *Voilà comment mes enfans prieront Dieu.*

Avec des bras et de l'intelligence
On peut toujours se frayer un chemin;
Celui-là seul peut craindre l'indigence
Qui n'eut jamais une ampoule à la main.

Par le travail qui fait le vrai mérite,
On est un homme honorable en tout lieu;
Sainte sueur! Tu vaux bien l'eau bénite!
Voilà comment mes enfans prieront Dieu.

Ces chansons se chantent-elles? Je n'oserais en répondre. Sont-elles d'hier? ou déjà vieilles de quelques années? je ne pourrais le dire. Mais il me suffit qu'elles figurent dans ces cahiers de chansonnettes : *Refrains gaulois*, *Album de la nouvelle chanson*, *Refrains de la Lice*, que l'on vend dans les rues pour deux sous, que l'on colporte à travers les campagnes, et dont on ne saurait s'imaginer le débit. Et je ne crois pas que l'on puisse disputer à Béranger l'honneur de les avoir inspirées, puisque c'est justement de ce genre de chansons qu'on le loue quand on le loue d'avoir « élargi » la chanson de ses prédécesseurs, la chanson de Désaugiers, de Collé, de Panard, etc.

C'est dans les mêmes cahiers que je trouve les chansons humanitaires ou socialistes : *la Fête des Drapeaux*; *le Travail affranchi*; *le Bataillon de Belleville*; *le Prolétaire*; *la Rue au pain*. Deux citations suffiront à indiquer la note :

Paix et Gloire à l'humanité!
Nos mains brisent le fer qui tue.
Sur son socle la Liberté
Prend pour emblème une charrue.
Sous l'étendard aux trois couleurs
Buvons à l'oubli des querelles;
La République attend des cœurs
Pour ses agapes fraternelles.

C'est un couplet du *Bataillon de Belleville*; en voici un du *Prolétaire* :

Sur le duvet tu trames quelle intrigue!
Quand l'ouvrier sur un chétif grabat
Ne peut dormir accablé de fatigue.
A la moindre alarme il est prêt au combat.
Pour son pays toujours à se résoudre,
A la victoire il fut l'un des premiers.
Tout comme toi il ne craint pas la poudre,
Incline-toi, riche, devant l'ouvrier.

L'étrange facture de ce couplet ne paraîtra pas sans doute moins intéressante que le sentiment qu'il exprime; quant à cette manière de « boire à l'oubli des querelles, » on ne saurait nier qu'elle soit éminemment française.

Ces chansons se fredonnent, mais ne se chantent pas, je crois, dans nos cafés-concerts, ou du moins, comme autrefois *la Marseillaise*, elles ne s'y chantent qu'aux grandes occasions : jours de trouble, soirs d'émeutes,

lendemains de victoire populaire. Si j'en ai parlé, c'est donc surtout pour être complet, ou tâcher de l'être; c'est aussi, comme je l'ai dit, pour bien montrer que la chanson populaire était toujours parmi nous ce que Béranger l'avait faite. Comme d'ailleurs, dans l'œuvre de Béranger, c'est la chanson grivoise qui domine, à tel point que dans ses chansons politiques elles-mêmes, il ne peut ordinairement se tenir de glisser un couplet libertin, c'est la chansonnette comique aussi qui se chante surtout dans nos cafés-concerts, elle qui fait les délices des habitués de l'Alcazar et de l'Eldorado, elle dont les enfans mêmes s'époumonnent à chanter les refrains dans les rues, et elle enfin à qui l'on en a quand on se met en frais d'éloquence pour flétrir « la corruption des mœurs » et la « dépravation du goût » dont *Papa joue de la flûte*, ou *Trois sous d'arlequin* sont, à ce qu'il paraît, d'éclatans témoignages. C'est un thème, comme on sait, que traitent volontiers les « chroniqueurs parisiens, » défenseurs intermittens des bonnes lettres et de la saine morale, quand ils n'ont pas à commenter quelque récent scandale; et ils ne s'en tirent pas plus mal, je le reconnais, qu'ils ne feraient, s'ils le voulaient aussi bien, de l'apologie du genre. De même encore, les critiques dramatiques, lorsqu'ils viennent à la rescousse. Quand la *Revue* des Variétés n'a pas eu le succès que l'on attendait; quand le Palais-Royal, selon le terme consacré, tient la dèveine et ne fait pas d'argent; ou encore quand le directeur du théâtre de Tulle ou de Fontenay-le-Comte en est réduit à quitter la partie et déposer son bilan, c'est aux cafés-concerts qu'ils s'en prennent, et non pas sans doute à la chanson patriotique ou sentimentale, mais à la chansonnette. La chanson a vaincu le drame: on se presse aux portes de l'Eldorado pour y entendre M. Paulus « dans son répertoire; » et la salle même du Théâtre-Français se viderait si l'on reprenait l'*Agamemnon* de M. de Bornier!

Je prends ma part de ce deuil; mais, chroniqueurs parisiens et critiques dramatiques, je leur voudrais plus de sang-froid et d'impartialité. Il n'est pas un journal « du matin, » depuis *le Figaro* jusqu'à *l'Intransigeant*, qui ne croie devoir quotidiennement régaler son lecteur de quelques nouvelles à la main sur les maris trompés, les belles-mères, les fausses ingénues et autres marionnettes de la chansonnette. Comment ce qui est spirituel le matin, en première page du journal, devient-il donc « inepte » vers le soir, entre neuf et dix heures? Est-ce un effet de la musique peut-être? ou en est-ce un de la poésie? A leur tour, si nos opérettes, si *Lili*, si *le Grand Casimir*, si *la Femme à Papa* sont de si réjouissantes inventions ou des bouffonneries d'un si rare et si délicat atticisme, que peut-on bien trouver de si vulgaire et de si plat dans les chansons de café-concert? La chanson est moins longue, et voilà toute la différence; mais, puisque l'opérette va chercher ses « étoiles » à l'Eldorado, n'est-ce pas une preuve assez claire qu'elle y

puise aussi ses inspirations? Et je voudrais bien que l'on me fît voir en quoi le vaudeville lui-même diffère si profondément de la « chansonnette excentrique » et de la « fantaisie bouffe : » *les Statues en goguette* ou *la Grosse Caisse sentimentale?* Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas de soirée de café-concert sans une opérette ou un vaudeville qui la termine; et ce vaudeville est des maîtres du genre, — en ce moment même de feu Varin à la Pépinière et de M. Labiche au café de l'Époque; — et quand, après être tombée sur *les Jumeaux de P.-L.-M.* ou sur *la Rosière de Fouilly-les-Patates*, la toile se relève sur *le Secrétaire de Madame* ou sur *les Ressources de Jonathas*, personne dans la salle ne s'aperçoit un instant qu'il ait changé d'atmosphère. Elle se relèverait sur *Edgar et sa Bonne* ou sur *la Fille mal gardée* que ce serait encore la même chose :

Quand je parais avec ma mèche
Au milieu d'un timide essaim,
Soudain le cœur le plus revêche
Mollit à son chic assassin!
De Cupidon elle est la flèche,
Elle est l'hameçon des amours...
Et j'entends redire toujours :
« D'lui résister il n'y a pas mèche!
Gredin' de mèche!
Mais voyez donc comme ell' lui va!
Qu'il est bien, ce scélérat-là!
Ah! qu'il est bien, ce scélérat-là!
Fichtre! qu'il est bien, ce gueux-là! »

C'est qu'en réalité tout cela procède bien de la même origine, s'inspire bien des mêmes sources et s'adresse bien surtout aux mêmes instincts. Vaudevilles, opérettes ou chansons, autant d'expressions et de satisfactions que l'on donne au vieil *esprit gaulois*, c'est-à-dire cet esprit d'optimisme vulgaire, de raillerie libertine, et de polissonnerie prétentieuse, qui bien décidément tient au fond de l'esprit français, si peut-être il n'est ce fond lui-même. Car aussi loin que vous remontiez dans notre histoire littéraire, c'est lui qui respire dans ces vieux fabliaux, dont je ne pourrais seulement transcrire ici ni nulle part les titres et encore moins raconter les sujets. Mais quelque effort que depuis trois ou quatre cents ans nos plus grands écrivains aient tenté pour nous relever de cette bassesse, il fallait bien qu'il n'y eût pas de remède puisqu'il n'y ont pas réussi. Nous nous étions reconnus tout d'abord dans le miroir que nous présentaient nos trouvères, et c'est la même image de nous-mêmes que nous applaudissons dans les chansons de café-concert. Il y aurait de quoi parler longtemps sur ce thème, si l'on voulait. Non pas que nous soyons les seuls qui aiment la gaudriole, ou du moins je veux le

croire, et même j'en suis sûr, puisque nos fabliaux, nos vaudevilles, ont fait le tour du monde, mais, tandis que partout ailleurs on se cache d'être égrillard, peut-être sommes-nous les seuls qui s'en fassent un titre de gloire. Les uns s'enorgueillissent, — à tort ou à raison, ce n'est pas là le point, — d'être plus « vertueux » que nous, et nous accordons volontiers à d'autres cette louange d'être plus artistes ; « il nous suffit d'être plus « amusans, » et nous sommes heureux ou même fiers de nous entendre reprocher notre immoralité. C'est le véritable esprit gaulois.

Suivons-le donc, en ce cas, jusqu'au bout, et, conséquens avec nous-mêmes, puisque nous nous retrouvons dans le vaudeville et dans l'opérette, n'affectons pas de nous méconnaître dans la chanson de café-concert. Elle est nôtre, entièrement nôtre, et nous ne pouvons la renier qu'en nous reniant nous-mêmes. Il y a là d'ailleurs une question d'orgueil national, et, comme on n'a pas craint d'accuser les délicats qui ne goûtaient pas assez l'esprit de nos vieux fabliaux de manquer au patriotisme, on en peut accuser les dégoûtés qui ne se plairaient pas à la chanson de café-concert. Depuis un demi-siècle, en effet, rien n'a peut-être contribué davantage que la chanson de café-concert à propager, étendre et affermir la gloire du nom français. En tout le reste nous avons perdu, s'il en faut croire nos ennemis, ou du moins en beaucoup de choses, mais, de leur aveu même, dans l'art de tourner le couplet, et de le soutenir d'une musique « analogue, » nous sommes demeurés, nous demeurons toujours inimitables.

Il n'a pas de parapluie,
Ça va bien quand il fait beau ;
Mais quand il tomb' de la pluie,
Il est trempé jusqu'aux os.

Voilà qui ne peut naître et ne naît qu'à Paris, musique et paroles, et toute l'Europe en convient. On fait ailleurs des oratorios, des symphonies, des opéras, que sais-je encore? et des odes, et des dithyrambes : mais on ne fait qu'en France des chansons de café-concert, et c'est de l'avenue des Ternes ou de la rue de Rambuteau qu'elles s'élancent à la conquête du monde. Et nous ne sommes pas, sans doute, originaux en tant de choses et de tant de manières que, si l'on veut bien nous reconnaître dans la chansonnette comique, dans la « scie » et dans la « rengaine, » une originalité marquée, nous en fassions les dégoûtés, — sous ce prétexte vain qu'il y aurait des genres, à ce que disent quelques pédans, et une hiérarchie de ces genres entre eux?

F. Brunetière.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

Ce qui sortira dans quatre jours de la grande boîte aux surprises du scrutin prêt à s'ouvrir sur tous les points de la France, nul, certes, ne peut le dire ; nul ne sait le secret qui, pour quatre jours encore, est au fond des urnes. C'est l'indéchiffrable énigme, le grand inconnu pour les habiles, qui croient tout deviner, comme pour les esprits simples, qui ne devinent rien et attendent, pour la France entière, qui va donner son vote, et un peu aussi pour l'Europe, qui suit peut-être, avec un certain intérêt ou une certaine curiosité, cette phase nouvelle de la vie publique de notre pays. Ce serait d'ailleurs, convenons-en, une prétention assez vaine de chercher à saisir un résultat possible dans ces mêlées tourbillonnantes où tout est passablement obscur.

D'abord la première expérience qui va se faire d'un nouveau système électoral, de ce scrutin de liste dont on attendait de si merveilleux effets, cette expérience n'est certainement pas de nature à éclaircir le problème qui s'agite dans le pays, à promettre des résultats bien nets, bien décisifs; elle est plutôt propre à épaissir la confusion, à embrouiller et à déguiser la vérité des choses. De plus, il n'est point douteux qu'en dehors de cette poignée d'agitateurs qui se démènent de toutes parts, qui étourdissent le public et s'étourdissent eux-mêmes avec leurs programmes et leurs discours, qui passent leur temps à rédiger des listes et à imaginer des candidatures, la masse de l'opinion française reste singulièrement perplexe. Elle est fatiguée, désabusée et défiante, c'est bien visible. Blessée et meurtrie de toutes les expériences auxquelles les partis l'ont soumise, elle sent le mal qui a été fait

et elle voudrait trouver un remède, un soulagement, c'est encore plus certain ; elle hésite toutefois à se prononcer. Elle assiste avec un scepticisme assez apparent à cette représentation que les ambitieux et les brouillons, les agitateurs et les entrepreneurs de réformes chimériques lui donnent une fois de plus sous prétexte de la consulter. Elle va voter sans trop savoir elle-même ce qui en résultera, c'est là ce qu'il y a de plus clair. En réalité cependant, à travers les incohérences, les contradictions ou les indécisions du jour, il ne serait point assurément impossible, avec un peu de bonne volonté, de démêler dans le pays ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas, ce qu'il appelle de ses désirs et ce qu'il repousse de tous ses instincts. Il y a évidemment, quand on y regarde de près, des courans d'opinion qui se manifestent par des déplacemens de faveur publique, par un réveil de bon sens et de raison dans la masse nationale, par le dégoût sensible, croissant d'une politique qui n'a valu au pays que des déceptions. Il y a le sentiment de résistance aux agitateurs qui traitent la France en pays conquis, et, toute confuse qu'elle soit, cette lutte électorale qui va se dénouer dans quatre jours ne laisse pas d'avoir ses épisodes significatifs, ses incidens caractéristiques, ses manifestations instructives ; elle offre surtout le spectacle de ce curieux contraste, de cette opposition tranchée qui se produit entre ce qui se passe à Paris, citadelle du plus turbulent radicalisme, et ce qui se passe dans beaucoup de départemens.

Décidément, en effet, Paris tient à garder le privilège des excentricités, et si le résultat des élections devait ressembler aux préliminaires du scrutin, ce serait complet ; cette agitation par laquelle on se prépare au vote du 4 octobre est bien le plus étrange, le plus baroque spécimen d'anarchie. Candidatures sorties on ne sait d'où, listes formées au hasard, tout cela se succède, tourbillonne et est proposé le plus sérieusement du monde pour la représentation de Paris, qui ne connaît sûrement pas les noms de la plupart de ceux qu'on le convie à nommer, de tous ces mandataires privilégiés de la démocratie radicale. On n'a que le choix des candidats et des manifestes : ils sont innombrables et ils rivalisent de violence. A part la liste et le programme des conservateurs, qui ont probablement à l'heure qu'il est peu de chances de succès à Paris, ce qu'il y a de plus modéré, c'est le programme d'un groupe qui s'appelle « l'alliance républicaine, » qui s'est formé sous la présidence de M. Tolain. M. Tolain est pour le moment un des meneurs des élections parisiennes; il a son parti qui s'appelle le parti des « radicaux de gouvernement, » — nom assez bizarre sous lequel se déguisent pour la circonstance les opportunistes. M. Tolain a sa politique; il se propose, lui aussi, tout comme un autre, de « fonder dans ce pays la stabilité gouvernementale par la formation d'une majorité homogène, » et à cette majorité future il a préparé un programme où il a mis sûrement tout ce que des radicaux

peuvent désirer. Tout y est ou à peu près, et une réforme nouvelle du sénat, et la séparation de l'église et de l'état, et la confiscation des biens légalement possédés par les congrégations autorisées, et le service militaire de trois ans, et l'enrôlement des séminaristes, et l'impôt sur le revenu, et l'extension des franchises municipales et départementales, — ce qui signifie sans doute la constitution de la mairie centrale de Paris. C'est avec cette politique, avec ces idées que M. Tolain se propose de fonder ce qu'il appelle la stabilité gouvernementale dans la république des radicaux. Et remarquez bien que sur la liste formée avec ce programme figurent, en effet, des membres du gouvernement, M. le président du conseil lui-même, M. le ministre de l'intérieur; ils y figurent, il est vrai, avec bien d'autres, sous la toute-puissante protection de M. Tolain, sous l'invocation du même symbole. C'est un amalgame assez bizarre auquel les noms de deux membres du gouvernement donnent une certaine saveur officielle; mais, bien entendu, la liste de « l'alliance républicaine » n'est pas la seule, et, à côté du comité Tolain, qui se donne des airs officiels, il s'est formé bien d'autres comités qui ont la prétention de représenter toutes les variétés du radicalisme, de l'anarchie, du socialisme et même de la démocratie féminine. Comité central, comité radical socialiste, comité de la presse, comité Clémenceau, comité Maujan, il y en a de toutes les couleurs et de tous les noms. Ils se valent à peu près tous, et ils ne valent guère moins que « l'alliance républicaine. » Ils ne sont pas, à la vérité, toujours d'accord, quoiqu'on ne voie pas bien pourquoi ils se querellent. Ils ont même fini par ne plus s'entendre du tout, par se séparer violemment, en annonçant au monde une scission définitive. Ils ont formé des camps différens, ils opposent programme à programme, candidats à candidats, et c'est ainsi qu'on est arrivé à ne plus compter les listes entre lesquelles la grande ville aura désormais à choisir. Si Paris n'est pas bien représenté, ce ne sera pas la faute des organisateurs de comités, des fabricans de listes et de programmes.

Le résultat sera ce qu'il pourra, ce que le hasard voudra; mais, dans tous les cas, ces élections parisiennes sont certainement instructives sous plus d'un rapport. Elles mettent particulièrement en pleine lumière un fait qui se reproduit invariablement dans toutes les provinces, si l'on veut, mais qui nulle part, peut-être, n'est aussi palpable, aussi singulièrement criant qu'à Paris. Le phénomène prend ici, comme toujours, un relief plus saisissant. On a voté le scrutin de liste sous prétexte que c'était « une façon plus large, plus élevée de comprendre la politique, » et, s'il y a une chose évidente, on peut le voir maintenant, c'est que le suffrage universel direct par le scrutin de liste n'est qu'une fiction dérisoire; c'est que, pour rester dans la vérité, dans la sincérité d'une consultation populaire, le seul système rationnel, sérieux, pratique, serait tout simplement le suffrage par

représentation, ou, en d'autres termes, à deux degrés. Cela est si vrai que ce qui n'est pas dans la loi, on est conduit à le pratiquer par nécessité, par une sorte de subterfuge ou d'usurpation. Partout il y a des comités qui se chargent de désigner des candidats, de composer des programmes, de diriger le mouvement électoral, et d'où sortent-ils, ces comités? de qui tiennent-ils leur mandat et leur titre? Ils se sont le plus souvent nommés eux-mêmes; ils se sont donné de leur propre autorité la mission de former des listes qu'ils prétendent imposer aux électeurs. C'est-à-dire qu'ils pratiquent le suffrage à deux degrés; seulement ils le pratiquent sans garantie et sans contrôle, en abusant de la simplicité du pays, qui ne sait même pas à qui il a affaire. Ils procèdent comme font aujourd'hui à Paris tous ces comités qui sont nés dans les conciliabules secrets ou dans le bureau d'un journal, qui traitent gravement entre eux des intérêts électoraux de la grande ville, qui se croient le droit de disposer des mandats législatifs, de régenter l'opinion. Si on a voulu prouver que le suffrage universel par le scrutin de liste n'est sérieusement praticable qu'avec la représentation à deux degrés légalement consacrée, on y a certainement réussi plus qu'on ne le croyait peut-être. C'est là, si l'on veut, une première moralité de cette préparation du scrutin du 4 octobre. Mais ces élections parisiennes ont un autre caractère, un autre intérêt. Elles sont le témoignage le plus frappant de la manière dont les républicains ou les radicaux entendent la représentation de la grande ville.

Qu'on fouille toutes ces listes qui pullulent de toutes parts, qui se multiplient avec les comités : il y a évidemment quelques noms qui ont une certaine notoriété, ne fût-ce qu'une notoriété de parti; les autres sont, pour la plupart, des inconnus. — C'est l'opinion et le goût de la démocratie parisienne, dira-t-on. Le conseil municipal n'est point autrement composé, la députation se composera de même : c'est le triomphe de l'égalité et de la démocratie ! Sans doute la députation, telle qu'on la propose, sera un autre conseil municipal; ils se ressembleront et seront au même niveau. De sorte que la première ville du monde, la ville des plus puissantes industries, des grandes affaires, des sciences, des lettres, des arts, semble fatalement destinée à être représentée par des inconnus, par de médiocres révolutionnaires, auxquels le hasard d'un scrutin confie les plus sérieux, les plus rares intérêts. Et avec ce système sait-on à quoi on arrive? On finit évidemment par ruiner le prestige et la grandeur morale de Paris, par affaiblir l'estime du monde et même, jusqu'à un certain point, l'attachement d'une partie de la France pour une ville qui a régné autrefois par le génie sous toutes les formes, qui ne serait plus désormais qu'un foyer de démocratie vulgaire et tapageuse. C'est là encore, si l'on veut, une autre moralité que les radicaux donnent à ces élections prochaines, avec leurs listes d'inconnus et leurs programmes révolutionnaires, qui

ne font que rendre plus sensible le contraste croissant entre les tendances de la démocratie parisienne et l'opinion d'une grande partie de la France.

Ce qui se passe à Paris ne se passe point partout, en effet, et les élections ont manifestement un caractère assez différent dans le reste de la France, dans les provinces. Ici, à part quelques départemens où le radicalisme profite de toutes les exaltations d'opinion et cherche encore fortune, l'atmosphère n'est plus la même, l'esprit n'est plus le même. Il y a dans le pays, on le sent, on le voit, la lassitude de tous les mécomptes, le malaise causé par les imprévoyances d'une fausse politique, et avec la fatigue il y a un certain retour, un mouvement, auquel les candidats, même les candidats républicains, se croient obligés de répondre par leur attitude, par leur langage, par leurs déclarations. C'est bon pour Paris de mettre, dans un programme d'opportunisme ou de radicalisme gouvernemental, la séparation de l'église et de l'état, la suppression du budget des cultes, l'impôt sur le revenu, l'élection des juges, les réformes universelles; en province, on aime moins les chimères et les vaines déclamations parce qu'on est plus près de toutes les réalités. M. le ministre de l'intérieur, le candidat de M. Tolain, avouait lui-même assez naïvement l'autre jour, dans un banquet, qu'il n'y avait rien de mieux que de parler de réformes démocratiques, — ne fût-ce sans doute que pour n'en pas perdre l'habitude, — mais qu'il fallait ménager le tempérament du pays. M. le ministre de l'instruction publique, qui est un partisan, un partisan d'ailleurs libéral de la séparation de l'église et de l'état, avouait lui aussi, récemment, qu'il ne croyait pas cette réforme mûre, et que, ne la votant pas, on devait pratiquer loyalement le concordat sans batailler sans cesse sur le budget des cultes. Beaucoup de candidats qui ont soutenu tous les ministères républicains, et qui ont à s'en défendre, se hâtent aujourd'hui de souscrire à des programmes relativement assez modérés. C'est qu'en réalité le pays, non pas le pays des radicaux, des comités parisiens, mais le vrai pays, répugne à toutes les agitations et à toutes les aventures; il est pour la paix religieuse, troublée par les sectaires, comme il est pour l'ordre financier, troublé par les prodigues, comme il est pour la prévoyance dans les affaires extérieures. Il ne demande peut-être pas, si l'on veut, à sortir de la république, puisque ce serait encore une révolution et qu'il n'aime pas les révolutions; il demande, après la malencontreuse expérience de ces dernières années, d'autres hommes, une autre direction, une autre politique. Il demande en un mot quelque chose qui ne soit pas l'opportunisme aggravé par le radicalisme.

On pourrait dire que c'est là un état assez général de l'opinion dans la grande masse française, et c'est précisément ce qui fait l'intérêt des tentatives comme celle qui vient de se produire aux portes mêmes de Paris, dans le département de Seine-et-Oise. Celle-là a le mérite d'être

parfaitement nette, d'avoir toutes les allures d'une campagne vivement conduite. Il s'est trouvé quelques hommes intelligens et courageux, M. George Picot, M. Adrien de Montebello, M. Hector Pessard, qui, en restant dans la république, n'ont pas craint de lever le drapeau d'une politique libérale et conservatrice. Ils refusent d'aller se perdre dans le vaste amalgame qui s'appelle la « concentration des forces républicaines, » de se confondre avec les opportunistes comme avec les radicaux. Ils combattent seuls, défendant la liberté religieuse, l'économie dans les finances, l'intégrité de l'armée menacée par la loi militaire, l'indépendance de la magistrature, tout ce que les opportunistes ont compromis, tout ce que les radicaux achèveraient de perdre. Ils sont partout, acceptant la lutte avec leurs adversaires de toutes couleurs, et le succès qu'ils obtiennent prouve que cette campagne répond à un sentiment profond. Il n'est point douteux que ce serait là, dans la république, si la république doit vivre, le rôle d'un vrai parti modéré qui, pour garder son caractère et son autorité, doit rester lui-même, sans se prêter à des connivences compromettantes, en évitant, d'un autre côté, de blesser des conservateurs parmi lesquels il peut trouver ses plus sérieux alliés. Qu'on réfléchisse bien effectivement que, dans ces masses conservatrices qui semblent se réveiller aujourd'hui, est la vraie force dont aucun gouvernement ne peut se passer, et c'est pour avoir méconnu cette vérité que les républicains ont créé à la France une situation intérieure difficile, en même temps qu'une situation extérieure embarrassée et affaiblie.

Y eut-il cependant jamais un moment où une nation éprouvée, mais toujours jalouse de sa dignité et de son influence, dût être plus préoccupée de garder son crédit, ses moyens d'action et sa liberté, en un mot tout ce qui fait qu'une grande nation se sent toujours prête à remplir son rôle dans le monde? Ce n'est point qu'il y ait généralement en Europe une bien vive impatience des conflits et des aventures; ce n'est pas surtout que les déclarations et les manifestations rassurantes nous manquent. On est à peine au lendemain d'une de ces rencontres de souverains qui ont toujours pour objet, à ce qu'on dit, de garantir la tranquillité du monde. Tout récemment le vieil empereur Guillaume laissait échapper sur son chemin des paroles exprimant une certaine confiance dans une paix prolongée, et hier encore l'empereur François-Joseph, en ouvrant le Reichsrath, déclarait que toutes les relations sont satisfaisantes, que « toutes les puissances sont unanimes dans leurs efforts pour le maintien de la paix... »

Oui, c'est entendu, c'est présumable, tout le monde veut la paix autant que possible, parce qu'on sent bien tout ce qu'une conflagration aurait de redoutable; seulement, on aurait beau s'y méprendre, il y a depuis longtemps une de ces situations où les élémens inflammables

s'accumulent, d'où peuvent sortir à tout instant de ces complications auxquelles les gouvernemens qui ne travaillent pas à se désorganiser eux-mêmes sont seuls toujours préparés. Il y a l'imprévu qui éclate sous toutes les formes et qui peut prendre un caractère d'autant plus grave, d'autant plus menaçant que les rivalités d'influence sont plus complexes, plus étendues, qu'elles ont l'univers pour théâtre. Le danger pour la sécurité générale peut venir, sans qu'on s'en doute, d'une extrémité du monde, comme il peut naître d'une insurrection qui réveille l'antagonisme de toutes les politiques. Quand ce n'est pas la querelle des Russes et des Anglais sur une frontière incertaine et disputée de l'Afghanistan, c'est le conflit de l'Allemagne et de l'Espagne au sujet de quelques îles de l'archipel des Carolines; quand ce n'est pas le conflit hispano-allemand à propos d'une possession lointaine, c'est cette révolution nouvelle qui vient d'éclater dans la Bulgarie et la Roumélie, qui remet en doute tout ce que le congrès de Berlin a eu la prétention de créer entre le Danube et les Balkans, entre les Balkans et la mer Égée. C'est peut-être la question orientale qui se rouvre tout entière avec toutes ses complications d'intérêts diplomatiques, de passions locales, et par une coïncidence qui ne laisse pas d'être curieuse, cette crise nouvelle de l'Orient se produit au lendemain de l'entrevue de Kremsier, au moment même où se multiplient les déclarations pacifiques : tant il est vrai que nous vivons dans un temps où il n'y a que des trêves, où tout dépend des incidens dans une situation livrée à la force.

Il faut se souvenir de ce que le congrès de Berlin avait fait il y a sept ans pour établir un certain ordre nouveau dans ces régions des Balkans, qui venaient d'être dévastées par la guerre, qui restaient encore au pouvoir des armées du tsar. Au traité de San-Stefano, que la Russie, arrivée aux portes de Constantinople, avait imposé à la Turquie, et qui créait sur les deux versans des Balkans une grande Bulgarie destinée à être un avant-poste russe, la diplomatie européenne substituait une combinaison à la vérité assez artificielle. Ce que la Russie s'était proposé d'unir, dans l'intérêt de sa politique et de son influence, la diplomatie de l'Europe, particulièrement inspirée en cela par lord Beaconsfield, s'efforçait de le diviser justement pour neutraliser l'influence russe. Elle maintenait, au nord des Balkans, une principauté qui, sauf un léger lien de vassalité, devait être à peu près indépendante, qui s'est constituée, en effet, en se donnant pour chef un prince étranger, le prince Alexandre de Battenberg; elle formait en même temps, au sud des Balkans, avec l'autre partie de la Bulgarie, une province qu'elle décorait du nom un peu bizarre de « Roumélie orientale, » et qui, en demeurant rattachée à l'empire ottoman, devait être dotée d'une large autonomie sous un gouverneur turc nommé par le sultan avec l'assentiment des puissances européennes : de sorte que les deux provinces, les deux parties de la Bulgarie, se trouvaient pla-

cées, au moins officiellement et diplomatiquement, dans des conditions assez différentes où elles ont vécu depuis quelques années, tant bien que mal, à l'abri du traité de Berlin. C'est précisément ce qui vient d'être détruit par la révolution nouvelle qui s'est accomplie il y a peu de jours, qui a été, à vrai dire, l'affaire de quelques heures. Tout s'est passé sans combat et sans effusion de sang. Le signal du mouvement a été donné dans la capitale de la Roumélie, à Philippopoli. Le gouverneur turc, Gavril-Pacha, qui revenait de Constantinople, a été arrêté, emprisonné et expédié sous bonne escorte à Sofia. Un comité provisoire s'est formé, l'union de la Roumélie et de la Bulgarie a été décrétée, et une députation rouméliote est partie pour aller offrir la couronne au prince Alexandre de Battenberg, qui n'a point hésité à l'accepter, qui s'est rendu aussitôt à Philippopoli pour prendre le gouvernement des deux provinces en se proclamant prince de la Bulgarie du nord et de la Bulgarie du sud. Le coup de théâtre a été complet. Ce n'est rien de plus, rien de moins que la substitution de la grande Bulgarie du traité de San-Stefano à l'œuvre du congrès de Berlin.

Comment donc s'explique cette révolution soudaine qui a surpris ou a paru surprendre l'Europe? La rapidité même avec laquelle elle s'est trouvée accomplie prouve bien qu'elle n'a pas été improvisée. Sans doute, jusqu'à un certain point, d'une manière générale, elle peut être la conséquence d'une situation trop factice pour être durable; elle peut ressembler à une revanche de l'esprit de race et de nationalité contre une fiction arbitraire de diplomatie; mais ce qu'il y a de plus évident encore, c'est que cette révolution de la vallée de la Maritza était nécessairement préparée depuis quelque temps par tout un travail secret, par des connivences entre Philippopoli et Sofia, entre les chefs rouméliotes et les chefs bulgares. Tout y a contribué, et l'incertitude d'une condition précaire et l'attraction inévitablement exercée sur les Rouméliotes par l'indépendance de la Bulgarie du nord, et quelques maladresses des Turcs, et la propagande panslaviste qui agite sans cesse la péninsule, et surtout l'influence russe représentée par les officiers envoyés de Saint-Pétersbourg pour former l'armée, les milices des deux provinces. Que la Russie ait jugé inopportune et prématurée la dernière révolution de Philippopoli et qu'elle ait paru même la désavouer par son langage ou par quelques-uns de ses actes, c'est possible; c'est l'affaire de sa diplomatie! elle n'a pas moins concouru à la préparer par ses idées, par ses encouragemens, et ce qu'elle n'a pas pu faire quelquefois ostensiblement, les comités slaves de Moscou l'ont fait pour elle depuis quelque temps avec un redoublement d'activité, en reprenant pour leur compte le programme primitif de San-Stefano. De tout cela est né ce mouvement que quelque circonstance inconnue a pu précipiter, qui n'est certainement pas sans péril, et auquel le prince Alexandre de Battenberg ne s'est peut-être associé à

la dernière heure que parce qu'il s'est trouvé brusquement placé dans l'alternative de céder au sentiment populaire ou d'être emporté. Toujours est-il qu'une fois le premier acte accompli et le branle donné, tout a suivi sur les deux versans des Balkans. Les esprits se sont exaltés; on s'est mis à rassembler des forces, à mobiliser les réserves, à faire appel aux volontaires pour défendre la « sainte union, » sans calculer les dangers qu'on se créait et qu'on créait à tout le monde par ce bouleversement soudain de toute une situation.

L'inconvénient de ces mouvemens orientaux est toujours, en effet, de remettre d'un seul coup en doute tout ce qui existe, de susciter toutes les passions, toutes les ambitions de race sur ce vieux théâtre des rivalités religieuses ou nationales, et de créer en même temps pour l'Europe d'inextricables difficultés. Les Bulgares veulent être libres, unis, sans respecter même les traités qui leur ont créé une condition meilleure; soit! Mais aussitôt la question s'étend et se complique de tous les antagonismes. Les Bulgares ne sont pas seuls dans ces régions du Danube et de la péninsule des Balkans; ils ne sont même pas sûrs de trouver partout des amis ou des alliés parmi les populations orientales. Ils ont auprès d'eux la Macédoine, qui entre en fermentation. Les Serbes, à leur tour, s'agitent, leur jeune roi en tête. Ils se hâtent de mettre leur armée sur le pied de guerre, prêts à courir aux frontières pour se jeter sur quelque territoire; à la grande Bulgarie ils opposent la grande Serbie, qui a ses droits traditionnels et historiques. Les Grecs, pour leur part, ne sont pas moins émus et sentent se réveiller leurs prétentions sur les provinces turques; ils demandent à leur roi, à leur gouvernement de les conduire à la conquête. Grecs et Serbes prétendent que, si on touche au traité de Berlin au profit de la Bulgarie, ils n'ont plus à respecter ce traité pour leur compte, ils ont droit, eux aussi, à s'étendre et à s'agrandir. La Roumanie, le Montenegro, peuvent avoir la même ambition. De sorte que cette délivrance, cette unification de la Bulgarie par une subversion de l'ordre diplomatique commence tout simplement par déchaîner les plus ardentes passions et risque de livrer l'Orient à toutes les compétitions renaissantes. Voilà, certes, un merveilleux effet de cette révolution de Philippopoli.

D'un autre côté, une question qui n'est ni moins grave ni moins délicate s'élève aussitôt, celle de savoir ce que va faire la Turquie en face d'une violation manifeste de ses droits de souveraineté, ce que fera aussi l'Europe pour maintenir l'autorité de l'œuvre diplomatique qui est restée placée sous sa garantie. Qu'aurait-on pu dire sérieusement aux Turcs si, dès le premier moment, ils étaient entrés à main armée dans la Roumélie, s'ils étaient allés rétablir l'autorité du sultan à Philippopoli? Ils l'auraient pu, cela n'est pas douteux, ils le pourraient encore, le traité de Berlin leur en donne le droit. Ils ne l'ont

pas fait; ils ont hésité, un peu par inertie sans doute, ou parce qu'ils n'étaient pas prêts, un peu aussi peut-être par une prudente modération, et un changement ministériel qui vient de s'accomplir à Constantinople, qui appelle dans les conseils de la Porte un nouveau ministre des affaires étrangères, semblerait indiquer de la part du sultan l'intention de ne rien brusquer, d'agir d'accord avec les puissances. C'est donc l'Europe qui entre en scène comme un arbitre supérieur de cette situation nouvelle, et à vrai dire le problème n'en est pas simplifié; il reste au contraire d'autant plus complexe, qu'entre des puissances comme la Russie et l'Autriche les vues ne peuvent évidemment être les mêmes dans les affaires d'Orient, même avec M. de Bismarck pour les mettre d'accord. On se tirera encore une fois d'embarras par une conférence, on le dit maintenant. C'est le remède à tous les maux; mais ce serait sans doute se faire une singulière illusion de croire que l'œuvre d'une conférence réunie dans ces conditions va être aisée. Si l'Europe se borne à ratifier les faits accomplis, elle joue certes le rôle le plus étrange et le plus humiliant, un rôle presque ridicule; elle avoue qu'elle a été la complice indirecte et déguisée de tout ce qui s'est fait à Philippopoli, ou qu'elle ne peut rien pour maintenir l'autorité des grandes transactions consacrées solennellement par un congrès. Si elle se décide à faire respecter ce que la diplomatie a constitué dans les Balkans, qui chargera-t-elle de cette mission délicate? Laissera-t-elle les Turcs reconquérir par les armes les droits qu'ils ont à demi perdus? N'est-elle pas exposée à voir la résistance s'organiser dans les Balkans, et les conflits, les insurrections éclater de nouveau dans la péninsule? Ne risque-t-elle pas de provoquer une crise plus grave où les puissances qui ont des intérêts opposés en Orient se trouveraient fatalement engagées? Tout finira, dit-on, par une transaction qui ne sera ni une séparation nouvelle des deux Bulgaries, ni une dépossession complète des Turcs. C'est possible, et l'on sent bien déjà que le prince Alexandre de Battenberg, par son langage, par le soin qu'il met à ménager la Porte, s'efforce de préparer une transaction de ce genre; mais ce ne sera visiblement qu'une trêve. Le coup est porté, l'Orient a été de nouveau ébranlé, le traité de Berlin reste fort endommagé, et qui peut assurer que ce qui vient de se passer n'est pas le commencement, le prélude d'événemens nouveaux auxquels ne résisterait plus l'alliance tant vantée des trois empires du Nord?

Il n'en est pas des affaires d'Orient comme d'un conflit éclatant à l'improviste entre deux pays, entre l'Espagne et l'Allemagne, à propos d'un incident lointain; elles ne se règlent ni aussi vite ni aussi aisément, et la question orientale agitera encore le monde lorsqu'on ne parlera plus depuis longtemps déjà de cet incident des Carolines, qui, après avoir eu un instant sa gravité, après avoir failli allumer la guerre entre l'Espagne et l'Allemagne, tend fort heureusement aujourd'hui à s'apaiser.

On n'en est plus du moins aux défis et aux colères qui ont tout compliqué et qui auraient tout pu compromettre. Le malheur a été, en effet, que les Espagnols, dans un premier mouvement d'orgueil froissé, n'ont pu se défendre d'une violente irritation; ils ont éclaté contre l'Allemagne qui venait les troubler dans leurs droits, les offenser, à ce qu'ils croyaient, dans leur fierté, dans leur patriotisme, et ceux qui accusent aujourd'hui le ministère du roi Alphonse d'avoir paru au début céder à l'entraînement populaire, étaient les premiers à encourager le mouvement, à se faire les complices de la révolte de l'orgueil castillan. On a commencé par s'emporter, et c'était là le danger. Les Espagnols en définitive auraient dû être d'autant plus réservés que la question n'avait rien de nouveau, qu'elle a été depuis dix ans l'objet d'une controverse diplomatique où l'Allemagne et l'Angleterre n'ont cessé de mettre en doute les droits souverains de l'Espagne sur les Carolines. Les ministres espagnols n'ont probablement pas pris tout à fait au sérieux cette controverse plus d'une fois interrompue; peut-être même, dans leurs conversations, n'ont-il pas toujours attaché une grande importance à ces droits qu'on disputait à l'Espagne : c'est du moins ce qu'on pourrait conclure d'une dépêche qu'un ministre anglais à Madrid, M. Layard écrivait à son gouvernement. Les ministres espagnols ne croyaient pas au danger pour la possession de l'Espagne; ils n'y ont cru qu'au dernier moment, et ils se sont hâtés de donner des ordres pour l'occupation des Carolines, mais il n'était plus temps! Les Allemands avaient déjà paru dans l'archipel avec l'intention d'établir leur protectorat; bientôt ils occupaient l'île de Yap, et c'est alors que la crise a éclaté dans toute son intensité, que la question s'est compliquée tout à coup par l'explosion d'une sorte de passion nationale, à laquelle il eût été peut-être dangereux de résister au premier moment; c'est alors que les manifestations tumultueuses ont commencé, qu'on a réclamé la guerre contre l'Allemagne, qu'une partie de la population de Madrid s'est portée au palais de l'ambassade impériale, abattant et traînant dans les rues le drapeau de la légation. De sorte qu'en un instant tout s'est trouvé singulièrement aggravé et envenimé; à une contestation diplomatique sur la possession ou l'occupation des Carolines était venu se joindre ou se substituer ce dangereux incident de l'offense faite au pavillon allemand, — incident qui plaçait le gouvernement espagnol dans une situation délicate et critique.

Ce qu'il y avait de plus essentiel, de plus pressant dans cette situation si soudainement aggravée, c'était sans nul doute de dégager le plus promptement et le mieux possible la question de tout ce qui pouvait l'envenimer en rendant une rupture inévitable. Le ministère du roi Alphonse n'a point hésité à offrir au gouvernement allemand toutes les réparations qui lui étaient dues pour l'offense qu'avait reçue son

drapeau, et M. de Bismarck, il faut l'avouer, l'a aidé à sortir de ce mauvais pas en ménageant la fierté espagnole, en s'abstenant de toute parole impérieuse et irritante. Le cabinet de Madrid a écrit une dépêche par laquelle il a donné simplement, franchement les satisfactions les plus complètes au gouvernement de l'empereur Guillaume, et cette dépêche a été enregistrée sans commentaire dans le journal officiel de Berlin. De ce côté, l'incident semble clos. Est-ce à dire que tout soit terminé? La question reste évidemment entière ou à peu près entre l'Espagne maintenant ses droits de souveraineté sur les Carolines et l'Allemagne persistant dans sa politique, dans l'intention de protéger efficacement son commerce et ses nationaux dans l'archipel lointain. Il y a là toujours une difficulté à résoudre, peut-être une transaction à trouver pour garantir les intérêts allemands sans remettre en contestation les droits traditionnels auxquels l'Espagne s'est encore plus attachée depuis qu'elle les a vus menacés. C'est l'œuvre de la diplomatie ; mais ici a éclaté subitement un coup de théâtre certes assez inattendu. On avait parlé d'un arbitrage, d'une médiation que le cabinet de Madrid hésitait à accepter. M. de Bismarck, allant droit au but et tranchant la question avec sa hardiesse ordinaire, a proposé tout simplement de déférer l'arbitrage ou la médiation au souverain pontife, au pape Léon XIII en personne. Que le ministre tout-puissant d'un gouvernement protestant, auteur des lois de mai contre l'église allemande, n'hésite pas à invoquer comme médiateur un pontife dépouillé de sa souveraineté temporelle, mais grand encore dans son asile du Vatican et surtout respecté pour son esprit politique, pour sa sagesse, pour sa modération, c'est là, certes, un des actes les plus imprévus. M. de Bismarck y trouve peut-être son intérêt pour ses élections prochaines, le pape y trouve un hommage dû à ses vertus, et l'Espagne catholique à son tour ne pouvait évidemment refuser un tel médiateur. C'est donc au Vatican que la question des Carolines est désormais portée, et il serait difficile désormais que ce conflit, qui a fait un moment tant de bruit, qui a failli mettre aux prises deux nations, finît autrement que par une transaction et par la paix, sous les auspices du plus éclairé des pontifes.

CH. DE MAZADE.

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La spéculation, qui a pris à tâche sur notre place de préparer les voies à une reprise d'affaires en soutenant contre vents et marées les cours de nos fonds publics, ne serait que trop autorisée, en cas d'échec, à plaider les circonstances atténuantes. Elle a eu successivement contre elle, cette année, le désastreux épisode de Langson, le conflit anglo-russe, l'affaire des îles Carolines, sans parler de l'état de santé de l'empereur d'Allemagne, des péripéties de l'épopée soudanienne, des questions de Zanzibar, de Madagascar, et de tant d'autres incidens imprévus, qui, à chaque instant, venaient renverser les calculs les mieux établis, dérouter les prévisions les plus raisonnablement fondées, détruire en un instant les améliorations parfois si péniblement obtenues. Encore négligeons-nous toutes les considérations d'ordre intérieur, débats parlementaires, déficit budgétaire, déplorable état de nos finances, proximité des élections générales, qui auraient pu décourager une troupe de haussiers moins aguerrie et moins résolue que celle qui, dans une situation aussi troublée, maintient le 3 pour 100 français à 81 francs et le 4 1/2 aux environs de 110 francs.

Ces haussiers ont, il est vrai, obtenu le concours franc et large des capitaux de placement, et c'est à ce concours qu'ils ont dû leurs constans succès. Il y a eu quelques jours d'hésitation après l'affaire de Langson. Un ministère qui avait tenu longtemps le pouvoir tombait au milieu d'une bourrasque; on se voyait à la veille d'une guerre à fond contre la Chine avec un cabinet dans l'énergie duquel la nation ne pouvait avoir qu'une confiance des plus limitées. Heureusement la paix se négociait à l'heure même où la nécessité d'une grande expédition apparaissait manifeste à tous les esprits.

Une fois remise de cette vive alarme, la spéculation haussière ne s'est plus laissé désarçonner. Forte de l'affluence des capitaux, du goût toujours aussi vif de l'épargne pour les placemens à revenus fixes, d'une aisance persistante sur tous les marchés monétaires, du taux des reports s'avilissant de plus en plus à chaque liquidation, elle a tenu tête aux événemens, et réduit à l'impuissance toutes les tentatives successives des vendeurs à découvert.

Un journal économiste anglais faisait remarquer cette semaine que plusieurs circonstances avaient concouru récemment à provoquer sur les grands marchés européens une spéculation générale à la hausse. « La chute du cabinet Gladstone, dit-il, a fait disparaître bon nombre des difficultés où était impliquée l'Angleterre. Sa querelle avec la Russie a été arrangée à l'amiable; les obstacles qui entravaient l'emprunt égyptien ont été écartés; la bonne entente avec Berlin a été rétablie; les relations du gouvernement anglais avec l'étranger se sont améliorées. En outre, la guerre franco-chinoise a pris fin; le conflit hispano-allemand pour les îles Carolines a troublé le monde un instant, mais on a vite reconnu qu'il ne pouvait avoir des conséquences bien sérieuses. Aux États-Unis, l'arrangement entre M. Vanderbilt et les compagnies rivales de chemins de fer a frayé la voie à un règlement général de la guerre des tarifs, si funeste aux transactions commerciales. Il apparaissait assuré, il y a peu de jours, que tant que vivrait le vieil empereur d'Allemagne, la paix serait maintenue en Europe. Il est résulté de cette conviction que, presque partout, les vendeurs à découvert, découragés, renonçaient à conserver leurs positions, et qu'au contraire il se formait une spéculation à la hausse. C'est ainsi que la révolution de la Roumélie orientale a surpris toutes les Bourses d'Europe au moment où la situation de place s'y modifiait profondément. Un examen rapide de la cote des fonds étrangers confirme l'exactitude de ces considérations. Les Consolidés se rapprochaient peu à peu du pair; le 4 pour 100 hongrois atteignait presque 82, l'Italien touchait à 96; la place de Berlin, avec la nôtre et celle de Londres, se lançait dans une campagne ardente de reprise sur les fonds russes et les valeurs ottomanes. Le Turc atteignait 17 francs. La nouvelle de la déposition du gouverneur turc dans la Roumélie orientale et de l'union de cette province avec la Bulgarie indépendante, tombant sur ces dispositions générales à la hausse, a produit un grand effet de surprise. Pendant les deux premiers jours de la quatrième semaine de septembre, l'émoi a été général. Les fonds russes ont perdu deux points, le Hongrois a reculé vivement à 78.50, l'Italien à 94.50, le Turc à 13.80, la Banque ottomane à 500 francs, le Suez à 2,005, le Crédit Foncier à 1,310, etc. On voyait déjà les troupes turques franchissant la frontière et écrasant les Rouméliotes, les Russes forcés d'intervenir en faveur des frères bulgares, la Serbie et la Grèce se levant pour prendre part aux dépouilles, l'Autriche enfin entrant dans la mêlée et refoulant le Turc en Asie.

La panique toutefois a peu duré. Notre 3 pour 100 n'avait en fait perdu qu'une unité après le détachement du coupon trimestriel. Les acheteurs ont enrayé la réaction et commencé à relever les cours aussitôt que le mot de conférence européenne eut été prononcé.

L'affaire bulgare est, dès maintenant, en effet, en voie d'arrangement diplomatique, et il y a de sérieuses raisons d'espérer que l'incendie allumé à Philippopoli par le coup d'état du prince Alexandre sera éteint avant que les flammes aient pu gagner le voisinage. Le sultan s'y est prêté de bonne grâce. Il n'était pas prêt militairement pour une répression immédiate de la révolte bulgare, et il a eu le bon sens de le reconnaître en renvoyant ses ministres belliqueux pour en prendre d'autres dont les tendances pacifiques pussent rassurer l'Europe. Les grandes puissances, pour lesquelles la réunion des deux Bulgaries a été une surprise non moins vive que pour la Porte, ont échangé rapidement leurs vues et décidé que leurs représentans à Constantinople se réuniraient pour étudier la situation et formuler des propositions qu'une conférence européenne aurait ensuite à ratifier officiellement. Il s'agit, tout en acceptant le fait accompli de l'union des deux provinces, fait sur lequel il paraît impossible de revenir, de trouver sous quelle forme il peut être mis en harmonie avec le reste des stipulations du traité de Berlin que l'on tient à conserver; il s'agit, en même temps, de trouver dans le nouvel état de choses quelques compensations à la Serbie et à la Grèce pour l'agrandissement de la puissance bulgare dans la péninsule des Balkans.

Les cours des fonds publics se sont donc relevés sur l'assurance d'une réunion prochaine des ambassadeurs en conférence à Constantinople. On espère que cette consultation de diplomates, nous allions dire de médecins, fera connaître et prescrira les moyens de localiser le conflit et de contenir les élémens de désordre. Si la paix est maintenue encore une fois par l'intervention opportune de la diplomatie, le parti de la hausse pourra puiser dans cette nouvelle victoire du bon sens sur les passions brutales de la guerre des argumens d'une incontestable valeur et reprendre sa campagne interrompue.

La valeur la plus atteinte a été le Turc. Précipité de 17 à 13.80, ce fonds a été promptement relevé par des rachats à 15 francs. Mais les ventes ont aussitôt reparu sous le coup des nouvelles relatives à l'insurrection d'Albanie, et le dernier cours n'est plus que de 1/2 à 3/4 supérieur aux plus bas cotés en pleine panique. La Banque ottomane a subi les mêmes oscillations, tombant de 535 à 500, pour ne se relever encore qu'à 506. Il est possible, cependant, que les derniers événemens de Bulgarie, si la solution pacifique prévaut, tournent finalement à l'avantage des porteurs de titres de la dette turque. La conférence de Constantinople, en retour d'une reconnaissance officielle et en quelque sorte d'une légalisation des résultats de la révolution, pourrait imposer à la Bulgarie l'obligation de s'acquitter strictement des engagemens financiers mis à sa charge par le traité de Berlin, engagemens qu'elle a éludés jusqu'ici.

Le 3 pour 100 français était le 14 à 82 francs. Un coupon a été détaché, et le prix nouveau ressortait à 81.25. Reculant un jour à 80.25, ce fonds a déjà regagné presque tout le terrain perdu. Dans les derniers jours, une réaction nouvelle, provoquée par l'approche de la liquidation, l'a ramené au-dessous de 81. Le 4 1/2 est resté à peu près impassible dans la tourmente et se retrouve à 109.70, comme il y a quinze jours. L'amortissable a reculé de 0 fr. 20 à 0 fr. 25.

Les mouvemens ont été très brusques sur l'Italien, comme en général sur toutes les valeurs comprises dans la sphère de la spéculation. Le cours de 95 francs, atteint en reprise après une chute violente à 94.25, n'a pu être conservé. Des préparatifs militaires pour une destination inconnue et les désordres de Sicile ont servi à expliquer les tendances un peu plus faibles qui se sont fait jour sur le marché de la rente italienne.

Le 4 1/2 pour 100 hongrois, au premier bruit, mal fondé d'ailleurs, d'une mobilisation de l'armée autrichienne, a perdu près de trois unités, à 78.50. Relevé à 80 francs, il n'a pu y rester et finit à 79 1/4. Les fonds russes n'ont pas été moins agités à Berlin, où s'effectuent les plus sérieuses transactions en ces valeurs. Seuls, les Consolidés anglais n'ont payé aucun tribut à la baisse. Cotés au pair, ils semblent défier les orages du continent européen d'atteindre désormais, même indirectement, le crédit de l'empire britannique.

Il convient aussi de noter l'excellente tenue de la rente extérieure d'Espagne. L'incident hispano-allemand peut être considéré aujourd'hui comme entièrement réglé. Les deux gouvernemens, après s'être mis d'accord en principe, ont décidé de recourir à la médiation du pape Léon XIII pour la solution des points encore en suspens. Mais on dit les négociations directes entre Berlin et Madrid si avancées et en si bonne voie que le recours à la médiation ne sera sans doute pas nécessaire. Avec l'affaire des Carolines honorablement terminée, le calme rétabli dans les esprits, l'établissement monarchique raffermi par une crise heureusement traversée, la disparition prochaine du choléra, on ne voit pas pourquoi le 4 pour 100 extérieur, à la veille du détachement d'un coupon trimestriel, ne tendrait pas à se rapprocher de ses anciens cours.

La quinzaine n'a offert d'intérêt qu'au point de vue des fluctuations des fonds d'états. Les valeurs spéciales ont été complètement négligées. Le Crédit foncier et le Suez se sont relevés des plus bas cours; la Banque de Paris reste faible; les actions des chemins de fer n'ont aucun mouvement; le Gaz est ferme; il s'est produit des rachats sur les actions des chemins espagnols.

*Le directeur-gérant :* C. Buloz.

dé-
25,
ler-
e la
rès
y a

né-
on.
nte
une
uer
ché

rs,
ni-
Les
les
an-
ent
me

re
ui
is
pe
dit
si
é-
me
ne
on
e-
es

ns
li-
s;
nt
ur